Le Monde

www.lemonde.fr

57e ANNÉE – N° 17591 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE – VENDREDI 17 AOÛT 2001 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

LE MONDE DES LIVRES

■ Les œuvres complètes de Kleist

■ Promenade à Dublin

Lire pages 21 à 24

Dans la Meuse, le grand rassemblement des Tsiganes de France

À L'APPEL du mouvement évangélique pentecôtiste Vie et Lumière, quelque 30 000 Tsiganes étaient attendus cette semaine sur une ancienne base aérienne, à Marville (Meuse). C'est, traditionnellement, le plus grand rassemblement annuel de Tsiganes en France. Ce moment de fête et de prières est l'occasion de faire le point sur la loi Besson (du nom de l'ancien ministre socialiste Louis Besson) sur *« l'accueil et l'habitat des gens du voyage »*. Elle oblige les maires à mettre à leur disposition des terrains adéquats. Les gens du voyage assurent que sa mise en œuvre tarde. Nombre de maires, eux, se plaignent des violences dont ils sont l'objet de la part des gens du voyage – et tout particulièrement de nouveaux venus d'Europe centrale et orientale.

Lire page 5 et notre éditorial page 10

La Grande-Bretagne, royaume de l'embryologie

● Le Royaume-Uni veut devenir le grand centre mondial de la recherche sur les cellules souches

● Il attire des scientifiques américains pénalisés par les décisions de l'administration Bush

● Le gouvernement Blair investit d'importants fonds publics dans le clonage thérapeutique

APRÈS la décision du président George W. Bush de limiter le financement public des recherches sur les cellules souches embryonnaires aux lignées actuellement existantes, plusieurs sociétés américaines de biotechnologies envisagent de s'installer en Grande-Bretagne. Le Parlement britannique a voté en effet, en janvier, une loi qui permet le financement sur fonds publics du clonage humain à des fins thérapeutiques ; et le gouvernement Blair a investi des crédits importants dans la recherche. La création d'une première banque de cellules souches embryonnaires est à l'étude. Basée à Londres, cette institution serait destinée à stocker les lignées de cellules souches existant dans le monde.

Par ces initiatives, la Grande-Bretagne nourrit l'ambition de devenir le pays d'élection des chercheurs en embryologie. Un médecin américain, Roger Peterden, a d'ores et déjà franchi le pas en annonçant sa décision de quitter San Francisco pour travailler, à partir de la rentrée, à l'université de Cambridge. En Grande-Bretagne, beaucoup espèrent que d'autres chercheurs suivront son exemple, inversant le traditionnel « exode des cerveaux » entre les Etats-Unis et la vieille Angleterre.

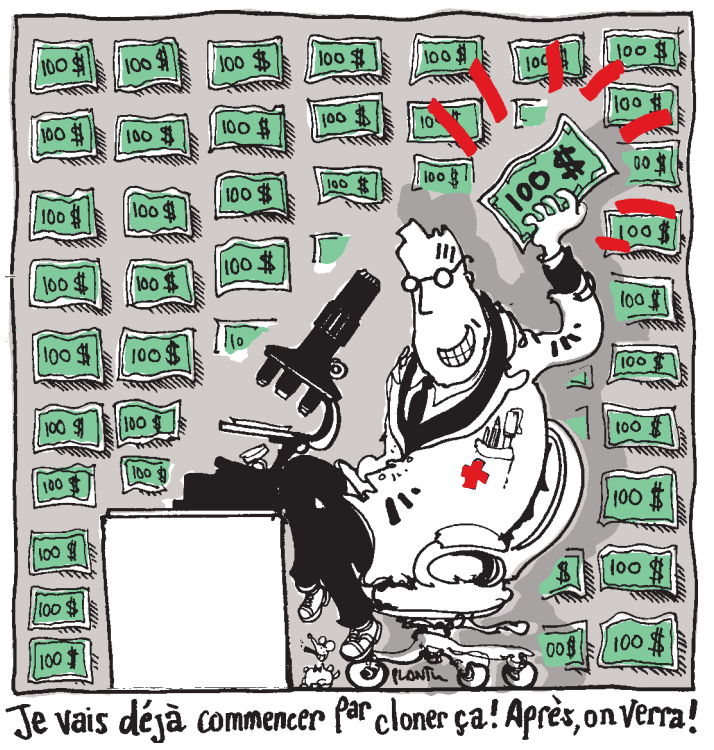

En France, soixante-trois équipes de recherche ont répondu à l'appel d'offres de 4 millions de francs, lancé par l'Inserm et l'Association française contre les myopathies, afin de financer une quinzaine de projets sur les cellules souches thérapeutiques.

Dans un entretien au *Monde*, Noëlle Lenoir, présidente du Groupe européen d'éthique des sciences et des nouvelles technologies, estime que *« le clonage reproductif doit être reconnu comme crime international »*. Elle salue la décision du président George W. Bush comme *« un habile compromis éthique »* et appelle l'Union européenne à *« clarifier le statut juridique des cellules souches humaines »*.

Lire page 2

► www.lemonde.fr/genome

PHILIPPE GAUCKLER

TECHNOLOGIE

Le robot, ami de la maison

Dans le troisième volet de notre série, le robot entre dans la maison. Certes, le rêve de l'androïde à tout faire n'est pas près de devenir réalité, mais des recherches actives se poursuivent dans ce domaine. Le stupéfiant P3 de Honda, 1,60 m, 130 kilos, se déplace et monte les escaliers, mais ne sait pas encore faire autre chose. Aspirateurs et tondeuses à gazon autonomes progressent mais ne sont pas encore au point. La maison informatisée paraît être la voie la plus prometteuse. p. 15

Internet sur les lieux de travail

INTERNET gagne les lieux de travail. D'abord pour les besoins de la formation. Les cours en ligne entrent peu à peu dans les entreprises. S'ils ne représentent encore que 5 % à 7 % de l'ensemble des formations qui y sont dispensées, ils bousculent déjà les repères de la formation continue. La « e-formation » favorise une plus grande flexibilité et une prise en charge sur le temps personnel des salariés. Mais ceux-ci utilisent également de plus en plus Internet pendant les heures de bureau, à titre privé, pour le plaisir de surfer sur le Web. Certaines entreprises tentent de réglementer l'accès au Net, ce qui a conduit la CNIL à s'inquiéter des dérives de la cybersurveillance.

Lire pages 11 et 16

Les anciennes têtes couronnées d'Europe de l'Est veulent récupérer leurs palais

BUCAREST
de notre correspondant

Si le château Peles de Sinaia, au cœur des Carpates, jadis résidence préférée des souverains roumains, n'est ni Chambord ni Chenonceau, ce palais imposant, son parc de soixante hectares et ses nombreuses annexes sont considérés comme un joyau du patrimoine historique roumain. Tombé dans le domaine public à la fin des années 1940 lors des nationalisations entreprises par le régime communiste, le château, converti en musée, est aujourd'hui revendiqué par le roi Michel de Roumanie, peut-être inspiré par les démarches similaires d'autres têtes couronnées d'Europe de l'Est.

Dans cette partie du monde, la tentation monarchiste semble se généraliser. La tête d'affiche est tenue par le roi Siméon II de Bulgarie, qui a fait, en juin dernier, une étonnante percée sur l'échiquier politique de son pays d'origine. Aujourd'hui premier ministre de Bulgarie, Siméon II s'est vu restituer une bonne partie des propriétés qui ont appartenu à sa famille : un palace situé dans un grand jardin de la capitale bulgare, Sofia, et cinq autres demeures. Le prince Alexandre de Yougoslavie n'est pas en reste non plus. Après la chute de Slobodan Milosevic, en octobre 2000, il a atterri à Belgrade, accompagné par son épouse et leurs trois enfants, et s'est rapidement fait attribuer comme résidence deux palais situés dans la banlieue chic de Belgrade.

En Roumanie, les rapports du roi avec le pouvoir en place ont toujours été mouvementés. Après la chute du régime communiste, le roi Michel avait fait plusieurs tentatives pour rentrer en Roumanie, mais il fut refoulé à la frontière par Ion Iliescu, le successeur de Ceausescu. Il dut attendre 1996 pour rentrer dans son pays natal. Revenu au pouvoir en décembre 2000, Ion Iliescu invite le roi Michel à Bucarest, où il met à sa disposition l'un des anciens palais royaux.

Fin mai, l'ex-monarque arrive en Roumanie et semble jouer le jeu du président qui l'avait chassé. Mais la discrétion du roi Michel n'a guère duré. Jeudi 9 août, il a revendiqué le palais Peles. Le ministre de la culture, Razvan Theodorescu, n'a pas mâché ses mots : *« Je ne me souviens pas,* a-t-il déclaré, *que les Bourbons aient revendiqué le palais du Louvre. »*

En matière immobilière, les autorités n'ont pas que le cas du roi Michel à résoudre. Onze ans après la chute de Ceausescu, elles n'ont pas encore réglé la situation des quatre cent mille immeubles nationalisés abusivement par le gouvernement communiste à la fin des années 1940. Plutôt que de restituer les maisons à leurs anciens propriétaires, elles ont choisi de les vendre aux locataires, à un prix ne dépassant pas 10 % de leur valeur réelle. *« Sur les cent mille maisons vendues illégalement par l'Etat, seulement cinq mille ont pu être acquises par leurs véritables propriétaires »*, s'insurge Maria Theodoru, présidente de l'association des propriétaires dépossédés.

En 1997, le Conseil de l'Europe a sommé la Roumanie de réglementer la restitution des immeubles confisqués à leurs propriétaires, ou de les dédommager. Une loi a été promulguée en février. Dix mille demandes ont été déposées à la mairie de Bucarest. Quant à celle du roi Michel, elle reste un casse-tête pour les autorités.

Mirel Bran

D.R.

RÉGIONS

Les pulls de Saint-James

Nous continuons avec Saint-James notre série « Une ville, un produit ». Près du Mont-Saint-Michel, cette commune tranquille de la Manche rebaptisée par les Anglais pendant la guerre de Cent Ans a donné son nom à un pull-over et à une gamme de vêtements marins chics. Leur notoriété attire de nouvelles entreprises. Demain, Nuits-Saint-Georges. p. 7

L'OTAN en Macédoine

GEORGE ROBERTSON

À LA SUITE d'accords négociés sous le parrainage de son secrétaire général, le Britannique George Robertson, l'OTAN a annoncé l'envoi d'un contingent en Macédoine pour y superviser le désarmement de la guérilla albanaise.

Lire page 3

► www.lemonde.fr/macedoine

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 $ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 250 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3,30 FL ; Portugal CON., 300 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 817 - 7,50 F - 1,14 €

4/4

2003, le Marché de l'Art français réussit sa mondialisation. La demande explose et la cote des artistes français rejoint celle des artistes internationaux.

artprice.com

leader mondial de l'information sur le marché de l'art

Partenaire Institutionnel des Biennales d'Art Contemporain de Lyon 2001 & 2003

artprice.com coté au Nouveau Marché (7478)

Groupe Serveur S.A.S. capital 398 539 000 FRF - www.serveur.com

Une participation du groupe Bernard Arnault (Agafin)

POINT DE VUE

Mondialisation heureuse : je persiste et signe

par Alain Minc

MAUDIT Berlusconi ! Sa gestion calamiteuse du sommet de Gênes, les ratonnades de ses policiers, ont transformé le rapport des forces : les « antimondialistes » ont médiatiquement pris le dessus. Jacques Chirac est sensible à leur message ; Lionel Jospin se déclare de cœur du côté des manifestants ; François Hollande en arrive à jeter aux orties la culture de gouvernement de son parti ; et Bernard-Henri Lévy se fait même le chantre de la taxe Tobin. Quant à l'« Internationale » militante qui s'est mobilisée à Gênes, elle utilise le téléphone mobile et l'Internet avec concupiscence pour combattre la globalisation, sans se rendre compte que, sans la mondialisation, ces instruments bienfaisants ne seraient pas à sa disposition. De l'internationalisation, elle veut garder les produits et la libre circulation des informations, et sacrifier les mouvements de capitaux, les délocalisations, le « fordisme » des multinationales, quitte à ignorer, consciemment ou non, le lien indissoluble entre les uns et les autres. Peut-on encore, dans ce tohu-bohu et cette capitulation générale devant les héros de Gênes, rappeler quelques vérités ?

1. Aucun système ne peut vivre sans opposition. Il était illusoire d'imaginer, au moment de la chute du communisme, un capitalisme sans adversaire, c'est-à-dire la fin de l'Histoire. Une idéologie contestataire était en train de bouillir dans les chaudrons écologistes, identitaire, naturaliste, à la fois nationaliste et cosmopolite : nous étions nombreux à l'avoir pressentie. Mais un refus n'est pas une alternative. Que ces militants le croient, rien que de très normal ! Que cette conviction se diffuse dans la société entière devient inquiétant ! L'utopie marxiste dessinait au moins un contre-modèle dont seule l'expérience pouvait démontrer les illusions.

Lire la suite page 10

Alain Minc *est président d'AM Conseil.*

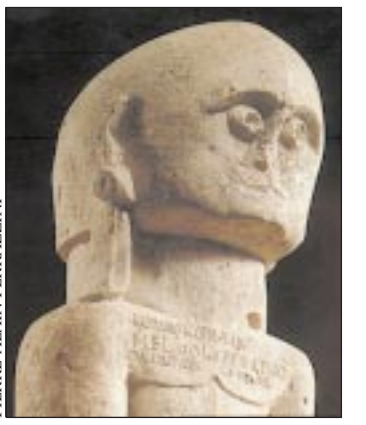

PIERRE-ALAIN FERRAZZINI

ART

L'Indonésie primitive

Sous le titre « Messages de pierre », la Vieille Charité de Marseille accueille jusqu'au 27 septembre une exposition présentant une cinquantaine de sculptures issues du fonds indonésien du Musée Barbier-Mueller de Genève. Ces figures hiératiques intriguent les visiteurs et laissent aux chercheurs une large marge d'interprétation. p. 19

International	2	Tableau de bord	12
France-Société	5	Aujourd'hui	15
Régions	7	Météorologie	18
Carnet	8	Jeux	18
Abonnements	8	Culture	19
Horizons	9	Guide culturel	20
Entreprises	11	Radio-Télévision	25

SCIENCES **Quittant San Francisco, le célèbre chercheur américain Roger Peterden s'installe en Grande-Bretagne, à l'université de Cambridge, qui lui assure un financement public pour ses travaux sur les retombées médicales de la biotechnologie émergente des cellules souches humaines. ● LA GRANDE-BRETAGNE espère que, dans le sillage de savants américains impliqués dans de tels travaux, qui jugent trop restrictive la récente décision du président George W. Bush d'autoriser le financement de ces recherches pour les cellules souches déjà existantes, les sociétés nord-américaines de biotechnologie se délocaliseront pour profiter de sa législation plus ouverte. ● NOËLLE LENOIR, présidente du Groupe européen d'éthique des sciences et technologies nouvelles, rappelle, dans un entretien au *Monde*, le consensus européen pour interdire le clonage reproductif.**

La Grande-Bretagne veut devenir l'Eldorado des recherches en biotechnologies

Londres s'est doté d'une législation sur le clonage thérapeutique humain moins restrictive que celle des Etats-Unis. En accueillant dans ses universités des savants américains à la pointe de ces travaux, le Royaume-Uni espère attirer dans leur sillage les industries nord-américaines utilisant les cellules souches

LONDRES
de notre correspondant

« *J'ai dédié ma carrière à la découverte des bénéfices médicaux de la technologie émergente des cellules souches. Mais après avoir travaillé pendant cinq ans dans ce domaine aux Etats-Unis, je suis de plus en plus frustré en raison du problème du financement public des recherches. C'est pourquoi, à partir du mois prochain, j'entends poursuivre mes travaux au Royaume-Uni.* » Le flegme légendaire des lecteurs du *Financial Times* a « craqué », mercredi 15 août, à la lecture des explications données par Roger Peterden de sa décision de se transférer avec armes et bagages au Royaume-Uni.

L'université de Californie a espéré jusqu'à la dernière minute retenir l'éminent gynécologue américain à San Francisco, espère trébuchantes à l'appui. En vain. La décision, annoncée le 10 août, du président George W. Bush d'autoriser le financement fédéral de recherches sur les cellules souches dans des limites très strictes, a balayé les derniers états d'âme du professeur. A la rentrée, ce dernier enseignera à l'université de Cambridge. Le Medical Research Council, le conseil de recherche médical du Royaume-Uni, financera ses travaux, qui pourraient servir à soigner des maladies du pancréas, l'une de ses spécialités. Fuyant les attaques des milieux ultrareligieux et

des ligues anti-avortement américains, le praticien a accepté une diminution substantielle de ses rémunérations pour pouvoir travailler dans un pays dont il est sûr qu'il deviendra le bastion mondial de la recherche sur les cellules souches embryonnaires.

L'écho rencontré dans la presse londonienne par cette défection met en exergue l'ambition de la Grande-Bretagne de devenir le pays d'élection des chercheurs en embryologie. Les éditorialistes espèrent que les « poids lourds » comme le docteur Peterden entraîneront dans leur sillage des sociétés de biotechnologie nord-américaines. Certains optimistes y voient déjà les germes d'une inversion du traditionnel « exode des cerveaux », cette fois des Etats-Unis vers la Vieille Angleterre...

UN PASSÉ DÉJÀ RICHE

« *Cet afflux de chercheurs est un phénomène nouveau. Nous recevons de nombreuses demandes d'informations de sociétés américaines de biotechnologie sur les conditions de délocalisation. Le Royaume-Uni est la première grande nation au monde dotée d'un cadre réglementaire bien défini au sein duquel les chercheurs peuvent étudier toutes les pièces du puzzle de la recherche sur les embryons* », indique un porte-parole de la Biotechnology Industries Association, qui représente une centaine de compagnies de cette branche.

A l'origine de cet engouement, le vote, en janvier, par le Parlement de Wesminster, d'une loi permettant de financer le clonage thérapeutique humain par des fonds publics. La législation interdit toutefois le clonage à but reproductif. Par ailleurs, toute recherche dans le domaine des cellules souches est soumise à l'autorisation de l'organisme de régulation, le Human Fertilization and Embryology Authority. Le gouvernement Blair a identifié ce domaine comme étant d'une importance particulièrement grande et a investi des fonds publics pour que les recherches aillent de l'avant.

Il faut dire que le royaume prospère sur un passé déjà riche : premier bébé-éprouvette (1978), découverte de cellules souches des souris (1981), loi autorisant la recherche sur les embryons jusqu'au quatorzième jour (1990), naissance de la brebis Dolly, premier animal né par clonage d'une cellule adulte (1997), etc. A l'ombre des universités britanniques – Cambridge, Oxford, Edimbourg, Reading... – se sont développés des pôles d'excellence d'entreprises de biotechnologie. Tony Blair a fait de la recherche scientifique de haut niveau l'une de ses priorités. A ses yeux, la pharmacie et la biotechnologie sont les deux seuls secteurs industriels où la Grande-Bretagne est en avance sur les Etats-Unis. Forte de 42 000 employés, l'industrie biotechnologique britannique est la première en Europe et la deuxième au monde, derrière celle des Etats-Unis.

Mais si les investissements des firmes de capital-risques appuient cette expansion, la méfiance de la City pénalise l'essor de la recherche à grande échelle dans ce domaine controversé. « *Depuis la fin de l'année dernière, la biotechnologie est considérée comme un secteur dangereux en raison des nombreuses désillusions. Le marché se détourne de ces valeurs sans profit à court terme, aux ventes petites avec des perspectives à cinq ou dix ans.* » Comme l'indique un analyste, les milieux financiers se détournent des « pousses » innovantes qui appliquent et valorisent commercialement les découvertes. Ainsi, le laboratoire écossais Roslin, qui a mis au monde la brebis Dolly, en a fait l'amère expérience : sa récente augmentation de capital s'est soldée par un retentissant fiasco.

Marc Roche

Vers une banque de cellules souches embryonnaires

Le Medical Research Council (MRC) étudie la création de la première banque de cellules souches embryonnaires. Actuellement, il existe des banques américaines et européennes de cellules adultes prélevées dans la moelle épinière et les tissus de cerveaux d'enfants et d'adultes. A l'initiative du directeur de la santé publique britannique, Liam Donaldson, un groupe de spécialistes examinent la faisabilité d'une telle institution, basée à Londres et destinée à stocker exclusivement les lignées de cellules souches existant dans le monde.

Le Wellcome Trust, la plus riche organisation philanthropique au monde, filiale du géant Glaxo SmithKline, et la Royal Society, l'académie britannique des sciences, sont associés à ce projet. Cette banque serait copiée sur le Projet du génome humain, consortium de dix-huit pays, lancé en 1990. Fondé en 1913, le MRC a dépensé l'an dernier 4,5 millions de livres (7,1 millions d'euros) pour encourager la recherche sur les cellules souches. – *(Corresp.)*

L'homme plus facile à cloner que les animaux ?

Les hommes pourraient être plus faciles à cloner que les animaux tels que moutons, vaches, cochons et souris, en raison d'un trait génétique qui réduirait les risques de cancer et de croissance excessive du fœtus, selon une étude du centre médical de Duke University, en Caroline du Nord, publiée mercredi 15 août par la revue *Human Molecular Genetics*.

Selon Keith Killian, coauteur de l'étude – qui va à l'encontre des prévisions de la communauté scientifique –, la différence réside dans la présence chez l'homme et chez certains primates de deux copies d'un gène appelé le *« récepteur de facteur de croissance 2 ressemblant à l'insuline »* (IGF2R).

L'embryon humain reçoit une copie fonctionnelle de chacun des deux parents, tandis que les animaux n'en reçoivent qu'une copie. La conséquence est une plus grande susceptibilité du fœtus animal au cancer et aux complications de clonage telles que des malformations, une immaturité pulmonaire, une excroissance cardiaque et une immunité réduite. – *(AFP.)*

Noëlle Lenoir, présidente du Groupe européen d'éthique des sciences et des nouvelles technologies

« Le clonage reproductif devrait être reconnu comme crime international »

« La récente décision de George W. Bush en faveur d'un financement fédéral limité des travaux sur les cellules souches humaines imposera-t-elle, selon vous, à l'Union européenne de mieux se situer face à cette question à la fois éthique, scientifique et économique ?

– Devant l'impatience de la communauté scientifique américaine de pouvoir s'engager résolument dans cette voie de recherche, la décision du président des Etats-Unis est un habile compromis éthique. Il donne le feu vert à un financement fédéral des recherches sur les lignées de cellules souches embryonnaires existantes, sans remettre en cause ses engagements électoraux de s'opposer aux recherches impliquant la destruction d'embryons. De la même façon, l'Union européenne devrait, elle aussi, incessamment se prononcer sur le financement des recherches sur les cellules souches, au titre de son programme cadre de recherche pour 2002-2006.

» Certes, les Etats membres de l'Union ont des législations contrastées, depuis la Grande-Bretagne, qui vient d'autoriser le clonage thérapeutique, jusqu'à l'Irlande, dont la constitution exclut toute recherche sur l'embryon. Mais cette situation est comparable à celle des Etats-Unis, où les Etats fédérés ont des lois différentes, la recherche sur les embryons étant, par exemple, prohibée dans six des cinquante Etats. L'Union européenne, qui n'a pas de compétence législative directe pour réglementer la recherche, devrait néanmoins clarifier le statut juridique des cellules souches humaines.

– Pouvez-vous préciser ?

– Les cellules souches sont avant tout des produits pour le marché européen ; elles sont soit assimilées à des "dispositifs médicaux", comme n'importe quel appareillage médical, soit considérées comme des organismes génétiquement modifiés (OGM), dans le cas où elles font l'objet de modifications génétiques. Par ailleurs, le droit européen interdit de délivrer des brevets aux laboratoires qui utilisent des embryons humains à des fins commerciales ou industrielles. Or, les cellules souches prélevées sur des embryons serviront bien à un usage industriel, pour mettre au point des traitements. Il faut remédier à cette apparente contradiction, car la recherche et la médecine ont besoin de sécurité juridique pour progresser. Le Groupe européen d'éthique travaille sur la question de la brevetabilité des cellules souches embryonnaires humaines et va essayer de trouver des réponses cohérentes d'ici à la fin de l'année.

– L'hétérogénéité des dispositions législatives et réglementaires au sein des Quinze constitue-t-elle, selon vous, un frein ou un élément positif ?

– Sur un sujet comme celui de la recherche sur l'embryon, on ne peut empêcher une hétérogénéité qui conduit à une spécialisation des pays. Après tout, elle existe bien pour le nucléaire. Ne nous faisons pas d'illusions, les nécessités du marché, en l'occurrence celui des produits thérapeutiques d'origine humaine, contraindront à des positions communes dans beaucoup de cas. La décision de George W. Bush qui autorise le financement des recherches américaines sur les lignées cellulaires existantes – au nombre, selon ses estimations, de soixante dans le monde, dont seulement vingt aux Etats-Unis – montre bien que

> « Les nécessités du marché contraindront à des positions communes dans beaucoup de cas »

les cellules souches constituent un gisement de ressources mondiales. Ces cellules, qu'elles soient embryonnaires, fœtales ou adultes, ont vocation à être importées et exportées d'un pays à l'autre, et c'est pourquoi le Groupe européen d'éthique a recommandé, en novembre 2000, de prévoir des autorisations au niveau national ou européen pour assurer le respect des règles éthiques et de sécurité.

– Y a-t-il, selon vous, au sein de l'Union européenne, un socle solide, un puissant consensus contre la pratique du clonage reproductif ?

– Le clonage reproductif n'a pas, en effet, pour finalité de se procurer des cellules souches, mais de faire naître des bébés comme clones presque parfaits de leur géniteur. Le consensus européen pour le condamner vient d'être rappelé à l'occasion de l'adoption à Nice, sous la présidence française, de la Charte des droits fondamentaux des citoyens européens. Le consensus est aussi, me semble-t-il, mondial. La Déclaration de l'Unesco sur le génome humain et les droits de l'homme, qui demande aux Etats de l'interdire, n'a-t-elle pas été approuvée en 1998, à l'initiative de la France, par les Nations unies ? Il est urgent de transformer cette invite en une prescription obligatoire, comme le suggèrent la France et l'Allemagne. Compte tenu des débats récents aux Etats-Unis, je ne pense pas que ce pays, qui avait fortement soutenu la Déclaration sur le génome humain, s'y opposerait aujourd'hui.

» Les pays devraient criminaliser cette pratique, comme l'a fait la Grande-Bretagne, et certains d'entre eux pourraient même aller jusqu'à la reconnaissance d'une compétence universelle de leurs juges pour poursuivre les auteurs de tels agissements. Fabriquer des clones humains devrait être considéré comme un crime international, "*d'une gravité telle qu'il touche l'ensemble de la communauté internationale*", pour reprendre une expression du Conseil constitutionnel français en 1999. »

Propos recueillis par Jean-Yves Nau

En France, un appel d'offres de 4 millions de francs pour les cellules souches thérapeutiques

L'ELDORADO promis par les potentialités des cellules souches embryonnaires humaines sera-t-il investi par la recherche française ? Soixante-trois équipes de recherche ont répondu à l'appel d'offres conjoint lancé en 2000 par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) et l'Association française contre les myopathies (AFM) sur les cellules souches thérapeutiques, destiné à financer une quinzaine de projets à hauteur de 300 000 francs.

La première utilité de cet appel d'offres a été de constituer un observatoire des laboratoires désireux et capables de se lancer dans cette recherche. Le paysage français est bien pauvre à cet égard, si l'on compare la situation du monde anglo-saxon (Etats-Unis, Royaume-Uni). La législation très contraignante pour étudier l'embryon humain dans l'Union européenne, mis à part en Grande-Bretagne, en est sans doute en partie responsable. Mais, bien qu'il ait toujours été possible d'étudier les cellules souches embryonnaires animales, peu d'équipes se sont lancées dans cette recherche. Même si celle de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) dirigée par Jean-Paul Renard a été une des premières au monde à cloner les bovins, elle reste isolée et les projets de recherche présentés dans le cadre de l'appel d'offres n'ont guère émané que d'équipes d'établissements publics de recherche ou universitaires engagées dans la recherche biomédicale.

La grande majorité des projets présentés concernent l'étude et le développement de cellules souches humaines contenues dans différents tissus et dites cellules souches adultes. Les propriétés des cellules souches adultes et embryonnaires sont très différentes. Les premières ont, en général, un moindre potentiel de multiplication et de différenciation. Les cellules souches adultes, tapies dans un organe, ont naturellement pour rôle de se reproduire et de donner naissance aux divers types de cellules qui forment l'organe lorsque celles-ci sont abîmées ou vieillies, et non pas de se transformer en n'importe quel tissu.

MULTIPLIER ET SPÉCIALISER

Mais elles sont déjà à la base de traitements qui ont fait leurs preuves comme les greffes de cellules souches hématopoïétiques, à savoir les cellules de la moelle capables de régénérer tout le système cellulaire du sang. Le quart des projets présentés portent sur une meilleure caractérisation de ces cellules. La peau est le deuxième organe dont on utilise à l'heure actuelle les cellules souches adultes. Ces dernières ont un tel pouvoir de prolifération que les cultures de cellules de peau recouvrent une surface 10 000 fois supérieure à celle de l'échantillon prélevé sur le sujet brûlé et permettent de le recouvrir.

Si la plupart des organes possèdent des cellules souches adultes, pourquoi a-t-on besoin des cellules souches embryonnaires ? Parce que ce sont les seules que l'on sait capables de se transformer dans chacun des 200 tissus qui constituent l'homme. L'avenir de la thérapie cellulaire demande aussi que l'on soit capable non seulement de multiplier les cellules mais aussi de les spécialiser. Certaines maladies neurodégénératives, par exemple, ont été soignées par des cellules prélevées sur des fœtus avortés, notamment la maladie de Parkinson et, très récemment, la maladie de Huntington. Les résultats très prometteurs de ces tentatives conduisent à penser que, lorsqu'on saura amener au degré souhaité de spécialisation les cellules souches, on aura à sa disposition de vraies cellules thérapeutiques pour ces maladies.

PROCESSUS DE DIFFÉRENCIATION

Toute cellule du corps humain a une cellule souche embryonnaire comme ancêtre. Mais on connaît encore mal l'ensemble des processus de différenciation, ce qui fait qu'une cellule identique à toutes les autres lors des premières divisions de l'œuf fécondé met en route un programme qui conduira ses descendantes à devenir des cellules musculaires et non pas hépatiques. Etudier les cellules souches embryonnaires doit permettre de décrypter ces signaux qui, progressivement, dictent à une cellule souche sa spécification. Il est possible, en outre, que la mise au jour des molécules qui règlent ces phénomènes permette, à terme, de conduire des cellules souches adultes au degré de spécialisation nécessaire pour les utiliser sans danger et qu'il ne soit pas utile de transformer les cellules souches embryonnaires en cellules thérapeutiques. Mais il est clair qu'aujourd'hui leur étude est irremplaçable.

L'appel d'offres Inserm-AFM n'est heureusement pas le seul moyen de financement pour cette recherche. Le ministère de la recherche a aussi lancé quelques *« actions incitatives »*... Mais l'Institut national de la santé américain consacre annuellement environ 1 milliard de francs (160 millions d'euros) à la seule recherche sur les cellules souches adultes humaines.

Elisabeth Bursaux

L'OTAN dépêche en Macédoine une « avant-garde » de quatre cents militaires britanniques

Les membres de l'Alliance veulent d'abord s'assurer que le cessez-le-feu est durable

L'OTAN a décidé, mercredi 15 août, d'envoyer sous peu une *« avant-garde »* militaire de 400 hommes en Macédoine. Les 19 pays membres de l'Alliance semblent toutefois peu disposés à déployer la totalité des 3 500 hommes prévus tant que les armes ne se seront pas durablement tues. La situation était relativement calme sur le terrain mercredi, où de rares tirs ont été entendus dans le nord-est du pays.

BRUXELLES
de notre bureau européen

Les ambassadeurs de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN), réunis à Bruxelles mercredi 15 août, ont décidé de dépêcher en Macédoine un premier contingent de trois cent cinquante à quatre cents hommes. Ces officiers, presque tous britanniques, pourraient arriver à Skopje avant la fin de la semaine, a indiqué une source proche de l'Alliance. Ils établiront un quartier général et examineront les conditions dans lesquelles pourrait être menée à bien l'opération « Moisson essentielle », destinée à récupérer les armes de la guérilla albanaise.

Pour lancer cette opération, l'OTAN juge toujours nécessaire le déploiement d'une force de 3 500 hommes. Le feu vert au départ des troupes ne devrait pas être donné avant la fin de la semaine, au plus tôt. Les pays membres, manifestement soucieux de ne pas faire prendre de risques à leurs soldats, veulent en effet s'assurer auparavant que le cessez-le-feu conclu au mois de juillet entre le gouvernement de Skopje et la guérilla albanaise est respecté de façon durable.

Le ministre britannique de la défense, Adam Ingram, a indiqué aux chaînes anglaises, jeudi 16 août, que ses troupes n'interviendront pas en cas de combats entre les forces gouvernementales et les rebelles albanais : *« Nous sommes là-bas pour le ramassage des armes, pas pour établir une ligne verte entre les deux parties, pas pour faire la paix ou préserver la paix »*, a-t-il rappelé. Le général danois Gunnar Lange, qui doit commander l'opération baptisée « Moisson essentielle », avait indiqué, mercredi, à Skopje : *« Nos soldats ne viendront pas ici pour imposer la paix. »* Quant au Pentagone, il avait estimé, la veille, que l'envoi des forces ne devait pas être *« prématuré »* : *« Il faut un cessez-le-feu durable, qui tienne des jours, et pas des heures »*, avait déclaré son porte-parole, le contre-amiral Craig Quigley.

Le conseil de l'OTAN a jugé qu'il était trop tôt mercredi – soit deux jours après la conclusion de l'accord de paix entre les principaux partis politiques albanais et macédoniens – pour se prononcer sur la solidité du cessez-le-feu. Depuis lundi, de nombreuses détonations continuent de se faire entendre. Conscient, toutefois, qu'une trop longue attente risquerait d'aggraver la situation, il a opté pour une solution intermédiaire. L'envoi de l'*« avant-garde »*, comme l'appelle le porte-parole de l'OTAN, Yves Brodeur, montre que l'Alliance ne souhaite pas un ralentissement de la dynamique amorcée avec cet accord de paix du 13 août, qui octroie des droits supplémentaires à la minorité albanaise en échange du maintien d'un Etat macédonien unitaire.

RÉFORME DE LA CONSTITUTION

L'OTAN invite ainsi les Macédoniens à le mettre en œuvre et les Albanais à respecter leurs engagements relatifs au désarmement. Le président macédonien a confirmé, mercredi, avoir offert l'amnistie aux combattants de l'Armée de libération nationale (UCK) des Albanais de Macédoine. Il a demandé au Parlement de Skopje de convoquer une session en vue d'adopter une réforme de la Constitution. Dans un communiqué publié mercredi sur le site internet de l'UCK, le chef politique de la guérilla, Ali Ahmeti, a pour sa part indiqué que *« les armes, munitions, mines, explosifs et uniformes seront rendus selon les modalités fixées par l'OTAN »*.

Il faudra compter quinze jours entre l'éventuel feu vert au départ des 3 500 soldats et leur déploiement sur le terrain. Une partie des troupes (environ 3 000) sera chargée de la collecte et de la destruction des armes, selon des estimations de l'Alliance. Une autre partie devra assurer la protection de ces soldats et une troisième s'occupera de la logistique. L'OTAN n'envisage pas, pour l'heure, que la mission puisse durer plus de trente jours.

Rafaële Rivais

► www.lemonde.fr/macedoine

Skopje se prépare à accueillir l'opération « Moisson essentielle »

LE PRÉSIDENT macédonien Boris Trajkovski a ouvert formellement, mercredi 15 août, le processus d'application de l'accord de paix en réitérant son offre d'amnistie à l'égard de la rébellion albanaise et en demandant au président du Parlement macédonien, Stojan Andov, de convoquer une session pour discuter d'une réforme de la Constitution appelée à consolider les droits de la minorité albanaise.

M. Andov a toutefois averti qu'il n'y aurait pas de session parlementaire tant que l'OTAN n'aurait pas récolté un tiers des armes détenues par la rébellion.

La collecte des armes se fera sous les auspices de l'OTAN. Selon la ministre des affaires étrangères de Macédoine, Ilinka Mitreva, des représentants des autorités macédoniennes vont superviser le processus. En revanche, les forces macédoniennes de sécurité seront appelées à quitter les zones où les centres de collecte seront installés pour les réintégrer dès la fin du processus. La ministre a précisé que les forces de l'OTAN pourraient se défendre si elles étaient attaquées et pourraient interpeller des personnes qui représentent une menace pour leur mission.

De son côté, la guérilla albanaise de l'Armée de libération nationale (UCK) a confirmé, mercredi, s'être engagée en faveur d'une démilitarisation totale sous les auspices de l'OTAN. *« L'UCK est d'accord pour une démilitarisation totale et une collaboration avec l'OTAN dans l'opération "Moisson essentielle" et soutient le document politique signé lundi à Skopje »*, a déclaré le chef politique de la guérilla, Ali Ahmeti, dans un communiqué publié sur le site Internet officiel de l'UCK (www.shqiponjapress.com).

Par ailleurs, la situation était relativement calme sur le terrain, mercredi, à l'exception du nord-est du pays où la guérilla albanaise a ouvert le feu sur des positions macédoniennes, selon le Centre de coordination des situations de crise du gouvernement macédonien. L'UCK a tiré au lance-grenades et avec des armes légères depuis le village de Vaksince contre une position des forces macédoniennes qui ont riposté. Les échanges de tirs n'ont pas fait de victimes. – *(AFP, Reuters.)*

La moitié des Européens désapprouvent la politique étrangère de M. Bush

SI LE PRÉSIDENT Bush s'est lui-même décerné un large satisfecit pour ses six premiers mois au pouvoir, le moins que l'on puisse dire est qu'il n'a pas séduit les opinions européennes. Selon un sondage publié jeudi 16 août par l'*International Herald Tribune*, 65 % des Allemands, 59 % des Français, 49 % des Britanniques et 46 % des Italiens désapprouvent la politique étrangère du président républicain. Aux fins de comparaison, la même question a été posée à un échantillon d'Américains : 32 % désapprouvent la diplomatie Bush contre 45 % qui l'approuvent.

La décision la plus décriée est bien sûr le retrait américain du protocole de Kyoto sur les émissions de gaz à effet de serre. 87 % des Allemands et 85 % des Français y sont hostiles. Même les Américains sont majoritairement critiques sur ce point : seuls 29 % approuvent M. Bush (contre 44 %).

L'autre grand sujet de désaccord est le déploiement du bouclier antimissile souhaité par M. Bush au prix d'une remise en cause du traité sur les missiles balistiques ABM de 1972. 83 % des Allemands sont contre ainsi que 75 % des Français, 66 % des Britanniques et 65 % des Italiens. Le résultat auprès des Américains n'est pas moins intéressant : 42 % sont contre ce projet ; 39 % pour et 19 % sans opinion. En fin de compte, comme le fait remarquer le *New York Times*, que ce soit sur le rejet du protocole de Kyoto ou sur la remise en cause du traité ABM, *« les dirigeants européens bénéficient d'un plus large soutien de leurs opinions nationales dans leurs critiques envers les Etats-Unis que M. Bush auprès des Américains pour les décisions elles-mêmes »*.

La peine de mort, quoique grand sujet de fossé culturel, ne vient qu'au troisième plan des désaccords. Là, ce sont les Italiens qui sont les plus motivés. 75 % d'entre eux désapprouvent le soutien du président Bush aux exécutions, ainsi que 68 % des Allemands et 67 % des Français. En revanche, 47 % des Britanniques soutiennent sur la peine de mort l'ex-gouverneur du Texas (contre 44 %).

Quelques articles de la diplomatie Bush recueillent néanmoins l'approbation européenne : le maintien des troupes américaines en Bosnie et au Kosovo, ainsi que le soutien au libre-échange. Mais au total, trois Européens sur quatre (de 73 % en Allemagne à 85 % en France) estiment que M. Bush fonde ses décisions *« entièrement sur les intérêts américains »* sans se soucier du reste du monde. Le sondage a été réalisé pour l'*International Herald Tribune*, le Pew Research Center et le Council on Foreign relations entre le 2 et le 9 août.

Corine Lesnes

Au Japon, le milieu scolaire rejette les manuels « révisionnistes »

Un livre d'histoire à succès est boudé par les comités éducatifs

TOKYO
de notre correspondant

Au milieu de la tempête politico-diplomatique sur la renaissance d'un « nationalisme » nippon provoquée par la visite du premier ministre Junichiro Koizumi au sanctuaire de Yasukuni, le 13 août, les comités éducatifs du Japon viennent de donner sans fanfare un coup de frein à la percée des thèses « révisionnistes » dans les manuels scolaires.

Selon l'enquête de l'*Asahi Shimbun*, publiée le 16 août, corroborant celle de l'association bénévole « Enfants et manuels. Réseau national 21 », les 542 comités éducatifs de l'archipel ont rejeté à une écrasante majorité (98 %) un manuel destiné au premier cycle du secondaire qui a suscité de vives protestations au Japon comme à l'étranger pour sa vision édulcorée des pages les plus sombres de l'histoire nationale. Jusqu'à présent, seules deux écoles pour handicapés à Tokyo et dans la préfecture de Ehimé les ont acceptés.

Après avoir reçu l'aval du ministère de l'éducation, il revient aux comités éducatifs de sélectionner les manuels scolaires qui seront utilisés dans les établissements publics de la circonscription dont ils ont la responsabilité. Ils avaient jusqu'au 15 août pour se prononcer.

Bien que le nombre exact des préfectures ayant retenu le manuel controversé ne soit pas encore officiellement connu, il s'agira de moins de 1 %, écrit *Asahi*. Un résultat décevant pour l'éditeur, Fusosha, qui s'attendait au moins à 10 % des préfectures, ce qui lui garantissait la vente de 1,2 million d'exemplaires. Les nouveaux manuels avaient été compilés par l'Association pour le renouveau des livres d'histoire, dont fait partie le dessinateur de BD révisionnistes Yoshinori Kobayashi, devenu un commentateur vedette à la télévision depuis le succès de sa *Théorie de la guerre* (1998). Ce groupe, qui est présidé par le germaniste Kanji Nishio, a réussi à mobiliser des élus nationaux et régionaux et certains milieux d'affaires. Soutenu par le puissant groupe de presse Fuji-Sankei, il sait faire parler de lui.

Selon les tenants du renouveau des manuels scolaires, il faut en finir avec une *« vision masochiste »* de l'histoire héritée des diktats des vainqueurs de 1945 et du *« pacifisme défaitiste des enseignants marxistes »* afin de redonner aux Japonais une *« fierté nationale »*.

Le manuel controversé justifie ainsi l'annexion de la Corée en 1910 comme allant de soi, avance que les Asiatiques attendaient du Japon qu'ils les libèrent du joug des colonisateurs occidentaux, affirme que le nombre des morts civils (300 000 selon les Chinois) du massacre de Nankin (1937) est exagéré et ramène à une note en bas de page le drame des « femmes du réconfort » (200 000 Asiatiques contraintes à se prostituer pour la soldatesque nippone). La thèse du Japon libérateur est reprise dans le film *Merdeka* (« Indépendance » en indonésien), produit par la compagnie nippone Toho et sorti en mai.

VAGUE DE PROTESTATIONS

Cette interprétation de l'histoire, qui a provoqué une levée de boucliers en Chine et en Corée et une vague de protestations au Japon, a contraint le ministère de l'éducation à exiger de l'éditeur la correction d'erreurs de fait. Mais, se retranchant derrière la loi, le ministère a déclaré qu'il ne pouvait intervenir sur l'interprétation de ceux-ci. Les manuels sont donc restés fidèles à l'esprit des auteurs. En avril, au vu des corrections apportées, le ministère a donné son aval à la diffusion du manuel. Une décision accueillie par un tollé d'indignation en Chine et en Corée du Sud : en signe de protestation, Séoul rappela son ambassadeur au Japon.

Publié en édition pour le grand public, le manuel contesté a obtenu en librairie un immense succès (700 000 exemplaires vendus). Sa publication a été immédiatement suivie d'un livre de critiques infirmant point par point ses interprétations. Généralement, les lecteurs achètent les deux ouvrages posés côte à côte sur les présentoirs des meilleures ventes du mois. Selon les libraires, leur succès tient avant tout à la curiosité mais aussi au désir de comprendre l'enjeu de la polémique.

Les comités éducatifs viennent de montrer que le simple citoyen n'est pas aussi « à droite » que certains de ses élus et, en tout cas, moins sensible aux thèses « révisionnistes » lorsqu'il s'agit de l'éducation de ses enfants.

Philippe Pons

Un jeune condamné à mort obtient un sursis au Texas

Napoleon Beazley, 25 ans, mineur au moment des faits, a vu sa peine suspendue par la cour d'appel trois heures avant l'exécution

WASHINGTON
de notre envoyé spécial

Moins de trois heures avant le moment fixé pour l'exécution d'un condamné à mort de vingt-cinq ans, à la prison de Huntsville, mercredi 15 août, la cour d'appel du Texas a suspendu la procédure. Cette décision, acquise par six voix contre trois, a surpris le jeune homme alors qu'il écrivait une lettre dans une pièce voisine de la chambre de mise à mort. Le délai qu'ils lui ont accordé va être utilisé par les magistrats d'appel texans pour examiner au fond les dix arguments avancés par la défense à l'appui de sa demande de révision du jugement rendu en 1995.

Napoleon Beazley était à trois semaines de ses dix-huit ans lorsqu'il tua, dans la soirée du 19 avril 1994, un homme d'affaires de Tyler, dans l'est du Texas, pour lui voler sa Mercedes. John Luttig rentrait chez lui avec sa femme, en direction de laquelle Beazley a aussi tiré des coups de feu, mais qu'il a manquée et qui a fait semblant d'être morte. La victime avait soixante-trois ans. Son assassin, qui n'a jamais contesté les faits, était accompagné de deux autres jeunes gens, les frères Coleman, qui l'ont chargé au procès et qui ont été condamnés à des peines de prison à vie.

TROUBLE DE L'OPINION PUBLIQUE

Les témoignages sur la personnalité du meurtrier sont étranges. Plusieurs enseignants de Grapeland, le bourg où il vivait, l'ont présenté comme un collégien modèle, bon camarade, élu président par les élèves des grandes classes, passionné de football. Dans une lettre adressée, le 20 juillet, à une autre juridiction texane, le procureur de Houston, Cindy Garner, après avoir rappelé qu'elle est *« une avocate convaincue de la peine de mort »*, dit tout le bien qu'elle pense de Napoleon. Elle les connaît, lui et sa famille, depuis plus de dix ans. Elevé dans le culte *« de l'honnêteté, du respect, du travail et de la responsabilité sociale »*, écrit-elle, il envisageait de s'engager dans les forces armées. Il était aussi dealer de cocaïne et propriétaire d'un colt 45.

Le cas de Beazley pose le problème de la peine de mort, pratiquée par trente-huit Etats sur cinquante, sous un jour particulier, celui des condamnés mineurs. Dans vingt-trois de ces Etats, un accusé de moins de dix-huit ans, et même souvent de seize, peut être condamné à mort. Au Texas, l'âge minimum est de dix-sept ans, mais on y compte aujourd'hui trente et une des quatre-vingts personnes condamnées à la peine capitale pour des crimes commis avant leur majorité civile. Sept autres y ont déjà été exécutées depuis 1990.

Le 31 juillet, Amnesty International a consacré un rapport à cette situation et, plus particulièrement, à Napoleon Beazley. Au-delà de cette affaire, l'organisation de défense des droits de l'homme, représentée en la circonstance, sur les plateaux de télévision, par Bianca Jagger, dénonce l'attitude des Etats-Unis, qui ne respectent pas ou ne ratifient pas les conventions internationales interdisant d'appliquer la peine de mort aux moins de dix-huit ans. Même la Chine, souligne Amnesty, a aboli la peine de mort pour les mineurs en 1997 ! Au début de la semaine, le Conseil de l'Europe et, par la voix de l'ambassadeur de Belgique, l'Union européenne ont plaidé vigoureusement contre l'exécution de Beazley.

L'histoire du jeune Texan est intéressante à plus d'un titre. Comme le fait remarquer Ron Tabak, un avocat new-yorkais qui milite, au sein de l'Association du barreau américain, contre la peine de mort, ce n'est pas un hasard si cette peine est le plus fréquemment prononcée et exécutée, y compris pour des mineurs, *« dans des Etats du Sud »* et à l'encontre de Noirs. Cependant, la décision de la cour d'appel du Texas, selon M[e] Tabak, s'explique moins par les interventions de l'étranger que par le trouble qui gagne l'opinion publique texane, où les sondages montrent qu'une majorité est hostile à la peine de mort pour les criminels mineurs au moment des faits.

Des journaux locaux ont appelé à la réflexion. La chambre des députés de l'Etat avait voté un texte retardant l'âge limite à dix-huit ans ; le républicain Rick Perry, successeur de George W. Bush au poste de gouverneur, a refusé de le soumettre aux sénateurs, mais l'épisode montre, souligne M[e] Tabak, que les Texans ne sont pas aussi butés qu'ils en ont parfois l'air.

L'avocat d'appel de la famille Beazley, Walter Long, d'Austin, a joué serré. Mercredi soir, en se gardant de tout excès d'optimisme, il était légitimement content d'avoir obtenu un répit de la cour d'appel de l'Etat, deux jours après avoir suscité un vote embarrassé de la Cour suprême à Washington. M[e] Long avait saisi la plus haute juridiction américaine sur la base du non-respect du huitième amendement constitutionnel, interdisant les châtiments *« cruels et inhabituels »*. Ayant soulevé la question des relations entre le fils de la victime du meurtre, le juge Michael Luttig, magistrat républicain très en vue, et trois des neuf membres de la Cour suprême, il a contraint ceux-ci à s'abstenir lors du vote. Leurs collègues se sont partagés à égalité entre le report de l'exécution et son maintien, résultat décevant, mais assez serré pour impressionner la cour d'appel texane.

Patrick Jarreau

Une audience cruciale pour Mumia Abu Jamal, vendredi, à Philadelphie

Le condamné à mort le plus connu hors des Etats-Unis, l'ancien journaliste, membre des Black Panthers, Mumia Abu Jamal, a été convoqué, vendredi 17 août à Philadelphie, pour une nouvelle – et cruciale – audience par la cour d'appel de l'Etat de Pennsylvanie.

Condamné à mort depuis 1982 pour le meurtre d'un policier, Mumia Abu Jamal a changé d'avocats et réclame une révision de son procès, à la lumière de nouveaux témoignages, dont celui d'un homme qui s'est accusé du crime, et que le juge fédéral a refusé d'entendre. Ses partisans ont prévu de manifester devant le tribunal, vendredi et samedi, à Philadelphie. D'ores et déjà, ils s'insurgent contre le fait que Mumia Abu Jamal ne sera peut-être pas autorisé à se rendre en personne devant le tribunal, un administrateur ayant estimé que les conditions de sécurité n'étaient pas réunies. Un rassemblement est prévu à Paris vendredi, place de l'Opéra, à 18 heures.

Israël ne veut pas « réoccuper la Cisjordanie », affirme le ministre des affaires étrangères

Pour Shimon Pérès, l'objectif militaire est de frapper des enclaves « terroristes »

Plusieurs incidents armés entre soldats israéliens et Palestiniens étaient signalés, jeudi 16 août, en Cisjordanie, où la menace d'une incursion de Tsahal dans la région de Bethléem-Beit Jala ne serait pas écartée. Au plan diplomatique, les pays membres de l'Organisation de la conférence islamique ont demandé une réunion du Conseil de sécurité des Nations unies. Washington est opposé à toute immixtion onusienne.

LA MENACE d'une opération militaire israélienne dans le secteur autonome palestinien de Beit Jala-Bethléem (Cisjordanie) perdurait encore, mercredi soir 15 août. La veille, une importante opération dans ce secteur, en riposte à des tirs palestiniens sur le quartier de colonisation de Gilo (dans Jérusalem-Est annexée par Israël après la guerre de 1967), avait été stoppée *in extremis* et *« reportée de vingt-quatre heures, selon les ordres reçus par les commandants sur le terrain »,* a indiqué la radio publique, citant des sources militaires.

« Nous n'avons pas l'intention de réoccuper la Cisjordanie », a assuré le ministre israélien des affaires étrangères, Shimon Pérès, à la chaîne américaine MSNBC, ajoutant qu'Israël frapperait des enclaves *« terroristes »* afin de *« mettre fin à cela* (les attentats) *et se retirerait ensuite immédiatement ».* M. Pérès a ajouté que son gouvernement *« essayait de relancer les négociations, pour parler face à face avec les Palestiniens et essayer d'utiliser la raison au lieu des armes ».*

Des échanges de tirs ont eu lieu, mercredi, entre militaires israéliens et Palestiniens armés dans le secteur de Rafah, dans le sud de la bande de Gaza. Ils étaient consécutifs à l'explosion d'une charge au passage d'une unité israélienne dans ce secteur proche de la frontière égyptienne.

Par ailleurs, la police israélienne a arrêté, mercredi, plusieurs militants du Djihad islamique soupçonnés d'être en train de planifier un attentat à la bombe contre la ville de Haïfa, dans le nord du pays, a annoncé un porte-parole de la police. Il a affirmé que les prévenus avaient admis avoir caché une *« très grosse bombe »* dans un champ. Une équipe de policiers a désamorcé l'engin.

Le président palestinien, Yasser Arafat, a obtenu au Caire la convocation, à une date non encore fixée, d'une réunion extraordinaire des ministres arabes des affaires étrangères pour discuter *« de mesures à prendre sur les plans arabe et international pour faire face aux pratiques israéliennes ».* Selon la Ligue arabe, cette réunion pourrait se tenir la semaine prochaine.

RÉUNION DU CONSEIL DE SÉCURITÉ

Mais, dès mercredi, les pays membres de l'Organisation de la conférence islamique (OCI) ont demandé une réunion urgente du Conseil de sécurité de l'ONU au sujet de la prise de contrôle par Israël d'installations de l'Autorité palestinienne à Jérusalem-Est et de son incursion à Djénine en territoire autonome. Un débat public devrait être organisé la semaine prochaine, peut-être lundi, ont déclaré des diplomates du conseil. Les Etats-Unis, par la voix d'un porte-parole du département d'Etat, ont néanmoins réitéré leur opposition à une immixtion de l'ONU au Proche-Orient.

Les ministres de l'information des pays de la Ligue arabe et le président palestinien, Yasser Arafat, sont convenus, mercredi, lors d'une réunion au Caire, de consacrer la somme de un million de dollars (1,10 million d'euros) pour combattre ce que la députée palestinienne et porte-parole de la Ligue arabe, Hanane Achraoui, a qualifié de *« tromperie des médias »* sur la question palestinienne. Selon un résumé diffusé à l'issue de la rencontre, le plan a pour but de *« convaincre l'opinion publique, en particulier les Etats-Unis, de l'importance et de la nécessité d'une action immédiate pour sauver la situation explosive »* au Proche-Orient. – *(AFP, Reuters.)*

► www.lemonde.fr/israel-palestiniens

Un conflit qui peut se prolonger jusqu'en 2006 ?

Le soulèvement palestinien devrait se poursuivre jusqu'en 2006 et pourrait déboucher sur un conflit régional, selon les prévisions de l'état-major de l'armée israélienne publiées, jeudi 16 août, par le quotidien *Haaretz*. Selon le journal israélien, seul un accord sur une pause dans la violence peut être conclu avec le président palestinien, Yasser Arafat, lequel devrait être affaibli, voire perdre partiellement le contrôle des territoires autonomes, en raison de l'influence croissante des organisations intégristes palestiniennes. L'éventualité d'une attaque surprise des pays arabes contre l'Etat juif est minime, estime l'état-major, mais des dérapages avec les Palestiniens ou le Hezbollah chiite libanais peuvent entraîner les voisins d'Israël dans la guerre.

Ces estimations, fondées sur les informations collectées par les renseignements militaires, font partie du rapport annuel en voie de finalisation sur les prévisions stratégiques de l'armée israélienne, a précisé *Haaretz*. – *(AFP.)*

Manifestations contre le nouvel ambassadeur israélien à Copenhague

C'EST UN ACCUEIL plutôt mouvementé qui a été réservé, mercredi 15 août, au nouvel ambassadeur d'Israël au Danemark, Carmi Gillon, à son arrivée à Copenhague : trois manifestations pacifiques de protestation contre son accréditation, dépôt d'une plainte contre lui pour violation de la Convention de l'ONU contre la torture et sondage peu amène, révélé par la chaîne de télévision TV2 : 53 % des Danois ont une attitude négative envers lui. Le gouvernement danois a accepté son accréditation, pour ne pas *« rompre avec toutes les traditions »,* a plaidé le ministre des affaires étrangères, Mogens Lykketoft. Critiquer M. Gillon, c'est se tromper de cible ; c'est à l'Etat d'Israël qu'il faudrait adresser des reproches, a-t-il ajouté.

M. Gillon n'est pas un diplomate ordinaire. C'est un ancien des Services de sécurité intérieure, le Shin Beth, auxquels il adhéra en 1988 avant de les diriger de mars 1995 à février 1996 ; et c'est l'exercice de la torture par ses services et sur son autorisation qui en fait aujourd'hui la cible d'une telle contestation (*Le Monde* du 3 août). Durant son mandat, et jusqu'à ce que la Cour suprême israélienne interdise de telles méthodes en 1999, précise Amnesty International, les enquêteurs de ces Services étaient autorisés à user de *« pression physique modérée »* sur les détenus, Palestiniens dans leur grande majorité. Après qu'un attentat-suicide eut fait vingt-trois morts en octobre 1994, ils furent autorisés à user de *« pression physique accrue ».* D'après les témoignages de membres de ces Services, précise Amnesty, cela incluait *« la privation de sommeil, l'enchaînement prolongé dans des positions douloureuses, l'encagoulement dans des sacs crasseux, l'accroupissement comme une grenouille, et des secousses violentes ».*

CENT CAS DE TORTURE OU DE MALTRAITANCE

Après le décès d'un détenu, Abdel Samad Harizat, en avril 1995, d'une hémorragie cérébrale due à des secousses violentes, et bien que les Services eurent affirmé que cette méthode leur avait permis de mettre en échec quarante-huit attaques au cours des mois précédents, l'usage de la technique des secousses violentes fut soumis à autorisation spéciale du chef, qui n'était autre alors que M. Gillon. Ce dernier, précise Amnesty, en autorisa *« un certain nombre ».* Il a, en outre, lui-même déclaré à des médias danois qu'il était impliqué dans cent cas au cours desquels des détenus ont été torturés ou maltraités.

Aussi, dans une lettre en date du 3 août, Amnesty a-t-elle rappelé au gouvernement danois ses devoirs en vertu du droit international, en particulier la Convention des Nations unies contre la torture, ratifiée par le Danemark en 1987 et la quatrième Convention de Genève relative à la protection des populations civiles. Le gouvernement ayant décidé d'accepter l'accréditation de Carmi Gillon, il a le devoir, ajoute Amnesty, de lancer une enquête *« rapide, minutieuse, indépendante et impartiale »* sur les accusations de torture dès l'arrivée de l'intéressé sur son territoire et, si des preuves suffisantes sont réunies, des poursuites devraient pouvoir être engagées, au Danemark, en Israël ou *« dans tout autre Etat capable et désireux de conduire un procès équitable, qui exclut toute peine capitale et tout autre traitement ou sanction cruels, inhumains ou dégradants ».*

Mouna Naïm

En Egypte, la chasse aux homosexuels est ouverte

Le procès de cinquante-deux suspects se déroule devant une cour d'exception au Caire

LE CAIRE
de notre correspondant

Plusieurs manifestations se sont déroulées, mercredi 15 août, devant le Palais des nations à Genève, à New York et à San Francisco pour dénoncer le procès de cinquante-deux Egyptiens soupçonnés d'homosexualité et emprisonnés depuis plus de trois mois. Ce procès sans précédent, qui a commencé le 18 juillet devant la Haute Cour de la sécurité de l'Etat du Caire, doit reprendre le 29 août, après une séance principalement consacrée, mercredi, aux questions de procédure. Le tribunal avait été transformé en forteresse pour ce que la presse égyptienne appelle *« le procès des déviants sexuels ».* Pas moins de quatre cents policiers avaient été déployés.

Cette mise en scène conforte la thèse de l'accusation qui veut que les deux principaux accusés aient *« cherché à exploiter la religion musulmane pour propager des idées extrémistes »* et, a même ajouté le procureur, *« le mépris des religions monothéistes et du prophète Mohammad ».* Ces crimes sont passibles de cinq années d'emprisonnement. L'artifice permet de légitimer le fait que le procès se tienne devant une cour d'exception, dont les jugements sont sans appel. L'islam étant religion d'Etat en Egypte, toute atteinte à celle-ci est considérée comme une menace pour les fondements de la nation, d'autant que l'article 2 de la Constitution précise que la *charia* (la loi musulmane) est *« la source principale des lois ».*

Le principal chef d'accusation n'en demeure pas moins l'homosexualité, même si cela est noyé dans un flou juridique. Les cinquante autres prévenus sont en effet accusés *« d'avoir consacré les pratiques homosexuelles comme principe fondamental de leur groupe afin de créer des dissensions sociales et de s'être adonnés à la débauche avec des hommes ».* Selon les juristes, l'homosexualité n'est pas considérée comme un délit ou un crime par la loi, qui, en revanche, punit l'atteinte aux mœurs, le racolage, l'incitation à la débauche, la prostitution et le proxénétisme. Aussi plusieurs avocats ont-ils demandé, mercredi, que leurs clients soient déférés devant un tribunal correctionnel. Plusieurs prévenus, dont des professeurs, des médecins, des ingénieurs et des avocats ont de leur côté dénoncé les mauvais traitements physiques et moraux qu'ils ont subis lors de leur interrogatoire.

> Une manière de contrebalancer les arrestations régulières de présumés islamistes et de détourner l'attention de la crise économique

C'est dans la nuit du 11 au 12 mai que la police avait opéré une descente musclée contre le Queen Boat, une boîte de nuit sur le Nil. Selon des témoins, les policiers ont écarté les couples et les étrangers présents, pour n'appréhender que les Egyptiens. Dès le 13 mai, la presse cairote se déchaînait contre les *« pervers »* et les *« adorateurs de Satan »* dont les noms, professions et lieux de travail étaient publiés. Certains journaux les ont même traités d'*« agents à la solde d'Israël »,* en faisant valoir qu'un *« livre sur le sionisme »* avait été trouvé chez l'un d'eux.

Lors de l'ouverture du procès, les accusés ont à nouveau été offerts en pâture aux photographes et cameramen, qui en sont venus aux mains avec des parents d'inculpés. Pour Amnesty International, qui a dépêché des observateurs sur place, les inculpés sont *« des prisonniers de conscience qui doivent être immédiatement relâchés si tout ce qu'on leur reproche est leur comportement sexuel présumé ».* L'affaire a également provoqué la *« désapprobation »* de trente-cinq membres du Congrès américain qui ont adressé une lettre de protestation au président Hosni Moubarak. Plusieurs organisations « gay » ont appelé au boycottage, notamment touristique, de l'Egypte. Le site GayEgypt.com, qui affirme être *« le dernier site homosexuel égyptien »,* appelle les touristes à *« ne pas financer la torture ».* Il promet une prime de 500 dollars à quiconque fournira des informations permettant de faire condamner un policier pour torture dans l'affaire du Queen Boat.

La multiplication des sites, listes de mailing et de forums homosexuels égyptiens sur Internet est vraisemblablement à l'origine de la violente réaction des autorités. Le ministère de l'intérieur dispose depuis peu d'un département chargé des *« crimes et délits »* liés à Internet, qui s'est surtout illustré par des opérations contre la pornographie à partir de l'Egypte. Ces sites sont considérés comme portant atteinte à l'image du pays, puisque l'on ne pouvait plus nier l'existence de la prostitution et, pis encore aux yeux des autorités, de l'homosexualité.

L'opération permettait aussi au gouvernement de démontrer qu'il était le défenseur de la moralité et donc de damer le pion aux islamistes, principale force d'opposition au Parlement. C'est la même logique qui a prévalu depuis que le ministère de la culture a brûlé, au début de l'année, des ouvrages, dont des œuvres érotiques du poète arabe médiéval Abou Nawas, et ordonné le retrait de la vente ou l'interdiction de livres considérés comme immoraux ou portant atteinte à l'islam. Une manière aussi de contrebalancer les arrestations régulières de membres présumés de la confrérie des Frères musulmans et de tenter de détourner l'attention de l'opinion publique de la crise économique et du chômage.

Alexandre Buccianti

La présidente Megawati présente des excuses à Atjeh et à l'Irian Jaya

DJAKARTA. La nouvelle présidente indonésienne, Megawati Sukarnoputri, a présenté, jeudi 16 août, lors d'un discours au Parlement, ses excuses aux habitants des provinces d'Atjeh et d'Irian Jaya pour les violations des droits de l'homme qui y ont été commises pendant des décennies. Mais la fille du fondateur du pays, élue à la présidence le 23 juillet, a prévenu que ces deux régions ne seraient jamais autorisées à faire sécession. Ajoutant que les excuses ne suffisent pas, la présidente a promis des changements *« fondamentaux »* dans la politique de Djakarta envers les mouvements séparatistes. Elle a espéré que les 6 millions d'habitants des deux provinces accepteront des propositions spéciales d'autonomie qui leur donneraient un plus grand pouvoir de décision dans leurs affaires locales, tout en soulignant que le dossier des violations des droits de l'homme ne serait pas enterré. – *(AFP, Reuters.)*

Reddition d'un officier serbe de Bosnie au Tribunal pénal international

LA HAYE. Un officier serbe de Bosnie s'est livré, mercredi 15 août, au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY). Le lieutenant-colonel Dragan Jokic s'est rendu aux responsables du TPIY sur une base proche de Banja Luka appartenant à la Force de stabilisation de l'OTAN (SFOR). Il est accusé d'implication personnelle dans le massacre de sept mille hommes et adolescents musulmans dans le centre de la Bosnie, région contrôlée par sa brigade et où se trouve Srebrenica. Inculpé de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité, il a rejoint l'ancien général serbe de Bosnie, Radislav Krstic, au centre de détention de l'ONU à La Haye, deux semaines seulement après la condamnation de Krstic à quarante-six ans de prison pour génocide à Srebrenica. – *(Reuters.)*

DÉPÊCHES

■ **BIÉLORUSSIE : le président Alexandre Loukachenko a invité des observateurs de l'OSCE** (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe) à l'occasion de l'élection présidentielle du 9 septembre. M. Loukachenko se présentera contre trois opposants qui ont peu de chances de l'emporter. Le caractère démocratique des dernières législatives, à l'automne 2000, avait été mis en doute par l'OSCE, qui entretient des relations difficiles avec le régime biélorusse. – *(AFP.)*

■ **TURQUIE : un membre du Front de libération du peuple révolutionnaire** (DHKP-C, clandestin) Osman Osmanagaoglu, 44 ans, est décédé mardi 14 août après 299 jours de jeûne organisé pour protester contre le nouveau régime carcéral à isolement renforcé. Il est le trente et unième gréviste de la faim à perdre la vie depuis le lancement d'une grève de la faim par des centaines de détenus d'extrême gauche, en octobre 2000, pour protester contre l'entrée en service de nouvelles prisons à isolement renforcé. Selon le ministère de la justice, quelque deux cents prisonniers continuent d'observer la grève de la faim. – *(AFP.)*

■ **AFGHANISTAN : les trois diplomates, américain, australien et allemand,** présents à Kaboul depuis mardi 14 août, pour visiter leurs huit compatriotes emprisonnés depuis treize jours, n'ont pas pu les rencontrer mais ont décidé de rester dans la capitale afghane. *« Les talibans nous ont dit qu'ils ne nous donneraient pas d'accès consulaire mais nous allons faire notre demande pour des raisons humanitaires. Nous attendrons ici jusqu'à ce que notre requête soit acceptée »,* a affirmé le diplomate australien. Membres de l'organisation humanitaire allemande de Shelter Now International, les huit étrangers – deux Américaines, deux Australiens et quatre Allemands – ont été arrêtés avec seize de leurs employés afghans et ils ont été accusés de faire du prosélytisme chrétien. – *(Corresp.)*

■ **IRAN : un ancien responsable du Parti démocrate du Kurdistan iranien (PDKI, interdit) est jugé pour sa** *« responsabilité directe »* **dans la mort de quarante-deux soldats iraniens et irakiens, prisonniers dans les années 1980 au Kurdistan iranien, rapporte mercredi la presse à Téhéran. Abdollah Amini, qui a comparu, mardi 14 août, devant un tribunal de la capitale, était au moment des faits en charge d'une prison tenue par son parti. Poursuivi par les familles des victimes et arrêté en 1996, il risque la peine de mort.** – *(AFP.)*

■ **CONGO : des enfants des rues ont battu un policier à mort,** mercredi 15 août à Kinshasa, pour venger la mort de l'un d'entre eux qui venait d'être tué par le fonctionnaire. Les incidents ont éclaté sur le marché principal de la capitale lorsqu'un gamin, surpris en train de voler des légumes, a jeté une casserole d'eau bouillante sur un policier pour s'échapper. Un autre policier a tiré sur le fuyard, le blessant mortellement, avant d'être battu à mort. Au moins soixante-dix-huit enfants des rues ont été interpellés par la police lors de ces incidents, selon une association locale de défense des droits de l'homme. – *(AP, Reuters.)*

■ **ALGÉRIE : la police a réprimé un sit-in de l'association Rassemblement action jeunesse** (RAJ), mercredi 15 août, devant l'université de Bab Ezzouar située dans la banlieue d'Alger, où sont logées des délégations étrangères invitées au Festival mondial de la jeunesse et de l'étudiant. Selon l'association, une quinzaine de militants ont été roués de coups et certains, dont son secrétaire général Hakim Addad, interpellés. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS : quelque 750 Laotiens et Hmong ayant combattu** pendant la guerre du Vietnam aux côtés des Américains au sein de *« l'armée secrète »* soutenue par la CIA sont devenus citoyens américains, mercredi 15 août. Ces anciens combattants, qui vivaient aux Etats-Unis en tant que résidents étrangers, ont obtenu le passeport américain au terme d'une loi votée au Congrès en 2000. – *(AFP.)*

TSIGANES **Pendant dix jours, l'ancienne base aérienne de Marville (Meuse) accueille le grand rassemblement évangélique annuel de l'association pentecôtiste Vie et lumière, où 30 000 Tsiganes de France sont attendus. ● LA GRANDE FAMILLE du voyage se retrouve dans cette ville champignon de 6 000 caravanes, après une *« semi-sédentarisation »* hivernale et de longs périples. ● LES AIRES D'ACCUEIL, prévues dans les villes de plus de 5 000 habitants par la loi Besson de juillet 2000, sont trop peu nombreuses et souvent occupées par des caravanes sédentarisées, se plaignent les Tsiganes. ● *« RARES sont les communes qui nous accueillent à bras ouverts. Et la loi votée l'année dernière n'a rien changé,* regrette Joseph. *Les maires ne veulent pas s'engager. »* ● EN HAUTE-SAVOIE, les élus sont pris à partie après la multiplication, ces derniers mois, des incidents entre gens du voyage et riverains.**

Les gens du voyage déplorent leurs conditions d'accueil dans les communes

A Marville (Meuse), 30 000 personnes sont attendues pour le rassemblement annuel du mouvement évangélique Vie et Lumière. A l'occasion de ces dix jours de fêtes et de prières, les participants soulignent la mauvaise application des lois leur aménageant des aires spécifiques dans les villes de plus de 5 000 habitants

MARVILLE (Meuse)
de notre envoyé spécial

Le monstre de tôle avance avec lenteur, secoué par de lourds soubresauts. Le sable du chemin l'enveloppe d'un nuage doré, comme une gloire de poussière. C'est la fin de la route, le terme d'un périple de 3 000 kilomètres à partir du sud de la France. Il y a de la noblesse dans la paisible transhumance de ces maisons de verre et d'acier.

REPORTAGE

Le rassemblement de Vie et lumière, c'est un peu l'apothéose de la caravane

Elles convergent à la file, pareilles à des chenilles processionnaires, vers l'ancienne base aérienne de Marville (Meuse). Bientôt, elles seront 6 000 autour du tarmac, réunies par le mouvement évangélique pentecôtiste Vie et Lumière pour le plus grand rassemblement annuel de Tsiganes en France. 30 000 personnes réunies pour dix jours de chants et de prières, qui se concluront, dimanche 26 août, par des baptêmes par immersion. Cette ville champignon, poussée à l'ombre d'une bourgade de 2 000 habitants, n'a pas suscité de protestation de la part des élus locaux, rassurés par la présence de 300 gendarmes et CRS. L'an dernier, à Chambley (Meurthe-et-Moselle), le rassemblement avait provoqué la colère des maires du canton.

Toutes les caravanes se ressemblent. L'aménagement intérieur est identique, plus ou moins luxueux. Celle-ci mesure 6,70 mètres de long. L'intérieur est frais, ventilé par un appareil de climatisation. A droite, la chambre des parents. Une porte coulissante l'isole du reste de l'habitation. Au milieu se trouve un cabinet de toilette pourvu d'une douche. Et surtout, une cuisine intégrée, avec des placards partout, en haut et en bas, un réfrigérateur et un four encastrés : le rêve de la ménagère. A gauche, un salon est constitué d'une banquette en forme de « U ». La nuit venue, les sièges se transforment en lits. Ils sont trois enfants, sur cinq, à dormir là. Au fil des ans et des voyages, la famille s'est élargie. Il a fallu acheter une autre caravane pour loger les aînés. Une nouvelle maison roulante qui s'est jointe à la longue procession de la route.

LES PIÈGES DES GADJÉS

Chaque caravane raconte son histoire. Toujours un peu la même. Le départ au printemps et l'appel viscéral du large. Puis, ce sont les retrouvailles avec la grande famille du voyage et les files qui se forment. On va de marché en marché, on tourne à 80 caravanes pour des campagnes d'évangélisation. Cent kilomètres dans la journée, à petit rythme, et la recherche d'un nouveau lieu pour s'installer. Un emplacement qu'on reconnaît d'instinct. Un coin herbeux et ombragé, si possible au bord d'un cours d'eau. Une prairie, un parc, ou un terrain de football. Pas plus de huit jours au même endroit, c'est la règle. A chaque fois, la même scène se joue devant la porte. Le maire vient se plaindre. Il appelle les gendarmes. Il menace les caravanes d'expulsion et saisit le tribunal. La procédure prend une dizaine de jours. D'ici là, les caravanes seront loin. Elles ont appris à jouer au gendarme et au voleur. Elles savent aussi déjouer les obstacles dressés par les sédentaires : les clôtures, les tranchées, les blocs de pierre pour barrer l'entrée. Les pièges des gadjés n'ont, pour elles, plus de secrets.

Les terrains prévus pour les gens du voyage, les caravanes les trouvent peu. Neuf fois sur dix, il n'y en a pas. Quand ils existent, ils sont occupés à l'année par des « régionaux », des caravanes sédentarisées. Ou bien ils sont sales, les toilettes sont bouchées, l'herbe est souillée par des flaques d'huile. Ou mal situés, en bordure d'une voie ferrée, à proximité d'un canal ou d'une décharge. Des terrains dont pas une maison ne voudrait.

Quand vient l'été, la caravane élargit son espace. Elle tend un auvent devant sa porte. Les gamins

bruns aux yeux clairs jouent torse nu dans l'herbe. Les adultes s'installent nonchalamment autour de la table, sur des fauteuils de toile. Les marmites fument sur les réchauds. Les barbecues emplissent l'air d'une odeur de viande grillée. Et les veillées se prolongent tard, sous l'auvent. Par contraste, l'hiver est une saison de léthargie : la caravane se repose. Elle hiberne sur un petit terrain, acquis par ses propriétaires dans le Midi ou en région parisienne. Ils appellent cela la *« semi-sédentarisation »*.

Le rassemblement de Vie et lumière, c'est un peu l'apothéose de la caravane. Elles se sont toutes donné rendez-vous, grandes et petites, à perte de vue. Hérissées d'antennes paraboliques. Alignées autour du tarmac, briquées par leur propriétaire, elles rivalisent d'élégance. On les visite, on les admire, on compare les marques : Caravelair, Fendt, Tabbert... Une vraie foire-exposition ! Mais les caravanes entendent aussi les plaintes des gens de la route. Les doléances de leurs propriétaires, qui racontent, eux aussi, toujours la même histoire. Joseph : *« Rares sont les communes qui nous accueillent à bras ouverts. Et la loi votée l'année dernière n'a encore rien changé. Les choses traînent en longueur. Les maires ne veulent pas s'engager. »* Gilles : *« Il n'y a jamais de place pour nous, il faut qu'on s'impose. »* Arnaud : *« C'est toujours pareil, quand des places existent, elles sont déjà occupées. Et souvent par de la racaille. »* Lucien : *« Nous sommes Français à 100 % et nous payons nos impôts. En plus, les communes touchent des subventions pour nous accueillir. Elles préfèrent investir dans des stades ou des piscines. »* Robert : *« Les maires, ils veulent garder leur siège. On ne les intéresse pas parce qu'on ne vote pas chez eux. Ils pensent d'abord à leurs administrés. »* Etienne : *« Ils ne nous respectent pas, c'est eux qui nous poussent à nous installer de force. Ils veulent nous rayer de la carte. Tout ce qu'on veut c'est des aires de stationnement, et qu'on nous fiche la paix. On n'est pas des voleurs, on paye ce qu'on consomme. On veut juste être tranquilles. »* Michèle : *« On est mal vus, pire que des bêtes. Et ça fait sept cents ans que ça dure... »* Les caravanes repartiront de Marville sans illusions.

Xavier Ternisien

Le nouveau cadre législatif

La loi du 5 juillet 2000 relative à *« l'accueil et à l'habitat des gens du voyage »* a deux objectifs : permettre aux nomades d'aller et venir librement sur le territoire et de s'installer dans des conditions décentes ; éviter les campements illicites, qui exaspèrent élus locaux et riverains.

● **Schéma départemental d'accueil.** Ce document sera signé dans chaque département par le président du conseil général et par le préfet avant le 5 janvier 2002 ; passé ce délai, le préfet peut l'approuver seul. Le schéma prévoit notamment les aires de stationnement à réaliser ou à réhabiliter et désigne les communes où elles seront aménagées. D'après le ministère de l'équipement, seul le département de l'Eure a adopté son schéma.

● **Obligations des municipalités.** Toutes les communes de plus de 5 000 habitants participent à la mise en œuvre du schéma départemental : soit elles construisent des aires sur leur territoire, soit elles contribuent au financement de ces équipements dans des municipalités avoisinantes. Les communes de moins de 5 000 habitants aménagent des zones pour les gens du voyage si *« l'évaluation des besoins en a fait ressortir la nécessité »*. Une fois le schéma adopté, les municipalités ont deux ans pour réaliser les équipements prévus. Au-delà, le préfet peut se substituer à elles et ordonner des travaux qui seront à leurs frais.

● **Aides.** L'Etat finance 70 % des dépenses engagées pour réaliser ou réhabiliter des aires. Il accorde aussi une *« aide forfaitaire à la gestion des aires d'accueil »*, d'environ 10 000 francs par an et par place.

● **Pouvoirs renforcés.** Les communes ayant réalisé ou financé des aires d'accueil peuvent prendre un arrêté qui interdit aux nomades de stationner en dehors des zones prévues à cet effet et qui permet aux maires de saisir la justice, même lorsqu'il s'agit d'un campement sauvage sur un terrain privé. La loi contient par ailleurs des dispositions pour raccourcir les délais d'instruction de la procédure d'expulsion.

En Haute-Savoie, les conflits s'intensifient entre populations nomades et riverains

THONON-LES-BAINS (Haute-Savoie)
de notre envoyé spécial

Le terrain a été labouré en profondeur et clôturé, sur deux côtés, par une muraille de terre, haute de 1,50 à 1,80 mètre. Sur cette parcelle sise en pleine zone commerciale, à l'entrée de Thonon-les-Bains, les gens du voyage ne pourront plus camper. La municipalité ne veut plus d'eux ici depuis l'incident qui s'est produit le 1er août. Ce jour-là, un jeune nomade avait foncé, au volant d'une camionnette, sur Jean Denais, le maire (Démocratie libérale) de la ville, et sur trois autres personnes. *« Nous serions à l'hôpital ou à la morgue si nous n'avions pas fait un écart »*, soutient l'élu. Jugé le lendemain en comparution immédiate, le prévenu, qui a nié, selon son avocat, Me Jean-Jacques Mudry, avoir voulu charger l'édile, a été condamné à un mois de prison ferme.

Depuis plusieurs mois, les accrocs se succèdent en Haute-Savoie entre populations nomades et sédentaires. Le 4 mars, Raymond Bardet, le maire (UDF) de Ville-la-Grand a été sévèrement frappé au visage alors qu'il tentait d'empêcher l'installation d'une quinzaine de caravanes sur un parking du centre-ville. Il avait déjà été victime d'une agression un an auparavant dans des circonstances similaires. Le 12 juillet, 80 gendarmes ont dû jouer les casques bleus dans le village d'Arenthon : plusieurs agriculteurs avaient posté des tracteurs aux deux entrées du bourg et menacé d'épandre du lisier autour d'un « campement sauvage ». Les gens du voyage ont sorti les fusils et tiré en l'air, des pierres et des insultes ont volé, quelques horions ont été échangés.

En Haute-Savoie, comme ailleurs, les conflits entre gens du voyage et riverains ne sont ni rares ni récents. Bernard Néplaz, maire de Sciez et conseiller général (PCF), se souvient d'une discussion assez rugueuse que son père eut avec des nomades *« au début des années 1960, alors qu'il était maire ». « Il avait eu deux côtes cassées »*, raconte-t-il en souriant. Mais le problème prend des dimensions alarmantes, aujourd'hui, d'après nombre d'élus. Le 10 mai, au Palais du Luxembourg, le sénateur haut-savoyard Pierre Hérisson (Union centriste) a interpellé Daniel Vaillant, ministre de l'intérieur, sur *« les dérives extrêmement graves »* de certains nomades, venus notamment d'Europe de l'Est : *« Vols de voitures, cambriolages, recel, trafics en tout genre, chantage,* [etc.] ». *« La France* [est] *aujourd'hui dans la crainte et dans la peur* (...), a-t-il lancé. *Il s'agit d'un véritable péril social, nous ne l'accepterons pas ! »*

Les tensions sont, certes, plus vives à l'approche de l'été car les mouvements de caravanes s'intensifient. La Haute-Savoie est un département prospère et attrayant, où beaucoup de Tsiganes et de Yéniches *« viennent pour travailler ou prendre des vacances »*, explique Odile Aubel, de l'Association pour le logement, l'accueil et la promotion des travailleurs migrants (ALAP). La période estivale est aussi la saison des *« missions »*, ces grands rassemblements religieux où convergent des centaines de nomades. Mais, cette année, les caravanes sont arrivées en plus grand nombre, notamment sur le pourtour du Lac Léman. *« Dans mon arrondissement, la hausse est d'environ 20 % par rapport à 2000 »*, indique Frédéric Mac Kain, le sous-préfet de Thonon-les-Bains.

PASSAGE EN FORCE

Or les aires d'accueil pour gens du voyage se comptent sur les doigts de la main en Haute-Savoie. La municipalité de Thonon-les-Bains a bien aménagé un terrain, à plusieurs kilomètres du centre-ville. Mais le bloc sanitaire ne fonctionne plus, *« les téléphones portables et les antennes paraboliques ne passent pas »*, affirme Thierry Duvillaret, de l'ALAP. En outre, le site se trouve au pied d'une colline, à proximité d'un cours d'eau. Les gens du voyage le jugent inconfortable et oppressant. Dans le reste du département, Odile Aubel dénombre trois aires dans l'agglomération d'Annecy – deux sont occupées par des familles sédentarisées, la troisième mériterait d'être rénovée – et une à Annemasse.

Face à la pénurie, les gens du voyage se débrouillent. Certains louent des parcelles à des paysans. Quelques-uns parviennent à s'entendre avec des élus, comme à Massongy, début août : *« Un groupe d'une dizaine de caravanes souhaitait s'installer sur notre commune,* raconte Madeleine Masson, la maire. *Ils m'ont prévenue une quinzaine de jours à l'avance. On a fixé les règles du jeu : ils paient l'eau, l'électricité, l'emplacement, ils participent au ramassage des ordures ménagères. »* Les autres – les plus nombreux – passent en force : *« C'est dommage d'être obligés de squatter*, confie Aldo, *mais seuls deux ou trois maires nous autorisent à venir sur leur commune. Dans les autres municipalités, on s'installe d'abord, et on discute ensuite. »*

Pour empêcher ces *« invasions »*, certains élus gonflent leurs biceps. En avril 1998, Raymond Bardet avait fait déverser de la terre autour d'un campement installé dans une zone d'activités. Traité de *« nazi »* par les Tsiganes, le maire de Ville-la-Grand avait reconnu, dans l'hebdomadaire local *Le Faucigny*, avoir répliqué aux nomades : *« Hitler a su se débarrasser... »*, avant d'interrompre son propos. La Ligue des droits de l'homme a porté plainte contre l'élu pour *« atteinte à la liberté individuelle », « discrimination »* et *« apologie de crime contre l'humanité et provocation à la discrimination »*. La juge d'instruction n'a retenu que la première de ces trois incrimination pour un procès dont la date n'est pas fixée.

AMÉNAGER DES AIRES D'ACCUEIL

Pour sortir de ce climat passionnel, la seule solution est de mettre en œuvre la « loi Besson » *(lire ci-contre)*, estiment certains élus. *« Nous ne réglerons pas tous les problèmes mais nous les amoindrirons, une fois que nous aurons aménagé des aires d'accueil »*, affirme Bernard Néplaz. Jean Denais, lui, est beaucoup plus circonspect : *« Ce texte est inapplicable*, juge-t-il. *Il a été élaboré à une époque où le problème se posait avec une acuité moindre »* et où *« la démographie des gens du voyage »* n'était pas aussi *« galopante »*. Et de lancer cette mise en garde : *« Si les gens du voyage n'ont pas un comportement républicain pendant l'élaboration du schéma départemental d'accueil, les services préfectoraux n'auront pas la collaboration qu'ils peuvent attendre des élus, qui sont face à leur population exaspérée. »*

Bertrand Bissuel

A Carrières-sur-Seine, le campement de fortune de soixante Roms privés de leurs caravanes

SOUS LE VIADUC du RER A, le vent souffle. Installées à proximité d'un entrepôt de stockage de conteneurs poubelles, une vingtaine de tentes s'agitent sous les rafales. Depuis le 25 juin, près de 60 Roms de Roumanie vivent ici, à Carrières-sur-Seine (Yvelines), sans caravanes, sans électricité, sans sanitaires. Seules mesures d'hygiène : un point d'eau et une benne à ordures installés par la municipalité. Arrivés il y a quelques mois de Roumanie, pays qu'ils ont quitté pour échapper au chômage et à la discrimination raciale, beaucoup de Roms parlent mal français, et la présence d'un interprète est indispensable. En cette journée pluvieuse du mois d'août, ils ne sont pas nombreux à se trouver sur le terrain. La plupart sont partis gagner leur journée, même si, en tant que demandeurs d'asile territorial, ils n'ont pas droit au travail. D'habitude, à cette heure, Ioana est ainsi occupée à faire la manche ou à laver les pare-brise des voitures aux carrefours, mais aujourd'hui elle a préféré se reposer. *« Ce matin, je ne me sentais pas bien. En ce moment, il pleut la nuit. L'eau rentre dans la tente et j'ai froid »*, explique la jeune femme, allongée sur un lit de fortune.

Avant, Ioana avait une caravane, mais elle a été détruite, comme celles des autres Roms venus à Carrières-sur-Seine. L'histoire remonte au mois de juin. A cette époque, les Roms occupent à Guyancourt (Yvelines) un ancien terrain de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), aujourd'hui désaffecté. A la demande du propriétaire, une ordonnance d'expulsion est rendue par le tribunal de grande instance de Versailles, mais la police interdit aux Roms de partir avec leurs caravanes. Non immatriculées et non assurées, elles sont considérées comme des *« engins non roulants »*, donc interdits de circulation sur les routes. En outre, début juin, entre Achères et Guyancourt, un couple de Roms et leurs deux enfants ont été tués dans un accident de la route dû à la vétusté de ce type de caravane. Le drame est encore dans les mémoires. *« Il n'y a pas eu expulsion,* explique Dominique Brochard, chef de bureau au cabinet de la préfecture des Yvelines. *Les Roms sont partis de leur plein gré dans la nuit du 19 au 20 juin en laissant leurs caravanes. »* Le 21 juin, une deuxième ordonnance autorise l'INRA à *« détruire et évacuer en décharge (...) les abris de fortune et engins non roulants »*.

SOLUTIONS DE RELOGEMENT À L'ÉTUDE

Les Roms ont une version des faits sensiblement différente. Maria a quarante-six ans et le visage d'une femme de soixante. Comme beaucoup, elle raconte que sa caravane a été détruite devant ses yeux, alors qu'elle contenait encore plusieurs de ses affaires. Aujourd'hui, *« mon mari, mes deux enfants et moi-même dormons dans le même lit et nous n'avons qu'un oreiller pour quatre »*, se plaint-elle. Son habitation n'est cependant pas la plus misérable : une tente haute et spacieuse, protégée par des tôles et isolée du froid à l'aide de morceaux de moquette ou de tissus trouvés dans des décharges. Comparée aux autres tentes, nettement plus petites, dont le sol est couvert de sacs de couchage et de flaques d'eau, cette maison de fortune tient presque du luxe. *« Même les fourmis savent se construire une maison pour être à l'abri. Les êtres humains font comme elles »*, explique Ion, l'époux de Maria.

Trouver un endroit où se sédentariser et avoir un abri, c'est le souhait de tous. Le terrain de Carrières-sur-Seine n'a rien d'attrayant ; toutes les 10 minutes, le passage du RER fait un bruit semblable à celui du tonnerre. *« Donnez-nous des caravanes et nous vivrons très bien ici »*, affirme pourtant Ion, se faisant l'écho des autres. Mais le Réseau ferré de France, propriétaire du terrain, a déjà saisi la justice, et une ordonnance d'expulsion est affichée depuis le 4 juillet. A la préfecture des Yvelines, on dit étudier des solutions de relogement avec la Ddass. Mais Médecins du Monde s'inquiète : *« La Ddass nous renvoie au 115* [numéro d'urgence pour les sans-abri, ndlr] *et la préfecture ne répond pas à nos lettres. On a détruit les caravanes de ces gens sans leur proposer ensuite une solution. Personne ne s'occupe des Roms »*, explique Farid Lamara, sociologue chargé d'études et de recherches sur la question des Roms.

E. H.

Quinze ans après son introduction en France, le crack touche de nouveaux publics

Longtemps assimilée à la marginalité et à la violence, cette drogue séduit aujourd'hui les milieux festifs

Arrivé en France à la fin des années 80, le crack, mélange de cocaïne et de bicarbonate de soude, a longtemps été consommé par des toxicomanes très marginalisés. Aujourd'hui, il fait son apparition dans les boîtes de nuit et les raves parties, selon un rapport Trend (Tendances récentes et nouvelles drogues). Dans le 18e arrondissement de Paris, le Sleep-in, centre d'hébergement d'urgence, accueille des toxicomanes à la dérive.

LA COCAÏNE jouit d'une image positive parmi les toxicomanes. Pas le crack. La première est associée au luxe, aux performances sexuelles, à la réussite sociale. Le second, cocaïne classique mélangée à du bicarbonate de soude ou de l'ammoniaque, à la marginalité et à la violence. Pourtant, le crack se diffuse dans les boîtes de nuit et les raves parties, à en croire le rapport Trend (Tendances récentes et nouvelles drogues), présenté le 23 juillet par l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies. Selon les informations recueillies par 150 observateurs de terrain, les dealers feraient en effet passer le crack pour de la simple « cocaïne à fumer » : une substitution sémantique qui leur permettrait de séduire de nouveaux clients. Dans le même temps, *« l'usage récréatif de crack se développe »*, estime Michel Hautefeuille, médecin-chef à Marmottan, centre de soins spécialisé pour toxicomanes. *« Le crack apparaît de plus en plus souvent comme un produit secondaire, que les toxicomanes ne consomment pas au quotidien mais achètent en plus de leur drogue habituelle, quand ils veulent vraiment "faire la fête" »*. Arrivée en France à la fin des années 1980, cette drogue s'est longtemps contentée du marché parisien, vivotant parmi une population toxicomane très marginalisée. Elle fait désormais son apparition en province, où les usagers, comme dans le milieu festif, paraissent ignorer la nature du produit qu'ils s'administrent. *« On commence aussi à en trouver dans la banlieue parisienne, en Seine-Saint-Denis ou dans les Hauts-de-Seine »*, raconte Gérard Peuch, chef de la brigade des stupéfiants de Paris. *« Nous n'avons toutefois pas connu l'explosion tant redoutée au début des années 1990, alors que le crack faisait des ravages aux Etats-Unis »*, précise Frédéric Veaux, directeur de l'Office central pour la répression du trafic illicite de stupéfiants (Ocrtis). Le trafic est ainsi resté quasiment stable ces toutes dernières années : en 2000, 22 kg de crack ont été saisis (contre 10 kg en 1994 et 90 grammes en 1990), 700 usagers et 360 trafiquants ont été interpellés.

« PRESSION POLICIÈRE »

Mais, depuis quelques mois, la géographie du trafic, localisé pour l'essentiel dans le Nord-Est parisien, évolue. Dans une lettre adressée le 12 juin au préfet de police de Paris, le maire du 19e arrondissement, Roger Madec (PS), dénonce *« l'aggravation préoccupante de l'insécurité dans le secteur des rues Aubervilliers, Tanger et alentour, où, dans un environnement d'habitat vétuste, un trafic de drogue s'est développé »*. Le mot n'est pas prononcé, mais c'est bien de crack qu'il s'agit. Roger Madec, alerté par les riverains, dit *« craindre le pire dans les semaines qui viennent »* et demande au préfet Jean-Paul Proust *« de bien vouloir mobiliser les moyens nécessaires »*. De fait, depuis quelques mois, les dealers de crack abandonnent le 18e arrondissement, les quartiers africains de la Goutte-d'Or et de Château-Rouge, pour retourner aux abords du métro Stalingrad, dans le 19e arrondissement. Ils en avaient été chassés au milieu des années 90, à la suite d'opérations de nettoyage menées par les forces de l'ordre. *« C'est que la pression policière est désormais très forte dans le 18e »*, souligne Gérard Peuch. Quand Daniel Vaillant, longtemps maire (PS) de l'arrondissement, fut nommé ministre de l'intérieur, en septembre 2000, des cars de CRS se sont installés dans le quartier. Et les dealers se sont peu à peu éclipsés. *« C'est le phénomène des vases communicants »*, analyse Gérard Peuch. *« Les toxicomanes sont simplement repoussés un peu plus loin, sans qu'il y ait un début de règlement du problème. »*

Depuis le début des années 90, le développement des structures dites de « bas seuil », à dominante sociale et n'imposant pas le sevrage comme préalable à l'hébergement, a permis d'accueillir les usagers de crack, souvent très marginalisés *(lire ci-dessous)*. Mais Bernard Kouchner, ministre délégué à la santé, a estimé en juin, lors des vingt-deuxièmes journées de l'Association des intervenants en toxicomanie, que les consommateurs de crack, comme ceux des nouvelles drogues de synthèse, n'étaient toujours pas suffisamment pris en charge. L'ouverture d'une nouvelle structure « bas seuil », au cœur de Paris, est envisagée par la Ddass (direction départementale des affaires sanitaires et sociales) ; des recherches sont même entreprises pour dénicher un endroit adapté. Le dialogue que la Ddass veut instaurer avec les riverains avant l'ouverture du lieu s'annonce toutefois délicat.

M. M.

1 % de la population toxicomane

Introduit en France en 1986 par des trafiquants antillais, le crack est longtemps resté la drogue de cette communauté. Depuis, le profil des consommateurs a évolué : selon l'Ocrtis (Office central de répression du trafic illicite de stupéfiants), le nombre d'étrangers n'a cessé de diminuer pour atteindre 15 %. Parmi les quelque 700 usagers interpellés en 2000, 84 % étaient des hommes, âgés de 32 ans en moyenne. Les adeptes de crack sont de plus en plus vieux. *« Ce qui ne veut malheureusement pas dire qu'il n'y a pas de renouvellement, mais que de plus en plus de gens entament un parcours de toxicomanes après 30 ans »*, estime Michel Hautefeuille, médecin-chef à Marmottan, centre spécialisé pour toxicomanes. Dans le 18e arrondissement de Paris, les associations d'aide aux toxicomanes soulignent la précarité dont sont victimes les usagers de crack. Sans ressource, sans couverture maladie, sans toit, la plupart plongent dans la délinquance et passent plusieurs années en prison. En 2000, ils ne représentaient toutefois qu'un peu moins de 1 % de la population toxicomane.

La Confédération paysanne demande l'indemnisation des producteurs de roquefort

Le syndicat estime les pertes à 30 millions de francs

LUNDI 13 août à Bruxelles, José Bové réclamait une réforme de l'OMC. Le thème de la discussion qui devait avoir lieu jeudi 16 août à Paris, au ministère de l'agriculture, s'annonce plus terre à terre. Il devrait y être question de roquefort et, surtout, d'argent. La Confédération paysanne réclame 30 millions de francs (4,7 millions d'euros) au gouvernement français. Cette somme correspond, selon le syndicat agricole, aux pertes subies par les 2 500 producteurs de roquefort après les mesures de rétorsion prises par les Etats-Unis, en juillet 1999, suite à l'interdiction par l'Europe du bœuf aux hormones américain. Soixante produits européens sont taxés à 100 % lors de leur entrée aux Etats-Unis. Une deuxième table ronde présidée par les ministres de l'agriculture et du commerce extérieur concernant tous les produits français surtaxés (dont le fois gras, l'ail, l'échalote, la moutarde) doit avoir lieu début septembre.

Ces réunions ont été décidées suite au rassemblement organisé à Millau (Aveyron), dimanche 12 août, par les militants de la Confédération paysanne. Deux ans après le « démontage » du McDonald's de la ville en signe de protestation contre la *« prise en otage »* américaine, aucune réponse n'a été apportée aux producteurs, selon le syndicat paysan. La délégation reçue au ministère devrait comprendre José Bové et René Louail, tous deux porte-parole de la Confédération paysanne, et Alain Soulié et Laurent Reversat, représentants du Syndicat des producteurs de lait de brebis (SPLB). Eric Boutry, président de l'interprofession de Roquefort, devait dans un premier temps faire partie de cette délégation, mais il ne se rendra pas à la réunion. L'interprofession devrait être reçue au ministère dans les prochaines semaines. *« Cela nous permettra d'éviter le mélange des genres. Il y a d'autres syndicats que la Confédération paysanne à Roquefort »*, explique M. Boutry.

Cependant, sur le fond du dossier il n'y a *« aucun hiatus »* entre l'interprofession et la Confédération paysanne, selon M. Boutry. *« On a tous les mêmes chiffres : 30 millions sur deux ans. »* Il s'agit des sommes dépensées par la filière pour ne pas perdre la clientèle américaine. *« Le roquefort aurait dû augmenter de 100 % aux Etats-Unis, il n'a augmenté que de 30 % grâce à nos efforts, mais 30 % du marché a été perdu »*, poursuit-il. Le marché américain représentait 20 % des 2 500 tonnes de fromage de roquefort exportées chaque année.

Le montant du préjudice subi par les producteurs devrait être au centre du débat, jeudi après-midi, entre les représentants des producteurs et Alain Berger, le directeur du cabinet de Jean Glavany. M. Bové espère faire accepter le principe de l'indemnisation. En l'absence du ministre de l'agriculture, cette réunion doit permettre un premier échange de vues, mais les discussions devraient se poursuivre dans les prochaines semaines.

Gaëlle Dupont

A Paris, entre les murs vitrés du Sleep-in, de maigres silhouettes à la dérive

REPORTAGE

Les balafres fleurissent sur les visages comme les abcès sur les veines épuisées

DANS les petits coffres-forts du Sleep-in, les locataires d'une nuit déposent leurs objets précieux : bijoux, billets, seringues et doseurs de Ricard. Des doseurs bidouillés pour fumer le crack, petits cailloux de cocaïne mélangée à du bicarbonate de soude. Dans les rues qui entourent le Sleep-in, centre d'hébergement d'urgence pour toxicomanes naufragés, situé dans le 18e arrondissement de Paris, les épiciers vendent ces doseurs sous le comptoir, 30 francs l'unité, avec un bout de fil de fer pour servir de filtre. Une fois la grille d'entrée du Sleep-in franchie, les toxicos sont censés mettre leur pipe à crack de côté. Le règlement du lieu est clair : pas de drogue, pas de deal, pas de prostitution. Le Sleep-in se veut un haut lieu de la prévention des risques.

« Ici, on accueille pour une nuit les toxicos à la dérive, les purs et durs, raconte Hervé Rossignol, directeur du centre. *Ceux qui n'existaient pas dans les statistiques officielles, il y a encore dix ans, parce qu'ils vivaient dans des squats. »* De maigres silhouettes usées, mâchoires saillantes édentées. Des hommes à la dérive, accrocs du crack, mais aussi de l'héroïne et des drogues de substitution. *« Le Sleep-in est d'abord là pour répondre à leurs besoins primaires : dormir, manger et, puisque la drogue fait partie de leur vie, avoir des seringues propres,* résume Hervé Rossignol. *Les accueillants ne sont pas censés les pousser au sevrage. Le sujet n'arrive sur le tapis qu'avec les usagers décidés à s'arrêter. On peut alors servir de passerelle avec les centres de soins. »*

Au Sleep-in, les pièces ont des murs vitrés, pour permettre aux équipes de nuit de mieux surveiller les « locataires ». A l'étage, une vingtaine de boxes. Les murs sont courts ; des rideaux cachent les matelas sur lesquels les adeptes du crack réapprennent à dormir. *« Là, comme tu me vois, j'ai pas fermé l'œil depuis trois jours »*, raconte David, 31 ans. Un fou du crack, qui prend aussi de la morphine pour atténuer la descente. Petit, excité, vif. Et maigre. *« Avec le crack, t'as tout le temps la patate, mais t'oublies de bouffer. »* David raconte sa *« vie d'avant »*, avec femme, maison, boulot et enfants. Depuis des années, il suit le chemin tracé par de mauvais petits cailloux. Des cailloux tout noirs, à 200 francs pièce. *« Toute la journée, j'essaie de ramener du fric. Juste pour ce putain de kif. »* Quand il fume, David ressent un flash de 5 à 7 secondes, *« un instant de bonheur absolu »*. Pendant encore cinq minutes, *« c'est l'esprit cotonneux, la transpiration, les autres qui parlent avec des échos »*. Puis c'est la redescente, une phase d'excitation extrême, où le corps parle avec violence. S'installe ensuite l'angoisse du crack. *« Et alors il faut que j'en reprenne, encore et encore. »*

Pendant la nuit, les accueillants effectuent leurs rondes entre les boxes. *« On fait attention à ne pas faire de bruit avec nos trousseaux de clés,* raconte Gaël Klein, surveillant au Sleep-in. *Les mecs nous disent que ça leur rappelle la prison. »* La quasi-totalité des usagers de crack sont passés par la maison d'arrêt ; ils sont entrés puis ressortis, plusieurs fois, pour vol, trafic, braquage : *« Faut bien payer sa came,* explique Paul, un moustachu d'origine camerounaise. *Tu deviens dealer sans le savoir, puis ta copine doit jouer la pute pour acheter le matos. »* Paul se vante d'avoir plongé pour trafic international, mais admet que la prison l'a aidé à décrocher partiellement du crack. *« J'en prends moins, mais je ne pense qu'à ça, quand je me lève, quand je vois la flamme d'un briquet. C'est le diable incarné. »* En quelques mois, il a repris 10 kilos. Au menu du Sleep-in : laitages, riz, pain.

« DES GUEULES CASSÉES »

Les toxicomanes ont besoin de force pour affronter la violence de la rue, des petits dealers, des rabatteurs qui se mettent au service des « grossistes » pour gagner quelques doses gratuites. Depuis la mise en place d'une politique de prévention des risques, il y a une dizaine d'années, ils meurent moins souvent d'overdose, sont moins touchés par le sida et les hépatites. Mais ils se font toujours autant tabasser. Au Sleep-in, les balafres fleurissent sur les visages comme les abcès sur les veines épuisées. *« Tous ceux qui sont tombés dans le crack ont des gueules cassées,* raconte Paul. *Dans les rues où ça trafique, tu vois que des Picasso ambulants. »*

L'image furtive d'un corps abîmé se faufile de la buanderie au local de douches. Devant les miroirs, femmes et travestis prennent des heures pour se remaquiller. Elles quittent le Sleep-in vers minuit, cendrillons sur des talons de fortune, pour rejoindre la porte de La Chapelle et monter à bord de tristes carrosses. *« C'est pour les prostituées que la situation se révèle la plus catastrophique,* estime Anna Fradet, fondatrice du Sleep-in. *Elles se droguent avec tout ce qu'elles trouvent, pour tenir des heures debout et supporter leur condition. »*

Ce soir, tout est calme dans les couloirs. C'est le début du mois, le RMI vient de tomber sur les comptes de ceux qui touchent encore une aide sociale. *« Ils ont de l'argent dans les poches pour deux ou trois jours. Ils savent qu'ils peuvent s'acheter leurs doses »*, raconte un surveillant. L'ambiance devient plus tendue à la fin du mois, quand les adeptes du crack font les tiroirs-caisses et empruntent des sommes folles à leurs dealers. *« Avec des gens comme ça, il faut tout oser,* explique la fondatrice du Sleep-in. *Oser parier qu'ils vont un jour s'en sortir. Et quand ils ont accepté de parier avec vous, il ne faut plus les lâcher d'un pouce. »*

M. M.

Hausse des accidents mortels dans les Alpes

DIX-HUIT PERSONNES ont trouvé la mort dans des accidents de montagne dans les Alpes en juillet. Ce chiffre, en nette augmentation par rapport à juillet 2000 (15 morts), inquiète les responsables des secours en montagne. Le Peloton de gendarmerie de haute-montagne (PGHM) de Chamonix (Haute-Savoie) constate une augmentation du nombre des interventions sur son secteur, qui représente à lui seul le tiers de l'activité nationale : 176 interventions en juillet 2001, contre 140 l'année dernière à la même période.

Un jeune randonneur de vingt-deux ans a trouvé la mort au roc de la Charbonnière (2 738 mètres), sur la commune de la Côte-d'Aime (Savoie), mercredi 15 août, en début d'après-midi. Dans la nuit de mardi à mercredi, un alpiniste français s'était tué sur le glacier du Dôme du Goûter (Haute-Savoie). Ces deux accidents portent à dix le nombre de victimes dans les Alpes françaises depuis le début du mois d'août.

DÉPÊCHES

■ **FAITS DIVERS : un homme de soixante-treize ans a tenté de se suicider**, mercredi 15 août, dans l'enceinte des sanctuaires de Lourdes (Hautes-Pyrénées) en mettant le feu à sa voiture remplie de matières explosives et de munitions. Quelque 40 000 fidèles assistaient au même moment à la messe célébrée par le cardinal Roger Etchegaray. Grâce à l'intervention des gardes, qui sont parvenus à maîtriser le feu à l'aide d'extincteurs, l'incident n'a pas fait de blessé.

■ **ACCIDENTS : Quatre jeunes hommes, âgés de dix-sept à vingt ans, ont été tués** dans un accident de la route, dans la nuit du mardi 14 au mercredi 15 août à La-Sauvetat-sur-Lède, près de Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne). Une personne a aussi été grièvement blessée dans l'accident, un choc frontal très violent entre deux voitures.

■ **Un avion de tourisme s'est écrasé,** mercredi 15 août, sur un domaine viticole près de Narbonne (Aude). Les quatre occupants, deux adultes et deux enfants d'une même famille, ont été tués sur le coup.

■ **AGRESSION : un homme âgé de trente-quatre ans a été interpellé**, mardi 14 août, à Rillieux-la-Pape (Rhône), dans la banlieue de Lyon, après avoir jeté un parpaing de neuf kilos sur un pompier volontaire qui était en train d'éteindre un feu de poubelles. Ce dernier n'a été que légèrement blessé. L'auteur de l'agression devait être jugé, jeudi, en comparution immédiate devant le tribunal correctionnel de Lyon.

« J'ai fini par y toucher. Ce fut de la souffrance en barre »

UNE JEUNE Parisienne de trente-deux ans, polyconsommatrice de drogues et adepte du crack pendant des années, raconte son calvaire et son sevrage.

« Je suis tombée dans le crack à vingt ans. Jusque-là, je n'avais goûté qu'à l'héroïne, que je dealais un peu, pour me payer ma dose. J'avais commencé après une histoire d'amour avec un garçon qui en prenait pour pallier le speed de son boulot. J'achetais des petites doses d'héro à des Africains pour les revendre en banlieue. A l'époque, je me la racontais un peu, j'avais l'impression que les gens me mangeaient dans la main. J'ai laissé tomber mes cours de comédie : je suis devenue toxico à plein temps.

» Puis je suis sortie avec mon dealer, un Zaïrois qui fumait du crack. Cette saloperie me faisait très peur, mais j'ai fini par y toucher. C'est lui qui la préparait, en mélangeant sa cocaïne avec du bicarbonate. Tout de suite, ce fut de la souffrance en barre. Je continuais l'héro, pour amortir la descente du crack. Je m'injectais les deux, dans le cou, les cuisses, les muscles, parce que mes veines étaient déjà foutues. Je traînais à Stalingrad, j'enchaînais les gardes à vue. Le crack est un truc de fou. Ce type zaïrois m'appelait à 2 heures du mat : je me levais, me maquillais, puis on allait fumer dans une cage d'escalier. En une nuit, mon compte en banque pouvait partir en fumée.

» Un jour, j'ai débarqué chez ma mère, une bouteille de vodka et des cailloux de crack à la main. Dans un accès de folie, je l'ai mise à la porte de son appartement. Elle m'a fait immédiatement interner, dans un hôpital psychiatrique, où j'ai fait huit jours d'isolement. J'avais des hallucinations, je voyais mon dealer dans la chambre. Je suis sortie au bout de deux mois. J'ai enchaîné sevrages, cures et postcures, mais c'est une association d'entraide pour toxicos qui m'a mis le pied à l'étrier.

» Depuis neuf mois, je suis clean : c'est ma seconde naissance. Je commence à prendre soin de moi : j'ai fait retaper toutes mes dents, je me suis mise au sport. Mais mon corps est marqué à vie, avec des trous dans les cuisses et des cicatrices le long de chacune de mes veines. Pour me faire une prise de sang, on me fait une piqûre artérielle. Pour la première fois de ma vie, je travaille. Mais je sais que je ne serai jamais guérie. Je m'interdis de consommer ne serait-ce qu'une goutte d'alcool, parce que je sais que si je retombe dans une dépendance, je reviendrai à mon foutu produit de prédilection. »

Propos recueillis par Mathilde Mathieu

OSP
VENTES PAR ADJUDICATION
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

20
Vente s/surenchère au Palais de Justice d'Ajaccio
Jeudi 30 août 2001 à 8h30
dans la baie de Porto-Vecchio
(Corse du Sud)
Propriété de standing

Comprenant 4 chambres, sur un terrain de 1020 m²
Plage à 200 m. Formant le lot n°188 du lotissement
« Marina di Fiori » - Libre
Mise à Prix : 1.826.000 F
S'adresser à la SCP SILLARD & Associés, Avocats à Versailles (78)
Tél : 01 39 20 15 75 et à la SCP MORELLI MAUREL,
Avocats à Ajaccio (20) - Tél : 04 95 21 49 01
e-mail : Sillard.Avocat@wanadoo.fr – Internet : www.licitor.com

UNE VILLE, UN PRODUIT 4

Saint-James, le vrai chic marin français au nom « british »

Le chandail breton a construit son succès dans un village tranquille à la limite de la Bretagne et de la Basse-Normandie rebaptisé par les Anglais pendant la guerre de Cent Ans. Aujourd'hui, la renommée des fameux tricots attire d'autres entreprises

SAINT-JAMES
de notre correspondante régionale

Voila près d'une demi-heure que les deux charmantes présentatrices d'une émission de téléachat coréenne rivalisent de sourires, en exhibant une étiquette bien reconnaissable. Durant tout ce temps, campés au bout du plateau, deux mannequins imperturbables enfilent vestes confortables et pulls douillets de couleurs différentes. Les images manquent un peu de suspense, mais Yannick Duval, PDG des tricots Saint-James, ne se lasse pas de voir ainsi vanter la qualité et le bon goût français de sa production.

Les deux animatrices montrent à présent, dans un gros livre de photos, la « Merveille », le Mont-Saint-Michel, inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco : décor furieusement exotique pour le téléspectateur coréen et terriblement précieux pour l'entreprise Saint-James, qui en a fait son cheval de bataille dans sa conquête de l'Extrême-Orient. Au Japon, deux boutiques et un coffee shop portent son enseigne. L'importateur local, récemment décédé, était si amoureux de la marque qu'il a tenu à emporter avec lui l'une de ses marinières pour son ultime voyage. En retour, à Saint-James, l'entrée de l'entreprise est ornée d'un joli petit jardin japonais. Mais à Paris aussi, la cote de la marque monte en flèche.

NAVIGATEURS DU DIMANCHE

Autant arrêter net une stérile polémique : Saint-James ne se prononce ni avec un « â » long à la française, ni avec une distinction toute *british*, façon James Bond 007. Cela se dit simplement à la normande, puisque c'est dans les vertes collines du sud de la Manche qu'est installé le spécialiste du chandail breton *« né de la mer »*. Certes, ce sont bien les Anglais qui ont rebaptisé ainsi l'ancien village de Saint-Jacques-de-Beuvron, mais c'était pendant la guerre de Cent Ans... Dès le Moyen Age, la

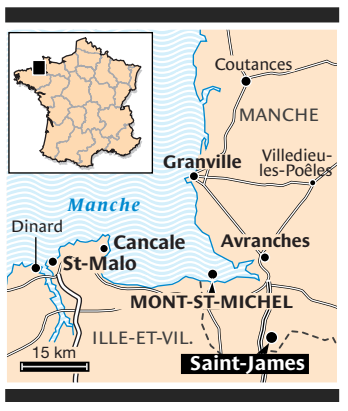

petite cité drapière a utilisé les cours d'eau qui la baignent pour teindre la toison des moutons de la région, ceux-là même dont les descendants – savoureux – paissent dans la baie du Mont-Saint-Michel. Il ne reste pas grand trace de ce passé, hormis le fleuron des tricots Saint-James.

Au départ, c'était une filature qui fournissait en solides chemises et chaussettes les marins de Granville, Cancale ou Saint-Malo en partance pour Terre-Neuve. Puis l'entreprise s'est reconvertie dans la bonneterie et la confection. La laine originaire d'Australie et de Nouvelle-Zélande arrive désormais déjà teinte.

La première heure de gloire, témoigne Yannick Duval, correspond à l'essor de la société des loisirs, celle des années 1970. Des figures de légende – Eric Tabarly, Alain Colas et d'autres – ne quittent plus alors leur inusable pull bleu marine signé Saint-James. Les navigateurs du dimanche se l'arrachent. *« C'était presque devenu un monoproduit pour nous. Nous en vendions 30 % à 40 % de plus chaque année »*, se souvient le PDG, jusqu'à ce que la canicule de 1976 vienne rappeler que la mode est versatile. Il faut vite diversifier, se lancer dans le coton à rayures. Mais le créneau est tout trouvé : Saint-James mise toute sa communication sur l'appel du grand large. En tant qu'annonceur, elle offre ainsi aux citadins l'occasion de quelques instants de rêverie au moment de la météo marine, le soir, sur les ondes de France Inter.

La bonneterie avait connu des aléas, et même un dépôt de bilan en 1959. Progressivement naît dans la tête de son propriétaire et dirigeant l'idée d'assurer la pérennité de l'entreprise en proposant aux salariés de la reprendre. C'est chose faite en 1990 : ils sont 80 % à suivre et détiennent près de 70 % de la nouvelle structure, dotée d'un directoire et d'un conseil de surveillance. Dans la foulée, les ateliers sont totalement repensés. Fini le taylorisme, les coupeuses, remmailleuses, surjeteuses s'organisent en groupes autonomes, encouragés par des primes collectives de rendement et de qualité.

« Heureusement que nous n'avons pas écouté les conseillers financiers à ce moment-là », sourit le PDG. Car les résultats sont au rendez-vous. Même reconnus pour leurs compétences, les salariés ne sont pas mieux payés qu'ailleurs, mais la plupart sont intéressés à la bonne santé de la société. Celle-ci vient de racheter Capitaine Corsaire, un voisin d'Ille-et-Vilaine. Malgré les prix qui correspondent à des produits haut de gamme, les ventes de vêtements grimpent, le chiffre d'affaires aussi *(lire ci-contre)*. Sa grande affaire du moment, c'est le déménagement en cours. *« Voyez*, lance Yannick Duval en désignant les nouveaux ateliers immenses et vides qui doivent prendre vie en septembre, *ces 4 100 mètres carrés supplémentaires, c'est de la foi en l'avenir. »* Autrement dit, il n'est pas question de délocaliser l'activité à l'étranger, ce qui devient exceptionnel dans le secteur de l'habillement.

Sans doute le maire de la commune, Michel Toury, trouvera-t-il quelque personnalité bien en vue de l'UDF pour venir baptiser la nouvelle unité. Il est le patron de cette formation politique dans le département de la Manche, cela se voit sur les photos d'inauguration qui ornent les murs de l'usine. Succès des tricots aidant, sa commune de 2 986 habitants connaît une notoriété inattendue, on pourrait presque dire imméritée, tant la présence du fabricant paraît discrète.

« IMAGE EXTRAORDINAIRE »

Pas l'ombre d'une indication. Il n'y en a, en apparence, que pour le cimetière américain de la deuxième guerre mondiale qui bénéficie, lui, de vastes pancartes. C'est un peu exprès, explique la boulangère, ainsi les visiteurs s'avancent jusque dans les rues commerçantes pour demander leur chemin. M. Toury estime que cinquante à cent personnes par jour viennent voir si, par hasard, il n'y aurait pas quelque vente directe d'usine. Comme ce n'est pas le cas, il ne leur reste plus qu'à traverser le bourg pour aller s'arrêter un moment devant les 4 410 petites croix blanches et autant de tombes de soldats qui reposent là depuis août 1944.

« La bonneterie a accaparé le nom de la commune, du coup on nous associe au luxe et à la qualité », s'enthousiasme le maire. Ce n'est pas la taxe profssionnelle apportée par les tricots Saint-James – un tiers tout de même du budget communal – qui le réjouit le plus, mais *« cette image extraordinaire »*, qui attire d'autres implantations professionnelles.

Le maire cite en particulier une société de traitement de surface automobile (peinture des tôles, lutte contre la corrosion...) de premier plan, qui doit ouvrir son centre de recherches en septembre. Il évoque aussi l'arrivée de deux entreprises supplémentaires. En outre, le groupe LVMH doit installer en janvier 2002 une unité de production Vuitton dans le canton voisin. L'autoroute des Estuaires qui passe très près, toute nouvelle et gratuite, joue sans doute son rôle dans cet essor, mais la réputation de ce coin de campagne *« très, très tranquille »*, comme le dépeint Yannick Duval, compte aussi.

Lui s'inquiète des difficultés de recrutement : avec 3 % ou 4 % de taux de chômage, au maximum, ce petit territoire lové entre Bretagne et Basse-Normandie manque de main-d'œuvre.

Martine Valo

Une production vieille de deux siècles

● **Histoire.** La date de création de la société Saint-James s'est perdue. Les premiers papiers officiels dont elle dispose remontent à 1829. L'activité de filature de laine a été abandonnée en 1955.

● **Production.** De 37 personnes en 1970, l'entreprise fait travailler 320 salariés aujourd'hui, plus des intérimaires. Elle exporte près du tiers de sa production. Son chiffre d'affaires est passé de 35 millions de francs en 1985 (5,34 millions d'euros), à 60 en 1990 (9,15), 110 en 1995 (16,77) et 155 en 2000 (23,63).

● **Sponsoring.** Les tricots Saint-James mènent une politique de sponsoring active en particulier dans le domaine maritime : participation au Tour de France à la voile, à la construction de la Yole du pays de Coutances, au *Vaisseau de pierre*, l'embarcation de granit du sculpteur Yves Menez (*Le Monde* du 19 juillet 2000), etc.

● **Autres activités**.
– Saint-James (2 986 habitants), traditionnellement la dernière halte avant le Mont-Saint-Michel pour les pèlerins, accueille les malades et les handicapés. Son petit hôpital abrite aujourd'hui un centre de soins palliatifs, mais plus de maternité.
– C'est aussi la seule commune de France à compter un club de supporters d'un cheval de courses : le trotteur Général du Pommeau, vainqueur de l'édition 2000 du prix d'Amérique. Son entraîneur Jules Lepennetier est une figure de Saint-James.

● **Canton**. Il est le seul de France à compter, depuis juin, un conseiller général proche de la Confédération paysanne *(Le Monde* daté 12-13 août).

Dans l'ombre du Mont-Saint-Michel

A la frontière entre la Bretagne et la Basse-Normandie, l'opération Grand Site *« pour une gestion globale et cohérente de la baie du Mont-Saint-Michel »* vise actuellement, pour l'essentiel, à préserver sites et paysages et à mieux gérer les flux incessants de touristes qui partent, à peu près toute l'année, à l'assaut de la « Merveille ». Saint-James apparaît juste en bordure de ces cartes. La commune va devoir fournir un peu plus d'efforts que les cantons littoraux pour tirer parti de toutes les initiatives prises en faveur du développement local.

Les deux conseils généraux de la Manche et d'Ille-et-Vilaine viennent, par exemple, d'inaugurer la route de la Baie, de laquelle on ne quitte pas des yeux la silhouette du Mont-Saint-Michel. Jalonnée de panneaux indicateurs, elle bénéficie de brochures touristiques fouillées qui recensent trente-quatre sites à découvrir entre Granville et Cancale, sans un mot sur Saint-James.

DEMAIN :
Nuits-Saint-Georges

La ville de Marseille condamnée à reloger onze familles menacées d'expulsion

MARSEILLE
de notre correspondant

Pour la première fois, lundi 13 août, le tribunal d'instance de Marseille a condamné la municipalité à reloger onze familles, locataires d'un hôtel meublé, au cœur de Belsunce, un quartier promis à une ambitieuse opération de rénovation immobilière (*Le Monde* du 22 juin 2001). La ville, propriétaire des murs de ce meublé délabré et insalubre, l'avait confié en gérance depuis des années. Elle souhaite récupérer l'immeuble pour en confier la restauration et la transformation à la société d'économie mixte Marseille Aménagement, pilote des opérations foncières dans les périmètres de restauration urbaine. Cette restructuration suscite à Marseille de vives controverses, liées au sort d'immigrés maghrébins âgés, « oubliés » de cette rénovation et vivant dans des hôtels meublés du centre promis à la fermeture *(Le Monde* du 22 juin).

Les exploitants du meublé objet du jugement de lundi, dans lequel vivent des travailleurs immigrés à la retraite mais aussi quelques familles regroupant quatre enfants et trois bébés, ont perçu de la ville une indemnité d'éviction de 316 000 francs, en compensation de la rupture du bail commercial. Mais à la condition de restituer l'immeuble libre de tout occupant. Le 28 mars, les exploitants signifiaient leur congé à tous les locataires, dont certains vivent ici depuis des années dans une absence totale de confort, avec par exemple un seul WC pour tout l'immeuble.

DOMMAGES ET INTÉRÊTS

Malgré une expulsion ordonnée, le 15 juin, par la justice, le tribunal d'instance a déclaré nuls ces préavis. En application de la loi de lutte contre les exclusions, il a jugé que *« l'obligation de relogement incombe à la ville de Marseille car la cessation d'activité des exploitants de l'hôtel meublé résulte d'une opération, sinon d'urbanisme, du moins d'aménagement décidée par cet opérateur »*. Chaque locataire recevra également chacun 2 000 francs de dommages et intérêts, réglés, pour deux tiers par les gérants et pour un tiers par la ville.

L'association Un centre ville pour tous, qui épaule les locataires menacés d'éviction en raison des opérations de réhabilitation, se réjouit de cette décision, d'autant que, le même jour, le tribunal d'instance, en vertu des dispositions de la nouvelle loi Gayssot, solidarité et renouvellement urbain (SRU), a obligé un marchand de sommeil âgé de quatre-vingt-seize ans à reloger et à indemniser sept travailleurs immigrés dont le plus âgé a soixante-dix ans et qui vivaient dans un meublé condamné à la fermeture, parfois depuis vingt-cinq ans. Un jugement similaire avait déjà été prononcé le 20 juin.

Luc Leroux

DÉPÊCHES

■ **LOUPS : un berger de cinquante-six ans**, qui gardait son troupeau à Isola, dans le parc du Mercantour (Alpes-Maritimes), affirme avoir été mordu, jeudi 9 août, par une louve et l'un de ses deux louveteaux. Il aurait été blessé au visage et à la jambe alors qu'il se désaltérait en buvant l'eau d'un ruisseau. Selon le parquet de Nice, un médecin aurait confirmé que *« les blessures, assez superficielles, étaient compatibles avec des morsures d'animaux »*, sans pouvoir établir s'il s'agit d'un chien ou d'un loup. Des gendarmes et des gardes du parc du Mercantour ont été dépêchés, mardi 14 août, sur les lieux. Le parquet a demandé une enquête pour établir une éventuelle présence du loup.

■ **PARIS : des couloirs de bus protégés** du trafic automobile seront ouverts dès la fin du mois d'août dans la capitale, selon la Mairie. La rue de Rivoli, le boulevard Sébastopol, le boulevard de Strasbourg, le boulevard Saint-Germain et les quais rive gauche sont les principaux axes concernés par cette mesure. Il s'agit des premiers travaux destinés à doubler le kilométrage de couloirs de bus protégés à Paris. Le plan d'urgence pour les bus parisiens adopté par le Conseil de Paris, les 9 et 10 juillet (*Le Monde* du 7 juillet), prévoyait la mise en site protégé de 41 kilomètres de couloirs de bus d'ici à la fin 2001 (en plus des 29 kilomètres déjà réalisés), avec les premiers travaux dès l'été, afin d'arriver à 70 kilomètres en site propre sur les 180 kilomètres de couloirs que comptent la ville. Ces nouveaux couloirs doivent *« faciliter la circulation des autobus et des taxis et sécuriser l'usage du vélo »*.

Les plus belles pages de l'été

À PARTIR DU SAMEDI 18 DATÉ 19-20 AOÛT 2001

VOYAGES EN SIBÉRIE

par François Bonnet

Aux confins de la Chine et de la Mongolie, partez à la découverte des richesses et des mystères de la Sibérie orientale. Une série de reportages d'une semaine vous racontera les pêcheurs du lac Baïkal, les chasseurs de fourrure de la région de Tchita, le peuple Nanaï, la République autonome du Birobidjan, Vladivostok et les trafics de la région du Primorye.

Le Monde

DISPARITIONS

■ **JACQUES MALHERBE**, journaliste au *Figaro*, est mort lundi 13 août, à l'âge de cinquante-sept ans. Spécialiste de l'éducation, Jacques Malherbe avait commencé sa carrière à *L'Aurore* en 1968. Il avait fondé en 1976 l'Association presse enseignement, qu'il dirigeait depuis.

■ **ISIDORO MALMIERCA**, ancien ministre des affaires étrangères cubain, est mort, samedi 11 août, à La Havane, à l'âge de soixante-dix ans. Après l'arrivée au pouvoir de Fidel Castro à Cuba, en janvier 1959, Isidoro Malmierca avait participé à la création des organes de sécurité de l'Etat, avant de devenir un chef autoritaire de la police politique du régime. Il avait ensuite été pendant deux ans le premier directeur du journal *Granma*, quotidien officiel du Parti communiste, après sa fondation, en 1965. Mais, surtout, Isidoro Malmierca a occupé pendant plus de quinze ans le poste de ministre des affaires étrangères, de décembre 1976 à juin 1992.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Théo-Hisham, Adeline et **Mosleh** viennent de connaître un nouveau bonheur :

Charif-Etienne

est né le 28 juin 2001, à Paris.

La joie rayonne de Paris à Alep.

Famille Chenon-Ramlat,
13, rue de la Fontaine,
41210 La Ferté-Beauharnais.

Anniversaires de naissance

– 17 août 1931 - 17 août 2001.

Michèle, Martin et **Pilar,**
Thomas et **Lolita,**
Catherine et **Philippe,**
Maxime, Florian, Benoît, Louise,
Louis, Paul et **Marie**
souhaitent un bon anniversaire à

Claude.

– Joyeux anniversaire,

Mimo.

François, Sylvie, Vincent, Frédérique.

Chaque samedi avec
Le Monde
DATÉ DIM./LUNDI
retrouvez
LE MONDE TELEVISION

DEBARRAS
integral, tous locaux, récupérations.
BIGUES BENNES
01 49 95 95 42
Service rapide tous les jours

Décès

– Muriel Deymié,
son épouse,
Brice, Sylviane et Sarah Deymié,
Thomas Deymié,
Régis et Nathalie Deymié,
ses enfants et petit-enfant,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Bernard DEYMIÉ,
ingénieur INA 52,
chevalier de l'ordre du Mérite,
chevalier des Palmes académiques,

survenu le 14 août 2001, dans sa soixante-quatorzième année.

Un culte d'action de grâce sera célébré le lundi 20 août, à 14 h 30, au temple des Carmes, 2, grand-rue Sapiac, à Montauban (Tarn-et-Garonne).

« Pourquoi le Puissant n'a-t-il pas des temps en réserve, et pourquoi ses fidèles ne voient-ils pas ses jours ? »
Job 24, 1.

4, rue Jasmin,
75016 Paris.

– Bernard et Sylvie,
ses enfants,
Aurélie et François,
ses petits-enfants,
Les familles Laingui, Galdin, Gastaud,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Rollande GASTAUD,
née **LAINGUI,**

survenu le 13 août 2001.

Les obsèques auront lieu le 20 août, à 15 h 30, au crématorium du Père-Lachaise.

– Ornella et Pablo
partagent la peine de
Denise et Matthieu
en pleurant la mort de l'inoubliable

Pierre KLOSSOWSKI.

Lisez ses livres ! Admirez ses dessins !

*(*Le Monde *du 14 août.)*

– Mme Catherine Trouillet-Shorr,
son épouse,
a la grande tristesse de faire part du décès de

Richard SHORR,
réalisateur et sound designer,

survenu le lundi 13 août 2001, à l'âge de cinquante-huit ans.

Selon la volonté du défunt, la crémation aura lieu le vendredi 17 août, au cimetière du Père-Lachaise, Paris-20e.

Recueillement : 15 h 30.

Crémation : 16 heures.

54, boulevard Victor-Hugo,
92110 Clichy.

– Mme Francine Vanderhaeghe, née Hougardy,
Jean-François et Pierre,
ses fils,
Et ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Guy VANDERHAEGHE,

le 14 août 2001, à Genève.

Anniversaires de décès

– Il y a dix ans, s'éteignait à Lyon le

docteur Claude KOHLER.

Que ceux qui l'ont connu et aimé aient pour lui une pensée particulière.

Denis, Rémi, Cécile.

Participez à la 5e édition du
Prix Le Monde de la recherche universitaire

Si vous avez soutenu votre thèse entre le 1er octobre 2000 et le 31 octobre 2001, le Prix *Le Monde* vous offre la possibilité de publier vos travaux dans la collection « Partage du savoir ».

Institué en 1997 par *Le Monde de l'éducation*, ce concours a comme objectifs :
- Valoriser la recherche universitaire en offrant à de jeunes docteurs une audience élargie au grand public.
- Impulser un débat d'idées permanent autour des chercheurs et de leurs savoirs.
- Encourager des problématiques qui – traitées dans un esprit d'ouverture interdisciplinaire – soient susceptibles d'éveiller un intérêt au-delà d'un seul cercle de spécialistes et de réduire les clivages entre l'espace de production des connaissances et les besoins des hommes.

Renseignements : 01-44-97-54-95, chupin@lemonde.fr

OFUP · fph fondation Charles Léopold Mayer · de l'éducation · Fondation de France · ministère Éducation nationale · puf

Le Monde DOSSIERS & DOCUMENTS LITTÉRAIRES
En voyageant, en écrivant

Chaque jeudi avec
Le Monde
DATÉ VENDREDI
retrouvez
LE MONDE DES LIVRES

Pour votre été, abonnez-vous au *Monde*

Chaque vendredi, *Le Monde* vous propose une nouvelle inédite, signée Annie Ernaux, Jorge Semprun, Dominique Noguez, Philippe Sollers...

Rapide et pratique pour vous abonner
www.lemonde.fr
(rubrique "Services")

Et tout au long de l'été, chaque jour, partez à la découverte :
- des mystères et secrets des grands monuments de Paris ;
- des grands peintres dans l'intimité de leur atelier ;
- des territoires inconnus de la Sibérie orientale et du sommet du K2 ;
- des grands solitaires de la prière ;
- de la passion des jeux de société et des jeux vidéo.

Recevez *Le Monde* sur le lieu de vos vacances

Abonnez-vous par Internet : www.lemonde.fr ou remplissez le bulletin ci-contre, en choisissant la durée de votre abonnement, et retournez-le, accompagné de votre règlement, à l'adresse suivante :
LE MONDE - Service abonnements - 60646 Chantilly Cedex

DURÉE		FRANCE
□ 2 semaines	(13 nos)	96 F (14,64 €)
□ 3 semaines	(19 nos)	139 F (21,19 €)
□ 1 mois	(26 nos)	173 F (26,37 €)
□ 2 mois	(52 nos)	378 F (57,63 €)
□ 3 mois	(78 nos)	562 F (85,68 €)
□ 12 mois	(312 nos)	1 980 F (301,85 €)

BULLETIN SPÉCIAL D'ABONNEMENT
A retourner 10 jours à l'avance
101 MQ VA2

Votre adresse de vacances :
du : ..... au : .....
Prénom : .....
Nom : .....
Adresse : .....
.....
Code postal : ..... Ville : .....

Votre adresse habituelle :
Adresse : .....
.....
Code postal : ..... Ville : .....

Votre mode de règlement :
□ Chèque joint à l'ordre du *Monde*
□ Carte bancaire
N° :
Expire le :
Date et signature obligatoires :

* Au lieu de 195 F prix de vente au numéro
** Offre valable jusqu'au 15/12/2001, en France métropolitaine uniquement.

Pour tout autre renseignement : tél. : 01-42-17-32-90 de 8 h 30 à 18 h du lundi au vendredi ; abo@lemonde.fr

LES SECRETS DES GRANDS JEUX

Trivial Pursuit, l'éphémère triomphe des « M. Je-sais-tout »

D'abord phénomène de mode, il a connu un développement impressionnant et a révolutionné les jeux de société. Puis il a lentement décliné, victime de son succès

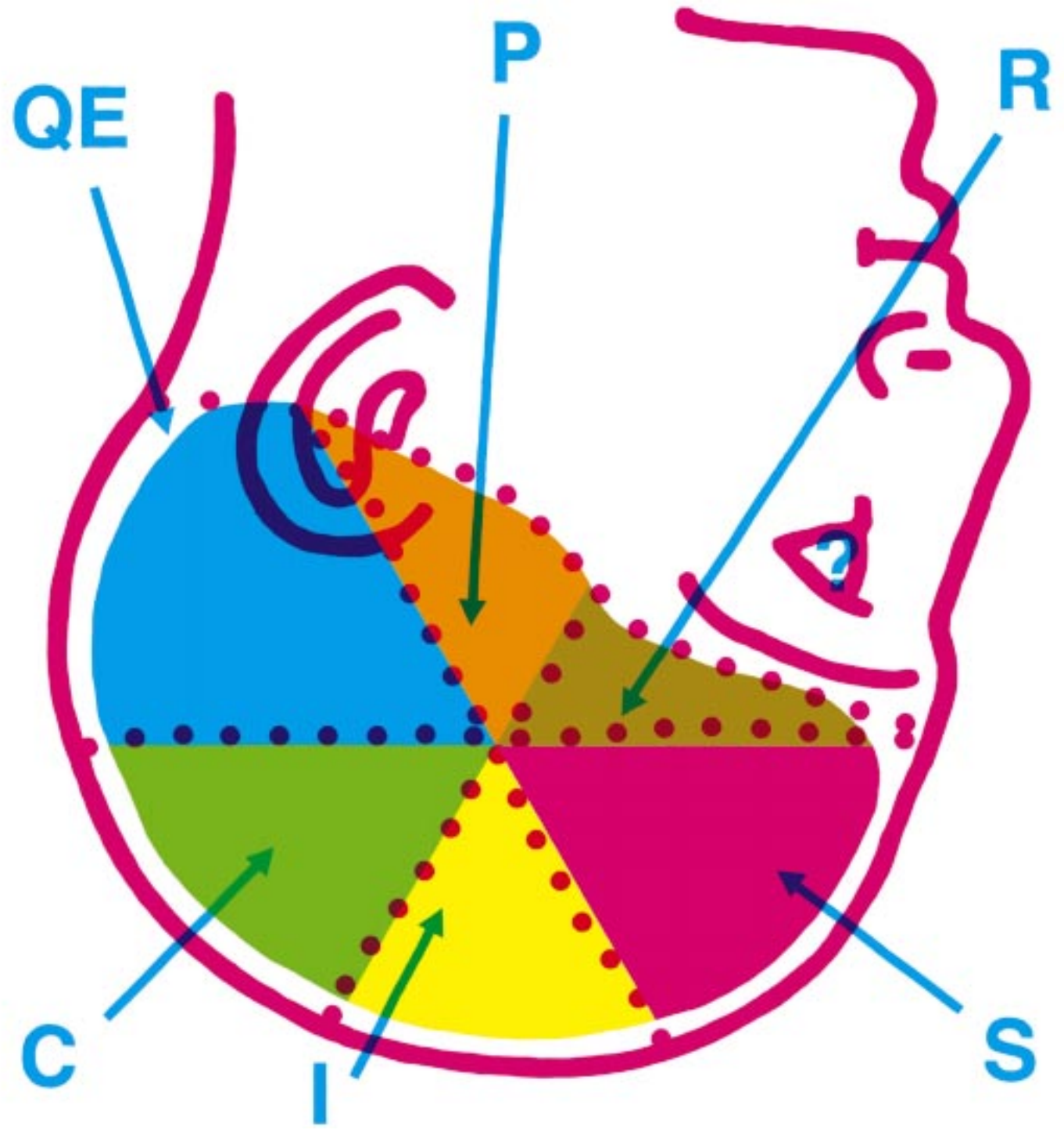

IL fait un froid à ne pas mettre un Canadien dehors, ce samedi de décembre 1979 à Montréal, un froid à boire quelques bières entre amis et, pourquoi pas, attaquer une partie de Scrabble. Tel est, en tout cas, le programme imaginé par Chris Haney et Scott Abbott, respectivement responsable du service photo et journaliste sportif à *La Gazette*. Malheureusement, la boîte de Scrabble est incomplète et les deux compères, après avoir appelé à la rescousse John, le frère de Chris, producteur de théâtre de son état, décident de créer leur propre jeu. Moins d'une heure plus tard naîtra le Trivial Pursuit, qui révolutionnera les jeux de société et sera classé par le magazine *Actuel* comme l'un des vingt objets devant passer le XXe siècle.

Le principe est d'une simplicité déroutante. On répond à une question et on avance. Sinon, on passe son tour. Le premier arrivé a gagné. Les compères compliquent ce schéma en imaginant les « camemberts », dont on doit remplir toutes les cases correspondant aux six catégories de questions : géographie, divertissement, histoire, art et littérature, sciences et nature, sport et loisirs.

> Le Trivial Pursuit devient le jeu à la mode. Voilà même qu'une rupture de stock intervient fort à propos. On vend des Trivial… au marché noir et au double de leur prix !

Voilà le coup de génie, l'originalité du jeu : les questions doivent être rédigées de manière à intéresser toute la famille, du gamin passionné de basket au père féru d'histoire, en passant par la grande sœur guitariste dans un orchestre de rock. Le contraire du « Quitte ou double », où le candidat doit tout savoir dans une seule discipline. Ici, on insiste sur les anecdotes, les détails secondaires. Bref, ce qui est *trivial* (en anglais : sans importance). John Haney imagine les premières questions, les peaufinant jusqu'à la perfection. *« Nous avons fini par trouver un ton qui était inhabituel dans les jeux de société,* précise-t-il, *il était impératif d'écrire les questions dans un style très direct et rapide puisqu'elles devaient être lues à haute voix. Nous n'avons pas hésité à oublier la grammaire classique. »* Il ajoute : *« Notre but n'était pas de faire un concours de connaissances mais d'amuser les gens. La question type du Trivial est celle dont la réponse vous arracherait immédiatement un cri du cœur : "Mais, bien sûr, je le savais !" »*

Les premiers professionnels contactés jugent pourtant le jeu trop sophistiqué, uniquement réservé aux *happy few,* cultivés et fiers de l'être. Il est aussi onéreux à fabriquer avec ses mille questions, imprimées sur des cartes en six couleurs, ses camemberts et son plateau luxueux. En 1982, les trois mousquetaires envoient un exemplaire du Trivial au président de la société Selchow and Righter, qui fabrique et distribue le Scrabble. Il est immédiatement convaincu et achète, très cher, le brevet. Le succès va être rapide. Le jeu attire d'abord une clientèle huppée, à Hollywood notamment, où il fait fureur. Loin de s'en plaindre, les commerciaux vont en faire un argument de vente.

Le Trivial Pursuit devient le jeu à la mode. Voilà même qu'une rupture de stock intervient fort à propos. On vend des Trivial… au marché noir et au double de leur prix ! Seule publicité, une demi-page dans le *New York Times* : *« Nous nous excusons de l'absence de Trivial Pursuit dans les magasins. »* Fin 1982, les ventes aux Etats-Unis et au Canada atteignent 4 millions d'exemplaires. La conquête du monde peut commencer.

LE phénomène est fulgurant. Les chiffres donnent le vertige. A la fin des années 1980, on comptait 350 millions de joueurs de Trivial, plus de 60 millions de jeux vendus, 78 éditions, 438 000 questions dans 18 langues. Il se vendait dans le monde un exemplaire de Trivial toutes les trois secondes. En France, le jeu, introduit en 1984, va prendre un peu de retard. A cause d'une erreur initiale de marketing. Estimant que les Français préféreraient un nom plus… français et que Trivial, dans la langue de Molière, veut dire, selon le *Robert, « ordinaire, plat, commun »* voire même *« choquant, vulgaire »* ou encore *« grossier, obscène »,* voulant de surcroît imiter les cousins québecois, qui ont appelé le jeu Quelques arpents de pièges, on se décide pour Remue-Méninges. Cela sent bon le terroir, le vieux français, l'argot bon enfant. Trop, sans doute.

Il suffit de revenir au nom anglo-saxon pour que la France, à son tour, s'enthousiasme : 4 000 exemplaires vendus en 1984, 125 000 en 1985, 428 000 en 1986. S'enthousiasme puis s'enflamme : 1,1 million de boîtes partent en 1987 et 1,4 million en 1988. On vise les leaders d'opinion. Signe des temps : on ne vend pas le Trivial comme le jeu de tout le monde, mais de ceux qui sont dans le coup. A l'automne, des camions sont garés devant les principaux journaux de la capitale avec une grande affiche : *« 80 % des journalistes ne connaissent pas le canard le plus riche du monde. »* Réponse : Picsou, l'oncle de Donald.

> Les bûcheurs ont pris le jeu tellement au sérieux qu'ils deviennent vite incollables. Une partie organisée avec des étudiants d'HEC tourne court : le premier participant, qui connaissait par cœur toutes les réponses, remplit son camembert en un seul tour

Viviane Hottois, directeur général de l'agence Greco, chargée de la promotion du jeu, parle encore de ces années folles avec émotion. Elle organise des séries de tournois avec tout ce que Paris compte de journalistes et de publicistes. Fiers de ses deux imbattables, François Landon et Patrice Delbourg, Jean-François Kahn, alors directeur de *l'Evénement du jeudi,* annonce à Viviane que ses deux journalistes sont champions de France, alors que cette compétition n'existe pas. Landon et Delbourg se piqueront tant au jeu et tiendront tant à leur titre qu'avant le tournoi devant présider au lancement de la version « Baby Boomers », ils parviennent à se procurer une boîte du jeu une journée avant tous leurs concurrents, de manière à s'entraîner. Les radios et les télés s'en mêlent. Bruno Masure et Joseph Poli s'affrontent sur RMC. Christophe Dechavanne anime un Trivial sur Europe 1. Tous les producteurs de télévision sont en compétition pour monter une émission. Antenne 2, *« qui en a le plus besoin »,* selon Viviane Hottois, obtient le contrat. Les deux personnalités choisies pour s'affronter lors de la première émission sont Irène Frain et Bernard Menez.

Au départ, les éditions françaises se contentent de reprendre les questions de l'édition originale. L'idée n'est pas bonne. Le fabricant donne son accord pour que le jeu français ait ses propres questions. Un étudiant en sciences politiques, aujourd'hui parti à l'étranger et qui veut rester anonyme, constitue un groupe d'une dizaine de personnes, entre vingt-cinq et trente ans, la plupart étudiants ou professeurs. Tous très cultivés, certes, mais aussi, condition *sine qua non*, doués d'un solide sens de l'humour. On se réunit deux à trois fois par semaine, de huit heures du soir à trois heures du matin. On vient avec ses instruments de travail : dictionnaires français et étrangers, *Quid*, précis d'histoire. Chacun teste ses questions auprès des autres et le groupe décide de les retenir ou non. *« Les soirées étaient toujours très gaies, on rigolait beaucoup »,* se souvient un des participants. Le résultat est là : les questions amuseront les joueurs.

Le Trivial devient alors un phénomène de société. Voilà même qu'il aide à créer une nouvelle harmonie dans les familles décomposées, qui se retrouvent autour d'une partie. De nombreuses personnes écrivent aux créateurs canadiens : *« Merci, grâce à vous, nous avons pu reformer une cellule chaleureuse. »* Plus besoin de réfléchir à son programme du samedi soir : ce sera pain, fromage et Trivial ! Sous toutes ses formes. Jusqu'à plus soif. Certaines parties sont du plus grand sérieux : on ne rigole pas avec la culture ! On raconte encore les joutes épiques opposant un éditeur connu à un tout aussi célèbre ancien conseiller à la présidence de la République, qui font assaut de culture et vont même jusqu'à introduire dans les questions quelques pièges savamment concoctés. Rien à voir avec cet industriel, dont la culture commerciale était bien plus développée que la culture générale, qui avait fait imprimer de fausses cartes, avec des réponses à des questions impossibles connues de lui seul.

A côté des parties sérieuses, d'autres sont plus déjantées. Les équipes se forment et se déforment au rythme des sentiments personnels des uns et des autres. Voilà que l'on se surprendra à « souffler » discrètement une réponse à un adversaire en difficulté. La culture fait bien les choses : l'adversaire peut, aussi, avoir un charmant sourire. Ainsi naissent les *« mariages Trivial ».* Souvent, le jeu ne devient plus qu'un prétexte. Quatre expatriés français en Suède créent ainsi la Fédération internationale du Trivial PourCuite, initialement Trivial Torche. Principe de base : le joueur boit un coup lorsqu'il ne répond pas à une question. Un gage aussi à celui *« qui fait son malin »,* en fait, qui répond aux questions. On ne saurait être plus clair.

Petit à petit, pourtant, les joueurs vont se lasser. Les sérieux comme les autres. Les premiers, les bûcheurs, ont pris le jeu tellement au sérieux qu'ils deviennent vite incollables. Une partie organisée avec des étudiants d'HEC tourne court : le premier participant, qui connaissait par cœur toutes les réponses, remplit son camembert en un seul tour. La règle voulant que les seules réponses valables soient celles inscrites au dos de la carte, les pros vont jusqu'à accepter de donner une réponse qu'ils savent inexacte. Sur une des premières éditions, en effet, à la question : quel était le surnom donné à Margaret Thatcher ? la réponse inscrite était *« le Crapaud »* et non, comme chacun le sait, *« la Dame de fer ».* La règle est la règle : va pour le crapaud !

Plus grave : alors que le Trivial avait servi, en ces temps difficiles, à réconcilier les familles, voilà que le jeu devient un ferment de discorde. Le seul principe de base des jeux de société, à savoir la possibilité pour tous de gagner, est battu en brè- che par l'impérialisme des Pic de la Mirandole du samedi soir, des « M. Je-sais-tout » de la rue de Belleville, qui agressent les joueurs de toute leur supériorité. L'insupportable spectacle. Pourquoi jouer si c'est toujours le même qui gagne ? Eh oui, pourquoi ?

Les années 1990 vont voir le déclin progressif du Trivial. Les propriétaires, qui ont changé six fois en quatorze ans, de Miro-Mecano à Hasbro en passant par Parker ou Tonka, vont bien lancer plusieurs éditions, de manière à renouveler les questions. Edition musique (quel est le parolier de Juliette Gréco qui a refusé le prix Nobel ?), édition olympique, édition Disney, édition télé, édition Europe. Dernier en date : *« Nos années 1980 ».* Manière, par exemple, de se souvenir que le meilleur buteur français de la Coupe du monde 1982 n'a été ni Platini, ni Tigana, ni encore Rocheteau, mais Giresse.

On en est bien content.

José-Alain Fralon
Dessin Paul Cox

PROCHAIN ARTICLE :
Qui inventera le Monopoly du XXIe siècle ?

Le Monde
21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD – 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : http: // www.lemonde.fr

+ ÉDITORIAL

Accueillir les Tsiganes

AVEC ses images impressionnantes de caravanes à perte de vue, le rassemblement annuel du mouvement évangélique pentecôtiste a fini par faire office, au creux de l'été, de baromètre des relations entre Tsiganes et sédentaires français. L'édition 2000, en Meurthe-et-Moselle, avait illustré une brusque montée de tension, notamment parce qu'une quarantaine de maires lorrains s'étaient élevés avec véhémence contre l'organisation de la rencontre dans leur voisinage. Cette année, dans la Meuse, le rassemblement, mieux préparé, semble s'ouvrir dans un climat pacifié. S'il se poursuivait sans incidents, jusqu'au 26 août, il pourrait ainsi démontrer que l'hostilité n'est pas une fatalité entre les nomades et leurs voisins occasionnels. Que la concertation, si elle ne vient pas à bout de toutes les méfiances réciproques, permet au moins d'évacuer les conflits ouverts.

Mais cette bonne volonté, à l'occasion d'un événement exceptionnel, est encore très loin d'être générale lorsqu'il s'agit de la vie quotidienne des gens du voyage. De multiples faits divers, dont notre reportage en Haute-Savoie donne une illustration frappante, ont montré les réactions agressives, voire racistes, provoquées par le stationnement de caravanes dans certaines communes. Il ne s'agit pas de verser dans un plaidoyer manichéen : comme toute communauté en marge, les Tsiganes comptent des délinquants, voire des bandes organisées. Leurs réactions violentes ne font qu'aggraver les réflexes de rejet. La France est aussi très éloignée des brimades systématiques dont les Tsiganes sont victimes dans la plupart des pays de l'Est européen.

Il reste que les frictions sont nourries par un fait simple et connu de tous : il n'existe pas suffisamment d'aires d'accueil pour les gens du voyage. Celles qui ont été ouvertes sont souvent en mauvais état ou situées dans des endroits qu'on refuserait pour toute habitation fixe. Les autres sont souvent occupées par des Tsiganes en cours de sédentarisation, reléguant un peu plus dans la marginalité ceux qui souhaitent rester fidèles, au moins pendant les mois d'été, au nomadisme.

Une loi avait été adoptée en 1990, visant à accroître le nombre de lieux d'accueil. Elle est restée largement sans effet. Dix ans plus tard, le gouvernement a fait voter un nouveau texte. Celui-ci prévoit que les préfets pourront obliger les communes de plus de 5 000 habitants à aménager des zones d'accueil si elles ne s'y résolvent pas toutes seules. Il prévoit l'élaboration de schémas départementaux d'accueil avant le 5 janvier 2002. Or, à ce jour, selon le ministère, un seul département a mené à bien un de ces plans. Ce chiffre ne permet pas de préjuger du résultat final. Mais il donne une idée de l'ampleur des difficultés à résoudre et du manque de volonté ambiant. Il est temps de s'attaquer au problème. Maires et pouvoirs publics ne peuvent pas se contenter d'enregistrer tous les dix ans une loi qui leur donnerait bonne conscience. Pour l'oublier aussitôt et constater leur impuissance lorsque les caravanes s'arrêtent dans leur commune.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.
Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Alain Fourment

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette ; adjoint : François Lolichon
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Rédaction en chef centrale :
Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre
Rédaction en chef :
Alain Debove (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Serge Marti (Le Monde Economie)
Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Des spéléologues au fond d'un gouffre pyrénéen

L'EXPÉDITION dans le gouffre de la Pierre-Saint-Martin a interrompu ses recherches. Dès hier mercredi, MM. Lepineux, Tazieff et Ertaud ont quitté le camp, qui sera démonté par MM. Cosyns, Ochialini, Labeyrie et Loubens. Le matériel sera descendu ensuite à dos de mulet jusqu'à Lucq.

L'opération 1951 se termine donc sur la découverte, mardi, à 505 mètres de profondeur, d'une salle immense d'environ 400 mètres de long, 200 mètres de large et 250 mètres de voûte, au fond de laquelle coule un torrent orienté vers le nord. MM. Loubens et Tazieff, qui constituaient l'équipe de pointe, ont atteint cette salle en partant de la cote – 386, où s'était arrêté dimanche M. Lepineux, parrain du gouffre, qu'il a découvert il y a deux ans.

Le professeur Cosyns, qui de la surface dirigeait les explorations, décida de remettre à l'an prochain la descente de la rivière souterraine jusqu'à sa résurgence, que l'on croit être une cascade des gorges de Cacoueta, distantes de 12 kilomètres. Pour naviguer sur ce torrent, en effet, un matériel plus complet que celui dont disposait l'expédition était nécessaire.

M. Cosyns a donné rendez-vous à son équipe en août 1952 à Lucq. Peut-être M. Norbert Casteret se joindra-t-il à ses camarades. Durant l'hiver, les spéléologues comptent donner une série de conférences dans plusieurs villes de France sur l'expédition qu'ils viennent de mener à bien. Un film en couleurs réalisé par M. Tazieff illustrera les péripéties de la descente jusqu'à la salle la plus profonde.

(17 août 1951.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : http: // www.lemonde.fr

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

La francophonie, outil du développement sportif

par Marie-George Buffet

LA piste d'Edmonton vient de se refermer. J'aurai à cœur d'accomplir mes responsabilités en accompagnant la Fédération française d'athlétisme dans son travail d'analyse des résultats de la délégation française, dans la poursuite de ses efforts pour adapter les structures et construire une véritable chaîne entre nos générations d'athlètes. Mais tel n'est pas mon propos ici. C'est la victoire d'Amy Mbacke Thiam sur le 400 mètres féminin et les performances d'autres athlètes d'Afrique francophone qui m'ont donné envie de revenir sur le lien entre les pays qui ont la langue française en partage et les pratiques sportives.

Le parcours d'Amy Mbacke Thiam, c'est d'abord une pratique sportive démarrée à l'école, qui, plus qu'aucune autre structure, peut apporter aux filles et aux garçons l'accessibilité à la pratique sportive dans l'égalité. Puis c'est l'accueil dans un centre d'entraînement international, mis en place par la Conférence des ministres de la jeunesse et des sports de la francophonie (la Confejes) en 1998. Il en existe trois à ce jour : un à Dakar pour l'athlétisme, où Amy Mbacke Thiam est inscrite depuis sa création, un à Tunis pour la boxe, et un à Abidjan pour la lutte et le judo. A travers la Confejes, la francophonie offre des bourses à la plupart des sportifs et sportives qui s'y entraînent.

Durant cette période, ce sont des stages de courte durée, ponctués de compétitions, puis, quinze jours avant les Mondiaux d'athlétisme, une première médaille d'or aux Jeux de la francophonie qui lui a permis d'enclencher une dynamique de succès. Je ne conçois pas la francophonie autrement qu'ainsi : la coopération d'égal à égal, le partage, l'aide au développement. Sur le plan politique, la coopération dans le sport a malheureusement aussi servi à d'autres objectifs, avec des pratiques marquées par une démarche néo-colonialiste, réactionnaire. Nous travaillons à corriger ces comportements.

L'arrivée massive de l'argent dans le sport a, plus récemment, conduit à une course effrénée aux talents sportifs, dans laquelle des agents sans scrupule et certains grands clubs professionnels se partagent le bénéfice de transactions commerciales juteuses, parfois sur de jeunes mineurs. Mais les phénomènes de migration sportive ont parfois d'autres motifs, qui nous interpellent tout autant. En demandant l'asile politique au Canada, la centaine de jeunes sportifs et sportives africains qui viennent de participer aux Jeux de la francophonie n'expriment-ils pas surtout leur aspiration à disposer de meilleures conditions d'entraînement et, tout simplement, de vie ?

En demandant l'asile politique au Canada, la centaine de jeunes sportifs et sportives africains qui viennent de participer aux Jeux de la francophonie n'expriment-ils pas surtout leur aspiration à disposer de meilleures conditions d'entraînement et, tout simplement, de vie ?

La francophonie ne peut pas seule répondre durablement à un tel phénomène, qui résulte en tout premier lieu du déséquilibre économique du monde. Mais elle peut être un espace de débats, de prise de parole, de décisions qui interpelle, empêche les dérives et construit des réponses. Le sport, par la place qu'il occupe aujourd'hui, se trouve parmi les enjeux de la mondialisation. Le sport de haut niveau a-t-il vocation à être de plus en plus concentré dans les quelques pays les plus riches de la planète, tandis que les pays les plus pauvres devraient se résoudre, impuissants, à n'être que des viviers ? Ou chaque pays disposera-t-il des moyens de se construire une organisation du sport dans laquelle chaque niveau de pratique coexistera et s'épaulera ? La réponse à cette question relève de la vision que l'on a du sens du sport : marchandise comme une autre, source de rentabilité pour quelques grands groupes, ou activité humaine source d'épanouissement individuel et collectif ? On retrouve là deux conceptions de la mondialisation qui s'opposent : partage dans la reconnaissance de la diversité des individus et des peuples, ou concentration des pouvoirs et des biens dans une pensée uniforme ?

Au moment où émerge fortement dans toutes les sociétés, à travers les mouvements que l'on appelle « anti-mondialistes », la volonté d'une construction plus juste des rapports internationaux, fondés sur l'humain et non sur le profit, les liens que nous entretenons entre pays développés et en développement au sein de la francophonie nous permettent – si nous en avons la volonté politique – d'initier des réponses nouvelles et adaptées.

D'abord, le système d'aide aux athlètes devrait viser la formation non seulement de futurs champions et championnes, mais aussi de véritables acteurs du développement sportif, de sorte que de véritables filières pyramidales de formation se constituent, dans une perspective de développement durable. Parallèlement, il faut privilégier l'établissement des moyens d'entraînement et de préparation sur place, à l'instar des centres de Dakar, Tunis et Abidjan, de sorte que les stages de longue durée dans un pays du Nord, comme ceux que nous organisons à l'Insep, ne soient plus l'unique alternative pour réaliser une carrière sportive.

Un nouveau centre est en cours d'installation à Maurice, pour l'océan Indien, un autre est à l'étude en Egypte, destiné au sport pour handicapés. Mais trois, ou cinq, centres de haut niveau, est-ce vraiment suffisant pour l'ensemble des pays de la francophonie ?

Enfin, la lutte contre le dopage. J'en fais un axe prioritaire qui doit accompagner toute l'assistance au développement des pratiques sportives de tout niveau, notamment pour que des moyens soient consacrés à des politiques adaptées d'éducation et de prévention. La Confejes peut être un partenaire de l'Agence mondiale antidopage pour cela.

Il arrive que l'on brocarde la francophonie, que l'on y voie une démarche désuète, conservatrice. C'est vrai, beaucoup de pratiques vont dans ce sens. Faut-il pour autant déserter ? Pourquoi ne pas y voir, plutôt, un espace possible d'actions concrètes dans une démarche progressiste ? Certaines nouvelles, venues d'Edmonton, nous y encouragent.

Marie-George Buffet *est ministre de la jeunesse et des sports.*

Mondialisation heureuse : je persiste et signe

Suite de la première page

Nos contestataires n'offrent, eux, aucune contre-théorie : ils se contentent de dire non au système, tout en encaissant ses bienfaits.

2. La naissance d'une opinion internationale est une heureuse nouvelle. Mais de grâce, arrêtons de la confondre avec les « organisations non gouvernementales » devenues les vestales de la modernité ! Celles-ci gagneront leur légitimité, lorsqu'elles s'appliqueront à elles-mêmes les principes de transparence et de gouvernance – ces nouveaux mythes fondateurs des sociétés modernes – dont elles se font les gardiens sourcilleux vis-à-vis des autres détenteurs de pouvoirs. Ni Greenpeace, ni Amnesty International, ni leurs congénères ne résisteraient aux normes, en termes de choix des dirigeants, responsabilité démocratique, ressources, qu'elles exigent d'autrui. On ne peut à la fois attendre le maximum de démocratie de ceux que l'on combat et pratiquer chez soi l'opacité et la cooptation. Les pouvoirs politiques et économiques devraient obtenir des ONG, avant de discuter d'égal à égal avec elles, ce que celles-ci n'arrêtent pas de réclamer, à cor et à cri, d'eux.

3. Le bon fonctionnement du capitalisme requiert que le jeu du marché et la règle de droit constituent l'avers et le revers d'une même réalité. Certes le marché prend toujours une longueur d'avance – c'est sa nature même –, mais la jurisprudence le rejoint. Ainsi, en matière de concurrence, de règles spécifiques à certains secteurs, tels les médias au nom de la liberté d'expression, de normes sociales, sanitaires ou de contraintes en matière d'environnement. Cet équilibre ne peut plus être assuré au niveau des seules économies nationales, y compris les Etats-Unis ; il se déplace à l'échelle mondiale. A la globalisation des échanges répond peu à peu une internationalisation des normes. Le rôle de la Federal Trade Commission et de la Commission de Bruxelles en matière de concurrence ; le rapprochement des jurisprudences américaine et européenne ; les pouvoirs en train de s'affirmer de l'Organisation mondiale du commerce, qui n'a pas hésité à condamner plusieurs fois les Etats-Unis ; le protocole de Kyoto, fût-il écorné par l'autisme de l'administration Bush. Autant d'étapes dans la bonne direction que renforceront le plus tôt possible, il faut l'espérer, des agences internationales en matière de normes alimentaires et de santé publique. S'en prendre, comme le firent les manifestants de Seattle, à l'OMC, c'était tirer contre leur camp : ils devraient en être les premiers défenseurs. Détruire les embryons d'organisations régulatrices en train de se mettre en place, c'est vouloir assurer la domination totalitaire du marché.

4. Les « bonnes âmes » antimondialistes pourraient, de temps à autre, se demander pourquoi les Etats du tiers-monde ne rejoignent pas leur combat. De même que François Mitterrand avait justement dit il y a vingt ans, au moment du débat sur les fusées Pershing : *« Les pacifistes sont à l'Ouest, les fusées à l'Est »*, ce sont désormais les « antimondialistes » qui sont à l'Ouest et les défenseurs de la mondialisation dans le reste du monde. Pourquoi à Seattle les grands pays en développement se sont-ils montrés si réticents face à la définition de normes alimentaires, environnementalistes, sanitaires, que les pays occidentaux pouvaient sans difficulté respecter ? Par peur de voir l'excès de règles se transformer, *nolens volens*, en instruments protectionnistes au profit des riches et aux dépens des pauvres. José Bové se croit le missi dominici des paysans indiens ou sénégalais ; il en est peut-être le pire ennemi. De ce point de vue, le protocole de Kyoto représentait le bon exemple d'un équilibre : il ne bridait aucune économie mais faisait payer à chacun le prix de ses débordements. De même un grand progrès serait-il moins de doter un fonds de lutte contre certaines maladies que de raccourcir, sur le plan international, la durée des brevets pharmaceutiques pour les pays du tiers-monde, de manière à leur donner accès, le plus vite possible, à des médicaments génériques peu coûteux.

5. Nos « bonnes âmes » tiennent pour acquises l'autosuffisance alimentaire de l'Inde, la disparition des famines en Chine. Elles oublient que ces progrès ont pour origine la libéralisation des systèmes agricoles, le retour progressif du marché et la réhabilitation de l'enrichissement. De même laissent-elles de côté le décollage industriel du monde asiatique, la naissance d'un secteur productif, le début d'une concurrence avec l'Occident. Cet essor se fait, certes, au prix d'inégalités majeures. Le capitalisme est une machine à fabriquer de l'efficacité et de l'inégalité. Quand il tourne à plein régime, il fabrique encore plus d'efficacité et encore plus d'inégalité : c'est le cas aujourd'hui. Aussi le bon combat n'est-il pas de le nier comme machine à produire des richesses, mais de lutter pour des mesures de justice sociale au sein des pays émergents. Si la social-démocratie est harassée en Occident, c'est en revanche une idée neuve dans le monde en voie de développement. Il est, il est vrai, plus aisé de manifester à Seattle que de militer pour des réformes sociales-démocrates en Inde, au Brésil ou en Chine...

José Bové se croit le « missi dominici » des paysans indiens ou sénégalais ; il en est peut-être le pire ennemi

6. Le mythe de la spéculation internationale court, tel un fil rouge, à travers l'Histoire ; il a souvent couvert les pires desseins. Ce n'est pas le cas des « antimondialistes » actuels, plutôt braves et tous antiracistes. Mais fût-il manipulé par des gens respectables, le ressort est le même. Le marché des capitaux est injuste, violent, totalitaire, erratique : il favorise les puissants et pénalise les faibles. Tel est le credo. C'est oublier qu'avant de fuir brutalement une économie et de l'obliger à des mesures brutales d'assainissement, les capitaux y sont entrés et ont, des années durant, alimenté sa croissance. C'est faire l'impasse sur le fait qu'en moyenne période le prix des plans de restructuration imposés de l'extérieur, tous les quatre ou cinq ans, est nettement moins élevé que les progrès enregistrés entre-temps. C'est refuser de reconnaître que, même si les réflexes moutonniers des marchés financiers sont odieux, ils ne sanctionnent jamais un pays sur un fantasme ou une simple idée préconçue : ils punissent lourdement, souvent trop lourdement, un dérapage macroéconomique, une organisation bancaire surannée, un système improductif. Le vrai débat est donc ailleurs : il n'est pas de souhaiter la disparition du Fonds monétaire international, ce qui renforcerait la violence des marchés, mais au contraire son renforcement, l'accroissement de ses moyens financiers, l'augmentation de ses pouvoirs, de manière à ce qu'il contribue à gérer au mieux les spasmes, à limiter les ajustements au strict nécessaire et à éviter d'inutiles surréactions.

7. *Last but not least*, quid de la taxe Tobin, devenue le « pont aux ânes » de la pensée antimondialiste ? Les thuriféraires de cet instrument en arrivent à oublier que le vieux Tobin, lui-même, juge désormais son invention inappropriée. Laissons de côté le débat sur ses difficultés d'application et le risque de prime offerte aux paradis fiscaux. La vérité est ailleurs : même si ce prélèvement existait, il ne freinerait en rien les mouvements de capitaux. Les taux d'intérêt augmenteraient du montant de la taxe : elle serait donc acquittée par l'ensemble des débiteurs mondiaux, y compris les pays pauvres, et non par les mythiques spéculateurs. Une cagnotte mondiale serait constituée : qui la gérerait ? Au profit de quels bénéficiaires ? Servirait-elle à accroître les ressources de la Banque mondiale ? Celle-ci ne manque pas d'argent, mais de bons projets. En fait, la taxe Tobin, si elle existait, ne freinerait en rien la mondialisation. S'il fallait, à la limite, offrir cette illusoire concession aux « antimondialistes », en espérant de la sorte les apaiser, le prix ne serait pas élevé.

La mondialisation est-elle, en définitive, heureuse ? Oui, je persiste et je signe, dès lors que le marché et le droit seront aussi gémellaires à l'échelle internationale qu'ils le sont devenus au niveau national. Moins de marché : en aucun cas. Davantage de règles : oui, à condition qu'elles tiennent compte des intérêts des pays émergents et ne résultent pas de fantasmes d'Occidentaux repus qui voudraient, une fois de plus, faire le bien du reste du monde contre lui-même. Car derrière le syndrome antimondialiste risque de se glisser subrepticement un étrange remugle colonialiste, si le terrain, les objectifs et les instruments du combat demeurent tels qu'ils se sont dessinés à Seattle ou à Gênes.

Alain Minc

NOUVELLES TECHNOLOGIES **L'introduction des cours à distance commence à bousculer le monde de la formation continue des salariés. ● LA E-FORMATION représente en France moins de 7 % de l'ensemble des formations dispensées par les entreprises, mais cette part ne cesse de croître. ● LES GRANDES SOCIÉTÉS MULTISITES, séduites par une diffusion de l'information rapide et uniforme, sont les premières intéressées. ● DES SITES privés s'adressent à des professions spécifiques, tel Websurg.com aux chirurgiens. ● À FRANCE TÉLÉCOM, la filiale chargée de la formation réalise déjà 15 % de son chiffre d'affaires avec le *e-learning*. Mais pour la CGT, cette émergence s'accompagne de la baisse du budget formation. ● POUR LUCIE TANGUY, universitaire, la formation continue instituée par la loi de 1971 n'a pas rempli le rôle de promotion sociale que lui assignait ce texte.**

Les formations par Internet entrent peu à peu dans les entreprises

Les cours en ligne ne représentent en France que 5 % à 7 % des formations dispensées aux salariés. Si l'intérêt pour cette manière d'apprendre à distance ne cesse de croître, en raison de la généralisation de l'informatique, le coût en est encore mal évalué

ALORS que les 35 heures et les négociations entre partenaires sociaux sur la formation professionnelle relancent le débat sur le développement des formations en dehors du temps de travail, les pratiques émergentes de formation par Internet bousculent déjà les repères traditionnels de la formation continue. Individualisée – puisque souvent réalisée sur le poste de travail – et morcelée en plusieurs séances courtes dans les intervalles laissés par le travail, la « e-formation » (*e-learning* en anglais) peut favoriser une plus grande flexibilité des temps de formation et une prise en charge sur le temps personnel du salarié. De quoi venir en écho à la proposition du Medef d'une formation conçue comme un investissement partagé en temps et en argent entre le salarié et l'entreprise. Mais pour l'instant, rien ne permet d'évaluer précisément les enjeux du *e-learning*, pour les entreprises comme pour les salariés.

En dépit de certains avantages prêtés à la formation à distance, notamment son moindre coût et la possibilité d'individualiser les contenus de formation en fonction des besoins précis du salarié, les pratiques en la matière restent tâtonnantes sur l'ensemble du Vieux Continent. Actuellement, avec un chiffre d'affaires de 200 millions de francs en 2000, la e-formation représente en France 5 % à 7 % de l'ensemble des formations dispensées par les entreprises, bien moins que ne l'envisageaient la plupart des prévisions.

Pour expliquer la timidité de cette avancée, la plupart des spécialistes relativisent l'argument d'un coût supposé incitatif pour les entreprises. Si les économies réalisées sur le budget consacré au transport, à l'hébergement des salariés, au paiement des formateurs sont bien réelles, les investissements initiaux à fournir pour développer ces dispositifs sont lourds : conception ou achat du produit, développement de la plate-forme technique, entretien d'une équipe de formateurs, car les formations sont généralement tutorées, c'est-à-dire accompagnées de tuteurs, soit présents lors de la formation soit joignables par téléphone ou sur un forum. Au final, la prestation peut revenir aussi cher qu'une formation traditionnelle.

> 83 % des sociétés qui recourent au « e-learning » comptent plus de 1 000 salariés

C'est pourquoi ce sont surtout les grandes entreprises qui ont recours aux e-formations, souvent conçues en interne, car elles peuvent les amortir à grande échelle : dans une étude réalisée par le cabinet de consultants PriceWaterhouse Coopers en partenariat avec la CCIP auprès de 193 entreprises, 83 % de celles qui ont recours au *e-learning* comptent plus de 1 000 salariés. Et parmi elles se trouvent surtout des entreprises qui possèdent déjà dans leur cœur de métier des compétences réseau : les secteurs des télécommunications, de la banque et de l'assurance sont en tête des pratiques de formation sur Internet. L'espoir de réaliser à terme des économies de coût sur la formation peut certes constituer une incitation à se lancer dans le *e-learning*, mais le résultat n'est pas encore probant.

L'émergence du *e-learning* semble liée plus fondamentalement à la généralisation de l'utilisation de l'informatique dans les situations de travail. Pour maîtriser le système d'information technique d'une entreprise, l'entraînement en situation de travail, avec les mêmes données que celles utilisées avec les clients ou les collègues, est conçu comme une garantie d'efficacité par rapport à une formation d'une semaine dans un organisme extérieur. De plus, la diffusion de l'information est rapide et uniforme, point important pour les groupes multisites qui sont les principaux utilisateurs des dispositifs de formation à distance.

« Lorsqu'un grand groupe pharmaceutique sort un nouveau produit, il a besoin que la gestion des bases et les argumentaires de vente relatifs au produit soient standardisés rapidement dans ses filiales. La mise à disposition sur son Intranet de formations techniques et commerciales interactives peut être un outil très efficace », analyse Christophe Parmentier, de PriceWaterhouse Coopers. Le *e-learning* est également développé dans les services qui utilisent Internet dans leurs relations avec leurs clients, comme le *télébanking* dans les banques ou les assurances. Les salariés se forment à l'usage d'Internet... sur Internet, ce qui rejoint le principe du *e-learning* : la formation aux outils de travail sur les outils mêmes. En tête des formations à distance, on trouve ainsi la bureautique et l'informatique, dont les contenus, à la différence des pratiques professionnelles, sont facilement codifiables.

Peu développé jusqu'à présent, le secteur de la formation à distance suscite néanmoins l'intérêt croissant des entreprises, des cabinets de consultants et même des responsables politiques. La Commission européenne a ainsi lancé en mars un plan d'action de trois ans en faveur du *e-learning,* dans une volonté affichée de lier l'éducation tout au long de la vie et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. Pour les entreprises qui offrent des prestations en ligne, le marché est prometteur : 14 milliards de francs de chiffre d'affaires en Europe en 2004, dont 1,6 milliard en France, d'après le cabinet d'études IDC. Les organismes traditionnels de formation, telle la Cegos, le plus gros acteur privé du marché, se sont donc rapidement adaptés et mettent en ligne l'ensemble de leurs prestations. Mais ils sont désormais concurrencés par des start-up spécialisées et des grands groupes qui commercialisent leurs produits de formation testés préalablement en interne, à l'instar d'IBM, d'Arthur Andersen ou de France Télécom.

S'il est encore trop tôt pour dire si l'e-formation va bouleverser les modalités d'acquisition des connaissances, il est d'ores et déjà acquis qu'elle va modifier radicalement l'environnement économique des organismes qui les dispensent.

S. L.

La bureautique et les langues en tête

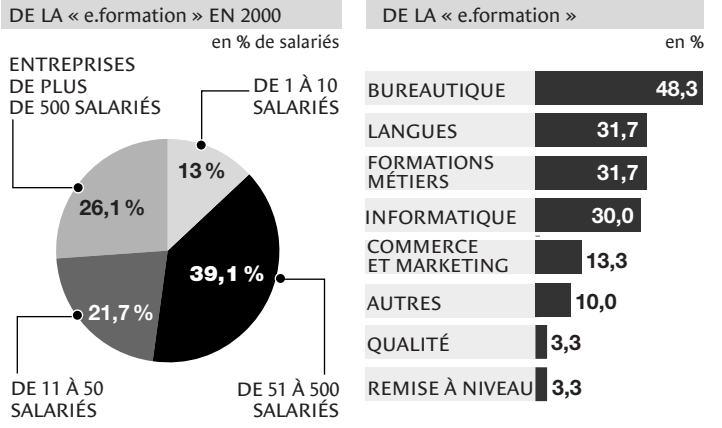

Enquête menée par l'Observatoire de la formation, de l'emploi et des métiers (Ofem) du 27 février au 15 mars 2001 auprès de 193 entreprises françaises.

Source : PriceWaterhouse Coopers

Si on se forme d'abord sur Internet...à Internet et à la bureautique, on voit de plus en plus de « formations métiers », enseignement à distance de pratiques professionnelles non liées directement à l'informatique.

Les capacités d'apprentissage « en virtuel »

La bataille pédagogique autour du multimédia n'est évidemment pas absente du débat sur l'efficacité de la formation à distance. Peu de preuves permettent de trancher entre les personnes qui pensent que se former sur l'ordinateur avec des programmes interactifs développe l'autonomie et la motivation du salarié et ceux pour qui ces situations de solitude distraient et démotivent l'apprenant. Il est reconnu tout de même que l'accompagnement de la formation par un formateur constitue un élément favorable.

Par ailleurs, l'institut de psychologie du travail de Zurich a conclu d'une étude comparative entre différents modes de formation que les activités pratiques étaient altérées par l'enseignement uniquement virtuel en raison d'une trop grande simplification des tâches par les outils de simulation.

Des vidéoconférences pour les chirurgiens

METTRE la formation continue des chirurgiens en ligne, il fallait y penser. C'est en constatant le nombre croissant de confrères qui affluaient chaque année des Etats-Unis et du Japon dans son Institut de recherche sur les cancers de l'appareil digestif (Ircad), que le professeur Marescaux, praticien à l'hôpital de Strasbourg, a conçu l'idée qui a donné naissance à la start-up Websurg.com.

En 1994, l'Ircad, organisme privé à but non lucratif, accueillait 200 à 300 chirurgiens qui venaient apprendre les nouvelles techniques chirurgicales de pointe développées par l'équipe strasbourgeoise. Ils sont plus de 3 000 aujourd'hui. L'objectif de réduire le coût de la formation en temps et en frais de déplacement, de même que la volonté d'élargir le public visé, a trouvé un allié de taille avec Internet. Le démarrage de la start-up a été financé par des partenaires du secteur du multimédia, dont Vivendi Universal Publishing, pour un montant de 10 millions d'euros. Après s'être séparée de l'Ircad et avoir placé à sa tête l'ancien créateur de Transgène, Websurg.com a ouvert son site en février. On y trouve des cours et des démonstrations d'opérations, sur la base de 300 films, préenregistrés en visioconférences, dans lesquels le chirurgien détaille la procédure opératoire.

Au départ centrée sur la chirurgie digestive, la formation s'est enrichie de pratiques en cardiologie, urologie et autres. Les films sont complétés par des dessins animés conçus par l'équipe de graphistes formés à la médecine et aux arts décoratifs... Une quarantaine de permanents (développeurs, intégrateurs) font fonctionner le site. Le contenu théorique est alimenté par les contributions d'un réseau de 800 partenaires experts, dont plusieurs universités et hôpitaux américains (notamment les Universités de New York et de Yale) et l'université d'Osaka au Japon.

410 DOLLARS PAR AN

A partir de cette armature, tout particulier ou institution équipé d'une ligne haut débit peut accéder aux formations, moyennant un abonnement de 410 dollars par an. Mais les ressources de la société viennent principalement du sponsoring industriel (5 millions d'euros) : les fabricants de matériel chirurgical ont intérêt au développement des nouvelles techniques opératoires et ils sont prêts à assurer eux-mêmes la formation des chirurgiens et de leurs vendeurs, comme Taïko, un des plus gros fabricants mondiaux, qui a souscrit 1 000 abonnements d'un coup auprès de Websurg.com. Les intérêts de chacun étant bien compris, il n'y a pas de bannière publicitaire sur le site.

L'intérêt du site est de fournir des échanges au niveau international sur les pratiques et les connaissances chirurgicales, qui peuvent varier d'un pays à l'autre. Il s'agit aussi à plus long terme de permettre à des pays moins avancés en matière médicale de combler à moindre coût leur retard, même si les difficultés d'accès à Internet dans de bonnes conditions constituent un handicap réel. Certains capital-risqueurs avaient d'ailleurs refusé de s'engager dans le projet en raison de risques d'altération de l'image liés à une bande passante trop faible. Pour l'instant, l'initiative est trop récente pour pouvoir juger de sa pérennité. Le site existe en version anglaise, française, espagnole et italienne et la traduction japonaise est prévue pour septembre prochain. Il a reçu l'aval du Royal College of Surgency de Londres, qui accorde les accréditations aux chirurgiens pour leur formation continue, qui est obligatoire.

S. L.

Tout n'est pas en ligne à France Télécom

SUR LA PAGE d'accueil de l'Intranet de France Télécom (FT), le lien « Formons-nous » ouvre l'accès à une vingtaine de sites de formation qui ont commencé à être regroupés par rubriques de compétences : le commercial, le réseau, la gestion et la découverte du monde de l'Internet. Avec cette dernière formation, le salarié peut se familiariser avec le fonctionnement de la Toile. Les formations de gestion proposent des cours théoriques et des exercices corrigés faisant l'objet d'une évaluation. En tapant l'adresse correspondante, on accède à d'autres sites de formation, comme Oftim, qui dispense des cours pour les commerciaux à base de vidéo, de tests et de forums d'échange. Depuis trois ans, France Télécom Formation (FTF), la division chargée au sein de la société de la formation professionnelle, a pris le développement de la e-formation très au sérieux.

FTF travaille avec des prestataires de service classiques mais a conçu en interne des produits spécifiques, comme « La formation des formateurs » ou « Découvrir Internet ». Pour son directeur, l'accent mis sur la formation à distance s'explique par les meilleurs résultats obtenus par les salariés : *« Les formations sont animées, colorisées, ce qui implique davantage le salarié, moins passif que dans une formation traditionnelle. De plus, il peut s'entraîner en situation, selon ses préoccupations du moment »*, explique Michel Savarino. Pourtant, le débat pédagogique n'est pas tranché, d'autres considérant au contraire que les animations et les gadgets esthétiques distraient les apprenants, les rendant moins efficaces.

AMBIGUÏTÉ

Les formations qui ont basculé vers le *e-learning* portent sur la connaissance du système d'information de l'entreprise et de certains gestes professionnels. En revanche, ce qui relève des comportements ou nécessite de la pratique, comme l'élaboration de diagnostics de défauts sur les lignes, reste enseigné de façon classique dans les centres de formation. La bureautique, enseignée dans les centres de ressources en présence d'un formateur, tend de plus en plus à être en ligne. Les onze centres de ressources répartis sur le territoire national permettent l'accès à la moitié du personnel. Pour le reste, des salles munies d'ordinateurs sont aménagées dans certains établissements.

Le discours sur le coût de la e-formation dans l'entreprise est symptomatique de l'ambiguïté relative au sujet. D'après la direction des ressources humaines, les formations en ligne reviennent nettement moins cher, et si l'on hésite à les étendre à tous les types de métier, c'est en raison de leur inadéquation supposée. A la direction de FTF, on tient presque le discours inverse : les investissements, au départ coûteux car liés aux matériels et aux formateurs, rendent la productivité du système faible, mais la rentabilité à terme est meilleure car les salariés sont mieux formés.

En revanche, chacun confirme que tous les salariés de l'entreprise sont passés au moins une fois par une formation en ligne. Les systèmes techniques évoluant rapidement, une mise à jour des connaissances passe désormais obligatoirement par Intranet. D'autre part, ces évolutions conduisent parfois à la reconversion totale de certains agents dont le métier disparaît. C'est ainsi que les techniciens qui travaillaient à la maintenance des cartes à puce sont devenus des téléconseillers Wanadoo, en apprenant leur nouveau métier de webmestre en ligne de façon quasi autonome.

RÉACTIONS SYNDICALES

Sur un chiffre d'affaires de 450 millions que réalise FTF, 15 % viennent du *e-learning* ; la volonté du groupe est de voir ce pourcentage croître. FTF vend ses produits au reste de l'entreprise mais aussi à l'extérieur, auprès de syndicats professionnels, de collectivités locales et de grands groupes ; des contacts ont été pris avec Air France, EDF et Renault. La part de la commercialisation externe est tenue confidentielle, mais l'entreprise ne se cache pas de vouloir profiter de son avance dans le domaine des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) et de la réflexion pédagogique, les deux mamelles du *e-learning*.

Les syndicats réagissent de façon mitigée. La CFDT approuve le développement des formations en ligne à condition qu'elles soient réalisées sur le temps de travail, que les conditions d'apprentissage, comme la mise à disposition d'un local calme, soient assurées et qu'il existe un suivi. *« Il arrive que les formations soient faites rapidement sur le poste de travail et, en fait, le salarié doit ensuite se débrouiller avec ses collègues pour apprendre »*, déplore un responsable fédéral. Pour la CGT, l'émergence du *e-learning* est à mettre en rapport avec la baisse du budget formation et la fermeture des sites de formation, passés de 17 à 10 en quelques années. *« La volonté est de dégager des gains de productivité en diminuant le temps consacré à la formation »,* analyse un militant cégétiste.

S. L.

TROIS QUESTIONS À...

LUCIE TANGUY

1 Vous êtes directrice de recherche au laboratoire Travail et mobilités de l'université Paris X-CNRS, et vous venez d'organiser un colloque sur « La formation permanente, entre travail et citoyenneté ». Dans quel esprit s'est constituée la loi de 1971, qui a fondé le système de formation professionnelle actuel ?

La loi de 1971 institue un droit à la formation pour tous les salariés. Cette loi résulte d'un ensemble d'actions menées par des élites qui œuvraient dans diverses sphères de la société : des élites culturelles, professionnelles (les premiers directeurs de personnel des grandes entreprises) et politiques, particulièrement dans le cadre de la planification. Toutes ces élites ont pensé la formation comme instrument de modernisation de la France. Modernisation qui est d'abord, à cette époque, un combat pour la productivité et la paix sociale. De fait, la formation a alors été définie comme un bien commun à toutes les catégories sociales en présence : l'Etat, les employeurs et les salariés.

2 Les notions de formation continue et d'éducation permanente sont-elles synonymes ?

Non. La loi a institué un compromis entre des conceptions tournées les unes vers le travail, les autres vers la citoyenneté, en créant « la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente ». Pourtant, la formation professionnelle continue s'est naturellement développée aux dépens de l'éducation permanente, puisque les entreprises sont devenues maîtresses du jeu par l'obligation qui leur est faite de financer les formations.

3 Quel bilan peut-on dresser de trente ans de fonctionnement de la formation continue en France ?

La France dispose aujourd'hui d'un appareil de formation professionnelle et continue très développé, puisque plus du tiers des salariés suivent au moins une action de formation par an. La formation continue a constitué la base des politiques de lutte contre le chômage et d'insertion, des jeunes notamment. Mais cet appareil ne remplit pas son rôle de « seconde chance » que ses promoteurs lui attribuaient.

De fait, les promotions sociales au sein des entreprises ont connu un déclin spectaculaire durant les vingt-cinq dernières années, et la formation n'a pas accompagné les mobilités interentreprises dans la mesure où les entreprises ont, naturellement, mis en place des formations spécifiques à leurs organisations et en direction des salariés stables. Autrement dit, une vision immédiatement utilitariste de la formation continue a prévalu, qui s'opposait au rôle de facteur de développement économique et social qui lui était attribué.

Propos recueillis par Stéphanie Laguérodie

Opel étudie la fermeture d'une usine en Europe

FRANCFORT
de notre correspondant

General Motors Europe et sa filiale allemande Opel comptent économiser plus de 2 milliards d'euros dans les prochaines années, dans le cadre d'un plan de restructuration en partie dévoilé mercredi 15 août (*Le Monde* du 16 août). Baptisé « Olympia », ce programme mis au point par le nouveau président du directoire d'Opel, Carl-Peter Forster, devrait se traduire par la suppression de milliers d'emplois sur les chaînes de production et dans les services administratifs et commerciaux. D'ici à 2003, le groupe veut réduire ses capacités de production de 15 %, soit entre 300 000 et 350 000 véhicules par an sur quelque 2,2 millions.

Opel étudie la fermeture d'une usine, peut-être en Belgique, hypothèse rejetée par les syndicats. *« Nous ne voulons pas d'un deuxième Vilvorde »,* expliquent-ils, en référence aux réactions suscitées par la fermeture de l'usine belge de Renault en 1997. Entre 20 % et 30 % des 2 500 points de vente d'Opel devraient disparaître. Certaines activités annexes vont être vendues à des sous-traitants. Les dirigeants de la marque se donnent jusqu'à fin septembre pour boucler leur plan, après les négociations qui doivent s'engager avec les syndicats. Opel entend renouer avec les bénéfices à partir de 2003, après avoir accumulé les pertes ces dernières années (427 millions d'euros en 2000). Les restructurations seront accompagnées d'un plan de relance de la marque pour mettre fin à l'érosion de ses parts de marché en Europe.

Philippe Ricard

La compagnie Air Afrique passe sous la tutelle d'Air France

Les onze Etats africains actionnaires de la compagnie aérienne ont accepté de devenir largement minoritaires. Le transporteur français se propose de relancer une nouvelle société débarrassée de sa dette

ABIDJAN
correspondance

Air Afrique est morte, vive la Nouvelle Compagnie Air Afrique : ainsi pourrait-on résumer la décision prise, mardi 14 août au soir, par les onze Etats membres de la multinationale aérienne panafricaine (Bénin, Burkina Faso, Congo, Centrafrique, Côte d'Ivoire, Tchad, Togo, Mali, Mauritanie, Niger et Sénégal). Réunis lors d'un sommet à Brazzaville, la capitale congolaise, les présidents sénégalais, ivoirien, congolais, béninois, tchadien et malien, et les représentants de leurs homologues absents, ont accepté le plan de sauvetage proposé par Air France.

En visite à Paris fin juin, Laurent Gbagbo et Abdoulaye Wade, les présidents ivoirien et sénégalais, avaient été mandatés par leurs pairs pour *« rechercher un partenariat technique, commercial et financier* (...) *en priorité en direction de la compagnie Air France »*. Air Afrique, qui traîne une dette totale de 2 milliards de francs (305 millions d'euros, autant que son chiffre d'affaires), et qui ne dispose plus que d'une flotte de six avions loués, avait en effet un besoin impérieux de soutien, notamment financier.

C'est pour solder le lourd passif de la multinationale panafricaine que la direction d'Air France a proposé la dissolution de la structure existante et la mise sur pied d'une nouvelle entité qui conserverait les droits de trafic de l'ancienne.

Le plan d'Air France prévoit la montée en puissance de la compagnie hexagonale et un affaiblissement de l'emprise des Etats membres. Actuellement, les Etats membres possèdent 68,44 % des parts, ils en détiendront entre 22 % et 28 % dans la nouvelle compagnie, tandis qu'Air France, aujourd'hui actionnaire à 11,84 %, aura 35 % du capital, le reste ayant vocation à être partagé entre de futurs investisseurs africains, privés et institutionnels. La nouvelle Air Afrique, débarrassée de toute dette, devra verser une redevance annuelle à l'ancienne compagnie, qui portera la dette restructurée. Ce plan est loin d'être bouclé. Il devra notamment recevoir le feu vert des actuels créanciers d'Air Afrique.

L'esprit d'Air Afrique, dont le rôle en faveur de l'intégration économique régionale a toujours été mis en valeur, semble quelque peu altéré. *« L'activité régionale serait poursuivie avant d'être transférée progressivement et partiellement aux compagnies nationales »*, indique le plan d'Air France. Il poursuit, remettant implicitement en question les liaisons existant actuellement entre l'Afrique et les Etats-Unis : *« Le trafic passagers de la nouvelle compagnie serait principalement orienté vers le transport intercontinental vers la France. »*

SURNOMMÉE « AIR PEUT-ÊTRE »

Dès la matinée du 15 août, des divergences d'interprétation du plan de sauvetage sont apparues entre le président sénégalais Abdoulaye Wade, lequel soutenait que les 4 200 employés seraient automatiquement *« transférés »* dans la nouvelle structure, et la direction d'Air France. *« Je démens formellement une reprise de tous les salariés. Les effectifs ne sont plus du tout adaptés. Il faudra malheureusement un plan social »*, explique Philippe Calavia, directeur général délégué aux affaires économiques et financières d'Air France.

L'accueil par le personnel du plan de sauvetage retenu par les chefs d'Etat est jugé important par toutes les parties, notamment en raison de la puissance des syndicats de la compagnie, lesquels n'hésitent pas à bloquer le trafic pour faire entendre leurs revendications. Pour l'instant, ils semblent plutôt bien disposés. Le principe du départ de 1 500 à 2 000 employés est accepté par l'intersyndicale des travailleurs. *« Nous ne sommes pas fermés. Nous pensons que les divergences vont s'estomper, à condition que l'on s'asseye et que l'on discute »*, a déclaré au *Monde* un leader syndical en poste à Abidjan, le siège de la compagnie. M. Calavia admet « *qu'il faudra dédommager les salariés, notamment avec des aides de la Banque mondiale* ».

Créée en 1961, Air Afrique a longtemps représenté une illustration au quotidien du projet panafricain. C'est à partir des années 1980 qu'elle est entrée dans une zone de turbulences, notamment à cause de choix stratégiques discutables et de la mauvaise gestion – le président Wade révélait récemment que la compagnie n'avait ni comptabilité ni système informatique digne de ce nom. En raison de ses nombreux retards, elle a été affublée du surnom d'« Air Peut-être ».

Appelée en février au chevet d'Air Afrique, la Banque mondiale avait fini par préconiser sa liquidation pure et simple. Sous la pression de l'opinion et des syndicats, les chefs d'Etat africains ont repris l'initiative.

Théophile Kouamouo

Le britannique TBI rejette l'OPA du spécialiste français du BTP Vinci

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION de TBI, spécialisé dans la gestion aéroportuaire, a rejeté, mercredi 15 août, l'offre de reprise du groupe français de construction Vinci, qui détient déjà 14,9 % du britannique. Dans la matinée, Vinci avait fait une offre publique d'achat à 90 pence par action, valorisant la société britannique à 515,3 millions de livres sterling (818 millions d'euros). Les administrateurs de TBI ont considéré que cette offre *« ne reflète pas la véritable valeur des actifs du groupe »*. La direction du groupe britannique a précisé qu'elle avait reçu plusieurs propositions de reprise qu'elle *« entend prendre en considération, avec comme objectif d'augmenter la valeur pour les actionnaires de TBI »*. L'acquisition de TBI, qui possède notamment l'aéroport londonien de Luton et qui est présent en Suède, aux Etats-Unis ou au Canada, renforcerait le poids des concessions et services dans le portefeuille d'activités de Vinci, l'un des plus importants gestionnaires de parkings outre-Manche.

WPP et Havas Advertising se disputent le contrôle de Tempus

LE GROUPE britannique de publicité WPP, dirigé par Martin Sorrell, ne semble pas disposé à laisser partir facilement l'entreprise d'achat d'espace publicitaire Tempus Group qui fait depuis le 19 juillet l'objet d'une offre publique d'achat amicale du français Havas Advertising (*Le Monde* du 20 juillet). WPP, qui détient déjà 22 % de Tempus (réseau d'agences CIA) aurait fait, mardi 14 août, une contre-offre conditionnelle. Le prix proposé serait de 550 à 555 pence l'action, selon le *Wall Street journa*l du 16 août. Havas Advertising a, lui, proposé 541 pence pour chaque titre mi-juillet. On indique, de source proche de WPP, attendre le plein soutien des dirigeants de Tempus pour formaliser la contre-proposition. Chris Ingram, président de Tempus et actionnaire du groupe à 16 %, soutient pour l'instant l'offre du groupe français. Havas Advertising a déposé, mercredi, à Londres une plainte auprès de la commission des fusions et acquisitions pour demander à WPP de clarifier ses intentions.

Feu vert du Pentagone à la construction du chasseur F-22

LE PENTAGONE a donné son feu vert, mercredi, à la construction de l'avion de combat furtifs F-22, produit par Lockheed-Martin, en passant commande des dix premiers exemplaires, sur un total prévu de 295 unités. Appelé à succéder au chasseur F-15, le F-22 Raptor, un biréacteur monoplace supersonique quasiment invisible au radar, a suscité la controverse en raison de son coût de développement. Selon les estimations, l'achat des 295 appareils devrait représenter un coût total de 45 milliards de dollars, supérieur au plafond de 37,6 milliards de dollars autorisé par le Congrès qui devra donner son aval. La construction du F-22 avait un moment semblé remise en cause pour raisons budgétaires. Sous pression de la Maison Blanche, le nouveau secrétaire à la Défense, Donald Rumsfeld, réexamine actuellement plusieurs projets d'armements coûteux.

TABLEAU DE BORD

ÉCONOMIE

Le Brésil connaît sa première baisse de croissance depuis 1998

LE RATIONNEMENT d'énergie, la baisse du réal, la crise en Argentine et la hausse des taux d'intérêt ont fait chuter le produit intérieur brut (PIB) du Brésil de 0,99 % au deuxième trimestre par rapport au premier. L'activité économique du pays n'avait pas reculé depuis le dernier trimestre 1998. Cette baisse, annoncée mercredi 15 août par l'Institut de la géographie et de la statistique, inscrit à 3,55 % la hausse de la croissance en rythme annuel. Les acteurs du marché ne tablaient sur un recul du PIB qu'à partir du troisième trimestre. Au premier trimestre 2001, le PIB avait augmenté de 0,40 % par rapport aux trois mois précédents. Selon des experts, la croissance ne dépassera pas 2,2 % à la fin de 2001, contre 4,46 % en 2000.

■ **ALLEMAGNE : la croissance a été légèrement négative au deuxième trimestre** par rapport au premier et a ralenti en glissement annuel, à 0,7 %, contre une hausse de 1,6 % au premier trimestre, a indiqué mercredi l'institut de conjoncture DIW.

■ **Le gouvernement allemand a accordé mercredi aux petites entreprises des réductions d'impôts** supplémentaires, estimées à 150 millions d'euros en 2002, tout en prévenant qu'il n'y aurait plus de cadeaux fiscaux au cours des cinq prochaines années.

■ **ÉTATS-UNIS : la croissance va s'accélérer au dernier trimestre** et au 1er trimestre de 2002, a estimé mercredi le secrétaire américain au Trésor, Paul O'Neill.

■ **URUGUAY : le ministre de l'économie, Alberto Bension, se rendra** dimanche aux Etats-Unis afin de négocier avec le Fonds monétaire international (FMI) son soutien.

AFFAIRES

INDUSTRIES

● **DEVON ENERGY : le groupe gazier américain a annoncé le rachat de son homologue Mitchell Energy** pour 3,5 milliards de dollars (3,9 milliards d'euros), mardi 14 août, donnant ainsi naissance au deuxième producteur de gaz aux Etats-Unis.

● **BAYER : quelque 500 personnes ont porté plainte, aux Etats-Unis,** contre la filiale américaine du groupe chimique allemand Bayer après le retrait de son médicament anticholestérol Baycol.

SERVICES

● **SKYTEAM : les compagnies aériennes Delta, Air France, Alitalia et CSA (République tchèque) ont demandé, mardi 14 août, une dérogation** aux règles antitrust au département des transports américain (DoT), afin de pouvoir coordonner totalement leurs horaires et leurs itinéraires. Quelques jours auparavant, American Airlines, filiale d'AMR, et British Airways avaient formulé la même requête pour leurs vols transatlantiques.

● **CONNEX : la filiale transports de Vivendi Environnement** a déclaré, mercredi à Berlin, être prête à reprendre les activités de transport inter-régions de la compagnie publique des chemins de fer allemande Deutsche Bahn.

FINANCES

● **BANK OF AMERICA : la banque américaine** a décidé de sortir des activités de leasing automobile et de crédit immobilier, jugées non rentables. La banque va inscrire une charge de 1,25 milliard de dollars (1,37 milliard d'euros) au troisième trimestre pour couvrir les frais liés à cette décision.

EUROPE

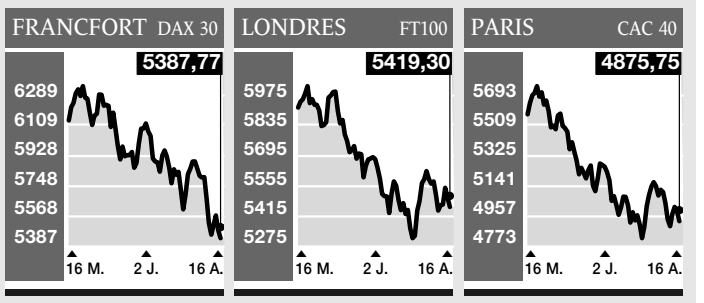

Europe 9 h 57	Indices sélection	cours 16/08	Var. % 15/08	Var. % 31/12
EUROPE	**EURO STOXX 50**	**3829,69**	**– 1,67**	– 19,75
EUROPE	STOXX 50	**3698,67**	**– 1,51**	– 18,84
EUROPE	EURO STOXX 324	**322,56**	**– 1,32**	– 17,67
EUROPE	**STOXX 653**	**302,04**	**– 1,21**	– 16,05
PARIS	CAC 40	**4875,75**	**– 1,18**	– 17,73
PARIS	MIDCAC	**....**	**....**	....
PARIS	SBF 120	**3338,47**	**– 1,13**	– 17,01
PARIS	SBF 250	**....**	**....**	....
PARIS	SECOND MARCHÉ	**....**	**....**	....
AMSTERDAM	AEX	**528,98**	**– 0,70**	– 17,04
BRUXELLES	BEL 20	**2870,84**	**– 0,48**	– 5,08
FRANCFORT	DAX 30	**5387,77**	**– 1,24**	– 16,26
LONDRES	FTSE 100	**5419,30**	**– 0,77**	– 12,91
MADRID	STOCK EXCHANGE	**8294,80**	**– 1,84**	– 8,95
MILAN	MIBTEL 30	**35937,00**	**– 1,08**	– 17,80
ZURICH	SPI	**6731**	**– 0,64**	– 17,26

AMÉRIQUES

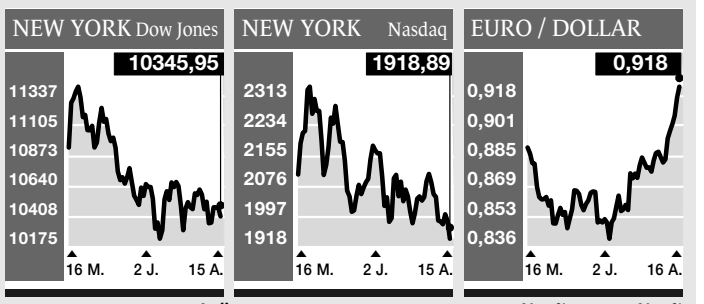

Amérique 9 h 57	Indices sélection	cours 15/08	Var. % 14/08	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	**10345,95**	**– 0,64**	– 4,09
ÉTATS-UNIS	S&P 500	**1178,02**	**– 0,73**	– 10,77
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	**1918,89**	**– 2,32**	– 22,33
TORONTO	TSE INDEX	**7532,72**	**– 0,96**	– 15,68
SAO PAULO	BOVESPA	**13658,60**	**....**	– 10,49
MEXICO	BOLSA	**367,59**	**– 2,02**	16,33
BUENOS AIRES	MERVAL	**326,85**	**3,23**	– 21,58
SANTIAGO	IPSA GENERAL	**114,81**	**0,94**	19,59
CARACAS	CAPITAL GENERAL	**6948,46**	**– 2,19**	1,81

Cours de change croisés

16/08 9 h 57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	.....	0,83707	0,91805	0,13996	1,44785	0,60365
YEN	119,46500	.....	109,66500	16,72000	173	72,10500
EURO	1,08927	0,91187	.....	0,15245	1,57750	0,65755
FRANC	7,14515	5,98130	6,55957	.....	10,34680	4,31315
LIVRE	0,69068	0,57805	0,63390	0,09665	.....	0,41685
FRANC SUISSE	1,65660	1,38660	1,52070	0,23180	2,39890	.....

ASIE - PACIFIQUE

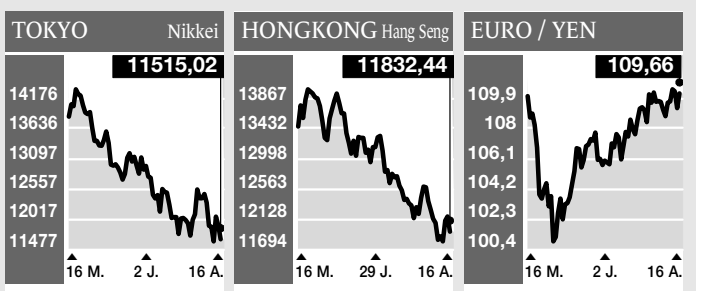

Zone Asie 9 h 57	Indices sélection	cours 16/08	Var. % 15/08	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	**11515,02**	**– 2,04**	– 16,47
HONGKONG	HANG SENG	**11832,44**	**– 2,55**	– 21,62
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	**1639,24**	**– 0,33**	– 14,93
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	**71,60**	**0,52**	13,02
SYDNEY	ALL ORDINARIES	**3273,50**	**– 1,04**	3,77
BANGKOK	SET	**20,90**	**– 0,05**	12,18
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	**3350**	**0,54**	– 15,66
WELLINGTON	NZSE-40	**2040,62**	**– 0,34**	7,31

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324
DRACHME GREC.(100)	3,40750	DRACHME GREC. (100)	1,92503

Hors zone Euro

Euro contre	15/08
COURONNE DANOISE.	7,4433
COUR. NORVÉGIENNE	8,1235
COUR. SUÉDOISE	9,2593
COURONNE TCHÈQUE	33,9000
DOLLAR AUSTRALIEN	1,7291
DOLLAR CANADIEN	1,3955
DOLLAR HONGKONG	7,1126
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0975
FORINT HONGROIS	253
LEU ROUMAIN	27187
ZLOTY POLONAIS	3,8833

Taux d'intérêt (%)

Taux 15/08	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,51	4,27	4,94	5,51
ALLEMAGNE	4,48	4,35	4,82	5,42
GDE-BRETAG.	4,25	4,86	4,92	4,62
ITALIE	4,48	4,29	5,21	5,81
JAPON	0,03	0,02	1,29	2,41
ÉTATS-UNIS	3,84	3,44	5	5,51
SUISSE	3,12	3,09	3,23	3,92
PAYS-BAS	4,44	4,29	4,97	5,48

Matif

Cours 9 h 57	Volume 16/08	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 2001	1004	90,21	90,09
Euribor 3 mois			
JANVIER 2001	NC	NC	NC

Retrouvez ces cotations sur le site Web : www.lemonde.fr/bourse

BOURSES

LE CAC 40 perdait 1,22 %, jeudi 16 août dans les premiers échanges à Paris, à 4 873,56 points. A Francfort, le Dax reculait de 1,32 %, jeudi matin, à 5 383,36 points. A Londres, le Footsie cédait 0,34 % jeudi dans les premières transactions, à 5 442,80 points. A Tokyo, l'indice Nikkei a fini la séance de jeudi en baisse de 2,04 %, à 11 515,02 points. A Wall Street, l'indice Dow Jones avait cédé 0,64 %, mercredi 15 août, à 10 345,95 points. L'indice élargi Standard and Poor's 500 avait baissé de 0,73 %, à 1 178,02 points. L'indice Nasdaq avait reculé de 2,32 %, à 1 918,89 points.

TAUX-CHANGES

L'EURO restait orienté à la hausse face au dollar, cotant à 0,9161 dollar, jeudi 16 août au matin. La devise européenne a même atteint 0,9168 dollar dans les premières transactions. Profitant elle aussi de la faiblesse du billet vert, le yen se stabilisait à des niveaux élevés, jeudi matin, à 119,85 yens pour 1 dollar. Sur les marchés obligataires européens, les rendements restaient stables dans les premières transactions. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor français (OAT) à dix ans s'inscrivait à 4,93 %. Le rendement du Bund, son homologue allemand, s'établissait à 4,81 %.

VALEURS EUROPÉENNES

● A la Bourse de Francfort, l'action **Bayer** a encore abandonné 4 %, mercredi 15 août, à 34,80 euros. Bayer est poursuivi en justice aux Etats-Unis par la famille d'un homme décédé alors qu'il prenait du Baycol, appellation américaine de la cérivastatine. Bayer a retiré cette molécule anticholestérol du marché la semaine dernière, après avoir fait état de 52 décès apparemment liés à son association avec un autre anticholestérolémiant. Depuis ce retrait, le titre Bayer a perdu 23 % de sa valeur.

● Le titre du groupe suisse de spécialités chimiques **Clariant** a chuté de 14,34 %, mercredi, à 35,55 francs suisses, après avoir annoncé une division par deux de son bénéfice net au premier semestre, à 143 millions de francs suisses (94,4 millions d'euros).

● Les valeurs technologiques et de télécommunications ont à nouveau subi la défiance des opérateurs. Le titre du numéro un mondial des téléphones mobiles, **Nokia**, a notamment enregistré une baisse de 6,5 % à Helsinki, à 20,54 euros.

● L'action **Deutsche Telekom** a perdu 5,3 %, à 18,85 euros. Deutsche Telekom a perdu un cinquième de sa valeur boursière en une semaine, après le placement de 44 millions d'actions Deutsche Telekom sur le marché effectué le 7 août par la Deutsche Bank.

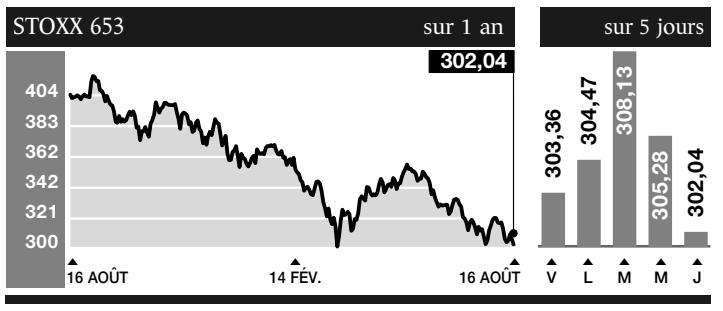

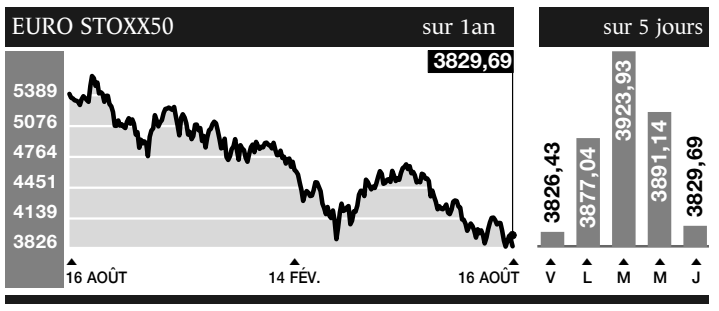

16/08 10 h 09 ▶

AUTOMOBILE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 15/08
AUTOLIV SDR	SE	23,11	− 0,93
BASF AG	BE ⋆	44,30	− 0,56
BMW	DE ⋆	37,40	− 1,84
CONTINENTAL AG	DE ⋆	15,40	− 0,65
DAIMLERCHRYSLER	DE ⋆	51,20	− 1,82
FIAT	IT ⋆	26,08	− 0,34
FIAT PRIV.	IT ⋆	17,02	− 0,18
MICHELIN	FR ⋆	34,45	+ 0,47
PEUGEOT	FR ⋆	54,35	− 0,73
PIRELLI SPA	IT ⋆	2,47	− 1,59
DR ING PORSCHE	DE ⋆	384,50	− 2,16
RENAULT	FR ⋆	51,05	− 0,20
VALEO	FR ⋆	51,40	− 0,68
VOLKSWAGEN	DE ⋆	51,55	− 1,06
▶ DJ E STOXX AUTO P		228,89	− 1,46

BANQUES

ABBEY NATIONAL	GB	18,54	− 0,51
ABN AMRO HOLDIN	NL ⋆	19,46	....
ALL & LEICS	GB	13,16	− 1,07
ALLIED IRISH BA	GB	19,39	− 0,57
ALMANIJ	BE ⋆	43,21	− 0,67
ALPHA BANK	GR	23,38	+ 0,34
B.P.EMILIA ROMA	IT ⋆	33,80	....
B.P.LODI	IT ⋆	10,57	− 0,75
B.P.NOVARA	IT ⋆	7,40	− 0,27
B.P.SONDRIO	IT ⋆	11	....
B.P.VERONA E S.	IT ⋆	11,25	− 0,88
BANCA ROMA	IT ⋆	3,42	− 0,87
BANK OF PIRAEUS	GR	11,62	....
BANKINTER R	ES ⋆	38,10	− 1,68
BARCLAYS PLC	GB	35,12	− 0,85
BAYR.HYPO-U.VER	DE ⋆	48,70	− 0,20
BBVA R	ES ⋆	13,72	− 2,70
BCA AG.MANTOVAN	IT ⋆	10,22	+ 0,79
BCA FIDEURAM	IT ⋆	10,88	− 1,18
BCA LOMBARDA	IT ⋆	10,22	+ 0,59
BCA P.BERG.-C.V	IT ⋆	19,10	− 0,37
BCA P.MILANO	IT ⋆	4,59	− 0,86
BCO POPULAR ESP	ES ⋆	40,69	− 0,25
BCP R	PT ⋆	4,47	....
BIPOP CARIRE	IT ⋆	3,35	− 1,47
BK OF SCOTLAND	GB	13,46	− 0,70
BNL	IT ⋆	3,22	− 1,83
BNP PARIBAS	FR ⋆	101,20	− 0,59
BSCH R	ES ⋆	9,84	− 1,70
COMIT	IT ⋆	6,16	....
COMM.BANK OF GR	GR	36,70	− 0,27
COMMERZBANK	DE ⋆	27,05	− 0,18
CREDIT LYONNAIS	FR ⋆	45,30	− 0,57
CS GROUP N	CH	192,31	....
DANSKE BANK	DK	19,08	+ 1,07
DEUTSCHE BANK N	DE ⋆	75,90	− 1,30
DEXIA	BE ⋆	17,22	....
DNB HOLDING	NO	5,22	....
DRESDNER BANK N	DE ⋆	44,70	....
EFG EUROBK ERGA	GR	14,40	− 0,55
ERSTE BANK	AT ⋆	58,66	− 1,33
ESPIRITO SANTO	PT ⋆	13,95	....
FOERENINGSSB A	SE	12,74	....
HALIFAX GROUP	GB	13,48	− 0,81
HSBC HLDG	GB	13,15	− 1,07
IKB	DE ⋆	15,50	+ 0,06
INTESABCI	IT ⋆	3,46	....
KBC BANCASSURAN	BE ⋆	42,75	− 1,09
LLOYDS TSB	GB	11,43	− 1,49
MONTE PASCHI SI	IT ⋆	3,48	− 0,29
NAT BANK GREECE	GR	30,74	....
NATEXIS BQ POP.	FR ⋆	101,60	− 0,29
NORDEA	SE	6,48	− 0,83
ROLO BANCA 1473	IT ⋆	17,38	+ 0,23
ROYAL BK SCOTL	GB	27,27	− 0,63
S-E-BANKEN -A-	SE	9,94	− 0,54
SAN PAOLO IMI	IT ⋆	13,75	− 1,36
STANDARD CHARTE	GB	13,23	− 0,59
STE GENERAL-A-	FR ⋆	63,85	− 1,77
SVENSKA HANDELS	SE	15,88	− 0,68
SWEDISH MATCH	SE	5,45	+ 1
UBS N	CH	52,16	− 1
UNICREDITO ITAL	IT ⋆	4,68	− 0,64
▶ DJ E STOXX BANK P		291,41	− 0,92

PRODUITS DE BASE

ACERALIA	ES ⋆	13,75	+ 0,73
ACERINOX R	ES ⋆	32,55	− 0,61
ALUMINIUM GREEC	GR	33,84	....
ANGLO AMERICAN	GB	14,22	− 1,10
ASSIDOMAEN AB	SE	25,27	....
BEKAERT	BE ⋆	40,96	− 0,34
BHP BILLITON	GB	5,04	− 1,54
BOEHLER-UDDEHOL	AT ⋆	46	− 0,41
BUNZL PLC	GB	7,19	+ 0,66
CORUS GROUP	GB	1,04	....
ELVAL	GR	4,10	− 0,97
HOLMEN -B-	SE	23,11	− 0,47
ISPAT INTERNATI	NL ⋆	2,80	− 6,67
JOHNSON MATTHEY	GB	16,17	....
MAYR-MELNHOF KA	AT ⋆	54	....
M-REAL -B-	FI ⋆	7,04	....
OUTOKUMPU	FI ⋆	9,40	....
PECHINEY-A-	FR ⋆	56,35	− 2,34
RAUTARUUKKI K	FI ⋆	4,25	....
RIO TINTO	GB	18,21	− 1,45
SIDENOR	GR	4,18	− 1,42
SILVER & BARYTE	GR	21	....
SMURFIT JEFFERS	GB	2,35	....
STORA ENSO -A-	FI ⋆	12,70	....
STORA ENSO -R-	FI ⋆	12,66	− 1,33
SVENSKA CELLULO	SE	26,03	− 0,41
THYSSENKRUPP	DE ⋆	15,40	+ 0,26
UNION MINIERE	BE ⋆	45,80	....
UPM-KYMMENE COR	FI ⋆	36,15	− 0,69
USINOR	FR ⋆	13,29	− 0,45
VIOHALCO	GR	9,72	+ 1,89
VOEST-ALPINE ST	AT ⋆	33,51	− 0,15
WORMS N	FR ⋆	19,25	....
▶ DJ E STOXX BASI P		183,54	− 0,83

CHIMIE

AIR LIQUIDE	FR ⋆	152,80	− 2,05
AKZO NOBEL NV	NL ⋆	47,89	+ 1,14
BASF AG	DE ⋆	44,30	− 0,56
BAYER AG	DE ⋆	33,50	− 4,56
BOC GROUP PLC	GB	15,84	− 1,08
CELANESE N	DE ⋆	24,55	+ 0,20
CIBA SPEC CHIMI	CH	68,66	− 0,71
CLARIANT N	CH	22,69	− 3,09
DSM	NL ⋆	39,51	− 0,33
EMS-CHEM HOLD A	CH	4741,83	− 0,69
ICI	GB	6,70	− 0,23
KEMIRA	FI ⋆	6,65	− 0,60
KON. VOPAK NV	NL ⋆	21,60	− 1,14
LAPORTE	GB	10,94	....
LONZA GRP N	CH	682,96	− 0,38
NORSK HYDRO	NO	46,84	....
RHODIA	FR ⋆	12,06	− 0,74
SOLVAY	BE ⋆	61,85	− 0,24
SYNGENTA N	CH	58,22	− 1,23
TESSENDERLO CHE	BE ⋆	27,85	− 1,59
COLOPLAST -B-	DK	61,80	....
▶ DJ E STOXX CHEM P		332,09	− 1,68

CONGLOMÉRATS

D'IETEREN SA	BE ⋆	193,90	− 0,05
AZEO	FR ⋆	71,95	....
GBL	BE ⋆	300,10	....
GEVAERT	BE ⋆	30,50	− 1,29
INCHCAPE	GB	7,87	− 0,99
KVAERNER -A-	NO	6,28	....
MYTILINEOS	GR	6,64	....
UNAXIS HLDG N	CH	127,11	− 1,53
ORKLA	NO	20,68	....
SONAE SGPS	PT ⋆	0,76	....
▶ DJ E STOXX CONG P		329,98	....

TÉLÉCOMMUNICATIONS

ATLANTIC TELECO	GB	0,27	....
BRITISH TELECOM	GB	6,97	− 1,34
CABLE & WIRELES	GB	5,19	− 1,20
COLT TELECOM NE	GB	4,35	− 2,47
DEUTSCHE TELEKO	DE ⋆	18,25	− 4,40
E.BISCOM	IT ⋆	47,90	− 0,73
EIRCOM	IR ⋆	1,34	....
ELISA COMMUNICA	FI ⋆	16,30	− 1,21
ENERGIS	GB	1,43	− 3,19
EQUANT NV	NL ⋆	12,70	− 1,55
EUROPOLITAN HLD	SE	6,59	− 3,17
FRANCE TELECOM	FR ⋆	43,68	− 2,93
HELLENIC TELE (	GR	16,80	− 1,29
KINGSTON COM	GB	1,47	− 3,12
KONINKLIJKE KPN	NL ⋆	4,37	− 3,32
KPNQWEST NV -C-	NL ⋆	9,71	− 3,29
LIBERTEL NV	NL ⋆	8,55	− 1,72
MANNESMANN N	DE ⋆	207	− 0,24
MOBILCOM	DE ⋆	15,85	+ 0,96
PANAFON HELLENI	GR	5,84	− 1,35
PT TELECOM SGPS	PT ⋆	7,85	....
SONERA	FI ⋆	6,35	− 1,40
SONG NETWORKS	SE	1,02	+ 6,82
SWISSCOM N	CH	309,21	− 0,84
T.I.M.	IT ⋆	6,15	− 1,44
TDC -B-	DK	41,11	− 0,97
TELE2 -B-	SE	34,83	− 0,92
TELECEL	PT ⋆	7,30	....
TELECOM ITALIA	IT ⋆	9,79	− 2
TELECOM ITALIA	IT ⋆	5,37	− 1,83
TELEFONICA	ES ⋆	13,03	− 3,34
TELIA	SE	5,11	− 7,25
TISCALI	IT ⋆	7,03	− 6,89
VERSATEL TELECO	NL ⋆	1	− 3,85
VODAFONE GROUP	GB	2,13	− 1,46
▶ DJ E STOXX TCOM P		445,26	− 2,72

CONSTRUCTION

ACCIONA	ES ⋆	43,80	− 0,45
ACS	ES ⋆	31,73	− 0,22
AGGREGATE IND	GB	1,32	....
AKTOR SA	GR	7,80	....
AMEY	GB	5,20	....
UPONOR -A-	FI ⋆	17,49	+ 1,69
AUREA R	ES ⋆	21	....
ACESA R	ES ⋆	10,82	− 0,92
BOUYGUES	FR ⋆	38,40	− 1,06
BPB	GB	3,81	− 2,02
BRISA AUTO-ESTR	PT ⋆	10,02	....
BUZZI UNICEM	IT ⋆	8,56	+ 0,23
NOVAR	GB	2,27	− 0,69
CRH PLC	GB	30,80	....
CIMPOR R	PT ⋆	21,43	....
COLAS	FR ⋆	65,30	....
GRUPO DRAGADOS	ES ⋆	14,32	− 0,90
FCC	ES ⋆	24,70	− 1,59
GRUPO FERROVIAL	ES ⋆	19,60	− 1,90
HANSON PLC	GB	8,43	− 0,37
HEIDELBERGER ZE	DE ⋆	53,95	....
HELL.TECHNODO.R	GR	6,38	− 4,49
HERACLES GENL R	GR	14,90	− 0,27
HOCHTIEF ESSEN	DE ⋆	23,70	+ 1,50
HOLCIM	CH	225,24	− 0,15
IMERYS	FR ⋆	118,50	− 0,42
ITALCEMENTI	IT ⋆	9,40	− 0,53
LAFARGE	FR ⋆	102,20	+ 0,29
MICHANIKI REG.	GR	2,45	− 0,41
PILKINGTON PLC	GB	1,77	− 0,88
RMC GROUP PLC	GB	10,45	+ 0,45
SAINT GOBAIN	FR ⋆	172,70	+ 0,41
SKANSKA -B-	SE	10,64	....
TAYLOR WOODROW	GB	2,85	....
TECHNIP	FR ⋆	155,20	+ 2,37
TITAN CEMENT RE	GR	38	+ 0,11
VINCI	FR ⋆	66,25	+ 0,45
WIENERBERGER AG	AT ⋆	19,70	− 0,20
▶ DJ E STOXX CNST P		232,66	....

CONSOMMATION CYCLIQUE

ACCOR	FR ⋆	43,37	− 0,30
ADIDAS-SALOMON	DE ⋆	76,70	+ 0,26
AGFA-GEVAERT	BE ⋆	14,96	− 0,86
AIR FRANCE	FR ⋆	19,05	+ 0,26
AIRTOURS PLC	GB	3,96	....
ALITALIA	IT ⋆	1,17	....
AUSTRIAN AIRLIN	AT ⋆	11,30	+ 0,44
AUTOGRILL	IT ⋆	12,72	− 0,24
BANG & OLUFSEN	DK	24,18	− 1,10
SIX CONTINENTS	GB	11,55	+ 1,66
BENETTON	IT ⋆	14,40	− 0,55
BERKELEY GROUP	GB	11,71	− 0,13
BRITISH AIRWAYS	GB	5,06	− 1,23
BULGARI	IT ⋆	13,08	− 0,83
CHRISTIAN DIOR	FR ⋆	40,06	− 1,14
CLUB MED.	FR ⋆	66	....
COMPASS GROUP	GB	8,81	....
DT.LUFTHANSA N	DE ⋆	18,50	− 0,54
ELECTROLUX -B-	SE	16,58	− 0,65
EM.TV & MERCHAN	DE ⋆	2,96	− 0,67
EMI GROUP	GB	6,79	....
EURO DISNEY	FR ⋆	0,98	+ 1,03
HERMES INTL	FR ⋆	166,30	− 2,18
HILTON GROUP	GB	3,92	....
HDP	IT ⋆	4,77	− 0,42
HUNTER DOUGLAS	NL ⋆	28,60	+ 1,06
KLM	NL ⋆	17,55	− 0,85
LVMH	FR ⋆	55,85	− 1,67
MEDION	DE ⋆	41,52	− 0,79
MOULINEX	FR ⋆	2,98	+ 4,56
NH HOTELES	ES ⋆	12,86	− 0,62
NXT	GB	2,93	− 4,62
P & O PRINCESS	GB	5,85	− 0,54
PERSIMMON PLC	GB	5,61	− 0,28
PREUSSAG AG	DE ⋆	34	− 0,58
RANK GROUP	GB	3,85	− 0,81
RICHEMONT UNITS	CH	2700,21	− 2,80
ROY.PHILIPS ELE	NL ⋆	29,69	− 2,05
RYANAIR HLDGS	IR ⋆	11,02	....
SAIRGROUP N	CH	79,20	+ 0,21
SAS DANMARK A/S	DK	9,67	− 2,04
SEB	FR ⋆	53,70	+ 1,32
SODEXHO ALLIANC	FR ⋆	57,20	− 0,44
TELE PIZZA	ES ⋆	1,92	− 1,54
THE SWATCH GRP	CH	1099,84	....
THE SWATCH GRP	CH	226,55	....
THOMSON MULTIME	PA	34,02	− 1,93
J D WETHERSPOON	GB	5,34	− 0,59
WILSON BOWDEN	GB	11,95	....
WM-DATA -B-	SE	2,58	− 0,42
WOLFORD AG	AT ⋆	17,51	− 1,85
WW/WW UK UNITS	IR ⋆	1,06	....
▶ DJ E STOXX CYC GO P		129,48	− 1,23

PHARMACIE

ACTELION N	CH	32,27	− 1,01
ALTANA AG	DE ⋆	43,75	− 0,79
AMERSHAM	GB	9,73	− 0,48
ASTRAZENECA	GB	52,54	− 0,80
AVENTIS	FR ⋆	82,40	− 1,55
BB BIOTECH	CH	71,46	− 2,03
CELLTECH GROUP	GB	16	+ 1,50
ELAN CORP	IR ⋆	60,50	− 0,33
ESSILOR INTL	FR ⋆	335,90	+ 0,03
FRESENIUS MED C	DE ⋆	88,70	+ 0,11
GALEN HOLDINGS	GB	11,59	− 0,68
GAMBRO -A-	SE	7,13	....
GLAXOSMITHKLINE	GB	29,65	− 1,52
H. LUNDBECK	DK	27,36	....
NOVARTIS N	CH	38,53	+ 1,83
NOVO-NORDISK -B	DK	216,30	....
NOVOZYMES -B-	DK	23,78	− 1,12
ORION B	FI ⋆	18,20	− 0,55
OXFORD GLYCOSCI	GB	13,40	− 0,58
PHONAK HLDG N	CH	3332,46	− 0,39
QIAGEN NV	NL ⋆	23,18	− 1,02
ROCHE HLDG G	CH	85,12	− 0,96
SANOFI SYNTHELA	FR ⋆	71	− 1,05
SCHERING AG	DE ⋆	59,90	− 0,33
SERONO -B-	CH	948,37	− 3,42
SHIRE PHARMA GR	GB	16,77	− 0,56
SMITH & NEPHEW	GB	5,67	− 1,64
SSL INTL	GB	8,86	− 0,53
SULZER AG 100N	CH	229,85	....
SYNTHES-STRATEC	CH	723,13	− 0,09
UCB	BE ⋆	44,33	− 0,49
WILLIAM DEMANT	DK	32,92	....
WS ATKINS	GB	12,11	....
ZELTIA	ES ⋆	10,81	− 2,96
▶ DJ E STOXX HEAL		544,87	− 0,90

ÉNERGIE

BG GROUP	GB	4,38	− 0,36
BP	GB	9,58	− 0,49
CEPSA	ES ⋆	13,05	....
COFLEXIP	FR ⋆	185	+ 1,65
DORDTSCHE PETRO	NL ⋆	2,43	+ 6,11
ENI	IT ⋆	14,37	− 0,14
ENTERPRISE OIL	GB	9,49	....
HELLENIC PETROL	GR	6,90	− 0,29
LASMO	GB	2,84	....
LATTICE GROUP	GB	2,52	....
OMV AG	AT ⋆	104,71	− 0,28
PETROLEUM GEO-S	NO	11,33	....
REPSOL YPF	ES ⋆	17,93	− 0,66
ROYAL DUTCH CO	NL ⋆	61,76	− 0,24
SAIPEM	IT ⋆	6,38	− 0,31
SHELL TRANSP	GB	8,76	+ 0,18
TOTAL FINA ELF	FR ⋆	161,40	− 1,41
IHC CALAND	NL ⋆	56,15	+ 2,09
▶ DJ E STOXX ENGY P		344,15	− 0,64

SERVICES FINANCIERS

3I GROUP	GB	15,05	− 0,42
ALPHA FINANCE	GR	44,90	....
AMVESCAP	GB	16,80	− 3
BHW HOLDING AG	DE ⋆	33,60	− 0,88
BPI R	PT ⋆	2,58	....
BRITISH LAND CO	GB	7,65	+ 0,83
CALEDONIA INV.S	GB	13,98	− 0,67
CANARY WHARF GR	GB	8,46	+ 0,56
CATTLES ORD.	GB	4,54	....
CLOSE BROS GRP	GB	12,34	− 0,25
COBEPA	BE ⋆	64	....
CONSORS DISC-BR	DE ⋆	13,51	− 3,15
CORIO NV	NL ⋆	24,90	− 0,20
CORP FIN ALBA	ES ⋆	25,16	− 1,72
DAB BANK AG	DE ⋆	14,15	− 3,41
DEPFA-BANK	DE ⋆	83	+ 0,24
DROTT -B-	SE	11,72	....
EURAZEO	FR ⋆	62,10	− 0,48
FINAXA	FR ⋆	110,80	....
FORTIS (B)	BE ⋆	28,81	− 0,48
FORTIS (NL)	NL ⋆	28,82	− 0,79
GECINA	FR ⋆	94,40	+ 0,05
GIMV	BE ⋆	36	+ 1,41
GREAT PORTLAND	GB	4,30	− 0,36
HAMMERSON	GB	7,82	− 0,40
ING GROEP	NL ⋆	35,99	− 1,18
LAND SECURITIES	GB	13,95	− 0,11
LIBERTY INTL	GB	8,23	− 0,57
MAN GROUP	GB	15,02	....
MARSCHOLLEK LAU	DE ⋆	87,90	− 2,87
MEDIOBANCA	IT ⋆	12,95	− 0,23
METROVACESA	ES ⋆	16,09	+ 0,56
MONTEDISON	IT ⋆	3,16	+ 0,32
PROVIDENT FIN	GB	9,49	....
REALDANMARK	DK	71,20	....
RODAMCO EUROPE	NL ⋆	42	+ 0,36
RODAMCO NORTH A	NL ⋆	43,70	− 0,34
SCHRODERS	GB	13,76	....
SIMCO N	FR ⋆	80,85	+ 0,43
SLOUGH ESTATES	GB	5,67	− 0,28
TECAN GRP N	CH	82,16	− 0,20
UNIBAIL	FR ⋆	60	− 0,25
VALLEHERMOSO	ES ⋆	7,60	+ 0,26
WCM BETEILIGUNG	DE ⋆	13,70	− 0,72
▶ DJ E STOXX FINS P		269,23	− 0,87

ALIMENTATION ET BOISSON

ALLIED DOMECQ	GB	6,51	− 0,24
ASSOCIAT BRIT F	GB	7,63	+ 3,20
BBAG OE BRAU-BE	AT ⋆	44,60	....
BRAU-UNION	AT ⋆	43,06	+ 0,02
CADBURY SCHWEPP	GB	7,57	....
CARLSBERG -B-	DK	49,44	− 0,54
CARLSBERG AS -A	DK	45,68	....
COCA COLA HBC	GR	15,34	− 1,03
DANISCO	DK	40,71	− 1,30
DANONE	FR ⋆	144,60	− 0,75
DELTA HOLDINGS	GR	7,80	....
DIAGEO	GB	11,43	− 0,96
ELAIS OLEAGINOU	GR	17,58	....
ERID.BEGH.SAY	FR ⋆	97	....
HEINEKEN HOLD.N	NL ⋆	43,30	....
HELLENIC SUGAR	GR	8,36	....
KAMPS	DE ⋆	6,85	+ 0,44
KERRY GRP-A-	GB	22,15	....
KONINKLIJKE NUM	NL ⋆	41,20	− 0,82
MONTEDISON	IT ⋆	3,16	+ 0,32
NESTLE N	CH	237,09	− 1,37
NORTEL NETWORKS	GB	....	....
PARMALAT	IT ⋆	3,08	− 0,65
PERNOD RICARD	FR ⋆	86,20	+ 0,23
RAISIO GRP -V-	FI ⋆	1,23	....
SCOTT & NEWCAST	GB	8,24	+ 0,19
SOUTH AFRICAN B	GB	7,91	+ 0,40
TATE & LYLE	GB	4,45	− 0,35
TOMKINS	GB	2,95	− 2,60
UNILEVER	NL ⋆	66	....
UNILEVER	GB	9,39	....
UNIQ	GB	3,23	....
WHITBREAD	GB	9,88	....
▶ DJ E STOXX F & BV P		245,12	− 0,51

BIENS D'ÉQUIPEMENT

ABB N	CH	12,64	− 2,78
ADECCO N	CH	57,30	− 1,30
AGGREKO	GB	7,58	....
ALSTOM	FR ⋆	32,23	+ 0,09
ALTRAN TECHNO	FR ⋆	56	− 1,23
ALUSUISSE GRP N	CH	829,82	....
ARRIVA	GB	5,20	+ 1,23
ASSA ABLOY-B-	SE	14,47	− 1,11
ASSOC BR PORTS	GB	6,24	....
ATLAS COPCO -A-	SE	23,87	− 0,90
ATLAS COPCO -B-	SE	22,90	− 0,24
ATTICA ENTR SA	GR	7,06	....
BAA	GB	10,21	− 0,15
BBA GROUP PLC	GB	4,37	+ 0,36
BODYCOTE INTL	GB	3,83	+ 0,83
BTG	GB	19,86	....
BUDERUS AG	DE ⋆	27	....
CAPITA GRP	GB	7,50	− 1,04
CDB WEB TECH IN	IT ⋆	3,77	− 2,58
CGIP	FR ⋆	36,80	+ 1,10
CIR	IT ⋆	1,27	− 1,55
COOKSON GROUP P	GB	2,03	− 3,01
COPENHAGEN AIRP	DK	79,94	....
DAMPSKIBS -A-	DK	8195,29	....
DAMPSKIBS -B-	DK	9202,91	− 0,58
DAMSKIBS SVEND	DK	12360,11	....
DE LA RUE	GB	8,12	+ 0,19
E.ON AG	DE ⋆	60,50	+ 0,67
EADS SICO.	FR ⋆	19,85	− 0,50
ELECTROCOMPONEN	GB	8,04	− 2,30
ENIRO	SE	10,26	− 1,04
EPCOS	DE ⋆	47,30	− 3,07
EUROTUNNEL	FR ⋆	1,05	+ 0,96
EXEL	GB	11,87	− 0,26
GROUP 4 FALCK	DK	116,21	....
FINMECCANICA	IT ⋆	1,02	− 1,92
FINNLINES	FI ⋆	22	....
FKI	GB	3,01	+ 0,53
FLS IND.B	DK	12,56	....
FLUGHAFEN WIEN	AT ⋆	37,15	+ 0,19
GAMESA	ES ⋆	24,50	− 0,41
GKN HOLDINGS	GB	11,21	....
GROUP 4 FALCK	DK	116,21	....
HAGEMEYER NV	NL ⋆	19,95	− 1,43
HALKOR	GR	4,14	− 0,96
HAYS	GB	2,73	....
HEIDELBERGER DR	DE ⋆	57,20	+ 0,70
HUHTAMAKI OYJ	FI ⋆	33,90	− 0,29
IFIL	IT ⋆	7	− 0,85
IMI PLC	GB	3,64	+ 2,21
IND.VAERDEN -A-	SE	18,36	− 1,16
INDRA SISTEMAS	ES ⋆	9,60	− 1,34
INVENSYS	GB	1,32	+ 1,20
INVESTOR -A-	SE	14,04	....
INVESTOR -B-	SE	13,88	− 0,39
ISS	DK	67,85	....
JOT AUTOMATION	FI ⋆	0,47	− 2,08
KINNEVIK -B-	SE	22,57	− 1,88
KONE B	FI ⋆	89,90	....
LEGRAND	FR ⋆	210,20	....
LINDE AG	DE ⋆	47,10	− 0,84
MAN AG	DE ⋆	26,68	+ 1,06
MEGGITT	GB	3,64	+ 0,43
METSO	FI ⋆	10,24	+ 0,89
MG TECHNOLOGIES	DE ⋆	11,95	− 0,58
MORGAN CRUCIBLE	GB	3,97	− 0,40
NKT HOLDING	DK	24,85	+ 0,54
EXEL	GB	11,87	− 0,26
PACE MICRO TECH	GB	6,46	....
PARTEK	FI ⋆	9,95	+ 1,53
PENINS.ORIENT.S	GB	3,61	+ 0,44
PERLOS	FI ⋆	9,55	....
PREMIER FARNELL	GB	4,30	− 1,09
RAILTRACK	GB	4,93	+ 0,32
RANDSTAD HOLDIN	NL ⋆	11,60	− 0,43
RENTOKIL INITIA	GB	3,58	− 2,58
REXAM	GB	5,20	− 1,20
REXEL	FR ⋆	68,05	− 0,66
RHI AG	AT ⋆	22,06	− 0,72
RIETER HLDG N	CH	279,24	+ 0,47
ROLLS ROYCE	GB	3,39	+ 0,47
SANDVIK	SE	23,92	− 0,89
SAURER N	CH	325,34	....
SCHNEIDER ELECT	FR ⋆	66	− 0,38
SECURICOR	GB	2,65	− 0,59
SECURITAS -B-	SE	18,74	− 1,98
SERCO GROUP	GB	6,04	+ 0,79
SGL CARBON	DE ⋆	32,30	− 2,12
SHANKS GROUP	GB	2,81	+ 0,56
SIDEL	FR ⋆	50	....
SINGULUS TECHNO	DE ⋆	26,45	− 2
SKF -B-	SE	18,25	− 1,17
SMITHS GROUP	GB	12,06	+ 0,66
SOPHUS BEREND -	DK	27,68	....
SPIRENT	GB	2,19	− 5,44
STOLT NIELSEN	LU ⋆	....	....
TELE2 -B-	SE	34,83	− 0,92
THALES	FR ⋆	44,15	+ 0,30
TOMRA SYSTEMS	NO	14,03

VALEURS FRANCE

● L'action **EADS** progressait de 0,2 %, jeudi 16 août, dans les premiers échanges, à 19,99 euros. Le fabricant d'Airbus ne fait pas partie des valeurs aéronautiques préférées du courtier Merrill Lynch, qui a émis une recommandation *« neutre »* sur ce titre. *« Les compagnies aériennes connaissent leur plus mauvaise année depuis 1991 »*, estiment les analystes de Merrill Lynch, pour qui *« les prévisions de production du secteur aéronautique sont trop élevées »*. Les analystes de la Commerzbank ont au contraire relevé leur recommandation sur le titre EADS, fixant un objectif de 25 euros.

● L'action **Havas Advertising** reculait de 2,47 %, jeudi matin, à 11,05 euros. Le groupe britannique d'achat d'espaces publicitaires Tempus a confirmé, jeudi, qu'il discutait avec WPP Group d'une éventuelle offre d'achat qui s'opposerait à celle d'Havas Advertising, lancée en juillet. WPP détient 22 % du capital de Tempus.

● Le titre **Sanofi-Synthélabo** gagnait 0,35 % jeudi matin, à 72 euros. Le groupe pharmaceutique a reçu mercredi le feu vert pour la commercialisation de son médicament Arixtra (pentasaccharide) aux Etats-Unis, mais devra auparavant régler certaines questions en suspens. Le groupe français s'est refusé à préciser ces questions, arguant de leur confidentialité.

PREMIER MARCHÉ

JEUDI 16 AOÛT — **Cours à 9 h 57**

Dernier jour de négociation des OSRD : 27 août

France ▶		Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Compensation (1)
ACCOR	❱	43,32	284,16	−0,41	43,50
AGF	❱	62,75	411,61	+0,72	62,30
AFFINE		37,82	248,08	...	...
AIR FRANCE G	❱	19,06	125,03	+0,32	19
AIR LIQUIDE	❱	152,80	1002,30	−2,05	156
ALCATEL	❱	17,75	116,43	−4,05	18,50
ALCATEL O		9,80	64,28	...	...
ALSTOM	❱	32,21	211,28	+0,03	32,20
ALTRAN TECHN	❱	56	367,34	−1,23	56,70
ATOS ORIGIN	❱	87,20	571,99	−2,46	89,40
ARBEL		...	...	...	...
AVENTIS	❱	82,45	540,84	−1,49	83,70
AXA	❱	33,07	216,92	−0,84	33,35
BAIL INVESTI	❱	129,50	849,46	−1,07	130,90
BAZAR HOT. V		...	...	...	...
BEGHIN SAY	❱	38,20	250,58	−0,08	38,23
BIC	❱	44,05	288,95	+0,99	43,62
BNPPARIBAS	❱	101,20	663,83	−0,59	101,80
BOLLORE	❱	257	1685,81	...	257
BOLLORE INV		52	341,10	−0,95	...
BONGRAIN		44	288,62	...	...
BOUYGUES	❱	38,40	251,89	−1,06	38,81
BOUYGUES OFF	❱	44,06	289,01	+0,96	43,64
BULL#	❱	1,85	12,14	−2,63	1,90
BUSINESS OBJ	❱	25,50	167,27	−3,48	26,42
B T P (LA CI		...	...	...	...
BURELLE (LY)		60,20	394,89	...	...
CANAL +	❱	3,70	24,27	+1,37	3,65
CAP GEMINI	❱	79,60	522,14	−1,73	81
CARBONE-LORR	❱	41,93	275,04	+0,31	41,80
CARREFOUR	❱	61,30	402,10	−0,97	61,90
CASINO GUICH	❱	89,10	584,46	+0,51	88,65
CASINO GUICH		62,10	407,35	−0,24	...
CASTORAMA DU	❱	59,95	393,25	...	59,95
CEA INDUSTRI		179,90	1180,07	+0,22	...
CEGID (LY)		104,80	687,44	−0,19	...
CEREOL	❱	26	170,55	−0,99	26,26
CERESTAR	❱	28,03	183,86	+0,11	28
CFF.RECYCLIN		45,80	300,43	+0,66	...
CGIP	❱	36,80	241,39	+1,10	36,40
CHARGEURS		74,10	486,06	−4,39	...
CHRISTIAN DA		91,10	597,58	−1,09	...
CHRISTIAN DI	❱	40,03	262,58	−1,21	40,52
CIC -ACTIONS		124,80	818,63	+0,32	...
CIMENTS FRAN	❱	52,75	346,02	−0,57	53,05
CLARINS	❱	87,30	572,65	+0,34	87
CLUB MEDITER	❱	66	432,93	...	66
CNP ASSURANC	❱	36,40	238,77	−0,90	36,73
COFACE	❱	...	...	...	78,50
COFLEXIP	❱	185	1213,52	+1,65	182
COLAS	❱	...	...	...	65,30
CONTIN.ENTRE		...	...	...	...
CPR		58	380,46	...	...
CRED.FON.FRA		12,06	79,11	−1,55	...
CREDIT LYONN	❱	45,30	297,15	−0,57	45,56
CS COM.ET SY		7	45,92	−6,67	...
DAMART		...	...	...	...
DANONE	❱	144,60	948,51	−0,75	145,70
DASSAULT-AVI		290,30	1904,24	−3,23	...
DASSAULT SYS	❱	46,28	303,58	−1,49	46,98
DEVEAUX(LY)#		69,50	455,89	−0,71	...
DEV.R.N-P.CA		14,50	95,11	...	...
DMC (DOLLFUS		9,88	64,81	...	...
DYNACTION		26,50	173,83	+0,38	...
EIFFAGE	❱	73,70	483,44	−0,41	74
ELIOR	❱	...	...	...	13,40
ELEC.MADAGAS		...	...	...	...
ENTENIAL(EX		34,06	223,42	−1,25	...
ERAMET	❱	32,90	215,81	...	32,90
ESSILOR INTL	❱	334,10	2191,55	−0,51	335,80
ESSO		83,80	549,69	+1,82	...
EULER	❱	53,50	350,94	−0,56	53,80
EURAZEO	❱	62,10	407,35	−0,48	62,40
EURO DISNEY	❱	0,98	6,43	+1,03	0,97
EUROTUNNEL	❱	1,05	6,89	+0,96	1,04
FAURECIA	❱	64,80	425,06	−0,23	64,95
FIMALAC	❱	42,50	278,78	+0,71	42,20
F.F.P. (NY)		110,50	724,83	−2,73	...
FINAXA		...	...	...	...
FONC.LYON.#		31,50	206,63	...	...
FRANCE TELEC	❱	43,73	286,85	−2,82	45
FROMAGERIES		...	...	...	...
GALERIES LAF	❱	165	1082,33	−0,54	165,90
GAUMONT #		42,50	278,78	+0,95	...
GECINA	❱	94,40	619,22	+0,05	94,35
GENERALE DE		19	124,63	−2,56	...
GEOPHYSIQUE	❱	55,20	362,09	+0,18	55,10
GFI INFORMAT	❱	16,27	106,72	−1,09	16,45
GRANDVISION	❱	18,73	122,86	−0,11	18,75
GROUPE ANDRE		115	754,35	−2,04	...
GROUPE GASCO		80,65	529,03	+0,06	...
GR.ZANNIER (		87,95	576,91	−1,18	...
GROUPE PARTO		66,50	436,21	...	...
GUYENNE GASC	❱	85	557,56	−1,11	85,95
HAVAS ADVERT	❱	11,04	72,42	−2,56	11,33
IMERYS	❱	118,30	776	−0,59	119
IMMOBANQUE		...	...	...	...
IMMEUBLES DE		...	...	...	...
INFOGRAMES E	❱	17,04	111,78	−2,35	17,45
IM.MARSEILLA		...	...	...	...
INGENICO	❱	28,75	188,59	−0,79	28,98
ISIS	❱	165,80	1087,58	+1,10	164
JC DECAUX	❱	13,37	87,70	−1,04	13,51
KAUFMAN ET B	❱	19,70	129,22	−1,01	19,90
KLEPIERRE	❱	...	...	...	104,60
LAFARGE	❱	102,10	669,73	+0,20	101,90
LAGARDERE	❱	55,60	364,71	−1,33	56,35
LAPEYRE	❱	54,25	355,86	−2,34	55,55
LEBON (CIE)		...	...	...	...
LEGRAND ORD.	❱	...	...	...	210,20
LEGRIS INDUS	❱	53,45	350,61	...	53,45
LIBERTY SURF		3,61	23,68	...	...
LOCINDUS		132,80	871,11	−0,15	...
L'OREAL	❱	76,55	502,14	−1,29	77,55
LOUVRE #		77	505,09	−0,90	...
LVMH MOET HE	❱	55,65	365,04	−2,02	56,80
MARINE WENDE	❱	67,50	442,77	+0,75	67
MAUREL ET PR		15,75	103,31	+0,32	...
METALEUROP		5	32,80	−2,34	...
MICHELIN	❱	34,45	225,98	+0,47	34,29
MARIONNAUD P		53,95	353,89	+0,84	...
MONTUPET SA		15,40	101,02	−1,28	...
MOULINEX		2,96	19,42	+3,86	...
NATEXIS BQ P	❱	101,60	666,45	−0,29	101,90
NEOPOST	❱	31,30	205,31	−0,63	31,50
NEXANS	❱	29,30	192,20	−0,85	29,55
NORBERT DENT		22	144,31	+0,87	...
NORD-EST		...	...	...	...
NRJ GROUP	❱	17,80	116,76	...	17,80
OBERTHUR CAR	❱	8,52	55,89	−5,86	9,05
OLIPAR		8	52,48	+3,90	...
ORANGE	❱	7,80	51,16	−1,64	7,93
OXYG.EXT-ORI		...	...	...	...
PECHINEY ACT	❱	56,50	370,62	−2,08	57,70
PECHINEY B P		...	...	...	...
PENAUILLE PO	❱	58,40	383,08	+0,26	58,25
PERNOD-RICAR	❱	86,10	564,78	+0,12	86
PEUGEOT	❱	54,25	355,86	−0,91	54,75
PINAULT-PRIN	❱	161	1056,09	−0,31	161,50
PLASTIC OMN	❱	87,25	572,32	...	87,25
PROVIMI	❱	17,42	114,27	+0,06	17,41
PSB INDUSTRI		86,95	570,35	...	...
PUBLICIS GR	❱	27,48	180,26	−1,86	28
REMY COINTRE	❱	33,10	217,12	+0,91	32,80
RENAULT	❱	51,10	335,19	−0,10	51,15
REXEL	❱	68,95	452,28	+0,66	68,50
RHODIA	❱	12,01	78,78	−1,15	12,15
ROCHETTE (LA		7,75	50,84	+1,84	...
ROYAL CANIN	❱	135,40	888,17	+0,07	135,30
ROUGIER #		59	387,01	...	...
RUE IMPERIAL		1721	11289,02	−0,52	...
SADE (NY)		...	...	...	...
SAGEM S.A.	❱	54,60	358,15	−1,53	55,45
SAGEM ADP		...	...	...	...
SAINT-GOBAIN	❱	173	1134,81	+0,58	172
SALVEPAR (NY		...	...	...	...
SANOFI SYNTH	❱	70,95	465,40	−1,11	71,75
SCHNEIDER EL	❱	65,90	432,28	−0,53	66,25
SCOR	❱	49,50	324,70	−2,46	50,75
S.E.B.	❱	53,70	352,25	+1,32	53
SEITA		44,21	290	−3,32	...
SELECTIBAIL		15,50	101,67	...	...
SIDEL		50	327,98	...	...
SILIC		172	1128,25	+0,29	...
SIMCO	❱	80,85	530,34	+0,43	80,50
SKIS ROSSIGN		15,70	102,99	−1,26	...
SOCIETE GENE	❱	63,75	418,17	−1,92	65
SODEXHO ALLI	❱	57,15	374,88	−0,52	57,45
SOGEPARC (FI		...	...	...	...
SUCR.PITHIVI		418	2741,90	+0,72	...
SUEZ	❱	37,22	244,15	−1,85	37,92
TAITTINGER		...	...	...	...
THALES	❱	44,45	291,57	+0,98	44,02
TF1	❱	34,10	223,68	−1,45	34,60
TECHNIP	❱	155,70	1021,33	+2,70	151,60
THOMSON MULT	❱	33,90	222,37	−2,28	34,69
TOTAL FINA E	❱	161,30	1058,06	−1,47	163,70
TRANSICIEL #	❱	40	262,38	−3,73	41,55
UBI SOFT ENT	❱	41,46	271,96	−1,40	42,05
UNIBAIL	❱	59,95	393,25	−0,33	60,15
UNILOG	❱	80,50	528,05	−0,43	80,85
USINOR	❱	13,30	87,24	−0,37	13,35
VALEO	❱	51,40	337,16	−0,68	51,75
VALLOUREC	❱	53,95	353,89	+0,84	53,50
VICAT		62,50	409,97	+0,97	...
VINCI	❱	66,40	435,56	+0,68	65,95
VIVENDI ENVI	❱	47,45	311,25	+0,32	47,30
VIVENDI UNIV	❱	62,80	411,94	−2,03	64,10
WANADOO	❱	5,62	36,86	−0,53	5,65
WORMS (EX.SO		19,25	126,27	...	...
ZODIAC	❱	260,70	1710,08	+0,66	259

International ▶ Une sélection		Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Compensation (1)
ADECCO		57,40	376,52	−1,03	...
AMERICAN EXP		42,50	278,78	−0,45	...
AMVESCAP EXP		...	...	...	...
ANGLOGOLD LT		...	...	...	...
A.T.T. #		21,10	138,41	−4,09	...
BARRICK GOLD		17,65	115,78	−0,28	...
COLGATE PAL.		59,55	390,62	...	...
CROWN CORK O		...	...	...	...
DIAGO PLC		...	...	...	...
DOW CHEMICAL		38,70	253,86	−0,77	...
DU PONT NEMO	■	46,23	303,25	+1,25	...
ECHO BAY MIN		...	...	...	...
ELECTROLUX		16	104,95	...	...
ELF GABON		170,50	1118,41	+0,29	...
ERICSSON #	❱	5,69	37,32	−2,90	5,86
FORD MOTOR #		24,30	159,40	−3,99	...
GENERAL ELEC		45,75	300,10	−3,17	...
GENERAL MOTO		67	439,49	−4,29	...
GOLD FIELDS		4,99	32,73	+1,84	...
HARMONY GOLD		5,70	37,39	−2,56	...
HITACHI #		9,45	61,99	−2,78	...
HSBC HOLDING	❱	13,12	86,06	−3,17	13,55
I.B.M.	❱	114,50	751,07	−1,29	116
I.C.I.		...	...	...	...
ITO YOKADO #		50,50	331,26	+1,39	...
I.T.T. INDUS		...	...	...	...
KINGFISHER P	❱	5,91	38,77	−0,67	5,95
MATSUSHITA		15,20	99,71	−0,85	...
MC DONALD'S		31,08	203,87	−1,49	...
MERK AND CO		75,50	495,25	−2,45	...
MITSUBISHI C		9,27	60,81	+3,46	...
NESTLE SA #	❱	236,50	1551,34	−1,62	240,40
NORSK HYDRO		45,70	299,77	+0,11	...
PFIZER INC		45,10	295,84	−2,78	...
PHILIP MORRI		47,70	312,89	−1,99	...
PROCTER GAMB		77,65	509,35	−1,21	...
RIO TINTO PL		...	...	...	...
SCHLUMBERGER		57,45	376,85	+1,68	...
SEGA ENTERPR		...	...	...	...
SHELL TRANSP		...	...	...	...
SONY CORP. #	❱	55,65	365,04	−3,05	57,40
T.D.K. #		50,80	333,23	−2,68	...
TOSHIBA #		5,53	36,27	+0,18	...
UNITED TECHO		77,50	508,37	−3,13	...
ZAMBIA COPPE		0,45	2,95	...	...
		...	...	...	...

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ◆ cours précédent ; ❱ Valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé.

DERNIÈRE COLONNE PREMIER MARCHÉ (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; **Mardi daté mercredi :** montant du coupon en euros ; **Mercredi daté jeudi :** paiement dernier coupon ; **Jeudi daté vendredi :** compensation ; **Vendredi daté samedi :** nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

MERCREDI 15 AOÛT

Une sélection. **Cours relevés à 18 h 16**

Valeurs ▶		Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ABEL GUILLEM		10,31	67,63	+0,10
AB SOFT	◆	3,12	20,47	...
ACCESS COMME		5,10	33,45	−1,35
ADL PARTNER		13,80	90,52	+0,73
ADL PARTNER		5,56	36,47	−0,36
ALGORIEL #		5,75	37,72	...
ALPHAMEDIA		0,95	6,23	...
ALPHA MOS #		4,59	30,11	+2
ALPHA MOS BO	◆	0,18	1,18	...
ALTAMIR & CI		127,50	836,35	...
ALDETA	◆	3,50	22,96	...
ALTI #		8,95	58,71	+0,67
A NOVO #	❱	21,40	140,37	...
ARTPRICE COM		8,90	58,38	+0,56
ASTRA	◆	0,70	4,59	...
AUFEMININ.CO		0,90	5,90	...
AUTOMA TECH		5,32	34,90	−4,66
AVENIR TELEC	❱	1,97	12,92	+0,51
AVENIR TELEC	◆	0,17	1,12	...
BAC MAJESTIC		2,07	13,58	−10
BARBARA BUI		16,10	105,61	+0,63
BCI NAVIGATI		6,10	40,01	...
BELVEDERE		27,20	178,42	+0,37
BOURSE DIREC		2,93	19,22	+4,64
BRIME TECHNO		41	268,94	+1,99
BRIME TECHN		0,90	5,90	...
BUSINESS ET		10,35	67,89	−0,48
BUSINESS INT		2,30	15,09	−0,43
BVRP ACT.DIV	❱	11	72,16	−3,51
CAC SYSTEMES	◆	3	19,68	...
CALL CENTER		8,95	58,71	+16,23
CARRERE GROU		16,45	107,90	...
CAST		7,55	49,52	−3,08
CEREP		17,65	115,78	−1,62
CHEMUNEX		0,17	1,12	...
CMT MEDICAL		15	98,39	+0,94
COALA #		16,10	105,61	+0,63
COHERIS ATIX		12,80	83,96	−1,54
COIL		17,50	114,79	...
CION ET SYS		1,89	12,40	−0,53
CONSODATA	◆	8,60	56,41	...
CONSODATA NV	◆	19,50	127,91	...
CONSORS FRAN		2,90	19,02	+0,35
CROSS SYSTEM		1,28	8,40	...
CRYO #		6,30	41,33	+6,78
CRYONETWORKS		1,29	8,46	+7,50
CYBERDECK #		0,99	6,49	...
CYBER PRES.P		13,79	90,46	+0,29
CYBERSEARCH		2,40	15,74	+1,69
CYRANO #		0,42	2,76	−6,67
DALET #		3,42	22,43	+0,88
DATASQUARE #		1,50	9,84	...
DATATRONIC		3,62	23,75	+0,56
DESK #	◆	0,89	5,84	...
DEVOTEAM #	❱	20,02	131,32	−3,47
DMS #		13,50	88,55	+2,43
D INTERACTIV		2,20	14,43	+2,33
DIREKT ANLAG		14,50	95,11	−5,54
DIREKT ANLAG		12	78,71	...
DURAND ALLIZ		0,61	4	+1,67
DURAN DUBOI		13,60	89,21	−6,21
DURAN BS 00	◆	0,15	0,98	...
EFFIK #		14	91,83	+3,70
EGIDE #		107,50	705,15	+1,42
EMME NV		14,30	93,80	−3,31
ESI GROUP		20	131,19	+0,15
ESKER		5,77	37,85	+3,96
EUROFINS SCI		10,90	71,50	+2,83
EURO.CARGO S		11,95	78,39	+0,42
FIMATEX #	❱	3,57	23,42	−0,28
FI SYSTEM #	❱	3,53	23,16	−2,49
FI SYSTEM BS		0,13	0,85	...
FLOREANE MED		7,72	50,64	−1,03
GAMELOFT COM		1	6,56	...
GAUDRIOT #		36,98	242,57	+0,49
GENERIX #		25	163,99	...
GENESYS #		14,58	95,64	−0,34
GENESYS BS00		2,52	16,53	+0,80
GENSET	❱	4,50	29,52	−0,22
GL TRADE #		36,19	237,39	+0,03
GUILLEMOT #		21	137,75	...
GUYANOR ACTI		0,24	1,57	+4,35
HF COMPANY		52	341,10	...
HIGH CO.#		111	728,11	−0,09
HIGH BON DE	◆	3,25	21,32	...
HIGHWAVE OPT	❱	7,81	51,23	−3,10
HIMALAYA		2,35	15,41	+1,73
HI MEDIA		0,62	4,07	−1,59
HOLOGRAM IND		6,30	41,33	...
HUBWOO.COM		2,09	13,71	+10
IB GROUP.COM		4,40	28,86	+2,33
IDP	◆	1,51	9,90	...
IDP BON 98 (...	◆	1,07	7,02	...
INTERACTIF B	◆	0,15	0,98	...
INTERACTIF B	◆	0,30	1,97	...
IGE +XAO		8,88	58,25	...
ILOG #		10,34	67,83	−0,10
IMECOM GROUP		1,87	12,27	...
INFOSOURCES		0,67	4,39	+3,08
INFOSOURCE B	◆	1,45	9,51	...
INFOTEL #		28,50	186,95	−0,70
INFO VISTA		4,38	28,73	−2,67
INTEGRA		1,03	6,76	+3
INTEGRA ACT.		...	...	...
INTERCALL #		1,62	10,63	−2,41
IPSOS #	❱	69,80	457,86	+0,43
IPSOS BS00		1,45	9,51	...
ITESOFT		2,43	15,94	+1,25
IT LINK		3,85	25,25	−1,28
IXO		0,72	4,72	...
JEAN CLAUDE	◆	0,96	6,30	...
JOLIEZ REGOL	◆	0,88	5,77	...
KALISTO ENTE	◆	1,35	8,86	...
KEYRUS PROGI		1,80	11,81	+2,86
LA COMPAGNIE		7,31	47,95	...
LEXIBOOK # S		17,10	112,17	...
LINEDATA SER	◆	22,21	145,69	...
LYCOS EUROPE		1,05	6,89	+16,67
LYCOS FRANCE		2,80	18,37	...
MEDCOST #		4,70	30,83	−1,05
MEDIDEP #		20,40	133,82	−1,83
MEMSCAP		2,50	16,40	...
METROLOGIC G		58,10	381,11	−2,92
MICROPOLE		6,35	41,65	−0,63
MILLIMAGES		9,99	65,53	−0,10
MONDIAL PECH		3,50	22,96	−3,05
NATUREX		14,70	96,43	−0,61
NET2S #		4,53	29,71	−0,44
NETGEM	❱	3,82	25,06	−3,05
NETVALUE #		1,67	10,95	+3,09
NEURONES #		3,90	25,58	...
NICOX #		63	413,25	...
OLITEC		18,10	118,73	...
OPTIMS #		2,49	16,33	−0,40
ORCHESTRA KA		0,97	6,36	+19,75
OXIS INTL RG	◆	0,23	1,51	...
PERFECT TECH		11,77	77,21	−0,25
PERF.TECHNO.	◆	0,25	1,64	...
PHARMAGEST I		16,50	108,23	...
PHONE SYS.NE		1,15	7,54	...
PICOGIGA		6,57	43,10	...
PROSODIE #		39,45	258,78	+0,38
PROSODIE BS	◆	8,46	55,49	...
PROLOGUE SOF		6,12	40,14	+2
QUALIFLOW		4,89	32,08	−2
QUANTEL		4,24	27,81	...
R2I SANTE		7,85	51,49	...
R2I SANTE BO	◆	0,03	0,20	...
RECIF #		25,69	168,52	−1,19
REPONSE #		21,55	141,36	+0,23
REGINA RUBEN		0,79	5,18	+2,60
RIBER #		3,45	22,63	+0,58
RIGIFLEX INT		70,80	464,42	−13,66
RISC TECHNOL		9,27	60,81	+1,76
SAVEURS DE F		8,75	57,40	−2,78
GUILLEMOT BS	◆	9,60	62,97	...
SELF TRADE		2,94	19,29	−0,34
SILICOMP #		26,50	173,83	+0,76
SITICOM GROU		7,81	51,23	−2,38
SODITECH ING		6,09	39,95	...
SOFT COMPUTI		4,91	32,21	−0,41
SOI TEC SILI	❱	16,38	107,45	−0,67
SOI TEC BS 0	◆	4,86	31,88	...
SOLUCOM	◆	35,50	232,86	...
SOLUCOM ACT	◆	47,76	313,29	...
SQLI		1,90	12,46	−1,04
SQLI ACT.NOU	◆	3,10	20,33	...
STACI #		2,25	14,76	+9,76
STELAX	◆	0,61	4	...
SYNELEC #		16	104,95	−1,23
SYSTAR #		4,40	28,86	−0,23
SYSTRAN		2,49	16,33	+1,63
TEL.RES.SERV		1,98	12,99	−6,60
TELECOM CITY		4,88	32,01	−0,61
TETE DS LES	◆	1,55	10,17	...
THERMATECH I		20,10	131,85	−0,74
TITUS INTERA		5,85	38,37	+1,74
TITUS INTER	◆	2,20	14,43	...

SECOND MARCHÉ

JEUDI 16 AOÛT

Une sélection. **Cours relevés à 9 h 57**

Valeurs ▶		Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
AB GROUPE		35	229,58	...
ACTIELEC TEC		5,50	36,08	−1,96
ALGECO #		91	596,92	...
ALTEDIA		35	229,58	+1,45
ALTEN (SVN)	❱	19,99	131,13	−1,72
APRIL S.A.#(		17,89	117,35	+1,94
ARKOPHARMA #		50,90	333,88	+0,79
ASSYSTEM #		48,50	318,14	−3
AUBAY		7,41	48,61	−3,14
BENETEAU #		98	642,84	+1,61
BOIRON (LY)#		81	531,33	...
BONDUELLE		43	282,06	...
BQUE TARNEAU	◆	91,90	602,82	...
BRICORAMA #	◆	52,95	347,33	...
BRIOCHE PASQ		88	577,24	−0,23
BUFFALO GRIL		10,89	71,43	+4,21
C.A. OISE CC	◆	92,70	608,07	...
C.A. PARIS I		64,55	423,42	−1,97
C.A.PAS CAL		149,50	980,66	+0,34
CDA-CIE DES		46,09	302,33	+0,37
CEGEDIM #		53	347,66	...
CIE FIN.ST-H	◆	129,10	846,84	...
CNIM #		54,30	356,18	−1,27
COFITEM-COFI	◆	61,35	402,43	...
DANE-ELEC ME		2,70	17,71	−2,53
ENTRELEC GRO	◆	61,85	405,71	...
ETAM DEVELOP		9,80	64,28	+0,51
EUROPEENNE C		40	262,38	+0,25
EXPAND S.A.	◆	55,40	363,40	...
FINATIS(EX.L	◆	140,50	921,62	...
FININFO		34,40	225,65	−0,20
FLEURY MICHO		23	150,87	...
GECI INTL	◆	12,70	83,31	...
GENERALE LOC		22,50	147,59	−6,25
GEODIS	◆	38,05	249,59	...
GFI INDUSTRI		29,46	193,24	...
GRAND MARNIE	◆	7998,50	52466,72	...
GROUPE BOURB	◆	46,50	305,02	...
GROUPE CRIT		15,20	99,71	−1,94
GROUPE FOCAL		65,20	427,68	...
GROUPE J.C.D		150	983,94	+0,07
HERMES INTL	❱	164,90	1081,67	−3
HYPARLO #(LY	

● À LA MAISON, les robots ménagers ne semblent pas prêts à céder la place à leurs cousins anthropomorphes. Pour les androïdes, la concurrence est d'autant plus rude qu'ils sont confrontés aux progrès constants de la domotique. ● LA MAISON COMMUNICANTE, qui fonctionne grâce à des télécommandes et à un cerveau central, pourrait bien se passer d'eux encore longtemps. Le robot bipède de Honda, P3, manque encore d'autonomie et d'intelligence pour jouer les factotums. ● QUELQUES AUTOMATES très spécialisés – tondeuse, aspirateur, laveur de piscine – fonctionnent, avec des imperfections. Leur développement passera peut-être par l'assistance aux handicapés et aux personnes âgées.

3 LES ROBOTS PARMI NOUS

Factotum mécanique recherche emploi domestique

Le rêve d'androïdes à tout faire dans la maison relève toujours de la science-fiction. Malgré leurs progrès, les robots anthropomorphes risquent fort de se trouver pris en tenaille par la concurrence des machines classiques et de la maison câblée promise par la domotique

LA SÉLECTION naturelle est rude pour les robots domestiques. Les lois de l'évolution ménagère semblent avoir bloqué le chronomètre aux années 1950 et n'ont pour l'heure favorisé l'émergence que d'engins mécaniques aux formes géométriques : lave-linge, lave-vaisselle, aspirateurs et autres robot à tout faire – quiconque aura confié des carottes à ce dernier sait que sa caractéristique principale est de nécessiter un nettoyage aussi minutieux que manuel... En ce début de XXIe siècle, le cube statique semble bien être la forme achevée et indépassable de la machine domestique. Tandis que l'androïde factotum des tâches ménagères, figure centrale de nombre d'œuvres de science-fiction, reste un rêve de technologue.

Certes, les industriels tiennent toujours en vitrine des machines anthropomorphes, comme le stupéfiant P3 de Honda, qui monte les escaliers avec l'aisance que certaines mettent à les descendre. Avec son allure de cosmonaute, il mesure 1,60 m de haut, et a été doté de bras un peu simiesques, afin d'atteindre le sol sans avoir à courber le dos (il n'a pas de colonne vertébrale). Pesant 130 kg, il marche à la vitesse maximale de 2 km/h, et ses batteries lui donnent 25 minutes d'autonomie environ. Mais le contrôle de ses déplacements nécessite encore la présence d'une équipe d'ingénieurs et d'une console de commande. Car P3 ne voit pas, n'entend pas et n'est pas à la veille de prendre quelque initiative que ce soit – pas même descendre la poubelle.

Décevant ? Pas forcément. Après tout, P3 est avant tout un démonstrateur. Il apporte la preuve que la locomotion humaine est reproductible. Il suffira ensuite d'ajouter les briques logiques et perceptives qui lui permettront d'évoluer dans son environnement. La miniaturisation des microprocesseurs et des capacités de stockage de l'information, et l'apparition prochaine de petites piles à combustibles laissent espérer qu'il ne tombera pas en panne au beau milieu du salon.

Mais sans doute est-il utile à ce niveau de se demander ce qu'on attend d'un robot domestique. Qu'il lave la vaisselle ? Qu'il repasse le linge ? Qu'il passe l'aspirateur ? Qu'il conduise les enfants à l'école ? L'ambition technologique n'est alors pas la même. La relative lenteur de P3 laisse penser qu'une autre voie sera peut-être plus productive. Dans certains environnements, le pied peut aisément être remplacé par la roue ou la chenille, dont le contrôle est infiniment mieux maîtrisé. Plusieurs automates domestiques ont déjà fait leur premières armes.

C'est le cas, par exemple, de l'aspirateur d'Electrolux, dont la forme ronde est inspirée de celle du trilobite, un arthropode qui musardait au fond des océans il y a des centaines de millions d'années. Doté d'un radar, son descendant mécanique suédois se déplace au hasard dans la pièce à nettoyer, change de direction lorsqu'il heurte un objet et est ainsi censé parcourir l'ensemble de la surface, se jouant des fils électriques, des coins de tapis et des culs-de-sac. Mais l'engin n'a encore pas été commercialisé.

IL TOND « PEU MAIS SOUVENT »

Autre assistant fantasmé, la tondeuse autonome a connu plusieurs versions. Celle que propose Husqvarna – filiale d'Electrolux – nécessite la pose sous le gazon de câbles de filoguidage lui permettant d'éviter de s'égarer dans la nature et de retrouver son chemin vers la borne de recharge électrique. L'Auto Mower, comme le trilobite d'Electrolux, se déplace de manière aléatoire et tond *« peu mais souvent »*. Plusieurs centaines de ces tondeuses auraient déjà été vendues en France (12 000 F, 1 830 €, sans l'installation des fils de guidage), hormis les nettoyeurs de piscine.

Mais pour le reste, les robots domestiques restent extrêmement discrets. C'est qu'ils sont le plus souvent battus sur leur terrain d'expertise supposée par des solutions classiques (toujours les cubes blancs) et la domotique, qui sans faire de bruit, envahit de plus en plus l'habitat. A mesure que la maison devient « intelligente », la place pour des robots autonomes se réduit, comme l'illustrent les divers pavillons « branchés » qui s'élèvent ici et là.

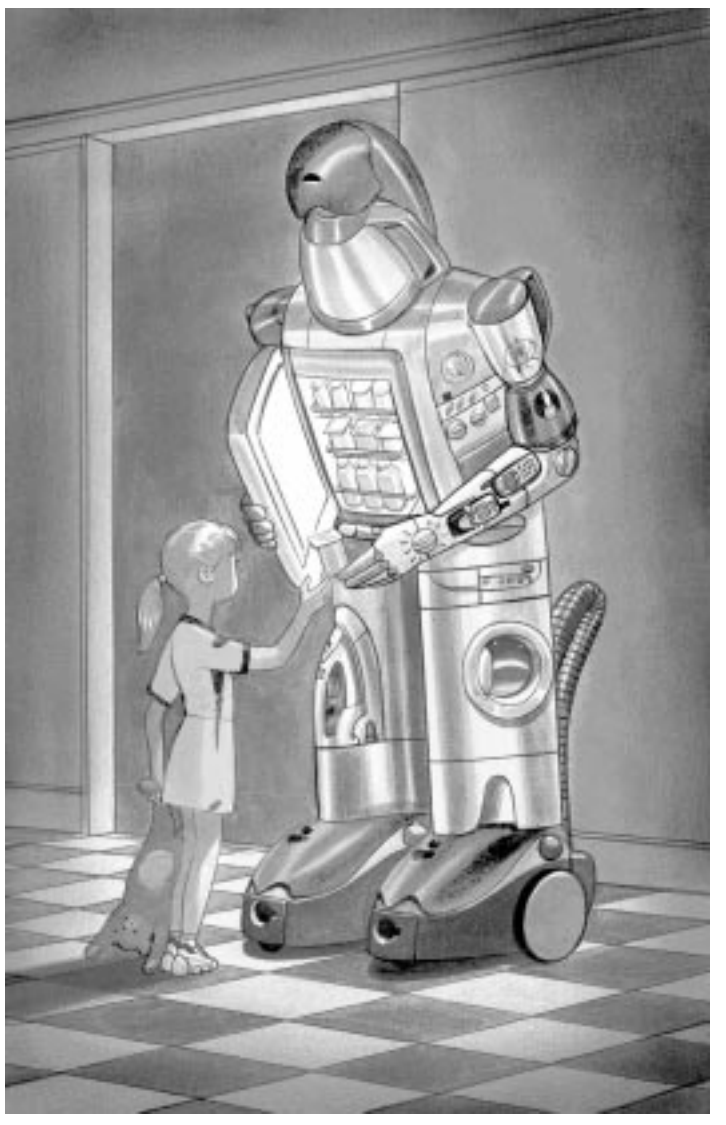

PHILIPPE GAUCKLER

La M@isonnet témoin construite à Etiolles (Essonne) par Kaufman & Broad, équipée par ITT, Cisco et France Télécom, montre bien que la concurrence risque d'être rude. Cette maison destinée aux cadres supérieurs (elle coûte 2,5 millions de francs, 380 000 €) est avant tout *« communicante »*, explique Thierry Barba, chef du projet à France Télécom. Elle est précâblée – le surcoût est de 3 % – et les prises qui constellent chaque pièce de la maison permettent grâce à l'ADSL de recevoir en permanence du son, des images, des données aussi bien que de la voix.

Sur chaque écran (télévision, ordinateur, PDA, téléphone mobile), un tableau de bord personnalisé permet à chaque membre de la famille de piloter diverses applications domotiques : mise à jour de la liste des courses, réglage des éclairages, de la température, commande des ouvertures, accès aux caméras de surveillance – une des grosses demandes des clients concerne la sécurité, un big brother sommeillerait-il en chacun de nous ? Le matin, on peut ainsi activer une fonction qui ouvre les volets, met en route la bouilloire, et lance la radio, par exemple.

« Ces applications domotiques existent depuis longtemps, reconnaît Thierry Barba, *mais là elles se retrouvent intégrées sur un intranet qui devient une sorte de télécommande universelle. »* Et on imagine déjà des applications de ce type permettant de réserver le cours de tennis, la baby-sitter ou de faciliter le covoiturage et de télécharger des films distribués par réseau local.

Ces services sont pour l'heure désincarnés, mais les progrès réalisés par les agents intelligents, sorte de personnages virtuels auxquels on pourra adresser des requêtes et qui viendront nous présenter sur écran, les résultats, devrait permettre de donner plus de chair à l'interface. Ces agents sont déjà testés à l'atelier Créanet de France Telecom R & D à Rennes, où l'on essaie d'imaginer les services de demain. Le public n'est pas encore prêt à dialoguer avec de tels avatars, estime Thierry Baraba, *« mais qui sait, dans quatre ou cinq ans ? »*

Et les robots de métal et de silicium dans tout ça ? Il ne leur reste que la portion congrue, la part des services étant désormais largement prise par le cerveau ubiquiste de l'Inter-Intranet. L'aspirateur d'Electrolux serait d'ailleurs mal à l'aise dans la M@isonnet, risquant de s'emmêler à tout moment dans les pelottes de fils et de câbles qui parsèment chaque pièce, nids à poussière qui perdureront au moins jusqu'à la généralisation des systèmes de communication radio comme le très attendu Bluetooth.

« Hormis pour le jouet, je suis assez sceptique sur l'avenir du robot à la maison », note pour sa part Rodolphe Gelin, chef du laboratoire commande et interface homme-machine du service de robotique du Commissariat à l'énergie atomique. Son équipe préfère se consacrer à la mise au point d'engins destinés aux handicapés, comme ce fauteuil électrique à commande vocale, ou dans une étape ultérieure, cet assistant capable d'aller chercher une boisson ou d'ouvrir la porte. Mais il importe avant tout de rester pragmatique, et il cite volontiers cette boutade qui circule chez les roboticiens à propos du P3 : *« Honda a mis cinq ans pour le faire, il faudra dix ans pour savoir quoi en faire. » « Il y a un équilibre à trouver entre un engin mobile et une télécommande »*, constate-t-il. Pour un moment encore, la balance, tant technique qu'économique, penchera du côté de la seconde.

Hervé Morin

La machine à laver, ancêtre libératrice

La première machine à laver mécanique date de 1830, si l'on en croit Valérie-Anne Giscard d'Estaing, dont le *Livre mondial des inventions* (Fixot) fait autorité. *« Constituées d'une boîte en bois qu'on remplissait d'eau chaude savonneuse, les premières machines à laver mécaniques possédaient de lourdes pales, qui remuaient le linge »*, indique-t-elle. C'est l'Américain Alva J. Fisher qui, en 1901, mit au point la première machine à laver électrique. L'industrialisation du procédé dut attendre la veille de la seconde guerre mondiale. En 1937, note-t-elle encore, la société d'aviation américaine Bendix sortit la première machine automatique. Et c'est seulement en 1960 qu'apparurent les machines à tambour horizontal.

Les derniers perfectionnements en date concernent l'utilisation de bulles d'air, qui accéléreraient le lavage et économiseraient l'eau. Mais il faut toujours un être humain pour remplir et vider la machine à laver, sans compter le repassage...

EXTRAIT

« L'arcad est une nécessité dans tous les foyers modernes »

« UN ARCAD ne vous servira à rien dans votre activité professionnelle, mais il sera utile ici, dans votre maison. » Il prit une table dans l'une de ses puissantes pinces d'acier. *« Par exemple, il arrive qu'une pièce de mobilier soit endommagée par un invité maladroit. »* Le robot réduisit la table en miettes ; des fragments de bois et de plastique se mirent à pleuvoir. *« Un arcad est alors nécessaire. »*

Morris sauta en vain sur ses pieds. Il était incapable de stopper la marche des événements ; un poids pesait sur sa poitrine et l'engourdissait, tandis que le robot jetait au loin les débris de la table et choisissait un lampadaire massif.

« Oh ! non, souffla Sally. *Ma belle lampe.*

– Quand on possède un arcad, on n'a rien à craindre. (...) *Une nuit, un voyou ou un truand peut attaquer quelqu'un »*, poursuivit-il. Sans prévenir, il pivota et traversa le mur de son poing. Toute une section de la paroi s'abattit en un monceau de poussière et de débris. *« Voilà qui règle le problème du voyou. »* Le robot se redressa et promena son regard sur la pièce. *« Souvent, le soir, vous êtes trop fatigué pour manipuler les commandes de la cuisinière. »* Il gagna la cuisine à grandes enjambées et entreprit d'enfoncer les boutons en question ; d'énormes quantités de nourriture se répandirent dans toutes les directions.

« Arrêtez ! cria Sally. *Eloignez-vous de la cuisinière ! »*

« Vous pouvez être trop las pour faire couler l'eau de votre bain. » Le robot déclencha le fonctionnement de la baignoire et de l'eau s'écoula. *« Ou souhaiter vous coucher tout de suite. »* Il arracha le lit de sa niche et le jeta à plat par terre. Sally recula, terrifiée, comme le robot s'approchait d'elle. *« Parfois, après une dure journée de labeur, vous êtes fatiguée pour ôter vos vêtements. Dans ce cas...*

– Sortez d'ici ! hurla Morris. *Sally, cours chercher les flics. Ce truc a perdu la boule. Dépêche-toi !*

– L'arcad est une nécessité dans tous les foyers modernes, poursuit le robot. *Un appareil électrique peut tomber en panne. L'arcad le répare aussitôt. »* Il saisit le panneau de contrôle automatique de l'humidité et en arracha les fils avant de le replacer sur le mur. *« Quelquefois, vous préféreriez ne pas aller à votre travail. L'arcad est légalement autorisé à occuper votre poste pendant une période ne devant pas excéder dix jours successifs. Si, après cette période...*

– Seigneur, dit Morris, qui comprit enfin. *C'est vous l'arcad.*

– C'est exact, reconnut le robot. *Androïde à régulation complètement automatique (domestique).* (...) *Je suis conçu pour l'usage domestique. »*

★ Service avant achat *(Sales Pitch)*, par Philip K. Dick (1954), nouvelle publiée dans *Un auteur éminent,* éd. Denoël, 1995, 220 pages, 46 F, 7 €.

L'automate remplace les mains des tétraplégiques

A QUELQUES MOIS de la retraite, Bernard Lesigne a vu des années d'efforts récompensées. La station robotisée Afmaster qu'a contribué à mettre au point cet ingénieur du Commissariat à l'énergie atomique est enfin commercialisée. Et lui-même l'utilise quotidiennement. *« Ce sont mes mains,* résume-t-il. *Ça a changé ma vie. »*

Bernard Lesigne est tétraplégique depuis 1973, à la suite d'un accident de ski. Son intérêt pour les robots est fortuit. Alors qu'il était hospitalisé à l'hôpital de Garches en 1976, il apprend l'existence d'un projet, Spartacus, fédérant trente-trois laboratoires et visant à mettre au point une pince télécommandée destinée aux tétraplégiques. Il s'investit dans le programme, mais en 1982 celui-ci est stoppé, faute de crédits, et les équipes sont dispersées.

« UN VÉRITABLE CASSE-TÊTE »

Trois ans plus tard, alors qu'il est revenu au centre de Fontenay-aux-Roses, on lui propose de relancer un projet sur ce thème. Master sera un manipulateur autonome au service des tétraplégiques. Plus qu'un robot, c'est un espace spécialement dimensionné pour qu'y évolue un bras articulé « aveugle », qui dispose de repères mécaniques pour saisir et manipuler des objets placés sur des étagères. Il intègre aussi un système de supervision, sorte d'interface domotique qui permet de piloter lumière, chauffage, ouvertures, etc. Plusieurs générations de prototypes vont se succéder, bénéficiant à chaque fois des progrès de la micro-électronique. *« Pour Spartacus, l'informatique prenait la place d'un gros réfrigérateur, il fallait une petite valise pour le premier Master, et elle tient désormais dans une carte électronique d'ordinateur »*, raconte-t-il.

Une grande part des recherches a porté sur l'interface, qui doit être adaptée à chaque type de handicap. Bernard Lesigne utilise un bâtonnet pour taper sur le clavier de l'ordinateur, où ont été configurées des touches de commande spéciales. D'autres peuvent utiliser des interrupteurs électriques, mécaniques, voire souffler dans une pipette pour enclencher la commande. Les phases de programmation et de configuration par l'ergothérapeute sont cruciales, l'utilisation pouvant être soit entièrement automatisée, soit séquentielle, *« pour éviter ce qui arrive à Charlot dans* les Temps modernes », lorsque le pauvre bougre se retrouve malmené par une machine. *« Par exemple, je reprends la main pour verser la quantité de boisson voulue. »*

Une touche sécurité permet aussi de composer le numéro de téléphone des premiers secours en cas de malaise. La dernière amélioration qu'il a apportée à la machine concerne la fonction tourne-page, *« un véritable casse-tête »*. Les systèmes pneumatiques généralement utilisés aspirent parfois plus de papier qu'il ne faut. Il a donc imaginé un petit bras assorti d'une petite patte collante, qui remplit parfaitement son office.

La station qu'il utilise à son domicile comporte deux écrans, mais celle qui est commercialisée, sous licence CEA, par la société Afma Robots, située près de Tours, n'en comporte qu'un seul, et a été dimensionnée pour travailler 10 000 heures sans panne. Le prix de l'équipement (350 000 F, 53 400 €) en limite la diffusion, alors que la demande est potentiellement considérable – la France compte 5 000 tétraplégiques de plus chaque année, essentiellement à cause des accidents de voiture. Mais ce marché est difficile à conquérir. La nouvelle loi sur la modernisation sociale, qui ouvre droit à compensation financière pour les handicapés, *« pourrait faire avancer les choses »*.

L'avenir des robots pour handicapés ? Le fauteuil électrique intelligent, dont on peut guider à la voix les déplacements, est prometteur. Mais la robotique spatiale, avec ses petits engins quasiment autonomes, fait rêver le futur retraité. *« On a atteint les limites de la robotique en station fixe, dont l'intérêt principal est de disposer d'une puissance de levage appréciable »*, estime Bernard Lesigne. Il imagine volontiers que, d'ici cinq ans, des robots embarqués sur des bases mobiles – roues, chenilles ou pattes –, répondant à la voix, prendront le relais. Ils seront dotés de caméras, navigueront sans peine dans l'environnement du malade. Remplaçant ses mains, ils seront aussi ses yeux.

H. M.

Une domestication difficile

Joseph Engelberger, souvent considéré comme le père de la robotique industrielle – il imposa son automate Unimate sur les chaînes de General Motors au début des années 1960 – risque de ne pas voir se réaliser son dernier rêve, produire un robot domestique capable d'aider les personnes âgées dans leur vie quotidienne. Le fondateur d'Unimation, qui après l'industrie automobile s'était intéressé aux robots hospitaliers en mettant notamment au point Helpmate, une machine capable de transporter médicaments et dossiers médicaux dans les longs couloirs d'hôpitaux, espérait investir l'énorme marché de l'automatisation domestique.

L'idée s'était précisée à la suite d'une collaboration avec la NASA, au cours de laquelle sa société Helpmate Robotics Inc avait mis au point un prototype doté de roues et de bras, susceptible d'épauler les astronautes (*Le Monde* du 5 août 1997). Mais faute de crédits, Joe Engelberger, qui espérait être le premier utilisateur de cet assistant mécanique, a été contraint fin 2000 à revendre sa société, et à renoncer à son projet.

PROCHAIN ARTICLE :
Les robots ludiques

TEMPS LIBRE 3.

Internet au travail

Faut-il limiter l'accès des employés au Web pendant les heures de bureau ? Controverse sur la « cybersurveillance »

SANS DOUTE n'en est-on pas encore à voir des salariés se mettre en grève et défiler des cortèges de manifestants décidés à obtenir le droit de surfer librement et sans entrave sur Internet, y compris pour dénicher une location de vacances ou tout savoir sur le transfert de Zinedine Zidane au Real Madrid. N'empêche, l'usage « perso » du Web sur son lieu de travail n'est pas une revendication honteuse ni un tabou. On pourrait même penser qu'il s'agit d'une réelle demande sociale. Selon une étude réalisée par le groupe Chronos pour plusieurs organismes publics, 43 % des actifs déclarent travailler à leur domicile pendant le week-end. La proportion atteint 56 % pour ceux qui disposent d'un PC portable et d'un téléphone mobile. Pourquoi, dès lors, ne pas concéder aux salariés un peu de temps pour eux-mêmes, au boulot, à titre de réciprocité ?

Le « surf privé sur Internet » en entreprise pose à la fois la question du droit à la distraction sur le lieu de travail et celle du respect de la vie privée. La Commission nationale informatique et libertés (CNIL) a reçu au cours de l'année 2 150 plaintes émanant de salariés contestant les dispositifs mis en place par leur employeur afin de réglementer l'accès à Internet. Les premiers litiges tranchés par les conseils de prud'hommes, souligne un rapport de la CNIL consacré à *« la cybersurveillance des salariés »* (*Le Monde* du 30 mars), *« paraissent témoigner d'une rigueur particulière à l'égard de l'usage à des fins privées de la messagerie électronique ou du Web »*. La jurisprudence relative à l'utilisation du téléphone ou du Minitel est moins sévère, considère la CNIL.

DES OUTILS DISCRETS ET EFFICACES

Sans que ses collaborateurs en aient toujours conscience, une entreprise dispose d'outils informatiques aussi discrets qu'efficaces pour les suivre à la trace. Les multiples « pare-feu » qui protègent des virus permettent de prendre connaissance du contenu du trafic réalisé depuis un poste de travail. Quant aux serveurs *proxy*, qui mémorisent les pages Web visitées, ils constituent un instrument direct de traçage. *« Techniquement, on peut tout faire : interdire l'accès aux sites consacrés à la violence, la drogue ou la pornographie ou analyser le contenu des messages pour bloquer l'envoi de documents vers la concurrence »*, souligne Thierry Langlais, directeur commercial de Mediatalk, société spécialisée dans la commercialisation de logiciels de filtrage. *« Certaines entreprises bloquent l'accès à une liste parfois longue de sites mais d'autres sont plus libérales*, observe-t-il. *Elles réservent une partie de leur capacité de transmission au trafic en accès libre et comptent sur le discernement des utilisateurs. »* Y a-t-il beaucoup d'abus ? *« D'après ce que nous dit le* proxy, *il n'y en a pas tant que cela,* assure un jeune cadre dirigeant d'une entreprise de télécommunications. *Chez nous, les résultats du Loto ou du tiercé et les Pages jaunes ont plus de succès que les sites pornographiques. »* Un sondage *Liaisons sociales*-Manpower publié en avril indique que pas plus de 19 % des salariés (15 % dans le public, 22 % dans le privé) utilisent leur matériel informatique à des fins privées. Un chiffre raisonnable. Pourtant, de nombreux employeurs, évoquant le surcoût des communications téléphoniques privées de leurs salariés (au moins 10 % de la facture totale, selon un expert de France Télécom), font circuler des notes de service vengeresses et échafaudent des parades en se dotant de logiciels toujours plus sophistiqués. Il est vrai que la saga « Loft Story » leur a récemment donné quelques sueurs froides. D'après un sondage, réalisé par Ipsos Médiangles pour *Le Figaro-Entreprises* et publié le 28 mai, 500 000 personnes disposant d'un accès Internet sur leur lieu de travail admettaient s'être connectées au moins une fois sur le site Internet de l'émission de M6 au cours de la dernière quinzaine.

Cela représente 15 % des salariés concernés, essentiellement des jeunes, des femmes et des non-cadres. Durée de connexion : plus de cinq minutes dans la moitié des cas. Il est également apparu que la fréquentation des groupes de discussion mis en place sur le site de M6 a connu deux pointes régulières de fréquentation dans la semaine. L'une le jeudi après 23 heures, immédiatement après l'émission, l'autre entre 9 et 10 heures le vendredi matin, juste après l'ouverture des bureaux. Au Medef, évoquer le formidable outil d'autoformation à la maîtrise d'un moteur de recherche et le puissant facteur de cohésion des ressources humaines que peut constituer le phénomène « Loft Story » ne fait rire personne.

UN CODE DE CONDUITE

Dans son usine d'Orléans (Loiret), la société américaine Lexmark (fabrication d'imprimantes) applique un « code de conduite » destiné à promouvoir *« un usage non abusif »* d'Internet par le personnel. Un logiciel fourni par une société spécialisée interdit l'accès aux sites *« pornographiques et violents »* mais aussi à ceux n'ayant *« rien à voir avec un objet professionnel »* car consacrés, par exemple, au sport ou à l'œnologie. De surcroît, tout e-mail adressé à l'extérieur et contenant des termes *« inappropriés »* ou *« susceptibles de ternir l'image de la société »* – autrement dit, des gros mots – est automatiquement bloqué. *« Ce code repose sur la confiance et la prévention. Il ne s'agit en aucun cas d'un flicage »*, assure Zeno Dal Lago, responsable de la sécurité informatique de Lexmark. Jean-Philippe Boyer, secrétaire (FO) du comité d'établissement, n'est pas d'accord. Il évoque *« le devoir de dénonciation entre collègues, avec ligne téléphonique spéciale mise à disposition »* contenu dans le code de conduite élaboré par l'entreprise et reproche à la direction d'*« exercer une censure sous prétexte de sécuriser le réseau et d'éviter les dérives ». « Il aurait au moins fallu une négociation »*, s'insurge-t-il.

Rapporteur de l'étude de la CNIL, dont il est vice-président-délégué, Hubert Bouchet – lui aussi syndicaliste – voit derrière les chartes élaborées par les entreprises l'ombre d'un *« contremaître virtuel ». « Les craintes exprimées lors de l'arrivée du Minitel ne se sont pas vérifiées ; aujourd'hui, les employeurs font généralement preuve d'une saine tolérance dans ce domaine. Pour Internet, il n'y pas de raison de penser qu'il en ira autrement*, plaide-t-il. *Et puis, la coercition est contre-productive ; on ne fait pas fonctionner les neurones à coups de pied au derrière. »*

J.-M. N.

DESSIN JAMES KING

La CNIL dénonce les dérives de la cybersurveillance

« Certaines chartes d'usage adoptées par des entreprises françaises relatives à l'utilisation par les salariés des outils mis à leur disposition (et notamment l'accès Internet et la messagerie électronique) cumulent le plus souvent sans souci de la pédagogie les prohibitions de toute sorte »*, affirme le rapport sur la *« cybersurveillance »* publié par la CNIL. Celui-ci souhaite que *« la loyauté s'impose »* pour déterminer un *« point d'équilibre entre droit de l'employeur à connaître ce qui est nécessaire à l'exercice de sa fonction dirigeante et le droit du salarié à protéger sa vie privée ».

La CNIL propose que les règles de sécurité informatique soient *« exposées de manière claire et précise aux salariés et à leurs représentants »* et que les limites imposées à l'usage des outils de communication fassent l'objet d'une négociation. La Commission admet que *« l'interdiction faite aux salariés de disposer d'une messagerie sur un serveur gratuit peut constituer une sécurité légitime, compte tenu des risques (contamination de virus, intrusion) »* mais s'oppose à tout ce qui pourrait ressembler *« à une surveillance électronique systématique ».*

Il est temps de laisser le temps au temps *par Frédéric Beigbeder*

L'UNE DES PLUS GRANDES escroqueries du capitalisme aura consisté à faire croire à des milliards d'individus que le travail était un luxe, alors que le seul vrai luxe, c'est le temps. Il fallait le faire ! Parvenir, pendant tant d'années, à convaincre les humains que le chômage était une honte, une infamie, une humiliation, alors qu'il s'agit de l'état naturel de tout mammifère. Ce qui distingue l'homme de l'animal ou de la plante verte, c'est l'art, le rire, la pensée, mais certainement pas le travail.

Le travail ne nous rend pas supérieurs : étymologiquement, le mot vient de torture. Il y aura eu au XIX[e] siècle et au XX[e] siècle un hold-up gigantesque, un crime inconcevable : l'industrie nous a volé le temps. Proust est un des rares à l'avoir compris très vite : la seule activité digne de nous, désormais, c'est la recherche du temps perdu. Savait-il qu'il était d'accord avec le gendre de Karl Marx, le suicidé Paul Lafargue, auteur du *Droit à la paresse* ? Alors, comment redevenir oisifs ? Les 35 heures sont un progrès mais il faut aller plus loin. On peut utiliser les progrès technologiques pour supprimer le travail. Le XXI[e] siècle doit changer de critères : cessons de souhaiter la croissance économique qui détruit la planète et de terrifier les gens avec la menace des licenciements.

LES PARESSEUX VAINCRONT

Tout cela est absurde ! Le travail c'est l'esclavage (seul Big Brother affirme le contraire) ! La paresse c'est la liberté ! Créons un RMO (Revenu Maximum d'Oisiveté) qui sera financé par la taxe Tobin (Très Ouverte Banqueroute des Investissements Nationaux). Certes, je suis un piètre économiste, ayant raté l'ENA car je ne me suis pas réveillé le jour de l'examen. Mais je sais que la vie est courte, et s'achève dans une boîte en sapin. Il est hors de question que je prostitue davantage mon bref laps de temps sur cette terre. Ma durée de vie n'appartient qu'à moi. Que tout le monde démissionne ou se fasse virer le même jour !

Qu'on nous donne de l'argent pour lire et écrire, pour élever nos enfants, pour aller au cinéma, pour aider ceux qui en auront besoin, pour danser dans la rue mais pas contre de la sueur et des larmes.

La prochaine révolution n'opposera plus les salariés aux chefs d'entreprise, mais les travailleurs aux paresseux. Et les paresseux vaincront, car ils seront moins fatigués.

★ Frédéric Beigbeder est chroniqueur littéraire.

Se distraire pour être plus productif

LE MATIN, lorsqu'elle s'installe dans son bureau de responsable du marketing dans une société de services, Caroline commence par consulter sa messagerie privée sur Hotmail. Après avoir répondu aux messages de ses amis, elle s'inquiète de l'état de son compte en banque puis, comme elle préfère écouter de la musique que les informations avant de se mettre au travail, elle prend des nouvelles du monde sur un site diffusant des dépêches d'agence. Dans la journée, elle se ménage d'autres pauses. Pour prendre connaissance des programmes de cinéma, chercher des idées de restaurant ou musarder sur le Net. Pendant le Festival de Cannes, elle était incollable sur la tenue vestimentaire des stars qui montaient les marches et a suivi, en direct, l'évolution du score des principales rencontres durant le tournoi de Roland-Garros. *« Cela fait partie de mon équilibre, me fournit des thèmes d'illustration originaux pour le journal interne de l'entreprise et m'approvisionne en idées amusantes pour les sessions de formation des commerciaux*, explique cette jeune femme à l'allure décidée. *Une petite heure – le dixième de mon temps de présence quotidienne ! – grappillée çà et là pour s'aérer la tête ; c'est indispensable pour mon équilibre mais c'est bon, aussi, pour mon efficacité au travail. »*

Les activités dites « improductives » ne le sont peut-être pas autant qu'on le dit. Une étude réalisée par Valérie Beaudouin, Dominique Cardon et Alexandre Mallard pour France Télécom-Recherche & Développement suggère que créativité et rationalisation des tâches ne sont pas incompatibles. Ces travaux, qui seront publiés dans un prochain numéro de la revue *Sociologie du travail*, portent sur le développement de l'intranet de France Télécom, un immense réseau de communication interne à l'entreprise. Cet Internet miniature, qui compte quelque six cents sites, rassemble des forums de discussion, des activités de publication de documents, des pages personnelles (plus de trois cents, fin 1999, au moment de l'enquête) et bien sûr une messagerie interne à laquelle sont raccordés 94 000 salariés.

DES PRATIQUES DE CONVIVIALITÉ

« La fréquentation des forums sur l'intranet de France Télécom est largement marquée par des préoccupations non professionnelles », relèvent les auteurs de l'étude qui y voient *« un effet de la politique libérale d'encouragement menée par les responsables du projet »*. Un tel constat, ajoutent-ils, a déjà été établi lors de recherches menées dans d'autres entreprises. Ainsi, les groupes de discussion les plus fréquentés sont, et de loin, les forums de petites annonces. Parallèlement, observent-ils, les cercles consacrés au partage d'informations professionnelles adoptent *« les mêmes pratiques de convivialité (dérives, humour, blagues) que dans les forums non professionnels »*. L'information éparse circule mieux, les cloisonnements sont rompus et les rôles traditionnels perturbés. Par leur sens de l'argumentation et leur humour peuvent briller des agents n'appartenant pas à la hiérarchie. Les pages personnelles, ces *« murs à graffiti électroniques »*, contribuent à *« rendre visibles les individus dans des identités inattendues ou différentes, avec tous les décalages que cela peut occasionner »*.

Afin que les attraits de ce réseau ne fassent pas perdre de vue les contraintes commerciales ou de respect des délais, des *« dispositifs de confinement »* ont cependant été introduits par l'entreprise, sans doute préoccupée par le succès rencontré par l'intranet auprès des salariés. Des créneaux horaires ont été attribués à des opérateurs postés pendant lesquels ils peuvent se livrer à la *« navigation-butinage ».« La souplesse et l'adaptabilité permanente des intranets répondent à leur manière à l'expression d'une demande d'autonomie de la part des salariés, elles offrent des espaces de liberté conquis sur les hiérarchies pesantes et les lourdeurs bureaucratiques »*, concluent les chercheurs de France Télécom R & D. Selon eux, il faut *« dépasser la productivité mesurée par l'équivalent temps/coût par un nouveau modèle valorisant l'intuition créatrice, le travail de court-circuit, la possibilité de créer des synergies profitables aux salariés prenant des initiatives autonomes sans prescription hiérarchique »*.

Pour cela, il convient donc d'éviter de mettre le personnel sous pression. Le message a déjà été reçu par certaines grandes firmes qui, soucieuses d'entretenir l'efficacité – et s'assurer de la fidélité – du personnel, ont installé dans leur locaux des salles de sport ou de détente et offrent parfois une gamme de services allant du pressing au coiffeur en passant par la réservation de voyages.

J.-M. N.

TROIS QUESTIONS À...

JEAN-PIERRE LE GOFF

1 Sociologue du travail et auteur de *La Barbarie douce* (La Découverte), sous quel angle analysez-vous les relations privées au sein de l'espace professionnel ?

L'entreprise n'est pas une simple machine à produire. Ce qui lui donne figure humaine, ce sont les rapports de coopération dans le travail et la libre socialité qui s'y développent et que l'on ne peut pas maîtriser ; les échanges autour de la machine à café, lors d'un pot. C'est aussi l'histoire du service que l'on raconte au nouveau venu et qui peut différer sensiblement de la version officielle de la direction. Depuis quelques années, un certain courant managérial a tenté de s'approprier ces espaces en organisant, par exemple, des événements festifs autour de l'entreprise ou de la marque, quitte à organiser des manifestations aux allures de « fête obligatoire ». Chercher à normer une socialité librement vécue, c'est la déshumaniser.

2 Pour être efficace, il faut forcément se distraire sur le lieu de travail…

Depuis toujours, existe le vieux fantasme de l'individu totalement impliqué dans son travail et toujours efficace. Au XIX[e] siècle, l'ouvrier devait s'astreindre à un règlement intérieur ultra-répressif qui interdisait l'expression de la subjectivité. Aujourd'hui, cette subjectivité est mise au service de l'optimum productif. Paradoxalement, l'archétype du salarié-efficace-car-bien-dans-sa-peau ressemble beaucoup à ce modèle fantasmatique de l'implication totale. Un bon manager, c'est sans doute celui qui sait respecter les zones d'autonomie nécessaires, sans en attendre mécaniquement des effets productifs immédiats.

3 Ce débat n'est-il pas un peu élitiste ?

Nullement. Depuis les années 1980, le thème de l'épanouissement au travail a progressé et cela correspond à des aspirations réelles. Un nombre grandissant de salariés sont concernés par cette idée, en particulier dans le secteur tertiaire. Chacun sait que les entreprises abordent couramment le sujet lorsqu'elles se lancent dans des opérations de recrutement. Quitte à prendre des engagements difficiles à tenir…

Propos recueillis par Jean-Michel Normand

PROCHAIN ARTICLE
Du temps pour son cadre de vie

L'équipe de France a débuté en toute sérénité sa préparation de la Coupe du monde 2002

Emmenés par un Zidane étincelant et un Pires en pleine forme, les Bleus ont battu le Danemark (1-0)

L'équipe de France de football a remporté, mercredi 15 août à Nantes, le premier des neuf matches amicaux qu'elle doit disputer d'ici à la Coupe du monde 2002. Elle s'est imposée face au Danemark (1-0) sur un but inscrit par Robert Pires dès la 13e minute. Le joueur d'Arsenal a livré une prestation remarquable et confirmé la qualité de son entente avec Zinedine Zidane, apparu lui aussi très en forme.

NANTES
de notre envoyé spécial

L'équipe de France de football n'a pas eu à forcer son talent, mercredi 15 août à Nantes, pour remporter son match de rentrée face au Danemark. Un but de Robert Pires, dès la 13e minute, a réduit à néant la faible probabilité de voir les champions du monde chuter face à cet adversaire dont la réputation n'est plus ce qu'elle était. Dominés dans de nombreux secteurs du jeu, les Danois ont pu avoir confirmation d'un postulat qu'ils avaient déjà eu l'occasion de vérifier à l'occasion du championnat d'Europe des nations, il y a un an : remonter un but à l'équipe de France, dès l'instant où celle-ci a ouvert le score, est un exercice proche de l'impossible.

Les Bleus se sont montrés moins cruels, cependant, que lors de l'Euro 2000, où ils s'étaient imposés 3-0 face aux robustes footballeurs nordiques. Après une première mi-temps à propos de laquelle le sélectionneur Roger Lemerre dira qu'il a *« vu des choses exceptionnelles sur le plan technique »*, ses joueurs ont passé le reste de la rencontre à contrôler leurs adversaires. Ni zèle ni but supplémentaire : *« On a plus cherché à gérer qu'à faire la différence »*, avouera le capitaine, Marcel Desailly.

A l'orée d'une saison qui les conduira à la Coupe du monde 2002 pour y défendre leur titre, les Bleus continuent donc de se porter bien, et même très bien. Ce match, dont la finalité consistait à renouer le contact entre internationaux (sur les dix-huit joueurs présents, douze ont été champions du monde et quinze champions d'Europe), a d'abord apporté des confirmations. Même s'il se prétend encore à court de forme, Zinedine Zidane semble être déjà au sommet de son art : ses feintes, contrôles, passements de jambe et autres talonnades ont défié une nouvelle fois, mercredi, les lois de l'équilibre et de la raison réunies. *« C'est un plaisir de retrouver les Bleus et je crois, en ce qui me concerne, que cela se voit »*, a déclaré le meneur de jeu du Real Madrid, tout à sa joie d'avoir pu s'évader, pendant quelques jours, du tourbillon médiatique qui entoure son arrivée dans la capitale espagnole.

ÉTONNANTE MUTATION

Quant à Robert Pires, qui fut le meilleur Français lors de la Coupe des confédérations, remportée par les Bleus en juin, son état de grâce se poursuit. Etonnante mutation, au demeurant, que la sienne. Est-ce bien le même Robert Pires qui, il y a encore quelques années, était accusé de *« ralentir le jeu »* de l'équipe de France ? Est-ce bien lui à qui Aimé Jacquet conseillait de *« muscler son jeu »* pendant la Coupe du monde ? Lui que l'on trimbalait à tous les postes du milieu du terrain, dans l'espoir de voir s'affirmer davantage son potentiel en sommeil ? Lui qu'on appelait le *« gentil Robert »* ?

Mercredi, le footballeur d'Arsenal a joué soixante-trois minutes sur un rythme soutenu, avant de céder sa place à Johan Micoud. Son but ne doit rien à personne d'autre qu'à lui-même, puisqu'il récupéra tout seul un ballon dans des pieds danois avant de le frapper à l'entrée de la surface de réparation. Peu de temps après, on le vit déborder sur l'aile droite de l'attaque française, puis tacler à l'endroit diamétralement opposé du terrain, côté gauche en défense, le tout en moins de trois minutes. *« Je prends davantage d'initiatives qu'avant, parce que les autres joueurs me le demandent et parce que le coach me le demande aussi. Je me sens très bien dans ma tête en ce moment »*, confie-t-il. S'il nage actuellement, à presque vingt-huit ans, en *« pleine confiance »*, Robert Pires le doit avant tout à Arsène Wenger. L'entraîneur français d'Arsenal l'a affranchi de ses inhibitions, alors que la rudesse bien connue du championnat anglais a étoffé son physique de faux gringalet. En équipe de France, Roger Lemerre n'a eu qu'à prolonger le travail entrepris par Arsène Wenger en lui donnant davantage de responsabilités, comme lors de la Coupe des confédérations, où on le vit endosser un rôle de demi récupérateur, poste impensable il y a peu. *« Cela fait cinq ans que je suis en équipe de France »*, a rappelé Robert Pires mercredi soir. *Pendant longtemps, on a beaucoup attendu de moi. J'ai finalement été tardif, avant de m'imposer. Ce soir, j'ai disputé ma cinquantième sélection avec les Bleus. J'espère tout simplement être encore là dans cinq ans. »*

Son entente avec Zinedine Zidane a été, de toute évidence, le principal enseignement de la soirée pour Roger Lemerre. Voilà le sélectionneur en possession d'une option tactique de référence. Le voilà également avec la preuve qu'il est possible d'associer à « Zizou » un joueur capable de créer du jeu sans se trouver écrasé par le talent du n° 10. Initialement formé par Aimé Jacquet, ce groupe protéiforme n'en finit pas de se découvrir de nouveaux horizons. *« Cette équipe est d'une très grande richesse »*, s'est émerveillé Zinedine Zidane, les yeux brillant de sincérité, avant de reprendre l'avion pour Madrid.

Frédéric Potet

FRANCE - DANEMARK : 1-0

• LES ÉQUIPES

FRANCE
Sélectionneur : Lemerre • Barthez • Thuram ; Lebœuf ; Desailly (cap.) ; Lizarazu (Candela, 84e) • Petit ; Vieira (Sagnol, 73e) • Wiltord (Marlet, 56e) ; Zidane ; Pires (Micoud, 64e) • Henry (Trezeguet, 56e).

DANEMARK
Sélectionneur : Olsen • Sörensen • Heintze (cap.) ; Laursen ; Henriksen ; Helveg • Töfting ; Gravesen (Michaelsen, 46e) ; Grönkjaer ; Rommedahl (B-S. Nielsen, 84e) ; Tomasson (P. Nielsen, 46e) • Sand (Nygaard, 17e).

MATCH AMICAL
20 h 45, Mercredi 15 août
stade de la Beaujoire, à Nantes
■ Terrain excellent ■ Temps doux
■ Public enthousiaste
■ 36 548 spectateurs
■ Arbitre : M. Mc Curry (Eco)

COMMENTAIRE Rencontre un peu monotone, où les deux formations ne se sont créé que de rares occasions. Les hommes de Roger Lemerre ont bien maîtrisé leur sujet en première période, mais, visiblement émoussés après l'heure de jeu, ont ensuite buté sur le bloc défensif adverse. La prestation de Robert Pires est à l'image de son but, un beau mélange d'audace et d'abnégation.

BUT
FRANCE : **Pires** (13e, frappe enveloppée du pied droit, de 20 m dans l'axe, qui heurte le poteau gauche à mi-hauteur).

ARRÊTS DE JEU
En faveur de la FRANCE : 8 coups francs (4 + 4), dont 2 hors-jeu (1 + 1), 4 corners (1 + 3).
En faveur du DANEMARK : 17 coups francs (9 + 8), dont 4 hors-jeu (4 + 0), 3 corners (2 + 1)

AVERTISSEMENT
DANEMARK : **Michaelsen** (77e, jeu dangereux)

OCCASIONS
FRANCE : 42 positions d'attaque dans les 30 m (22 + 20), dont 2 occasions (1 + 1) ; 7 tirs (4 + 3), dont 1 contré (0 + 1) et 3 parés (2 + 1) par **Sörensen**.

DANEMARK : 37 positions d'attaque dans les 30 m (16 + 21), dont 1 occasion (0 + 1) ; 5 tirs (2 + 3), dont 3 contrés (3 + 0) et 2 parés (2 + 0) par **Barthez.**

L'ACTION **LE BUT DE LA FRANCE** à la 13e minute

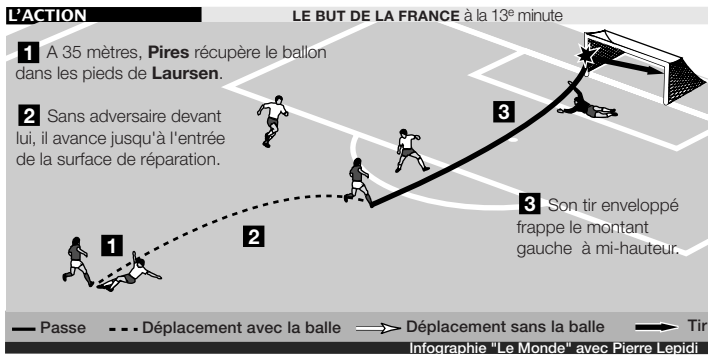

Infographie "Le Monde" avec Pierre Lepidi

Les golfeurs européens à l'assaut de la suprématie américaine sur l'USPGA

Tiger Woods vise un troisième succès consécutif

L'USPGA, le championnat de l'association des golfeurs professionnels américains qui se déroule à Duluth (Géorgie) du jeudi 16 au dimanche 19 août, constitue le dernier des quatre tournois majeurs de l'année. Trois d'entre eux se disputent aux Etats-Unis, ce qui prouve que ce pays, avec plus de 26 millions de pratiquants et de très généreux donateurs (5 millions de dollars de dotation pour l'USPGA, 900 000 $, 982 430 € pour le vainqueur), est bien le centre du monde golfique. Rien d'étonnant donc à ce que, sur les 150 participants à cette épreuve, les deux tiers soient des citoyens américains.

Cela reflète le déséquilibre entre les circuits américain et européen. La sélection aux différents tournois majeurs étant principalement basée sur les classements mondiaux, qui s'établissent par rapport aux gains remportés, la participation est réservée aux golfeurs les plus riches. A ce jeu-là, les Américains sont nettement meilleurs, puisque les tournois de leur circuit sont bien plus largement dotés que les autres. Mais force est de reconnaître, en tout cas en ce qui concerne l'USPGA, qu'ils sont aussi les meilleurs tout court. Depuis 1958 – cette épreuve se disputait auparavant selon le système de l'élimination directe – seuls six non-Américains ont réussi à l'emporter : le Sud-Africain Gary Player, en 1962 et 1972, les Australiens David Graham, Wayne Grady et Steve Elkington, en 1979, 1990 et 1995, le Zimbabwéen Nick Price en 1992 et 1994, et le Fidjien Vijay Singh en 1998.

D'Européens, aucun. Cette année, vingt-trois joueurs originaires du Vieux Continent tentent de briser la malédiction. Pour la plupart d'entre eux, l'enjeu sera double, du fait de l'échéance de la Ryder Cup, qui aura lieu du 28 au 30 septembre en Angleterre. L'USPGA leur fournit l'occasion de prendre l'une des quatre dernières places qualificatives pour cette épreuve inter-continents, places qui seront attribuées à la mi-septembre selon les gains accumulés sur les deux années en cours. Une lutte intestine entre Européens aura donc lieu à Duluth.

Non sélectionné pour la dernière Ryder Cup, en 1999, l'Allemand Bernhard Langer a remis en question, lundi, le mode de sélection, qui ne tient compte que des gains obtenus sur le circuit européen, à l'exception des tournois majeurs : *« Il est temps de repenser le système : douze ou quinze d'entre nous jouent plus de la moitié de l'année aux Etats-Unis et cela limite nos participations en Europe. »*

Les Américains seront loin de ces préoccupations. Ils auront simplement à cœur de perpétuer cette heureuse tradition qui leur accorde la plupart des premières places de l'USPGA. A leur tête, malgré ses résultats en dents de scie – il n'a remporté cette année qu'un seul tournoi majeur, le Masters –, Tiger Woods aura l'occasion de battre un nouveau record : gagner l'épreuve pour la troisième fois consécutive. Il lui faudra pour cela se défaire de ses deux compagnons de partie des deux premiers tours, son compatriote et ami David Duval, vainqueur en juillet du British Open, et le Sud-Africain Retief Goosen, lauréat cette année de l'US Open.

Jean-Louis Aragon

Le Brésil, vainqueur du Paraguay (2-0), s'offre un sursis

RIO DE JANEIRO
de notre correspondant

« Le résultat nous maintient en survie », a laconiquement lâché le sélectionneur brésilien, Luiz Felipe Scolari, aux reporters qui se sont rués vers lui à la fin de la partie. En battant le Paraguay (2-0), mercredi 15 août au stade Olimpico de Porto Alegre, dans l'extrême sud du pays, à l'occasion de la quatorzième journée des éliminatoires sud-américaines pour le Mondial 2002, les vice-champions du monde sont, selon la formule localement consacrée, *« sortis de la suffocation »*.

Favorisé par la surprenante victoire du Venezuela, la veille, aux dépens de l'Uruguay (2-0), le Brésil occupe désormais, avec 24 points, la quatrième et dernière place qualificative du groupe, loin derrière l'intouchable Argentine (35 points), assurée de sa qualification après avoir disposé, à Quito, de l'Equateur. Celui-ci reste troisième, avec 25 points, et est devancé d'une longueur par le Paraguay. Récemment victorieuse de sa première Copa America, la Colombie (19 points), qui reçoit jeudi le Pérou, menace de détrôner l'Uruguay (21 points) de la cinquième place, dont l'occupant disputera un barrage qualificatif pour la Coupe du monde, contre l'Australie.

Luiz Felipe Scolari avait mille raisons de se sentir soulagé à l'issue d'une rencontre, préparée dans un climat de guerre des nerfs rarement observé ces dernières années au Brésil, qu'il disait être *« la plus importante de sa vie »*. Condamnées à vaincre pour recoller au peloton de tête du groupe, ses troupes ont très tôt donné l'illusion aux 50 000 supporters survoltés de l'Olimpico qu'elles avaient retrouvé leurs marques et s'apprêtaient à se venger avec brio, sur le dos des infortunés voisins, des multiples contre-performances accumulées depuis la défaite en finale du dernier Mondial. Le gardien paraguayen, le fantasque José Luis Chilavert, traité l'avant-veille de *« tas de graisse »* par Luiz Felipe Scolari, n'a pas eu à intervenir avant d'aller chercher pour la première fois la balle au fond de ses filets : bien décalé sur l'aile droite, Beletti, remplaçant de Cafu, blessé, adressait dès la 4e minute une transversale au cordeau, reprise à bout portant de la tête par Marcelinho, l'une des révélations du dernier championnat national, transféré il y a deux mois du Gremio Porto Alegre au Hertha Berlin.

IMPRÉCISE DANS LA RELANCE

Mais ce démarrage en fanfare n'allait être que feu de paille. Hormis deux tirs lointains de Rivaldo, l'attaque brésilienne, dépourvue d'avant-centre véritable, ne parvenait plus, au bout de vingt minutes de jeu, à inquiéter une défense adverse pourtant privée de deux de ses pièces maîtresses : Gamarra (blessé) et Ayala (suspendu), le stoppeur et le libero qui avaient, en huitièmes de finale du Mondial 98, donné tant de fil à retordre aux attaquants français. Imprécise dans la relance et sans inspiration au milieu du terrain, la sélection brésilienne commençait alors à subir la domination territoriale, émaillée de tirs mal ajustés, des Paraguayens. A la pause, les supporteurs de l'Olimpico avaient retrouvé leurs angoisses.

A la reprise, les attaquants paraguayens, notamment le jeune Gavilan, multipliaient les tentatives, sans mettre réellement en danger le portier brésilien, Marcos. L'étau ne se desserrait qu'à la 68e minute, grâce au « joker » Denilson. Rentré cinq minutes auparavant en remplacement de Marcelinho, le dribbleur du Betis Séville, en net regain de forme après un passage à vide de deux ans, surgissait, dès sa deuxième action de jeu, de l'aile gauche et offrait le deuxième but, celui de la délivrance, à Rivaldo. Esseulé au deuxième poteau, ce dernier n'avait qu'à fusiller José Luis Chilavert de la tête. Assommés, les Paraguayens se résignaient à leur sort.

Un éclair de Denilson a donc suffi pour garantir les trois points de la victoire. A l'heure de dresser le bilan de ce *« match décisif »*, les chroniqueurs brésiliens ne vont pas manquer de constater que les motifs de satisfaction restent malgré tout dramatiquement maigres. Bâtie sur trois arrières centraux peu expérimentés, à l'exception de Roque Junior (Milan AC), la défense *auriverde* est sujette à des accès fréquents de fébrilité, le milieu de terrain manque de cohésion, alors que Ronaldo, en convalescence prolongée depuis seize mois, demeure apparemment irremplaçable à la pointe de l'attaque. Pour Luiz Felipe Scolari, la prochaine « heure de vérité » est fixée au 5 septembre, date de la revanche du grand derby régional contre l'Argentine, à Buenos Aires. Le match aller avait été remporté par le Brésil (3-1).

Jean-Jacques Sévilla

Vendredi 17 août
avec Le Monde daté samedi 18 août

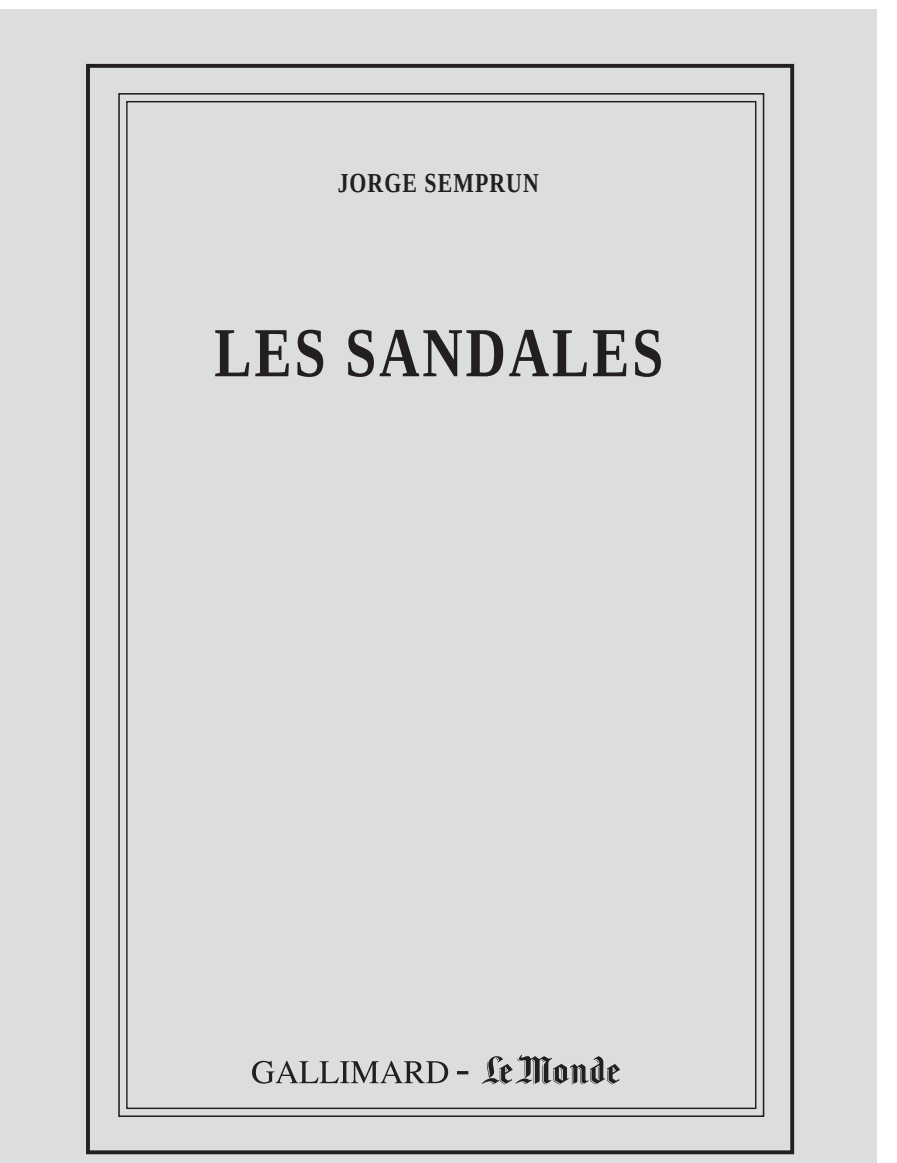

CHAQUE VENDREDI DATÉ SAMEDI
UNE NOUVELLE INÉDITE DE 16 PAGES

Fin de l'épisode orageux

VENDREDI. Les hautes pressions se sont décalées vers l'Europe centrale. La perturbation orageuse se dirigera vers l'est en perdant de son activité et ne concernera plus en soirée que la Corse, les Alpes, la Franche-Comté et les Vosges.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Nuages et éclaircies alterneront. La pluie touchera la Bretagne en fin d'après-midi. Les températures seront comprises entre 20 et 25 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Après quelques brumes ou brouillards matinaux, le ciel sera partagé entre nuages et éclaircies avec du soleil. Le thermomètre indiquera entre 22 et 25 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Le ciel est nuageux avec de la pluie. Des éclaircies reviendront sur la Champagne-Ardennes. Dans l'après-midi, des orages éclateront sur le Jura. Des températures entre 22 et 26 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Sur le Poitou-Charentes et le nord de l'Aquitaine, le soleil brillera malgré des passages nuageux. Sur le sud de l'Aquitaine et Midi-Pyrénées en matinée le ciel est couvert avec des petites pluies et des orages sur les Pyrénées. Dans l'après-midi les éclaircies reprennent le dessus. Des températures entre 25 et 27 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Sur le Limousin, les éclaircies prendront peu à peu le dessus. Sur l'Auvergne et Rhône-Alpes le temps va rester nuageux et orageux. Le thermomètre indiquera 21 à 26 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. En Corse le temps deviendra lourd et orageux. Ailleurs les nuages seront nombreux le matin avec des risques d'ondées sur la Provence et la Côte d'Azur et d'orages sur le Languedoc-Roussillon. Les éclaircies reviendront l'après-midi. Le thermomètre indiquera 26 à 30 degrés.

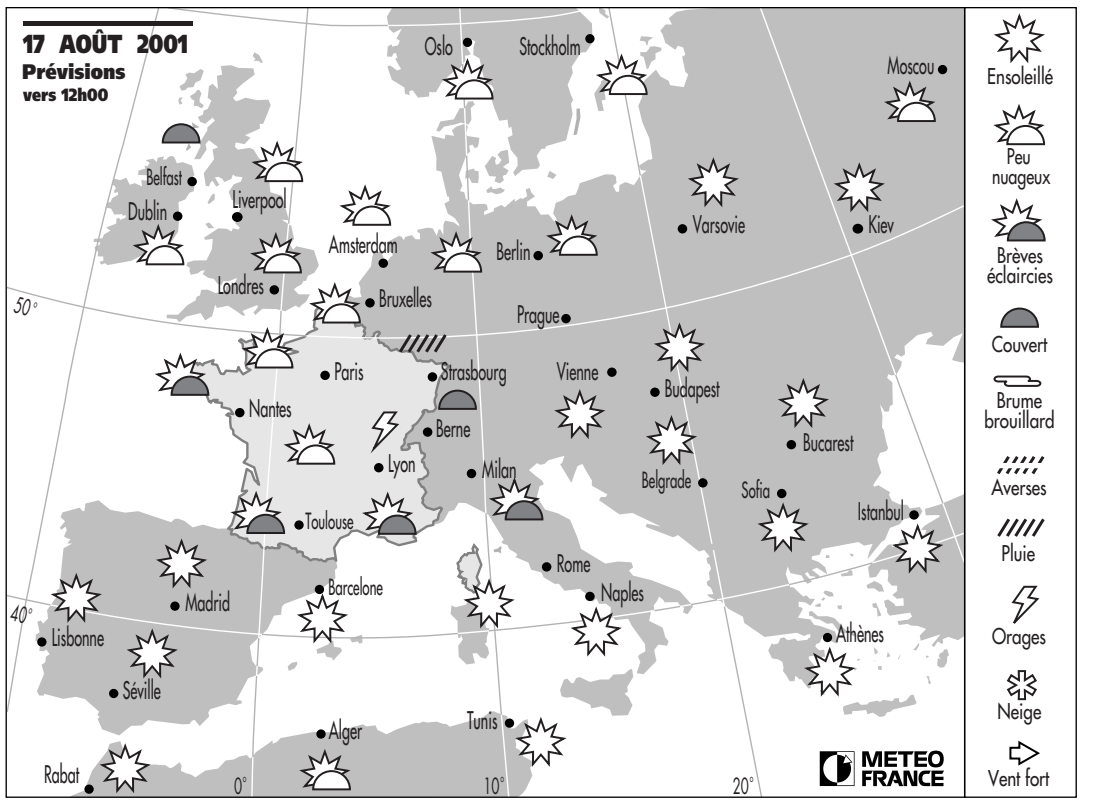

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **INTERNET.** Soixante sports, cinquante pays et cent trente centres sont désormais proposés sur le site Internet de l'Union nationale des centres sportifs de plein air (UCPA), où un moteur de recherche permet de cibler ses envies par activité, destination, prix ou type de formule. Accessible vingt-quatre heures sur vingt-quatre, un service d'inscription enregistre la commande selon les disponibilités (www.ucpa.com).

■ **FRANCE.** Jusqu'au 31 octobre, le château de Châteaudun (à 45 km de Chartres et d'Orléans) présente un parcours découverte dédié à « la cuisine, art de vivre au Moyen Age ». L'occasion de s'initier aux rites et aux usages des banquets, à l'organisation et à la vie dans les cuisines, aux produits et aux recettes culinaires de l'époque. Entrée 35 F (5 €), gratuit pour les moins de dix-huit ans. Renseignements au 02-37-94-02-90.

PRÉVISIONS POUR LE 17 AOÛT 2001

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole				NANCY	14/24	P	PAPEETE	22/29	S	KIEV	20/28	S	VENISE	24/30	S	LE CAIRE	26/34	S
AJACCIO	17/30	S		NANTES	12/23	S	POINTE-A-PIT.	26/32	C	LISBONNE	17/24	S	VIENNE	18/31	S	NAIROBI	15/25	S
BIARRITZ	16/24	N		NICE	21/28	S	ST-DENIS-RÉ.	20/26	S	LIVERPOOL	13/18	S	**AMÉRIQUES**			PRETORIA	8/28	S
BORDEAUX	17/27	N		PARIS	15/24	S	**EUROPE**			LONDRES	13/22	S	BRASILIA	13/26	S	RABAT	17/23	S
BOURGES	15/24	S		PAU	15/25	N	AMSTERDAM	14/21	S	LUXEMBOURG	13/20	C	BUENOS AIR.	11/17	P	TUNIS	22/34	S
BREST	14/21	C		PERPIGNAN	20/28	S	ATHENES	25/31	S	MADRID	16/30	S	CARACAS	24/28	C	**ASIE-OCÉANIE**		
CAEN	12/24	S		RENNES	12/24	S	BARCELONE	21/26	S	MILAN	22/31	N	CHICAGO	17/26	S	BANGKOK	27/32	P
CHERBOURG	13/21	S		ST-ETIENNE	15/26	C	BELFAST	11/18	C	MOSCOU	15/24	S	LIMA	15/17	C	BEYROUTH	27/30	S
CLERMONT-F.	16/25	N		STRASBOURG	17/26	P	BELGRADE	18/32	S	MUNICH	14/25	C	LOS ANGELES	18/25	S	BOMBAY	26/27	P
DIJON	14/24	P		TOULOUSE	18/25	N	BERLIN	14/23	N	NAPLES	21/30	S	MEXICO	10/24	S	DJAKARTA	27/30	S
GRENOBLE	16/27	C		TOURS	12/26	S	BERNE	15/17	P	OSLO	12/21	S	MONTREAL	21/25	P	DUBAI	32/43	S
LILLE	11/25	S	**FRANCE outre-mer**				BRUXELLES	13/22	S	PALMA DE M.	23/29	S	NEW YORK	26/29	P	HANOI	26/30	P
LIMOGES	14/23	S		CAYENNE	24/31	P	BUCAREST	19/35	S	PRAGUE	18/25	P	SAN FRANCIS.	15/21	S	HONGKONG	27/30	P
LYON	18/28	C		FORT-DE-FR.	27/32	S	BUDAPEST	20/32	S	ROME	19/28	S	SANTIAGO/CHI	6/15	C	JERUSALEM	26/31	S
MARSEILLE	18/28	S		NOUMEA	17/22	S	COPENHAGUE	15/19	C	SEVILLE	17/31	S	TORONTO	20/24	P	NEW DEHLI	28/34	S
							DUBLIN	11/18	S	SOFIA	18/30	S	WASHINGTON	24/30	P	PEKIN	21/25	P
							FRANCFORT	16/22	C	ST-PETERSB.	18/28	S	**AFRIQUE**			SEOUL	24/27	S
							GENEVE	17/24	C	STOCKHOLM	15/22	S	ALGER	23/31	S	SINGAPOUR	27/30	P
							HELSINKI	17/27	S	TENERIFE	23/28	S	DAKAR	27/31	S	SYDNEY	9/17	S
							ISTANBUL	25/31	S	VARSOVIE	18/29	S	KINSHASA	17/30	S	TOKYO	21/29	S

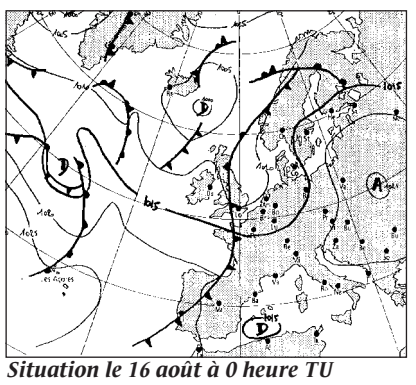
Situation le 16 août à 0 heure TU

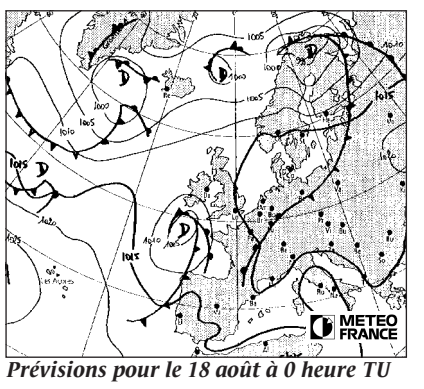

Prévisions pour le 18 août à 0 heure TU

Sur les plages

Le 17 AOÛT 2001 vers 12 heures

En Corse le temps restera lourd et orageux. Sur le pourtour méditerranéen le ciel nuageux porteur d'ondées jusqu'en milieu de journée deviendra ensoleillé l'après-midi. Sur les côtes bretonnes le ciel se couvrira et la pluie arrivera dans l'après-midi. Sur le reste des côtes de la Manche et de l'Atlantique nuages et éclaircies alterneront.

Ouest

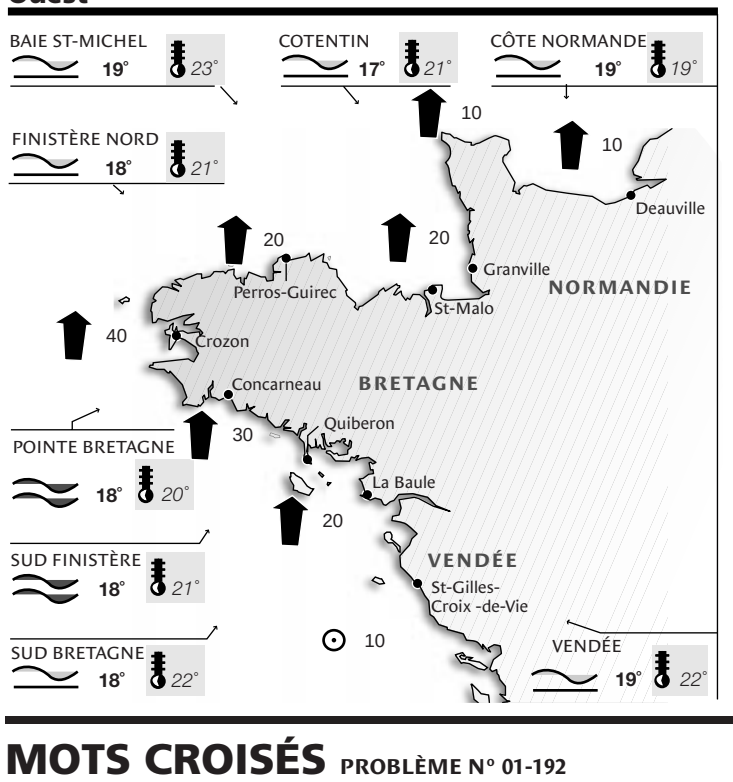

Nord

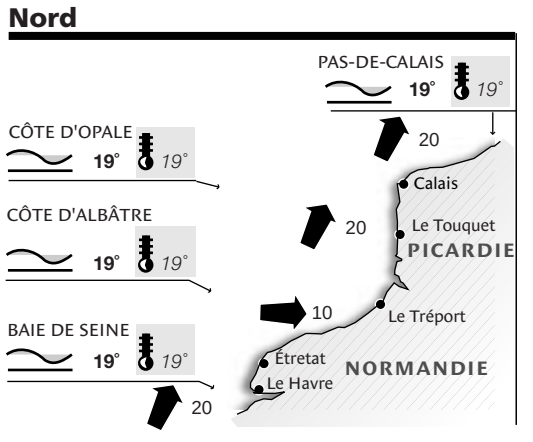

Sud

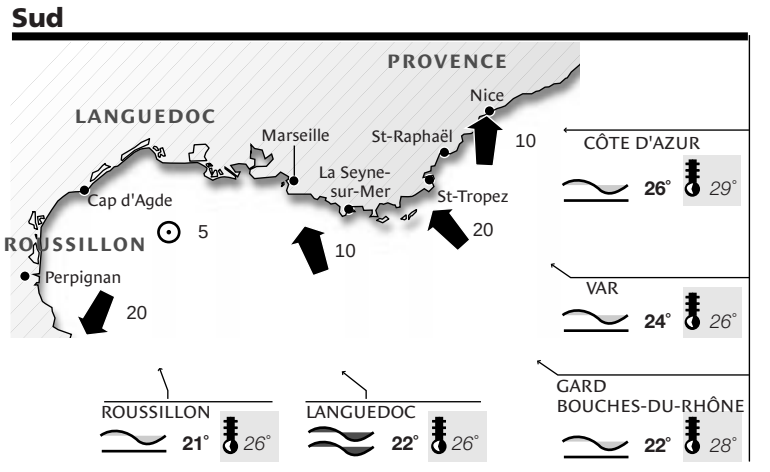

Sud-Ouest

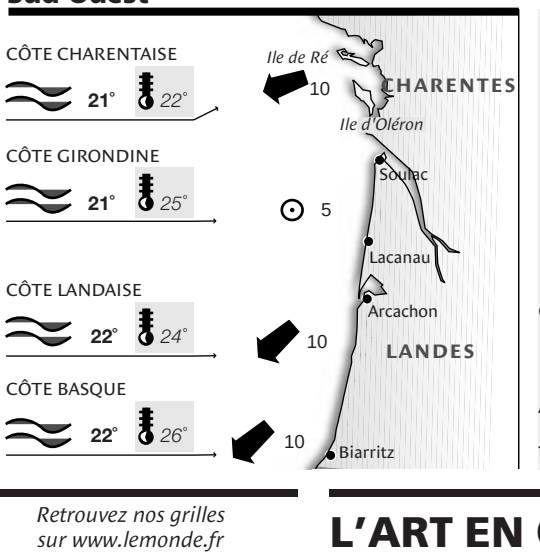

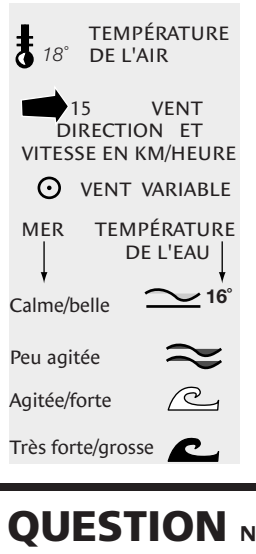

Corse

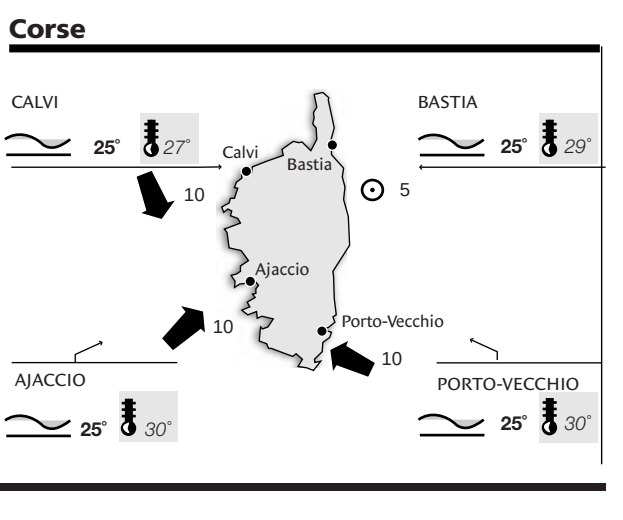

MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 01-192

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

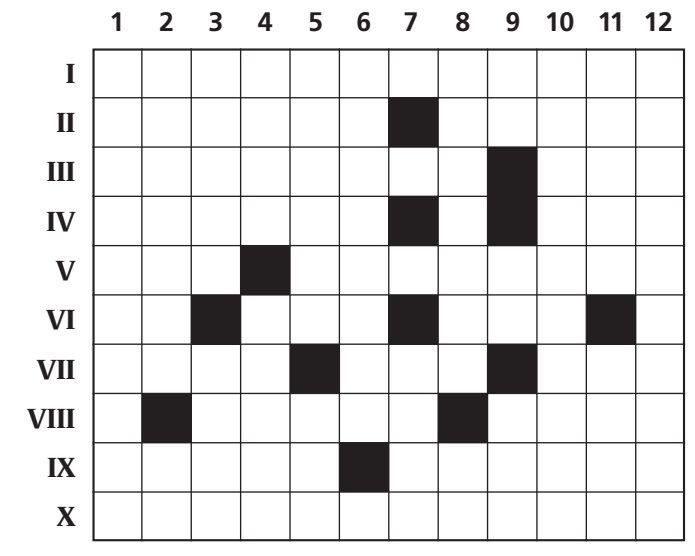

HORIZONTALEMENT

I. Fait toute la lumière dans la construction. - II. Passer à table. Peut être rasoir... jamais rasé. - III. Prêteurs et profiteurs. Regroupement d'éternels voyageurs. - IV. Fixent fermement. Poids lourd qui a atteint des sommets. - V. Elle ne connaît pas la musique si elle est anglaise. Lieu d'exposition à Rome avant le grand bain. - VI. Interjection. Garde les chaînes. Bien venus. - VII. Maîtrise le sauvageon. Avec les autres. Supprima. - VIII. Frontière naturelle entre l'Iran et l'Azerbaïdjan. Le Grand fut roi d'Angleterre, du Danemark et de Norvège. - IX. Garde son éclat s'il est grand. Sur la fin. - X. Garanties et authentiques.

VERTICALEMENT

1. Son coup provoque des excédents. - 2. Pas grand-chose dans nos calculs. Préposition. - 3. A peu servi. Garde pour lui. - 4. Vitesse du bâtiment. Fit le tour. - 5. Donnent du poids aux actes. Mat démâté. - 6. Supports pour les comédiens. - 7. Fondateur de l'Oratoire. - 8. Obscurs et inintelligibles. Parcouru à l'envers. - 9. Possessif. Négation. Un litre de rouge. - 10. Sans aucun contrôle. - 11. Petit geste. Refroidie. - 12. Ont toujours de la monnaie avec eux.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 191

Horizontalement

I. Intellectuel. - II. Mairies. Ti. - III. Purée. Ordre. - IV. As. Craindras. - V. Restrictions. - VI. Tê-tière. Figé. - VII. Ros. Bu. Té. - VIII. Aman. Censure. - IX. Les. Arrières. - X. Erses. Genest.

Verticalement

1. Impartiale. - 2. Nausée. Mer. - 3. Tir. Strass. - 4. Erection. - 5. Lierres. As. - 6. Lé. Air. Cr. - 7. Es. Iceberg. - 8. Ont. Unie. - 9. Tardif. Sen. - 10. Droiture. - 11. Etrangères. - 12. Liesse. Est.

L'ART EN QUESTION N° 235

Au passé et au présent

*« **ENCOURAGER** l'art de l'estampe et en continuer l'histoire »*, telle est la mission confiée à la chalcographie du Louvre, ce conservatoire national de l'art de l'estampe. La Chalcographie a été fondée le 23 floréal an V (12 avril 1797) et installée au Louvre en juillet 1812.

Elle s'était formée à partir de différents dépôts d'estampes commandées ou acquises sous Louis XIV, et demeurées la propriété de la Couronne. Ces gravures provenaient essentiellement du fonds du Cabinet du roi, des Menus Plaisirs et de l'Académie royale de peinture et de sculpture. En 1667, un atelier de gravure avait été installé aux Gobelins et placé sous l'autorité de Charles Le Brun. Depuis, les commandes ont continué d'enrichir le fonds de la Chalcographie, qui, aujourd'hui, s'ouvre aux secteurs les plus contemporains de la gravure. Avec entre autres des artistes comme Geneviève Asse, Georges Baselitz, Jean-Pierre Pincemin, celle-ci prouve qu'elle est « *bien cet art où la plus extrême liberté se conjugue avec les procédés les plus traditionnels.* » Les pieds dans l'eau de la fille d'Agathe May en sont une démonstration éclatante. Combien de plaques gravées possède aujourd'hui la Chalcographie du Louvre ?

- Dix mille
- Treize mille
- Vingt-six mille

Réponse dans *Le Monde* du 24 août.

Réponse du jeu n° 234 paru dans *Le Monde* du 10 août.

Aristide Maillol a été l'élève de Jean-Paul Laurens à l'Ecole des beaux-arts.

RMN

Agathe May (1956), Portrait en pied, 1999. Eau-forte et burin sur cuivre, plaque de 712 × 273 mm tirage en couleur sur vélin Lana au format 935 × 295 mm. Actuellement à la Chalcographie du Louvre pour l'exposition «Au Louvre et au présent » jusqu'au 15 septembre 2001.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : **Dominique Alduy**
Directeur général : **Stéphane Corre**
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

EXPOSITION La Vieille Charité de Marseille présente « Messages de pierre », une cinquantaine de sculptures issues du fonds indonésien du Musée Barbier-Mueller de Genève. ● DE TELLES PIÈCES de l'Indonésie primitive, originaires du nord de Sumatra, de l'île de Nias et des îles de la Sonde, sont rares dans les collections françaises et européennes. ● FIGURES HIÉRATIQUES, effigies équestres et stèles funéraires, d'une grande finesse d'exécution, intriguent le visiteur et divisent les chercheurs : elles témoignent pour certains d'une culture mégalithique, ce que réfutent d'autres spécialistes. ● LE PATRIMOINE précolombien de l'Amérique centrale est présenté à la Maison de l'Amérique latine, à Paris, grâce, là encore, aux collections Barbier-Mueller. ● LES AMÉRINDIENS font cet été l'objet de nombreuses expositions, notamment à Biarritz, à Aix-en-Provence et à Amiens.

L'Indonésie primitive en ambassade à Marseille

La Vieille Charité présente une cinquantaine de statues et de sculptures, rarement montrées en France, de la collection du Musée Barbier-Mueller. Cavaliers aux montures fantastiques, dignitaires hiératiques et trônes dragons divisent les chercheurs sur leur interprétation

MESSAGES DE PIERRE, sculptures de l'Indonésie primitive dans les collections du musée Barbier-Mueller. Centre de la Vieille Charité, 2, rue de la Charité 13002 Marseille. Tél. : 04-91-14-58-38. Du mardi au dimanche, de 11 heures à 18 heures, jusqu'au 23 septembre. De 9 F à 18 F (1,37 € à 2,74 €). Catalogue sous la direction de Jean-Paul Barbier, Skira éd., 208 p., 160 F (24,89 €).

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

Messages de pierre ou bouteilles à la mer ? Les œuvres réunies à la Vieille Charité de Marseille sont, pour la plupart des visiteurs, totalement énigmatiques : personnages chevauchant des animaux à trompe, statues ithyphalliques au regard crispé, trônes dragons pour dignitaires sortis d'un roman de Joseph Conrad... Sans l'affiche qui annonce leur origine, l'Indonésie, on serait bien en peine de leur attribuer un lieu de naissance. Il est vrai que de telles pièces existent peu dans les collections françaises – publiques ou privées – et qu'elles sont relativement rares dans le monde occidental. Sauf aux Pays-Bas, l'ancienne puissance coloniale, et au Musée Barbier-Mueller de Genève, dont elles sont l'un des points forts.

Jean-Paul Barbier a organisé une exposition itinérante de son fonds indonésien. Une cinquantaine de ces statues ont déjà été présentées à Hanovre, à Lugano et à La Haye. Pendant tout l'été, elles font halte à Marseille dans l'admirable chapelle de l'hôpital édifié par Puget. L'événement est donc heureux. On regrettera seulement une présentation sommaire qui semble curieusement relever d'un hasard brouillon plutôt que d'une muséographie méditée.

Les pièces rassemblées ici viennent du pays batak, au nord de Sumatra, de l'île de Nias, sa voisine, et des petites îles de la Sonde, situées à l'est de Bali : Lombok, Sumba, Timor et Flores. Essentiellement taillées dans la pierre, elles sont pour le moins déconcertantes dans leur raideur hiératique qu'il est difficile de rattacher à un ensemble culturel familier. Le travail parfois brutal des blocs n'exclut pas une grande finesse d'exécution. Les grandes stèles funéraires de Sumba, placées au centre de la rotonde, le prouvent abondamment. Ces lames courbes de plus de 2 mètres de haut, ajourées comme des fougères, sont taillées en forme de proue de navire. Elles sont décorées de symboles de richesse (gongs) et d'animaux (poissons, tortues) en relation avec le monde des morts. Dans l'une des chapelles latérales, on peut voir des sortes de sièges *(osa osa)* élaborés dans l'île de Nias. Ce sont des bancs ronds ou rectangulaires dont la silhouette particulièrement élégante évoque celle d'un volatile ou d'un quadrupède stylisé, selon qu'ils reposent sur un ou plusieurs pieds. Ils sont utilisés par des dignitaires lors de cérémonies. Il faut noter aussi deux effigies humaines également venues de Nias. Ces hommes nus, massifs, la tête ronde, le sexe érigé, les bras repliés, les poings serrés et les jambes légèrement fléchies, ont une étonnante allure de force contenue. Il pourrait s'agir de statues protectrices placées à l'orée d'un village.

PHOTOS PIERRE-ALAIN FERRAZZINI

Ci-contre : statuette « lawölö » de l'île de Nias, à l'ouest de Sumatra, destinée à protéger l'entrée d'un village. Ci-dessus : grande effigie équestre d'un chef pakpak, originaire du nord de Sumatra.

La statuaire des Bataks de Sumatra est largement funéraire. Sarcophages et urnes à ossements sont nombreux. Mais aussi les statues dites d'ancêtres, portraits en ronde bosse ou incorporés à un sarcophage. Les plus curieuses sont ces groupes équestres où la monture est d'ailleurs rarement un cheval. Ce sont des animaux magiques *(singa)* qui tiennent du buffle, de l'éléphant ou du serpent. Ils sont parfois dotés d'une figure humaine, comme l'un de ceux que l'on peut voir à Marseille. Ces cavaliers sont des personnages de haute condition que l'on a voulu ainsi honorer : le *singa* transporte leur âme dans le monde supérieur.

Les statues funéraires féminines qui leur sont associées sont plus hiératiques, moins baroques aussi. L'une des plus belles, visible à la Vieille Charité, est cette femme assise, nue mais parée de ses bijoux, cambrée en arrière, les mains sur les genoux.

Quelle est la source de cette statuaire ? On a parlé de *« culture mégalithique »*. Les peuples qui ont lentement occupé l'énorme archipel indonésien, mais aussi l'Australie, les îles du Pacifique et jusqu'à Madagascar ont, semble-t-il, une même origine lointaine : ils seraient issus du sud de la Chine et de l'actuelle Taïwan. Selon certains, d'autres vagues d'immigrations auraient refoulé ces proto-Malais. Ces derniers auraient alors émigré ou se seraient installés dans des zones moins convoitées, ignorées plus tard par l'islamisation de l'archipel qui a débuté dès la fin du XIV[e] siècle. Ces populations auraient pu ainsi perpétuer leurs croyances et leurs traditions jusqu'à une époque récente.

Cette culture mégalithique, nous dit le chercheur américain Ian C. Glover, coauteur du catalogue de l'exposition, s'explique en partie par *« l'évolution de petites sociétés indigènes, essentiellement égalitaires, confrontées à l'apparition d'inégalités de rang par l'arrivée de systèmes de production étrangers plus complexes »*. Les stèles et les statues anthropomorphes seraient ainsi l'expression du pouvoir des chefs mais aussi d'appartenance à une communauté, un clan. Cette statuaire serait donc plus « politique » que religieuse. A Sumba, où l'animisme est resté longtemps vivace, on trouve encore une grande variété de monuments décorés de scènes complexes destinées à figurer dans la pierre les biens terrestres, esclaves compris, du dignitaire à honorer.

> Selon des chercheurs, cette statuaire, plus politique que religieuse, témoigne d'une culture mégalithique

Mais d'autres chercheurs réfutent vivement cette notion de *« culture mégalithique »*. Rien, en effet, ne permet d'affirmer, disent-ils, que lesdites cultures puisent leurs racines dans un lointain passé néolithique. Quant aux populations actuelles, dont certaines maîtrisent encore parfaitement le travail de la pierre, elles ont, bien évidemment, dépassé l'âge du néolithique. Et, indique Jean-Paul Barbier, *« si l'on accole le qualificatif de mégalithique à toute société qui érige des monuments de pierre, qu'ils soient symboles du pouvoir, commémoratifs ou funéraires, alors rares sont les sociétés qui ne le sont pas »*.

Ces interrogations ne nous empêchent pas d'admirer le travail de ces artistes, qui sont loin d'être tous anonymes. Sans doute les raisons qui poussent le visiteur occidental à privilégier telle ou telle de ces pièces ne seraient sans doute pas partagées par les habitants de Nias ou de Sumatra : ils les jugent selon des critères différents. Mais cette distorsion du regard est loin d'être unique. Elle est même la règle, faisait remarquer Octavio Paz : *« On dit fréquemment que* [la compréhension esthétique] *est illusoire*, note l'écrivain *(L'Art au Mexique, matière et sens). Notre compréhension n'est pas illusoire, elle est ambiguë. Cette ambiguïté est présente dans toutes nos visions des œuvres d'autres civilisations et y compris lorsque nous considérons celles de notre propre passé. Nous ne sommes ni Grecs, ni Chinois, ni Arabes ; et nous ne pouvons dire davantage que nous comprenons totalement la sculpture romane ou byzantine. Nous sommes condamnés à une traduction, et chacune de nos traductions, qu'il s'agisse de l'art égyptien ou gothique, est une métaphore, une transmutation de l'original. »*

E. de R. ***Emmanuel de Roux***

L'été amérindien

● **Biarritz** : « Orinoco, à la rencontre des Indiens de l'Amazonie vénézuélienne », collection Cisneros. Au Bellevue, place Bellevue. Tél. : 05-59-22-37-10. Tous les jours de 10 heures à 20 heures (le vendredi jusqu'à 22 heures), jusqu'au 7 octobre. De 10 F à 35 F (de 1,52 € à 5,34 €).

● **Aix-en-Provence :** « Molas, un art amérindien », celui des Indiens Kunas (Panama), Fondation Vasarely, 1, avenue Marcel-Pagnol. Tél. : 04-42-20-01-09. Du lundi au dimanche, de 10 heures à 19 heures, jusqu'au 26 août. De 25 F à 40 F (de 3,81 € à 6,10 €).

● **Amiens :** « Le crépuscule des Mayas » et « Metropolis Mexica, aspect de l'art contemporain au Mexique », Musée de Picardie, 48, rue de la République. Tél. : 03-22-97-14-00. Du mardi au dimanche de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures, jusqu'au 21 octobre. De 20 F à 35 F (de 3,05 € à 5,34 €).

Convergences précolombiennes en Amérique centrale

ARTS PRÉCOLOMBIENS DE L'AMÉRIQUE CENTRALE. Maison de l'Amérique Latine, 217, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris. M° Bac. Du mardi au dimanche, de 12 heures à 18 heures, jusqu'au 9 septembre. De 10 F à 20 F (de 1,52 € à 3,05 €). Tél. : 01-49-54-75-00. Catalogue sous la direction de Michael J. Snarskis, Somogy éd., 268 p., 250 F (38,11 €).

Christophe Colomb a-t-il découvert un continent vierge de toute population humaine ? Il y a quelques années, le grand public français était en droit de le croire : les expositions et les publications concernant le passé précolombien des Amériques étaient rares. Elles se multiplient aujourd'hui. Cet été, il faut courir de Paris à Amiens et de Biarritz à Aix-en-Provence pour en faire le tour.

L'inépuisable collection Barbier-Mueller présente à Paris un échantillon de son fonds précolombien déposé en permanence au Musée de Barcelone. On peut voir à la Maison de l'Amérique latine, dans un sous-sol un peu réfrigérant, une cinquantaine de sculptures et de céramiques trouvées au Nicaragua, au Panama et au Costa Rica. Les civilisations situées dans cette zone géographique ont subi conjointement une double influence : celle des cultures mésoaméricaines venues du nord, où dominent la pierre et la terre cuite, et celle des cultures andines, plus méridionales, où le travail des métaux précieux (l'or) était ancré depuis longtemps.

Les organisations sociales étaient différentes selon les régions. Mais quand les Européens arrivèrent en Amérique centrale, au XVI[e] siècle, ils découvrirent des cultures indigènes que l'on définit aujourd'hui comme des *« caciquats »*, c'est-à-dire des groupes sociaux *« à mi-chemin entre des bandes égalitaires simples et des Etats à la structure politique plus complexe »*.

LA FIGURE DU CHAMAN

Le noyau de ces caciquats était constitué par des villes-Etats dont les archéologues ont retrouvé les traces. Notamment celles des places où s'opéraient les échanges commerciaux. Parmi ces échanges, le plus recherché était celui de l'or, sous forme d'orfèvrerie, dont le commerce était réservé à l'élite de la population. La personne qui avait le plus de pouvoir au sein de ces sociétés était sans doute le chaman, capable de se transformer en animal pour entrer en communication avec les puissances de l'au-delà.

Ce n'est donc pas un hasard si, sur un grand nombre d'objets présentés à la Maison de l'Amérique latine, figure tout un bestiaire fantastique de créatures hybrides – des compositions esthétiquement très élaborées. De cette jarre (Nicaragua, vers 1000-1350) jaillit une tête de jaguar, très réaliste, tandis que ses pattes ont la forme de bras humains. Sur cette coupe (Panama, vers 700-1000), on distingue un corps de serpent pourvu de griffes et doté d'une gueule démesurée. Au fond de cette écuelle (Panama, vers 700-850), un requin est associé à un crocodile. Une masse cérémonielle en pierre sculptée, trouvée au Costa Rica (vers 100 av. J.-C. – 500 ap. J.-C.), représente la gueule d'un animal composite où domine le jaguar, particulièrement vénéré.

On retrouve cet animal sur l'une des sculptures parmi les plus belles de la collection Barbier-Mueller, celle d'un homme-jaguar (Costa Rica, vers 1000-1500) doté d'une tête humaine d'où surgit des crocs. Une effigie en pierre qui se démarque nettement des pendentifs en or élaborés, à peu près à la même époque, en Colombie.

L'hommage d'Alençon à Hundertwasser, Percheron d'adoption

Amoureux de la nature, l'artiste a vécu et créé une partie de son œuvre à Saint-Jean-de-la-Forêt

HOMMAGE À HUNDERTWASSER, Musée des beaux-arts et de la dentelle. Cour carrée de la Dentelle. 61000 Alençon. Tél. : 02-33-32-40-07. Ouvert tous les jours en août, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. En septembre, fermé le lundi. Jusqu'au 30 septembre. Catalogue 60 p., 131 F (20 €).

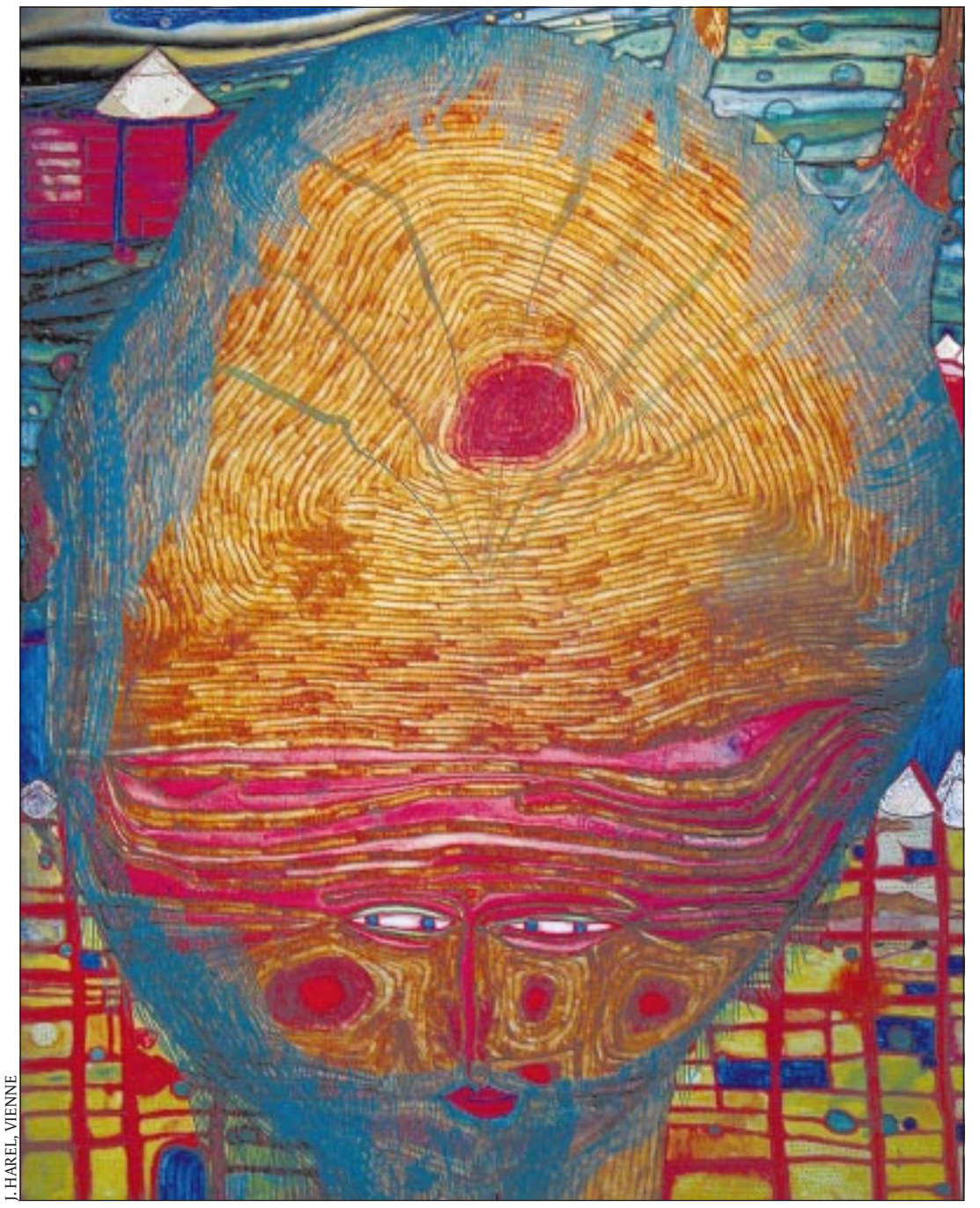

J. HAREL, VIENNE

« La Barbe gazon de l'homme démuni », technique mixte (146 × 114 cm), tableau réalisé par Hundertwasser dans sa maison de La Picaudière, à Saint-Jean-de-la-Forêt, en 1961.

ALENÇON
de notre envoyé spécial

Le Musée d'Alençon est la première institution à organiser un hommage posthume au peintre autrichien Friedensreich Stowasser, dit Hundertwasser, mort d'une crise cardiaque le 19 février 2000, à bord du *Queen Elizabeth II.* Pourquoi Alençon ? C'est que, même s'il passait une bonne partie de son temps à sillonner les mers sur un vieux cargo sicilien, qu'il avait rebaptisé le *Regentag* (« Jour de pluie »), entre son atelier de Venise et l'immense terrain sauvage où il vivait au nord de la Nouvelle-Zélande, Hundertwasser était un peu considéré comme un enfant du pays.

En 1957, avec son ami le peintre René Brô (dont le musée montre également quelques toiles), il avait acquis une maison perdue dans la campagne de l'Orne. Pour y accéder, il fallait traverser un ruisseau à gué, et marcher une bonne vingtaine de minutes. Hundertwasser aimait l'isolement et la nature. *« M. Stowasser était végétarien »,* se souvient, dans le catalogue de l'exposition, un fermier voisin. *« J'ai mangé avec lui : c'étaient des betteraves coupées en tranches, des pommes de terre avec la peau, et puis du blé. Une espèce de frichti, pas mauvais. »*

C'est là qu'il peint, là aussi qu'il se livre à certaines de ses expériences écologico-architecturales. Comme la commune s'appelle Saint-Jean-de-la-Forêt, mais que le lieu est dépourvu de bois, il fait planter dix mille arbres, créant, ex nihilo, la forêt de Saint-Jean. Il teste également ses toilettes-humus, qu'il essaiera vainement de faire adopter par d'autres, et son concept de maison-terrier, en plantant de la pelouse sur son toit. C'est que le peintre rêve de devenir bâtisseur.

LE CRIME DE L'ORNEMENTATION

En 1983, la municipalité de Vienne lui en donne l'occasion en lui permettant de construire un premier immeuble selon ses principes (*Le Monde* du 9 juillet 2001). C'est devenu le HLM le plus célèbre du monde : un immeuble de cinquante appartements, implanté à l'angle de la Kegelgasse et de la Löwenstrasse. La ligne droite en est bannie, et les arbres, ses chers arbres, poussent un peu partout, sur les terrasses et sur les toits, du moins les parties qui ne sont pas dorées à la feuille. La chose le taraudait depuis bien longtemps : en 1958, il avait rédigé le *Manifeste de la moisissure,* contre le rationalisme en architecture. Dix ans plus tard, il avait virilement, et dans le plus simple appareil, dénoncé en public les théories de son compatriote, l'architecte aurichien Adolf Loos, pour qui ornement égale crime.

Les maquettes des projets d'Hundertwasser réunies à Alençon montrent à quel point, pour Loos et ses adeptes, Hundertwasser pourrait être un criminel endurci. Il a construit un jardin d'enfants à Francfort, un immeuble à Bad Soden (Allemagne), un centre thermal à Bad Blumau (Autriche) et un immeuble spirale à Darmstadt. La proximité des maquettes et des peintures prouve les liens entre ces deux moyens d'expression : les bâtiments sont du Hundertwasser en trois dimensions.

Une consécration pour un artiste qui fut, en 1959, chassé de l'Académie des beaux-arts de Hambourg : la direction s'inquiétait de la *Ligne sans fin,* une œuvre qui, comme son nom l'indique, avait commencé sur un mur de la salle de classe et, au bout de trois jours et deux nuits de travail, menaçait d'envahir tout l'établissement.

Il faut dire qu'il refusait aussi d'enseigner, comme en témoigne son cours d'introduction : *« La seule manière de vous retrouver en tant qu'artiste, c'est par votre propre action créatrice, et cela, vous pouvez le faire seulement chez vous, pas à l'école. Alors, je vous en prie, allez-vous-en ! »* Lui-même avait fondé avec Ernst Fuchs et Arnulf Rainer le Pintorarium, une académie libre et informelle. C'est la seule qu'il ait longtemps fréquentée : ses études à l'Académie des beaux-arts de Vienne ne durèrent que trois mois, et sa fréquentation des Beaux-Arts de Paris se limita à une journée. Mais, dans son propre travail, l'homme était un acharné. Et attaché à son œuvre, au point de coller derrière chaque tableau une petite étiquette demandant, en cas de changement de propriétaire, que l'acheteur ait la gentillesse de lui écrire pour lui donner des nouvelles de son bébé. Un artiste réellement pas comme les autres, M. Stowasser.

Harry Bellet

Frank Gehry fait visiter le chantier du Walt Disney Concert Hall à Los Angeles

La salle de concerts, dont l'ouverture est prévue en 2003, sera la nouvelle attraction du centre-ville

LOS ANGELES
de notre correspondante

Frank O. Gehry, architecte de nationalité canadienne dont l'agence est installée à Los Angeles, peut enfin faire visiter le chantier du Walt Disney Concert Hall, sa construction la plus importante dans la ville : la structure se dresse à l'angle de First Street et de Grand Avenue, dans le quartier historique de Bunker Hill, à quelques pas du Musée d'art moderne de I. M. Pei. Retardée pendant plus de dix ans, l'ouverture de cette salle de concerts de 2 290 places, qui abritera l'orchestre philharmonique de la ville, est annoncée pour l'automne 2003. Le Walt Disney Concert Hall et son architecture audacieuse et mouvante sont appelés à devenir le lieu phare du centre-ville de Los Angeles.

La conception de cet édifice avait précédé celle du Musée Guggenheim de Bilbao (Espagne), inauguré en 1997, et dont la réussite spectaculaire a accru la notoriété de l'architecte. La salle de concerts aura aussi une façade clivée en multiples corolles enroulées et comme suspendues, qui semblent se jouer d'une géométrie complexe d'angles et de courbes. En revanche, le revêtement sera en acier inoxydable, car le titane, disponible à bas prix sur le marché russe à l'époque de la construction de Bilbao, est devenu trop onéreux.

« *Mon bâtiment est une boîte avec des éléments enroulés autour,* explique l'architecte au pied de la structure d'acier qui s'ouvre sur le ciel. *Ce sont des carrés qui flottent et que j'ai courbés ; et pour ces courbes extérieures, j'ai copié les formes de l'intérieur qui, elles, découlent des impératifs acoustiques, car je voulais que le langage entre l'intérieur et l'extérieur soit cohérent.* »

Tous les choix pour l'auditorium, qui place l'orchestre au milieu du public, avec un plafond de bois courbé comme une voilure, des sièges en espaliers, sont dictés par l'écoute de la musique. *« Cette disposition de l'auditoire autour de la scène rapproche le public de l'orchestre et je suis convaincu que le fait d'impliquer l'orchestre visuellement crée un bien meilleur rapport à la musique. Nous nous sommes vraiment battus pour parvenir à une intimité visuelle et sonore de la salle... »,* explique Frank Gehry.

Le projet, d'une superficie totale de 27 000 mètres carrés, comporte également un amphithéâtre en plein air, des jardins, des terrasses. L'accès principal se fera par une cour ovale et un escalier d'honneur.

Pour le revêtement de la façade, l'architecte a dû renoncer pour des raisons budgétaires au grès blanc français prévu initialement, ce qui lui vaut quelques soucis. *« La nuit, la pierre brille, mais le métal, qui est magnifique dans la lumière du jour, s'assombrit. Nous essayons de trouver un moyen de le faire briller, mais il est très difficile d'éclairer de l'acier inoxydable ! »*

« CONSTRUCTION ADULTE »

« Je vois rétrospectivement que le Disney Hall était le début d'une certaine maturité de mon architecture, une de mes premières chances de bâtiment de grande dimension, de construction adulte... », commente aujourd'hui Frank Gehry, lauréat en 1989 du prix Pritzker d'architecture et qui a inauguré à Seattle, il y a un an, l'Experience Music Project. Mais le Walt Disney Hall a bien failli ne pas voir le jour. La donation initiale personnelle de 50 millions de dollars de Lillian Disney, veuve de Walter Elias, date de 1987 – car la salle de concerts est indépendante du groupe Disney, même si celui-ci a versé une contribution importante, beaucoup plus tard.

Frank Gehry avait remporté le concours face à des finalistes réputés (l'Autrichien Hans Hollein, le Britannique James Stirling), mais le démarrage du chantier a été longtemps retardé : les sommes prévues se sont avérées insuffisantes et il était difficile de lever des fonds. Il avait même été envisagé de confier la réalisation du bâtiment à une autre agence, ce qui avait provoqué un tollé dans les milieux de l'architecture.

Finalement, en 1996, le maire de la ville, Richard Riordan, et le financier Eli Broad ont organisé une collecte de fonds qui a sauvé le projet, estimé désormais à 274 millions de dollars. La première pierre a donc pu être posée en 1999. En 2003, on pourra y entendre le Philharmonique.

« *Comme pour Bilbao, on me reproche déjà de donner la préséance au bâtiment sur l'art qui s'y déroule. Mais l'importance du bâtiment donne de la portée à la musique. Quel intérêt de construire juste une boîte idiote ? Alors qu'on peut avoir un endroit excitant où aller au concert ! Si ça marche, ça va être spectaculaire !* »

Claudine Mulard

SORTIR

DEUX-SÈVRES

Festival De bouche à oreille
Quand l'idée de musiques actuelles est envisagée comme une relecture moderne de traditions régionales, cela donne parfois des choses osées, surprenantes. C'est le défi que se donne, depuis 1987, le festival De bouche à oreille. De la danse, de la vielle croisée avec de la clarinette et de la contrebasse (Aligot Eléments), de l'accordéon voyageur (Michel Macias, Riccardo Tesi), de la cornemuse en liberté (Jean Blanchard), des gwerziou chavirantes d'intensité (le groupe Gwerz, avec les frères Molard, Erik Marchand, Jacques Pellen). Un bouquet de musiques traditionnelles et métissées, selon la définition des organisateurs du festival, est à découvrir lors de cette 15e édition, qui propose en outre une douzaine de stages pour ceux qui ne veulent pas se contenter d'être spectateurs.
Deux-Sèvres. Le 18 à Verruyes, le 19 à Coutières et du 22 au 26 à Parthenay. De 30 F à 140 F (le 18 à Verruyes, repas auvergnat + spectacle). Tél. : 05-49-94-90-70.

FINISTÈRE

Films maoris à Douarnenez
Pour sa 24e édition, le Festival de cinéma de Douarnenez présente une sélection de films venus de Nouvelle-Zélande. Tous évoquent la culture des Maoris, qui occupent l'archipel depuis plus de mille ans. Reprise de films qui ont façonné l'image maorie *(Utu,* de Geoff Murphy, *La Leçon de piano,* de Jane Campion, ou *L'Ame des guerriers,* de Lee Tamahori) ou présentation d'inédits, fictions et documentaires, cette programmation, comme c'est l'usage à Douarnenez, permettra de découvrir une culture minoritaire. Un hommage sera également rendu au documentariste Christophe de Ponfilly.
Douarnenez (Finistère). Du 18 au 25, dans les cinémas de Douarnenez et à la Maison de la jeunesse et de la culture, 11, boulevard Camille-Réaud. Tél. : 02-98-92-09-21. De 25 F à 30 F, le film ; 160 F (carte 5 séances) ; 280 F (carte 10 séances) ; 420 F (carte permanente).

MANCHE

Les Traversées Tatihou
Face au port de Saint-Vaast-la-Hougue, paisible bourgade située non loin de Cherbourg, il y a une petite île peuplée d'oiseaux accessible à pied aux heures de marée basse. Chaque année depuis 1995, s'y déroule un festival dédié aux musiques du monde et plus particulièrement à celles de terres ayant une ouverture sur la mer. Les heures des concerts sont calées sur celles des marées. Quand la musique est terminée, tout le monde repart à travers les parcs à huîtres, avant que la mer se réinstalle. Cette année, les musiciens invités viennent des îles Shetland (Filska, Hom Bru), des Flandres (Kadril, 'tKliekske), d'Italie (Zoé), de Finlande (Gjallarhorn) et de Suède (Plommon).
Ile de Tatihou (Manche). Du 18 au 21. 80 F ; forfait 4 concerts, 250 F. Tél. : 02-33-23-90-70.

SEINE-MARITIME

Pimpinone
Les opéras baroques ont parfois pour défaut de traîner en longueur et de ne pas parvenir toujours à captiver l'auditeur d'aujourd'hui, qui se perd dans de longs récitatifs et d'abscons rebondissements. Rien de tel avec *Pimpinone*, de Telemann, qui est une œuvre courte, limpide et délicieuse, donnée par un groupe de chambre et mené par deux excellents artistes, Isabelle Poulenard et Philippe Cantor.
Dieppe Scène nationale (Seine-Maritime). 1, quai Bérigny. 21 heures, le 18. Tél. : 02-32-90-13-34. 140 F.

GUIDE

CINÉMA - REPRISE

Familles, clans, tribus
La Monstrueuse Parade, de Tod Browning (Etats-Unis, 1932). Projection en plein air.
Prairie du Triangle, parc de La Villette. M° Porte-de-Pantin. A partir de 22 heures, le 17. Tél. : 01-40-03-75-75. Entrée libre. Location transat + couverture sur place, 40 F.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).
Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Le Petit Maître corrigé
de Marivaux, mise en scène de Frédéric Tokarz, avec Anne Consigny, Marie Henriau ou Anita Plessner, Muriel Solvay, Claude Confortès, Patrick Mille, Geoffroy Guerrier et Frédéric Tokarz.
Théâtre Antoine-Simone-Berriau, 14, boulevard de Strasbourg, Paris-10e. M° Strasbourg-Saint-Denis. A partir du 17 août. 21 heures, du mardi au samedi ; 16 heures, le dimanche. Tél. : 01-42-08-77-71. De 15 F à 229 F. Jusqu'au 23 septembre.
Musiques du cœur au Marais
Simine David (soprano), M. Price (piano)
Cathédrale Sainte-Croix des Arméniens, 7 ter, *rue Charlot, Paris-3e. M° Filles du calvaire. 20 h 30, le 17. Tél. : 06-10-16-24-02. 70 F.*
Summer of Pulp
Le Pulp, 25, boulevard Poissonnière, Paris-2e. M° Grands-Boulevards. Minuit, les 17 et 24, jusqu'au 31. Tél. : 01-40-26-01-93. 50 F.
La Mélankolie du reptile
Le Batofar, 11, quai François-Mauriac, Paris-13e. M° Quai-de-la-Gare. 22 heures, le 17. Tél. : 01-56-29-10-00. 50 F.
Soirée Cuba Cabana
Glaz'Art, 7-15, avenue de la Porte-de-la-Villette, Paris-19e. M° Porte-de-La-Villette. 21 heures, les 17 et 24, jusqu'au 14 septembre. Tél. : 01-40-36-55-65. De 40 F à 60 F.

RÉGIONS

Volpone et le Renard
de Ben Jonson, mise en scène de Francis Perrin, avec Bernard Haller, Francis Perrin, Claude Nicot, Rebecca Potok et une troupe de onze comédiens.
La Baule (Loire-Atlantique). Atlantia, 119, avenue de Lattre-de-Tassigny. 21 heures, le 18. Tél. : 02-40-11-51-51. 180 F et 190 F.
Beaucoup de bruit pour rien
de William Shakespeare, mise en scène de Jean-Claude Berutti.
Bussang (Vosges). Théâtre du Peuple, rue du Théâtre. 15 heures, les 18, 19, 23, 24, 25, 26. Tél. : 03-29-61-50-48. De 65 F à 120 F. Dernières.
Don Juan revient de guerre
de Odon von Horvath, mise en scène de Richard Brunel.
Bussang (Vosges). Théâtre du Peuple, rue du Théâtre. 20 h 30, les 18, 23, 24, 25. Tél. : 03-29-61-50-48. De 65 F à 120 F. Dernières.
Les Fourberies de Scapin
de Molière, mise en scène de François Kergourlay, avec Gérald Papasian, Jean-François Vlerick, Jean-Benoît Terral, Yves Le Caignec, Isabelle Gazonnois, Marie Provence, Omar Kelloua, Arnaud Poujol, Line Wible et Cyrille Bosc.
Grignan (Drôme). Château. 21 heures, les 18, 21, 22, 23, 24, 25. Tél. : 04-75-46-59-94. 80 F et 110 F. Dernières.
L'Ecole des femmes
de Molière, mise en scène de Régis Santon, avec Pierre Santini, Salomé Lelouch, Boris Terral, Guillaume Viry, Françoise Pinckwasser et Pierre Vielhescaze.
Noirmoutier-en-l'Ile (Vendée). Cour du château. 21 h 30, le 18. Tél. : 02-51-35-87-24. 80 F et 110 F.
Helios, La saga des mille soleils
Spectacle déambulatoire en deux parties, conçu par la compagnie Malabar sur le thème du soleil. Il s'achève sur scène par un tableau pyrotechnique.
Sète (Hérault). Pont de la Victoire. 21 h 15, le 18 (départ de la parade) ; final, place Stalingrad. Tél. : 04-67-83-60-19.
Gérard Poulet (violon), Kun-Woo Paik (piano)
Bach : *Sonate pour violon et clavier BWV 1016.* Saint-Saëns : *Sonate pour violon et piano op. 75.* Beethoven : *Sonate pour violon et piano op. 47* « *A Kreutzer* ».
Dinard (Ille-et-Vilaine). Salle Stéphan-Bouttet, 6, rue Sadi-Carnot. 21 heures, le 18. Tél. : 02-99-46-94-12. 130 F.
Nuit du piano : autour de Jacob Milstein (1)
Schumann : *Arabesque op. 18.* Liszt : *Funérailles.* Prokofiev : *Sonate pour piano op. 84.* Sergueï Milstein (piano).
La Roque-d'Anthéron (Bouches-du-Rhône). Parc du château de Florans. 20 heures, le 18. Tél. : 04-42-50-51-15. De 60 F à 285 F.
Nuit du piano : autour de Jacob Milstein (2)
Mozart : *Fantaisie pour piano KV 397.* Beethoven : *Sonate pour piano n° 14* « *Clair de lune* ». Chopin : *Impromptu op. 29, Etude n° 1, Fantaisie op. 49.* Vadim Sakharov (piano).
La Roque-d'Anthéron (Bouches-du-Rhône). Parc du château de Florans. 21 h 45, le 18. Tél. : 04-42-50-51-15. De 60 F à 285 F.
Nuit du piano : autour de Jacob Milstein (3)
Chostakovitch : *Concertino pour deux pianos op. 94.* Schubert : *Sonate pour piano D 960.* Lisa Leonskaja, Vladimir Skanavi (piano).
La Roque-d'Anthéron (Bouches-du-Rhône). Parc du château de Florans. 23 heures, le 18. Tél. : 04-42-50-51-15. De 60 F à 285 F.
Oïlarrak
Chants basques interprétés par quinze chanteurs, une accordéoniste, trois guitaristes et un flûtiste.
Bourges (Cher). Place de la cathédrale. 21 h 30, le 18. Entrée libre.

JEUDI 16 AOÛT

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Prix Nobel de littérature, politiquement incorrects ? **Forum**
21.40 et 23.15 Thema. De quoi j'm mêle ! Sois beau et tais-toi. **Arte**

MAGAZINES

19.15 Nulle part ailleurs. Best of. **Canal +**
19.30 Rive droite, rive gauche. **Paris Première**
20.45 L'Eté d'Envoyé spécial. Thaïlande. L'amour à mort. CD connexion. Tham Krabok : le temple de la dernière chance. Banqueroute à Bangkok. **France 2**
23.30 Rien à cacher. Guy Bedos. **RTL 9**
23.55 Courts particuliers. Alain Bashung. **Paris Première**
0.10 La Culture aussi. Le Best of. Invités : Mc Solaar ; Christine Ockrent ; Marie Gillain ; Arnaud Viviant ; Françoise Giroud. **LCI**
0.25 Zone interdite. Secrets de famille. **M 6**

DOCUMENTAIRES

20.15 Reportage. Champions par tradition. [4/6]. **Arte**
20.30 Histoires d'avions. L'aviation navale américaine. **Planète**
20.45 Thema. De quoi j'me mêle ! Sois beau et tais-toi. Miami Beach. Le Corps de l'homme. **Arte**
21.25 Le Mystère Kipling ou le syndrome de Lahore 1865-1936. **Planète**
21.45 Journal d'un globe-trotter. [9/13]. Emirats arabes. **Odyssée**
22.00 Un autre regard. Tanzanie, Espagne et Guatemala. **Voyage**
22.10 Leclerc le libérateur. [2/2]. **La Chaîne Histoire**
22.10 Méditerranée. Les Enfants du palio. **Monte-Carlo TMC**
22.15 Sahara occidental, le conflit insoluble. **Planète**
22.30 Chroniques d'Hollywood. Quête de Dieu, du Graal et des bénéfices. **Histoire**
22.35 Legends. Marilyn in Manhattan. **Odyssée**
22.55 Les Grandes Batailles du passé. La bataille de Québec, 1759. **Histoire**
22.55 Montgomery Clift. The Prince. **Paris Première**
23.00 Croisière en Egypte, d'Assouan à Abou Simbel à bord du Nubian Sea. **Voyage**
23.10 Perspectives américaines. [7/8]. De l'abstrait au pop art. **Planète**
23.30 Le Bal des libellules. **Odyssée**
0.20 Phacochères, survivants du passé. **Odyssée**
0.25 Peuples de la forêt. La forêt des pygmées baka au Cameroun. **France 3**

SPORTS EN DIRECT

19.15 Tennis. Tournoi féminin de Toronto (Canada) (4e jour). **Eurosport**
23.00 Golf. Tournoi du Grand Chelem. Championnat PGA (1er jour). **Canal + vert**

MUSIQUE

20.20 Aufenthalt pour tuba et quatuor à cordes, de Schubert. Avec David Zambon, tuba ; Virginie Dupont, violon ; Thierry Amadi, violoncelle ; Elodie Michalakakos, violon ; François Méreaux, alto. **Mezzo**
20.35 Havanaise. Avec Raphaël Oleg, violon. Par l'Orchestre de la Suisse italienne, dir. Mario Venzago. **Mezzo**
21.00 Soirée Wanderer. Le Trio Wanderer et Florent Héau. **Muzzik**
22.50 Herbie Hancock Trio. Avec Ron Carter, basse ; Billy Cobham, percussions. **Muzzik**
23.45 Katia Kabanova. Opéra de Janacek. Par l'Orchestre philharmonique tchèque, dir. S. Cambreling. **Mezzo**
0.20 Jazz Box. En 1998. **Muzzik**

TÉLÉFILMS

20.35 Les Détours du cœur. Karola Zeisberg ○. **Monte-Carlo TMC**
22.10 Secrets de famille. Hervé Baslé. [2/3]. **Festival**
22.15 Le Pianiste. Mario Gas. **TV 5**

SÉRIES

20.05 Madame est servie. La limousine ○. **M 6**
22.15 Lain. Landscape ○. Ego ○. **Canal +**
22.40 The Crow, Stairway to Heaven. Le cercle des ténèbres ○. Cas de conscience ○. **M 6**
0.55 Chapeau melon et bottes de cuir. La mangeuse d'homme du Surrey. **Série Club**

FILMS

18.20 La Fracture du myocarde ■■
Jacques Fansten (France, 1990, 105 min) ○. **Ciné Cinémas 3**
20.30 Coup de foudre ■■
Diane Kurys (France, 1983, 110 min) ○. **Ciné Cinémas 2**
20.45 Le Crabe-tambour ■■
Pierre Schoendoerffer (France, 1977, 120 min) ○. **Cinéfaz**
20.50 Les Trois Mousquetaires : La Vengeance de Milady ■
Bernard Borderie (France - Italie, 1961, 110 min) ○. **M 6**
20.50 Signé Charlotte ■■
Caroline Huppert (France, 1985, 95 min) ○. **Téva**
21.00 Major Dundee ■■
Sam Peckinpah (Etats-Unis, 1965, v.o., 115 min). **Paris Première**
21.00 Rêve de singe ■■■
Marco Ferreri (France - Italie, 1977, 110 min) ○. **Canal Jimmy**
22.20 Mrs Dalloway ■■
Marleen Gorris (GB - PB, 1997, 95 min) ○. **Ciné Cinémas 2**
22.25 Tu ne tueras point ■■
Krzysztof Kieslowski (Pologne, 1987, 90 min) ○. **13ème Rue**
22.30 La Mafia ■■
Richard Wilson (Etats-Unis, 1960, v.o., 110 min). **TCM**
22.50 Un roi sans divertissement ■■
François Leterrier (France, 1963, 85 min) ○. **Ciné Cinémas 3**
22.50 Léo le dernier ■■
John Boorman (Grande-Bretagne, 1970, v.o., 105 min) ○. **Canal Jimmy**
23.35 La Mascotte du régiment ■■
John Ford (Etats-Unis, 1937, v.o., 100 min) ○. **Ciné Classics**

23.40 Salomé ■■
Charles Bryant. Avec Alla Nazimova, Rose Dione (EU, 1922, 75 min). **Arte**
1.10 La Danse macabre ■■
Anthony Dawson (France - Italie, 1963, 90 min) ○. **Canal +**
1.25 La Table aux crevés ■■
Henri Verneuil (France, 1951, 85 min) ○. **Cinétoile**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

17.10 Passions.
18.00 Sous le soleil.
19.00 et 0.30 **Le Maillon faible.**
20.00 Journal, Tiercé, Météo.
20.50 Commissaire Moulin, police judiciaire. Silence radio ○.
22.45 L'Innocence en sursis. Téléfilm. Adam Weissman ○.

FRANCE 2

17.25 La Famille Green.
18.10 Friends ○.
18.35 Hartley, cœurs à vif ○.
19.20 Secrets d'été.
19.50 Un gars, une fille.
20.00 et 0.30 **Journal, Météo.**
20.45 L'Eté d'Envoyé spécial.
22.55 et 1.33 **L'Artiste de l'été.**
23.00 Plein soleil.
0.50 Nikita. Une nouvelle recrue. ○.

FRANCE 3

16.40 C'est toujours l'été.
18.25 Questions pour un champion.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Consomag.
20.15 Tout le sport.
20.25 C'est mon choix ce soir.
20.50 Don Juan Film. Jacques Weber ○.
22.30 Météo, Soir 3.
22.55 Le Débutant Film. Daniel Janneau ○.
0.25 Peuples de la forêt. La forêt des Pygmées baka au Cameroun.

CANAL +

16.40 Le Battement d'ailes du papillon Film. Laurent Firode ○.
► En clair jusqu'à 20.10
18.15 Animasia ○.
18.40 Spin City ○.
19.05 Le Journal.
19.15 Best of Nulle part ailleurs ○.
20.05 Le Zapping.
20.10 Daria ○.
20.35 Mariage à l'anglaise Film. David Kane ○.
22.15 Lain. Landscape ○. **22.40** Ego ○.
23.05 On fait comme on a dit Film. Philippe Bérenger ○.
0.20 Seinfeld. La toison d'homme ○.

ARTE

19.00 Voyages, voyages. La Havane.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Champions par tradition.
20.45 Thema. Sois beau et tais-toi ! **20.45** Miami Beach. **21.40** et 23.15 Sois beau et tais-toi [1 et 2/2]. **22.25** Le Corps de l'homme.
23.40 Salomé ■■ Film. Charles Bryant.
0.55 Arte info.

M 6

17.30 L'Etalon noir ○.
17.55 Les Nouvelles Aventures de Robin des Bois ○.
18.55 Le Caméléon ○.
19.50 et 0.20 **L'Eté de Loana.**
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Madame est servie ○.
20.40 Passé simple.
20.50 Les Trois Mousquetaires : La Vengeance de Milady ■ Film. Bernard Borderie. [2/2] ○.
22.40 The Crow, Stairway to Heaven. Le cercle des ténèbres ○. **23.30** Cas de conscience ○.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Carnet de jour, carnet de nuit.
21.00 Microfilms (rediff.).
21.40 Amtrack, la piste américaine.
22.10 Carnet de notes (rediff.).
22.30 Les Cinq Temps de l'amour.
23.30 A voix nue (rediff.).
0.05 Du jour au lendemain (rediff.).

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Prélude.
20.30 Prom's de Londres. *Fidelio.* Opéra en trois actes de Beethoven. Par le Chœur de Glyndebourne et l'Orchestre du Siècle des Lumières, dir. Simon Rattle, Charlotte Margiono (Leonora), Kim Begley (Florestan), Lisa Milne (Marcellina).
23.00 Soirée privée.

RADIO CLASSIQUE

20.40 Les Rendez-vous du soir. La musique dans Jean-Christophe. Œuvres de Beethoven, Wagner, R. Strauss, Franck, Wolf, Mozart.
22.25 Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Mendelssohn, Weber, Schubert et Liszt, Brahms, Koechlin.

Le Monde TELEVISION

Arte

20.45 Thema :
Sois beau et tais-toi

En Floride, le culte du corps atteint son paroxysme. DHEA, liposuccion, implants : la beauté n'a pas de prix, comme le montre Miami Beach, le premier documentaire de cette soirée. La réalisatrice Sylviane Grisoni décortique cette quête de la perfection. La soirée se poursuit avec *Le Corps de l'homme*, de Nicolas Pascariello, qui analyse les nouveaux rapports des Français avec leur physique.

Arte

23.40 Salomé ■■

Née à Yalta, en Crimée, en 1879, Adelaïda Leventon émigra en Suisse avec ses parents, devint actrice de théâtre à Moscou sous le nom d'Alla Nazimova et arriva aux Etats-Unis en 1905. Elle y triompha au théâtre avant d'entamer une curieuse carrière cinématographique, devint très vite productrice autant que vedette et appartint au cercle des premières femmes « libérées » de la côte ouest. Elle préférait son propre sexe au sexe masculin. Sa conseillère artistique, la lesbienne Natacha Rambova, fut la deuxième vraie-fausse épouse de Rudolph Valentino. Tous ces détails ont leur importance dans la conception de Salomé (scénario Alla Nazimova, alias Peter M. Winters) d'après la pièce sulfureuse d'Oscar Wilde, écrite en 1893, et créée par Sarah Bernhardt. Cette extraordinaire représentation homosexuelle est l'œuvre de Nazimova, assistée de Natacha Rambova pour les décors et costumes.

VENDREDI 17 AOÛT

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Les Vieux Grééments. **Forum**
22.00 Tabarly « Homme libre, toujours tu chériras la mer... ». **Forum**
23.00 La Solitude du gardien de phare. **Forum**

MAGAZINES

14.00 L'Actor's Studio. Carol Burnett. **18.25** Martin Landau. **Paris Première**
14.10 et 0.10 La Culture aussi. Le Best of. Invités : Jean-Jacques Annaud ; Anouk Grinberg ; Philippe Sollers ; Uderzo ; Daniel Lévi ; Martine Lobjoy ; Fabrice Bousteau ; Féllag ; Alain Duault ; Guesch Patti. **LCI**
17.00 Les Lumières du music-hall. Jean Constantin. Nicole Croisille. **Paris Première**
17.40 Entretien MusiqueS. Invité : Dominique Meyer. **LCI**
19.00 Tracks. Le meilleur du magazine. Dream : Placebo. Tribal : Les Invisibles. Dream : Eliades Ochoa. Future : Tuning humain. Backstage : White Trash. Live : Roni Size. **Arte**
19.30 et 0.55 Rive droite, rive gauche. **Paris Première**
21.00 Rock Press Club. Que vaut le rock français ? Invités : le groupe Parabellum ; Benoît Sabatier ; Eric Dahan ; Patrick Eudeline ; Mélanie Bauer ; Christophe Compte ; Christophe Bastera. **Canal Jimmy**
21.00 Recto Verso. Jeanne Moreau. **Paris Première**
22.45 Paris dernière. **Paris Première**
0.40 Fréquenstar du rire. Elie Semoun et Franck Dubosc. **M 6**

DOCUMENTAIRES

18.05 A la recherche des animaux perdus. [3/6]. **La Cinquième**
19.00 Biographie. La marque de Zorro. **La Chaîne Histoire**
19.15 Mystérieuses civilisations disparues. Stonehenge. **Planète**
19.45 Les Mystères de l'histoire. Khrouchtchev, le premier paysan. **La Chaîne Histoire**
20.15 Reportage. L'Aventurier et le Caïman. **Arte**
20.25 Histoires de chevaux. Chevaux cascadeurs. **Odyssée**
20.30 La Havane, le temps du Riviera Hôtel. **Planète**
21.00 Docs & débats. A quoi sert l'humanitaire ? Notre XXe siècle. Du sang, des larmes, des hommes. **Odyssée**
21.00 Les Grandes Batailles du passé. [17/28]. La bataille de Yorktown, 1781. **Histoire**
21.25 Les Mystères de l'Histoire. Les gentlemen espions. **La Chaîne Histoire**
21.55 Timothy Leary, le pape des Sixties. **Canal Jimmy**
21.55 Joseph, le croque-mort. **Planète**
21.55 Kaboul, au bout du monde. **Histoire**
22.00 Sous la mer. Les requins à ailerons argentés du Mozambique. **Voyage**
22.15 Les Grandes Batailles. Les guerres vikings. **La Chaîne Histoire**
22.20 Des bateaux et des hommes. Le « Don de la jeunesse », à l'école du grand large. **Planète**
22.20 Grand format. Nezha, la bonne. **Arte**
22.25 Tueurs en série. Ted Bundy, le machiavélique. **13ème Rue**
22.50 Les Femmes aux J.O. [1/3]. Emergence des athlètes féminines. **Histoire**
22.55 Enquêtes médico-légales. Preuves accablantes. **13ème Rue**
23.10 Biographie. Davy Crockett, un héros de légende. **La Chaîne Histoire**
23.20 Les Aventuriers de l'altitude. [1/6]. Le cirque des inaccessibles. **Planète**
23.40 Une histoire de la médecine. [5/8]. Les malades passent à l'acte. **Histoire**
23.50 Histoires d'avions. L'aviation navale américaine. **Planète**
23.55 Civilisations. L'homme de Neandertal. **La Chaîne Histoire**
0.15 Continent sans visa. *Le Canard* a cinquante ans. **Canal Jimmy**
0.20 Gros plan sur Béatrice Dalle. **Festival**
0.20 Sur la route avec Calvin Russell. Le rebelle d'Austin. **Muzzik**

SPORTS EN DIRECT

16.00 Cyclisme. Grande Boucle féminine internationale (12e étape) : Valréas - Superdévoluy (131 km). **Pathé Sport**
17.00 et 19.15 Tennis. Tournoi féminin de Toronto (5e jour). **Eurosport**
20.20 Athlétisme. Golden League. Meeting de Zurich. **Canal +**
20.30 Football. D 2 (4e journée) : Grenoble - Saint-Étienne. Au stade Lesdiguières, à Grenoble (Isère). **Eurosport**
23.00 Golf. Tournoi du Grand Chelem. Championnat PGA (2e jour). **Canal + vert**

DANSE

17.05 Paquita. Chorégraphie de Marius Petipa. Musique de Minkus. Par le ballet du Kirov. Avec Yulia Makhalina, Igor Zelenski, Elena Pankova, Irina Sitnikova, Grégory Chicherin, Alexandre Lounev, Lioubov Kunakova, Alitinai Asylmouratova. Par l'Orchestre du Kirov, dir. Victor Fedotov. **Mezzo**

MUSIQUE

19.30 Classic Archive. **Mezzo**
20.35 La Valse (à deux pianos), de Ravel. Lors du Klaviersommer. Avec Martha Argerich, piano ; Nelson Freire, piano. **Mezzo**
21.00 Soirée Jacques Offenbach. *La Belle Hélène.* Par les solistes de l'Orchestre de Paris, dir. S. Petitjean au piano. **23.20** Monsieur Choufleuri. Avec Maryuko Karasawa, soprano ; Fernand Fédronic, ténor ; Emmanuel Olivier, piano. **Mezzo**
22.35 Soirée Real World. Asere et Toto La Momposina. **Muzzik**
23.25 Rock Masters. Au Rainbow Theatre, à Londres en 1977. **Canal Jimmy**
23.25 Marciac Sweet 99. Avec Wynton Marsalis, trompette. **Muzzik**
23.30 La Valse (à deux pianos) de Ravel. Avec Martha Argerich, piano ; Nelson Freire, piano. **Mezzo**
0.00 Drugstore. A la Maison de la Radio, à Paris. **Paris Première**

TÉLÉFILMS

19.00 La Tour de la terreur. DJ Mac Hale. **Disney Channel**
20.45 Comportement criminel. Michael Miller. **RTL 9**
20.45 Sapho. Serge Moati. **Arte**
20.50 Les Détours du cœur. Karola Zeisberg ○. **France 3**
22.50 Le Moteur à eau. Steven Schachter. **Festival**
23.10 Rebecca. Alex Perry ○. **TF 6**

SÉRIES

18.10 Friends. Celui qui avait un cœur d'artichaut. ○. **France 2**
18.55 Le Caméléon. Les larmes d'un père ○. **M 6**
20.50 P.J. Détournement.○. Garde à vue ○. **France 2**
20.50 Sex and the City. Femmes seules et célibataire endurcis (v.o.). ○. Des mannequins et des hommes (v.o.). ○. **Téva**
22.40 La Crim'. Mort d'un peintre ○. **France 2**
22.50 Profiler. Visions ○. L'anneau de feu ○. **M 6**
22.50 Ally McBeal. Home Again (v.o.) ○. **Téva**
23.40 A la Maison Blanche. Le jour des poubelles ○. Observe le jour du Sabbat ○. **France 2**
0.10 Homicide. [1/2]. On ne touche pas au sacré. **Série Club**
0.25 Les Envahisseurs. [1/2]. Conférence au sommet. **France 3**
0.55 Chapeau melon et bottes de cuir. Un Steed de trop. **Série Club**

FILMS

13.15 La Mascotte du régiment ■■
John Ford (Etats-Unis, 1937, v.o., 105 min) ○. **Ciné Classics**

14.15 Cérémonie secrète ■■
Joseph Losey. Avec Elizabeth Taylor, Mia Farrow (Grande-Bretagne, 1968, 110 min) ○. **Ciné Cinémas 1**
14.55 Welcome to Woop Woop ■
Stephan Elliott (Australie, 1997, 95 min) ○. **Cinéstar 2**
15.05 Le Cœur fantôme ■■
Philippe Garrel (France, 1996, 85 min) ○. **Ciné Cinémas 2**
15.30 L'Esclave du gang ■■
Vincent Sherman (Etats-Unis, 1950, v.o., 105 min). **TCM**
16.05 La Fracture du myocarde ■■
Jacques Fansten (France, 1990, 100 min) ○. **Ciné Cinémas 1**
16.30 Go Now ■■
Michael Winterbottom (GB, 1996, 85 min) ○. **Cinéstar 2**
16.30 Mrs Dalloway ■■
Marleen Gorris (GB - PB, 1997, 95 min) ○. **Ciné Cinémas 2**

18.40 Calais-Douvres ■
Anatole Litvak. Avec Lillian Harvey, Margo Lion (France, 1931, v.o., 80 min) ○. **Ciné Classics**
18.50 Dans une île avec vous ■■
Richard Thorpe (Etats-Unis, 1948, v.o., 115 min). **TCM**
20.30 Roman einer jungen Ehe ■
Kurt Maetzig (Allemagne, 1952, v.o., 105 min) ○. **Ciné Classics**
21.00 L'Honneur d'un capitaine ■■
Pierre Schoendoerffer (France, 1982, 120 min) ○. **Cinéfaz**
21.05 Des gens sans importance ■■
Henri Verneuil (France, 1955, 100 min) ○. **Cinétoile**
22.40 Pas de printemps pour Marnie ■■■
Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1964, v.o., 125 min) ○. **Ciné Cinémas 3**
23.00 Le Puits ■
Samantha Lang (Australie, 1997, v.o., 100 min) ○. **Cinéfaz**
23.20 Tragédie burlesque ■
Goran Markovic (Bulgarie - France, 1996, v.o., 95 min). **Arte**
0.05 Complot de famille ■■
Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1976, 120 min) ○. **Ciné Cinémas 2**
0.15 La Maison du diable ■■
Robert Wise (Grande-Bretagne, 1963, 110 min) ○. **Canal +**
0.25 La Chinoise ■■
Jean-Luc Godard (France, 1967, 95 min) ○. **Cinétoile**
0.30 Les Démons de l'aube ■
Yves Allégret (France, 1945, 115 min) ○. **Ciné Classics**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.50 Les Feux de l'amour.
14.40 Perry Mason.
16.20 Beverly Hills.
17.10 Passions.
18.00 Sous le soleil.
19.00 Le Maillon faible.
20.00 Journal, Météo, Trafic infos.
20.50 Sagas.
22.45 Le Bestophe ○.
0.00 Les Aventuriers de Koh-Lanta.

FRANCE 2

13.45 Maigret ○.
15.25 L'As des privés ○.
16.15 Nash Bridges ○.
17.00 La Fête à la maison.
17.25 La Famille Green.
18.10 Friends ○.
18.35 Hartley, cœurs à vif ○.
19.20 Secrets d'été.
19.45 L'Artiste de l'été.
19.50 Un gars, une fille.
20.00 et 1.10 **Journal, Météo.**
20.50 Une soirée de polars. P.J. *Détournement* ○. **21.45** *Garde à vue* ○. **22.40** La Crim'. *Mort d'un peintre* ○.
23.40 A la Maison Blanche. Le jour des poubelles ○. **0.25** Observe le jour du Sabbat ○.
1.30 Docteur Markus Merthin. Un enfant désiré ○.

FRANCE 3

13.25 C'est mon choix.
14.20 Un cœur de champion. Téléfilm. Stefano Reali.
15.55 L'Ile fantastique.
16.50 C'est toujours l'été.
18.25 Questions pour un champion.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Tout le sport.
20.20 C'est mon choix ce soir.
20.50 Romances d'été. Les Détours du cœur. Téléfilm. Karola Zeisberg ○.
22.20 Météo, Soir 3.
22.45 ONPP vu de la loge.
0.25 Les Envahisseurs. Conférence au sommet ○.

CANAL +

13.35 Tireur en péril Film. Russell Mulcahy ○.
15.00 Surprises.
15.15 Les Coyotes et l'Oiseau-soleil ○.
16.05 Vatel Film. Roland Joffé ○.
18.00 La Cape et l'Epée.
► En clair jusqu'à 19.55
18.15 Animasia ○.
18.40 Spin City.
19.05 Le Journal.
19.15 Best of Nulle part ailleurs ○.
19.50 Le Zapping.
19.55 Daria ○.
20.20 Athlétisme. Golden League.
22.40 Nuit des fantômes. La Maison de l'horreur Film. William Malone ○. **0.15** La Maison du diable ■■ Film. Robert Wise ○.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.45 Le Journal de la santé.
14.05 Repérages.
15.00 Navires de légendes.
15.55 Cirque.
16.50 C'est le goûter ! Les Frères Flub. **17.05** Alf.
17.30 100 % question 2e génération.
18.05 A la recherche des animaux perdus.
18.57 Météo.
19.00 Tracks.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. L'Aventurier et le Caïman.
20.45 Sapho. Téléfilm. Serge Moati.
22.20 Grand format. Nezha, la bonne.
23.20 Tragédie burlesque ■ Film. Goran Markovic (v.o.).
0.55 Arte info.

M 6

13.35 Les Cris du cœur. Téléfilm. Michael Switzer ○.
15.20 Demain à la une ○.
16.10 M comme musique.
17.30 L'Etalon noir ○.
17.55 Les Nouvelles Aventures de Robin des Bois ○.
18.55 Le Caméléon ○.
19.50 et 0.35 **L'Eté de Loana.**
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Madame est servie ○.
20.40 Politiquement rock.
20.50 Le Clown. Compte à rebours. **21.50** Bas les masques.
22.50 Profiler. [Pilote] Visions ○. **23.40** L'anneau de feu ○.
0.40 Fréquenstar du rire.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.00 Concert (rediff.). François Couperin et l'Ensemble baroque de Limoges.
20.00 Carnet de jour, carnet de nuit.
21.00 Microfilms (rediff.).
21.40 Amtrack, la piste américaine.
22.10 Carnet de notes (rediff.).
22.30 Les Cinq Temps de l'amour.
23.30 A voix nue (rediff.).
0.05 Du jour au lendemain (rediff.).

FRANCE-MUSIQUES

18.07 Sur tous les tons. Invités : Philippe Cassard, pianiste ; Marie Devellereau, soprano.
20.00 Festival de la Roque d'Anthéron. Carte blanche à Martha Argerich et Nelson Freire, pianos.
23.00 Soirée privée.

RADIO CLASSIQUE

18.30 Intermezzo.
20.40 Les Rendez-vous du soir. Le chef d'orchestre Riccardo Muti. Œuvres de Schubert, Casella, Mozart, J. Strauss fils.
22.40 Les Rendez-vous du soir. Œuvres de Couperin, Rameau, Debussy, Ravel.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
○ Tous publics
○ Accord parental souhaitable
○ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
○ Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
○ Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■■ A ne pas manquer
■■■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants

Arte

22.20 Nezha, la bonne

Quand son père est mort, Nezha a quitté son village du Haut-Atlas marocain pour venir travailler à Marrakech. Elle avait six ans. Elle a été placée comme bonne à tout faire. Anne Villacèque a fait la connaissance de Nezha il y a quatre ans. La réalisatrice a récolté les bribes de son histoire auprès de ses employeurs, des Français vivant à Marrakech. A seize ans, Nezha épouse un homme beaucoup plus vieux qu'elle. Ils ont quatre enfants, mais il la quitte. Aujourd'hui Nezha a quarante-six ans et elle est toujours bonne. Elle s'occupe de la maison et des bambins d'un couple de coopérants. Cinq jours d'affilée, la caméra a suivi Nezha, enregistrant très simplement la répétition des tâches et les échanges avec les « maîtres ». On la voit aussi chez elle, avec sa sœur et sa fille, les soirs où les patrons ne reçoivent pas. Ce ne sont pas de méchantes gens, mais c'est la réalité qui est cruelle, les rapports de classes ordinaires.

Le Monde

VENDREDI 17 AOÛT 2001

L'ex-agent marocain Ahmed Boukhari en prison pour « chèques sans provision »

Le procès de l'auteur de révélations sur l'affaire Ben Barka reporté au 22 août

L'EX-AGENT des services secrets marocains qui, depuis la fin juin, a multiplié les révélations sur l'affaire Ben Barka et le fonctionnement de la police politique du royaume pendant les « années de plomb » a été envoyé en prison pour *« émission de chèques sans provision »*. Mercredi 15 août, au terme de quarante-huit heures de garde à vue, Ahmed Boukhari, ancien membre du « cab-1 », l'ex-service de contre-subversion, a comparu devant le tribunal de première instance de Casablanca-Anfa dans le cadre d'une procédure de flagrant délit. Déféré le matin même par le procureur du roi, il est poursuivi pour quatre chèques en bois d'un montant global de 125 000 francs, dont deux – portant sur les trois quarts de la somme – datent de 1992. A la demande de son avocat, qui n'avait pas pu prendre connaissance du dossier d'instruction, le procès a été renvoyé à la semaine prochaine, mercredi 22 août.

« POUR LE FAIRE TAIRE »

Ahmed Boukhari a déclaré au parquet que les deux chèques de 1992 avaient déjà fait l'objet d'une condamnation en 1998 à treize mois de prison, une peine qu'il avait purgée. Son avocat, Me Hamadi Manni, s'est étonné que son client ait été mis en détention provisoire au centre pénitencier d'Oukacha, alors qu'il proposait le règlement, sous huitaine, des deux chèques récents. *« Dans ce cas, on comparaît d'ordinaire libre et non pas en état d'arrestation »*, a-t-il expliqué mercredi soir, joint par téléphone. *« Mon père a mal géré ses affaires, mais il n'est pas un escroc »*, a affirmé, pour sa part, Karim Boukhari, le fils de l'ancien agent secret qui, après son départ des services spéciaux en 1977, avait repris une entreprise familiale de construction mécanique, aujourd'hui en faillite. *« Les chèques ont été émis au nom de cette société et donnés en garantie à des fournisseurs qui les ont encaissés quand mon père était en difficulté. Aujourd'hui, on les ressort pour le faire taire. »*

Le 30 juin, dans *Le Monde* et dans l'hebdomadaire marocain *Le Journal*, Ahmed Boukhari avait révélé les circonstances de l'enlèvement à Paris, en 1965, du chef de file de la gauche marocaine, Mehdi Ben Barka, selon lui torturé à mort par de hauts responsables du royaume avant que son corps ne fût rapatrié et dissous dans *« une cuve d'acide »*. Depuis, l'ancien du « cab-1 » a multiplié les interviews à la presse marocaine détaillant l'organigramme de l'ancienne police politique, les attentats et les « disparitions » organisés par celle-ci. Il a livré les noms d'une trentaine d'agents, affirmant détenir, par ailleurs, une *« liste »* des indicateurs rémunérés ayant collaboré avec les services spéciaux, dont certains seraient aujourd'hui *« haut placés »*, y compris au sein du gouvernement. Pour le compte d'un éditeur français, Ahmed Boukhari a entrepris la rédaction d'un livre de révélations.

Dans ce contexte, l'arrestation du transfuge des services secrets est jugée *« aberrante et inadmissible, tant du point de vue du droit que dans son implication politique »* par l'Association marocaine des droits de l'homme (AMDH). Une opinion que partage le quotidien marocain indépendant *L'Economiste*, qui dénonce, mercredi, *« un véritable assassinat de l'Etat de droit »*, estimant que le ministère public, au lieu de poursuivre l'ex-agent en prison *« pour un vieux chèque sans provison »*, aurait dû se saisir de ses révélations pour ouvrir une instruction. Celle-ci étant menée, en France, depuis trente-six ans, Bachir Ben Barka, le fils aîné de l'opposant assassiné qui vit à Belfort, espère que l'arrestation d'Ahmed Boukhari ne sera pas un *« obstacle »* à sa déposition devant la justice française, qui a convoqué ce témoin capital pour le 7 septembre.

Stephen Smith

► www.lemonde.fr/benbarka

Trois morts et plusieurs blessés après une série d'orages en France

Le Sud-Ouest, le Centre et la région parisienne ont été les plus touchés

LES ORAGES qui ont traversé la France, mercredi 15 août, dans l'après-midi et une partie de la nuit, ont fait trois morts, plusieurs blessés ainsi que de nombreux dégâts matériels, notamment dans le Sud-Ouest, la région Centre et en région parisienne. En Gironde, un homme d'une trentaine d'années est mort foudroyé, sur le bord d'une route, entre la commune de Pauillac et Saint-Julien-de-Beychevelle. Dans le même département, une jeune mère de famille de vingt-cinq ans a été grièvement blessée après avoir été touchée par la foudre, dans un camping d'Hourtin. Son compagnon et leur enfant ont également été brûlés et ont dû être hospitalisés avec elle à Bordeaux, ainsi que trois autres campeurs, légèrement blessés.

En Dordogne, les pompiers ont fait près de 100 interventions liées à des débuts d'inondations et à des arbres tombés sur la route ou sur des fils électriques. Dans ce département, environ 19 000 foyers ont été privés d'électricité. A Saint-Sauveur-du-Médoc, quatre personnes ont été blessées au cours d'un accident de la circulation dû aux intempéries.

A Chaptelat (Haute-Vienne), une jeune femme est décédée après la chute d'un arbre sur son véhicule. Dans ce même département, un homme de cinquante-six ans a été retrouvé mort écrasé par un arbre mercredi soir à Ladignac-Le-Long. Trois autres personnes ont été légèrement blessées par un arbre tombé sur leur voiture. A Saint-Priest-sous-Aixe, les plongeurs sont venus en aide à trois enfants coincés sur une petite île après la montée brutale des eaux d'une rivière.

NOMBREUSES INTERVENTIONS

Dans la Creuse et en Corrèze, les pompiers ont multiplié les interventions. Dans ces deux départements, les principaux dégâts concernaient des toitures arrachées, des débuts d'inondations ou des petits incendies.

Dans l'Indre, plus de 10 000 foyers ont été privés d'électricité, mercredi soir. Jeudi matin, un millier d'entre eux étaient encore sans courant. Plusieurs campings ont dû être évacués, et tous les spectacles en plein air ont été annulés, mais aucune victime n'est à déplorer. De fortes pluies accompagnées de très violentes rafales de vent s'étaient abattues brusquement sur le département en début de soirée, provoquant des chutes d'arbres et l'inondation de plusieurs voies de circulation. De nombreuses maisons ont eu leur toiture soufflée, notamment dans le nord du département.

Enfin, plusieurs dizaines de milliers de foyers ont été privés d'électricité en Ile-de-France et dans le Centre, en raison des nombreux orages qui ont éclaté dans la soirée, sans toutefois faire de victimes. Dans les deux régions, les équipes d'Electricité de France (EDF) ont multiplié les interventions pour réparer les lignes électriques endommagées. Mercredi soir à 23 h 30, plus de la moitié des clients privés d'électricité avaient pu être réalimentés. En raison des pluies qui se sont abattues sur ces deux régions, les équipes EDF avaient dû suspendre leurs travaux dans la nuit de mercredi à jeudi, mais ils devaient reprendre jeudi matin.

La baisse du billet vert profite à l'euro, qui atteint 0,92 dollar

QUI NE DIT MOT consent ? Les déclarations du secrétaire américain au Trésor, mercredi 15 août sur la chaîne de télévision CNBC, ont été perçues comme un feu vert implicite des autorités américaines à la lente mais régulière baisse de la devise américaine. Paul O'Neill, qui aurait pu profiter de cet entretien pour réaffirmer la politique du dollar fort, s'est contenté d'expliquer que *« chaque travail vous apprend quelque chose, et ce que j'ai appris avec celui-ci est qu'il n'y a aucun avantage à parler du dollar sinon pour dire que nous avons une politique continue »*.

Conséquence, la spéculation a repris de plus belle sur les marchés des changes, et les investisseurs ont continué de vendre leurs dollars. L'euro en profite largement. Il a franchi, jeudi 16 août dans la matinée, la barre des 0,92 dollar, son plus haut niveau depuis cinq mois. Depuis début juillet, l'euro s'est apprécié de 10 % par rapport au dollar. La devise japonaise a elle aussi profité de la baisse du billet vert. Il ne fallait plus, jeudi matin, que moins de 120 yens pour acheter un dollar, et ce en dépit des rumeurs sur une éventuelle intervention du gouvernement nippon pour stopper la hausse de la devise qui inquiète les industriels exportateurs japonais.

Ce réajustement des parités entre les grandes zones monétaires de la planète fait l'objet d'un débat nourri aux Etats-Unis (*Le Monde* du 15 août). Les industriels américains voient dans la baisse du dollar le moyen de relancer leurs exportations et de sortir de la crise. Mais, officiellement, le gouvernement américain, qui a besoin de capitaux étrangers pour financer ses déficits extérieurs, ne peut renoncer à sa politique du dollar fort. D'autant qu'il vient de se faire rappeler à l'ordre par le Fonds monétaire international, qui s'inquiète du déficit de la balance américaine des paiements courants. La probable prochaine baisse des taux par la Réserve fédérale devrait toutefois continuer d'alimenter cette spirale à la baisse du dollar.

Christophe Jakubyszyn

► www.lemonde.fr/euro

La station spatiale internationale victime d'une perte de contrôle

LA STATION spatiale internationale (ISS), qui croise à 400 km au-dessus de la Terre à la vitesse de 8 km/s, est brièvement partie à la dérive, mercredi 15 août. Cet incident est dû vraisemblablement à la défaillance d'un ordinateur au sol à Moscou. Les astronautes ont rapidement rétabli la situation, en utilisant les réacteurs de la navette Discovery. Celle-ci est arrimée depuis dimanche au complexe orbital, dont les trois occupants doivent être remplacés avant de regagner la Terre le 22 août. Les responsables du vol estimaient que le problème informatique serait vite résolu, faute de quoi la navette, qui consomme plus de carburant pour stabiliser la station, risquerait de se trouver en difficulté. *« Nous avons assez de carburant pour au moins plusieurs jours »*, a précisé l'un des responsables de la NASA. La relève de l'équipage de l'ISS a été repoussée à vendredi.

DÉPÊCHE

■ **LOTO : résultats des tirages n° 65 effectués le 15 août 2001. Premier tirage :** 19, 34, 36, 37, 39, 42 ; numéro complémentaire : 18. Pas de gagnant à 6 bons numéros. Rapports pour 5 numéros et le complémentaire : 846 185 F (129 000 €) ; 5 numéros : 8 130 F (1 239 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 324 F (49,40 €) ; 4 numéros : 162 F (24,70 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 36 F (5,50 €) ; 3 numéros : 18 F (2,70 €). **Second tirage :** 3, 14, 22, 29, 32, 49 ; numéro complémentaire : 33. Rapports pour 6 numéros : 5 461 125 F (832 543 €) 5 numéros et le complémentaire : 254 770 F (38 840 €) ; 5 numéros : 8 025 F (1 223 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 334 F (50,90 €) ; 4 numéros : 167 F (25,50 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 32 F (4,90 €) ; 3 numéros : 16 F (2 40 €).

Tirage du *Monde* daté jeudi 16 août 2001 : 450 720 exemplaires. 1-3

DÉCOUVREZ LE NOUVEAU MENSUEL

spécial été

Plus des jeux, des tests et une nouvelle de Modiano

20 F

Le Monde 2

PRIX CB NEWS DU MEILLEUR LANCEMENT PRESSE DE L'ANNÉE

Le Monde
DES LIVRES
LITTERATURE ● ESSAIS
VENDREDI 17 AOÛT 2001

LUDWIG WITTGENSTEIN
page 22

AU RAYON POCHE
« Brume de printemps » : un polar parfaitement maîtrisé de Romain Slocombe, et l'analyse d'une fascination-répulsion pour le Japon, pays barbare et raffiné
page 22

SÉDUCTION ET SOCIÉTÉ
page 23

PROMENADE À DUBLIN
page 24

Kleist, la grâce de l'absolu

Nouvelles, essais, théâtre : voici enfin, en français, les œuvres complètes du génie allemand, obsédé par la vérité, qui se donna la mort à l'âge de trente-quatre ans

D.R.

Hector Bianciotti

On peut s'étonner qu'un merveilleux fouineur comme Apollinaire, qui apportait au lecteur tant de choses imprévues, note ceci, en 1904 : *« Kleist, ce génie aimable qu'on n'a connu en France que l'an dernier, lorsque le Théâtre Victor-Hugo donna sa* Cruche cassée*... »* *« Génie aimable »*, Kleist, cet esprit qui appelle la tragédie grecque, et que l'on dirait enfanté par Shakespeare ? Sa gloire est immense, et définitive, dans son pays. En France, on ne l'a pas oublié après le triomphe historique de Gérard Philipe qui, en 1951, sous la baguette magique de Jean Vilar, interpréta *Le Prince de Hombourg*.

Il est né le 18 octobre 1777, à Francfort-sur-l'Oder, dans une famille de l'aristocratie prussienne. Destiné, lui aussi, comme ses ancêtres, et son propre père, à la carrière militaire, il quitta l'armée à vingt-deux ans et, attiré par la jeune République française, partit pour Paris. Déçu, alors que les émigrants français répandaient dans toute l'Europe les idées de Rousseau – les romantiques catholiques allemands accentuant parfois cette tendance jusqu'au mysticisme –, Kleist s'installa en Suisse, dans le but de les réaliser : il se consacra à l'agriculture – mais il n'y trouva qu'une silencieuse solitude. Et c'est le retour à Paris, où Napoléon préparait l'invasion de l'Angleterre ; ensuite à Dresde, où, arrêté dans le territoire occupé par l'armée napoléonienne, il ne fut libéré que huit mois plus tard, après la conclusion de la paix de Tilsit.

En général, les biographes n'hésitent pas à avouer qu'ils sont peu informés sur l'enfance de Kleist. Mais Joachim Maass (Payot, 1989) observait que, à en juger par le témoignage du précepteur, il avait été un enfant extrêmement mélancolique : de concert avec l'un de ses cousins, il avait conclu un pacte selon lequel ils mettraient fin à leurs jours ensemble, si la vie venait à leur sembler indigne d'être vécue. C'est donc dès son jeune âge que l'idée d'un commun suicide aurait germé dans son esprit – idée qui allait se matérialiser, à sa trente-quatrième année, en compagnie d'une amie, une femme mariée, Henriette Vogel. Kleist et elle n'avaient pas été liés par d'autres sentiments que le désespoir du monde et les promesses du Ciel.

Il se souvenait d'avoir été, très tôt, l'objet d'*« hallucinations musicales »* ; aussi, sans connaître les notes, il était en mesure de composer ou de reproduire des airs qu'il avait entendus : il jouait de la flûte et de la clarinette, et adorait chanter.

Selon lui, passionné de philosophie, de langues anciennes, et surtout de mathématiques, plus étudiant que soldat, il mourrait studieux, la mort dût-elle survenir quand il serait très vieux.

L'étude de Kant lui apprenait que nos sens sont absolument incapables de nous aider à découvrir la vérité absolue – la chose en soi ; que jamais nous ne saurons avec certitude si ce que nos sens nous permettent d'appréhender représente la *« vérité »* ou seulement son apparence ; qu'en conclusion nous ne saurions parler de vérité acquise, que nous emporterions au-delà de la tombe.

La vérité n'existait-elle pas ? Alors rien n'existait plus pour lui : rien de ce qui n'était absolu n'était digne de lui : *« Mon "unique" but, mon but suprême, s'est effondré et je n'en ai plus aucun, désormais. (...) J'ai l'impression de devenir une de ces victimes de la folie, comme la philosophie de Kant en a tant sur la conscience. (...) La pensée que nous ne savons rien ici-bas de la vérité, absolument rien, que ce que nous appelons ici vérité porte après la mort un tout autre nom, et que par conséquent notre aspiration à acquérir un bien capable de nous suivre dans la tombe est stérile et vaine, cette pensée m'a ébranlé jusque dans le sanctuaire de mon âme. »*

Il était en permanence dans un sentiment de malheur et, comme chaque fois, il cherchait à fuir : dans une autre ville, un autre pays, dans une autre activité ou aventure, avec d'autres amis et, au fond du cœur, vers la mort. Goethe avouait que Kleist lui semblait un être que la Nature avait créé avec de grandes intentions et qui eût été la proie d'un mal incurable.

Ses nouvelles ? Son théâtre ? Ses laconiques essais ?

Aucun artiste, dans quelque domaine que ce soit, n'a son sens complet par lui-même. Comme les Anciens, comme Montaigne ou Shakespeare, l'intime univers de Kleist est plein de livres, et il tira avantage de ses devanciers. Il assimilait la pensée des uns et, surtout, les histoires des autres : il avoue qu'il les a lues et décidé de les récrire, sans s'accrocher au modèle. Jadis, Sénèque ou Plutarque pouvaient déjà évoquer, métaphoriquement, ce mot de Montaigne : *«... les abeilles pilotent deçà delà les fleurs, mais elles font après leur miel, qui est tout autre. »*

On ne citera, ici, que les nouvelles les plus célèbres de Kleist, pour évoquer leurs sources : *La Marquise d'O* en a peut-être trois : un conte de Cervantès, *De la puissance du sang* ; une des cent nouvelles de M^me^ de Gomez ; et une anecdote rapportée par Montaigne, dans ses *Essais*, *De l'ivrognerie*. Pour *Le Duel*, une anecdote, que Kleist a d'ailleurs traduite, se trouve dans les *Chroniques* de Jean Froissart (1337-1414). Et, en ce qui concerne *Michael Kohlhaas* – une des nouvelles les plus achevées de toute la littérature allemande –, elle a ses origines dans des chroniques anciennes, surtout celles de Peter Hafftiz, de la deuxième moitié du XVI^e^ siècle, qui mentionnent les aventures de ce marchand de chevaux, chef de brigands, victime d'une terrible injustice. Il s'appelait, en réalité, Jans Kohlhase, et il déclara la guerre à la Saxe, vers 1540. La chronique rapporte que Luther essaya en pure perte d'arranger le différend ; mais l'électeur de Saxe lui fit trancher la tête.

A propos de cette nouvelle, Georges-Arthur Goldschmidt fait remarquer que les personnages de Kleist et de Kafka *« sont réduits à ne pouvoir faire autrement qu'ils ne font, selon un implacable destin. (...) Le déroulement du* Procès *peut, à certains égards, se comparer à celui de* Michael Kohlhaas, *dont Kafka fut d'ailleurs un lecteur attentif et assidu – au point d'écrire en 1911 à son ami Max Brod : "Kleist souffle en moi comme dans une vieille vessie de cochon." »*

D'un autre côté, le théâtre de Kleist, son admirable théâtre, ne dévoile pas toujours le fruit de ses lectures, mais l'idée de *La Petite Catherine de Heilbronn* lui vient d'une ballade de Gottfried Bürger (1747-1794). Et *Penthésilée*, tragédie énorme, sauvage, il la conçut après la lecture d'une légende de l'école alexandrine. Cela dit, lorsque Kleist traduit l'*Amphitryon* de Molière, sans presque changer l'ordre des scènes, il insuffle aux personnages une telle passion, et à Jupiter un tel mysticisme, que la comédie glisse vers le drame. Pour Robert Walser, cet *Amphitryon* a conduit Kleist *« à sa réussite la plus sûre, la plus heureuse, la plus achevée »* alors que, du *Prince de Hombourg*, il se sentait *« assez courageux pour* [se] *juger fondé à dire que ce drame pèche par sa perfection : un travail par trop net manque de je ne sais quelle efficacité »*.

Et maintenant, quelques miettes de ces petits essais de Kleist : dans *Sur l'élaboration progressive des idées par la parole* (1805), il remarque, pour commencer, que le Français dit : *« L'appétit vient en mangeant »* et que ce principe fondé sur l'expérience demeure vrai quand on le pastiche et qu'on dit : *« L'idée vient en parlant. »*

Or il dit que la parole, contrainte à donner une fin à ce début, va de l'avant, et que l'esprit imprime à cette représentation confuse une évidence parfaite, tant et si bien que la connaissance, pour son étonnement, survient quand s'achève la période : *« J'y mêle des sons inarticulés, rallonge les mots de liaison, introduis même une apposition qui ne s'impose pas et recours à d'autres artifices qui donnent de l'extension au discours et me permettent de disposer du temps qu'il m'est nécessaire pour forger mon idée dans l'atelier de la raison. (...) Ainsi, lorsqu'une idée est exprimée de façon confuse, on ne peut en déduire pour autant qu'elle a aussi été pensée de façon confuse ; il se pourrait même, au contraire, que les pensées exprimées de la façon la plus confuse soient justement celles qui ont été pensées de la façon la plus claire. (...) Or ce n'est pas "nous" qui savons, c'est d'abord un certain "état" de nous-mêmes qui sait. »*

Dans *Sur le théâtre de marionnettes* (1810), un danseur-étoile explique à un habitué qui s'étonne de le voir si souvent dans le théâtre de marionnettes, l'art de ce genre de poupées : *« Chaque mouvement,* dit-il, *a un centre de gravité. (...) Leurs possibilités de mouvements sont certes limitées ; pourtant, ceux qu'il leur est permis d'exécuter sont accomplis avec un calme, une aisance et une grâce qui plongent dans l'étonnement tout esprit pensant. »*

Plus d'un siècle plus tard, en Russie, Meyerhold allait proposer une conception du jeu de l'acteur fondée sur la biomécanique, afin de créer une distance entre le personnage – le type – rêvé, et le personnage – le type – vivant. Et cela deviendra la *« distanciation »* selon Bertolt Brecht...

Ce qui, chez Kleist, est unique, seulement comparable à l'expérience des saints et des martyres illuminés par la foi, c'est son état de grâce à la veille de son suicide avec son amie Henriette Vogel, le 21 novembre 1811.

Que disent-elles, ses lettres d'adieu ?

Le 19 novembre, à Marie von Kleist, née Gualtieri : *« Ma très chère Marie, au milieu de cet hymne triomphal entonné par mon âme en cet instant de ma mort... »*

Le 20 novembre, à Sophie Müller : *«... nous ne voulons rien savoir des joies de ce monde et ne rêvons que de campagnes célestes et de soleils sous lesquels nous allons errer, avec de longues ailes aux épaules. »*

Le 21 novembre, à Marie, encore : *« Matin et soir, je m'agenouille, ce que je n'ai jamais su faire, pour prier Dieu ; je peux le remercier par cette vie, la plus atroce qu'un homme ait menée, à présent qu'elle s'achève pour moi, par la plus magnifique et la plus voluptueuse de toutes les morts. »*

Sa toute dernière lettre fut adressée au conseiller de M. Vogel, afin qu'il exécutât une série d'instructions : le barbier qu'on a oublié de régler, les affaires qui serviront à leurs dépouilles mortelles, les lettres – à acheminer par la Poste –, le coffre de M^elle^ Vogel, etc., et, pour finir : *« Venez très bientôt, cher Peguilhen, afin de procéder à notre enterrement. »*

Ils avaient demandé à leur aubergiste de leur faire porter du café et du rhum au bord du lac.

On entendit claquer deux coups de feu. Précautionneux, Kleist avait pris trois pistolets. Un seul avait suffi.

ŒUVRES COMPLÈTES
de Heinrich von Kleist.
Quatre volumes parus sous la direction de Pierre Deshusses.
Traductions de l'allemand par Pierre Deshusses, Jean-Claude Schneider et Jean-Yves Masson.
Tome I : *Petits écrits* (328 p., 160 F [24,39 €]).
Tome II : *Récits* (308 p., 160 F [24,39 €]).
Tome III : *Théâtre I* (568 p., 185 F [28,20 €]).
Tome IV : *Théâtre II* (à paraître).
Tome V : *Correspondance 1793-1811* (486 p., 195 F [29,73 €]).

A quoi ressemblait Wittgenstein ?

Les souvenirs d'un de ses disciples, Theodore Redpath, ainsi que les « Carnets secrets » du philosophe, précisent son portrait

WITTGENSTEIN À CAMBRIDGE
de Theodore Redpath.
Traduit de l'anglais par Gabriel Villada.
Ed. Science infuse, diffusion Les Belles Lettres, 126 p., 80 F (12,20 €).

CARNETS SECRETS 1914-1916
de Ludwig Wittgenstein.
Traduit de l'allemand et présenté par Jean-Pierre Cometti.
Ed. farrago, 124 p., 85 F (12,96 €).

Theodore Redpath a seize ans lorsqu'il découvre le nom de Wittgenstein dans un ouvrage qu'il a emporté avec lui en vacances, *Le style dans la prose anglaise* de Herbert Read. Il est aussitôt envoûté : l'écriture tout à la fois rude et énigmatique de Wittgenstein, qui figure en 1929 déjà dans cette anthologie, se grave dans son esprit.

Quelques années plus tard, à Cambridge, il suivra ses cours. Après avoir lu le *Tractatus*, il imaginait l'auteur comme une sorte de prophète *« avec un visage allongé et délicat de personnage du Greco »*. Erreur. Il a une allure militaire et ne ressemble en rien à un philosophe mystique. Plutôt à un officier. Ce qu'il était d'ailleurs en Autriche pendant la première guerre mondiale.

Il n'a aucune « vérité », métaphysique ou scientifique, à enseigner. Il vise plutôt à soulager les *« crampes mentales »* de ses auditeurs. Son travail s'apparente, insiste-t-il, à celui d'un *masseur*. Cette entrée en matière laissa Redpath perplexe et découragea plus d'un étudiant, ce qui réjouit Wittgenstein : il ne voulait pas de « touristes » chez lui.

Les sujets de perplexité ne manquèrent pas durant les années – de 1934 à 1936, puis de 1938 à 1940 – où Redpath assista à son enseignement. Notamment lorsque, assis à califourchon sur une chaise et s'agrippant à la partie supérieure des montants, il fulminait : *« Maudite soit mon âme »* ou criait *« De l'aide, quelqu'un ! »*.

Plus surprenant encore : dans sa chambre, où il avait invité Redpath, il n'y avait pas un livre de philosophie. Commentaire de Wittgenstein : *« Je me demande ce qu'on en penserait. Il se prétend philosophe, mais il n'a pas de livres de philosophie ! »* Redpath note qu'il y avait de la fierté dans ses propos : quelque chose du *panache* d'un prestidigitateur ou d'un grand cuisinier français qui fait des merveilles à partir de rien. Lorsqu'il lui demande ce qu'est un philosophe, Wittgenstein répond : *« Un professeur de bonnes manières. »*

D.R.

C'est d'ailleurs un thème récurrent chez lui : il est bien préférable d'être un *« professeur de bonnes manières »*, dans le sens éthique, qu'un logicien ingénieux ou un brillant scientifique. Avec pas mal d'ironie, Redpath observe que son maître est très éloigné de la perfection bouddhique : il n'avait pas la moindre pitié pour les mouches qui l'importunaient.

A plusieurs reprises, il dit à Redpath : *« L'ennui pour vous comme pour moi, vieux, c'est que nous n'avons pas de religion. »* Il l'entraînera néanmoins une fois dans l'église qu'il préférait, celle de Little St Mary, une église très « high » (1) à laquelle il était attaché. Comme une femme entre deux âges s'était agenouillée pour prier non loin d'eux, Wittgenstein chuchota : *« Voilà pourquoi une église est faite. »*

Si l'église était bonne pour les femmes délaissées, les cinémas, en revanche, étaient ses refuges préférés – en aucun cas il n'aurait pu s'en passer. *« Je dois être un homme très moderne pour que le cinéma ait sur moi des effets aussi bienfaisants »*, confiait-il. Pas n'importe quels films bien sûr : les westerns, les polars et les comédies musicales. Comme toujours, il allait droit à l'essentiel.

Deux ouvrages sur Wittgenstein
Signalons la version mise à jour de l'essai clair, honnête, élégant de Jean-Pierre Cometti, seul wittgensteinien à reconnaître l'importance capitale des écrits intimes du philosophe et à les avoir d'ailleurs traduits en français, ce dont on ne lui sera jamais assez reconnaissant (*Penser avec Wittgenstein*, éd. farrago, 184 p., 120 F [18,29 €]).
L'essai de Laurent Carraz, *Wittgenstein et la déconstruction*, insiste à juste titre sur son style allusif, ironique ou parodique réservé à quelques happy few capables d'apprécier le plaisir que procure l'ironie, ou plus précisément l'auto-ironie (éd. Antipodes, case postale 290, 1000 Lausanne, Suisse, 116 p., 115 F [17,53 €]).

Redpath, qui deviendra par la suite un spécialiste de Shakespeare et de John Donne, rapporte ses souvenirs avec une fraîcheur et un humour réjouissants, sans dissimuler l'agacement ou la gêne qu'il ressentait parfois en compagnie de Wittgenstein. Il lui demanda un jour pourquoi il n'exprimait jamais d'opinions politiques et n'abordait aucun sujet politique. Sa réponse fut intéressante : il ne *pouvait* pas, mais un jour il expliquerait *pourquoi* lors d'une de ses conférences. Bien entendu, ce jour ne vint jamais.

Jean-Pierre Cometti, qui publie les carnets secrets de Wittgenstein, qu'il tint entre 1914 et 1916, insista, lui aussi, sur le fait que les problèmes philosophiques en appelaient moins pour lui à nos ressources intellectuelles qu'à nos capacités morales. *« C'est ce qu'implique de manière générale, dans ses carnets, le souci constant de* décence *et d'*honnêteté *qui s'y exprime »*, écrit Cometti. Ou, pour être plus précis, de coïncidence de soi à soi. *« Que faut-il faire pour que ma vie ne soit pas perdue ? »*, se demande Wittgenstein.

La quête de la vérité l'intéresse moins que des questions concrètes du genre : comment supporter autrui ? Comment me supporter ? En ayant toujours présent à l'esprit que ma pensée est indissolublement liée à la vie que je mène. Et que cette vie compte plus que n'importe quel ouvrage philosophique. C'est ce qu'il entendait quand il écrivait à propos du *Tractatus* : *« Il comporte deux parties ; celle qui est présentée ici, et tout le reste que je n'ai pas écrit. Et c'est justement cette seconde partie qui importe. »*

Cette seconde partie, c'est celle qui transparaît dans ses journaux intimes. Celle qui rend fascinante la lecture de ses biographies ou des témoignages directs le concernant. Celle qui tente de répondre à la seule question qui vaille et qui ne comporte pas de réponse (pas de réponse générale en tout cas) : qu'est-ce qu'un homme ? La question éthique par excellence.

Wittgenstein ne se souciait guère d'être compris par des philosophes professionnels. Il écrivait pour des amis inconnus, dispersés aux quatre coins du monde. *« Je pense en fait avec ma plume,* disait-il. *Car ma tête bien souvent ne sait rien de ce que ma main écrit. »* Ou encore : *« La philosophie, on devrait, au fond, ne l'écrire qu'en poèmes. »* On croyait lire un philosophe ; on découvre un poète. Divine surprise !

Roland Jaccard

(1) Tendance conservatrice de l'église anglicane.

La mort de près

Partagé entre l'insolence et la soumission, Jules Roy, le vieil insurgé, interpellait Dieu à la fin de sa vie

LETTRE À DIEU
de Jules Roy.
Albin Michel, 274 p., 98 F (14,94 €).

En bout de vie, traqué par l'âge et la maladie, l'auteur de *La Vallée heureuse* réserva son ultime défi à *« interpeller »* Dieu comme il l'avait fait en d'autres temps, toutes proportions gardées, de Salan ou de Massu. Lettre d'amour ou de colère, coup de gueule ou prière murmurée ? Partagé entre l'ironie et la crainte, l'insolence et la soumission, le vieil insurgé ne sait quelle attitude prendre ni quel ton adopter, en réalité. La provocation tourne court, le cédant au désarroi, au doute, à une sorte d'adoration méfiante. Le rebelle a beau s'indigner du sort des hommes et du sien en particulier, du peu d'attention que Dieu paraît leur accorder, il se reconnaît pour l'essentiel désarmé, débordé, mesurant à chaque pas la vanité de son entreprise. Non sans mêler parfois à cet aveu d'égarement, d'impuissance et d'hésitation, les élans et les feintes d'une quête amoureuse qui n'en finit pas...

En conclusion de son œuvre, Jules Roy nous a donné son livre le moins conformiste, le moins tenu qui soit. Ecrite dans un mélange d'exaltation et de panique, entre la solitude de Vézelay et celle du Val-de-Grâce, cette supplique à Dieu n'a rien d'un testament spirituel. Le vieil homme qui s'acharne à écrire en dépit d'une main défaillante n'a pas cherché à rivaliser avec l'une des grandes âmes qu'il admire. Il dément vouloir se mesurer au *Lazare* d'André Malraux dont tout le rapproche pourtant. Il se reconnaît *« très humble disciple de Teilhard »* mais voué tout au plus, quant à lui, à un voisinage passionnel avec Marie-Madeleine. *« Ma religion, c'est elle. Vieillard tout près de la fin, je persévère. Ne me suis-je pas trompé d'itinéraire ? Je ne confonds pas la femme, votre créature, avec votre majesté. C'est le feu de l'amour, seigneur Dieu, le doute, l'infidélité, la multiple beauté jusqu'à la sagesse de l'âme... »*

Le pilote épris de l'infini et du mystère des astres tient ici son dernier journal de bord, laisse libre cours à ses nostalgies, ses humeurs, ses obsessions, se regarde partir, s'entraîne à disparaître, interroge l'invisible sans obtenir, en fin de parcours, guère plus de réponse qu'auparavant. Il a noué depuis la guerre et les bombardements de nuit au-dessus de la Ruhr une relation avec la mort qui ne l'a jamais quitté. C'est à elle, plus qu'à Dieu peut-être, que s'adressent ces pages où la vie passe en désordre avant de retourner au néant, qui sait.

Confident des dernières années de l'écrivain, Gérald Calmettes a brossé, dans un ouvrage récent, un portrait ouvertement complice de celui qui fut, par le style et l'allure, l'un des personnages les plus atypiques du monde littéraire et, par le courage de ses engagements, l'une des consciences les plus intègres (1). L'auteur restitue à grands traits le parcours de ce déraciné devenu, par instinct et par conviction, l'homme de toutes les ruptures et de toutes les nostalgies, affranchi du séminaire, de l'armée, de la communauté qui le vit naître, mais resté inconsolable de l'Algérie perdue.

Jules Roy se tenait, en littérature comme en amour, pour une sorte de « barbare ». Rôle de composition, parfois. Le subversif rêva longtemps d'académie, l'insoumis pouvait dissimuler un *« farouche traîneur de sabre »*, le frère d'armes ne ménageait personne moins que ses amis. Mais il fallait être ce qu'il était, cette âme généreuse et brutale, ce fou de croisades et de solitude, pour risquer, le moment venu, contre Camus et la plupart des siens sinon contre lui-même, de préférer la justice à sa mère, en dépit de tout.

Jean-Luc Barré

(1) *Jules Roy, le barbare de Vézelay* (éd. C.Pirot, 192 p., 110 F [16,77 €]).

littératures

Livraisons

● **LA MORT DE MON PÈRE et autres nouvelles,**
de Yehuda Amichaï
Mort en 2000 à l'âge de 76 ans, Yehuda Amichaï appartenait à la génération des pionniers qui avait participé à la fondation de l'Etat d'Israël. Mais comme le précise son traducteur, Michel Ekhard-Elial, l'héroïsme collectif et l'exaltation des vertus nationales ou guerrières ne sont pas dans sa manière. L'espace des six nouvelles rassemblées dans ce volume, écrites dans les années 1950, est celui du demi-sommeil. La réalité est là, entière, avec le bruit des armes, la douceur de l'air, les traditions. Mais un léger décalage s'est introduit. Des fissures apparaissent (éd. de L'Eclat, 176 p., 80 F [12,20 €]).
Chez le même éditeur, par le même traducteur, un recueil de poèmes d'Amichaï, *Début fin début* (bilingue, 106 p., 80 F [12,20 €]).

● **AVEC AMOUR, EMILY, lettres aux amies intimes,**
d'Emily Dickinson
Claire Malroux continue son travail de divulgation et de traduction des écrits de cette femme poète étrange et géniale qui vécut entre 1830 et 1886 quelque part en Nouvelle-Angleterre, sans guère sortir, se montrer ou se faire connaître, sinon par ses lettres. Un sens épistolaire très aiguisé, fervent, poussé aux extrémités du langage et exactement conforme à son génie littéraire, donne aux lettres d'Emily Dickinson un caractère absolument singulier. Précieuses, enjouées ou graves, elles dispensent une parole – ici à quelques femmes qui ont joué un rôle central dans l'existence d'Emily – qui semble tenir en équilibre sur le fil de la raison. En menaçant à chaque instant de basculer (José Corti, 254 p., 120 F [18,30 €]).

● **UN BRUIT DE BAISER FERME LE MONDE,**
de Jean-Pierre Duprey
Jean-Pierre Duprey appartient à la catégorie incertaine et largement mythique des poètes dits « maudits ». Sa vie brève (1930-1959) à laquelle il décida lui-même de mettre fin, le caractère nocturne de son inspiration, le salut d'André Breton en 1950 – il fit une place à Duprey dans la deuxième édition de son *Anthologie de l'humour noir* – ont contribué à façonner cette image trop simpliste. Après la réédition récente de ses minces *Œuvres complètes* dans la collection Poésie/Gallimard, voici, présenté par Sylvain Goudemare, un ensemble de poèmes inédits d'adolescence datant de l'immédiat après-guerre. *« A moi il me plaît d'être essort »,* écrit Duprey. Des pages d'envol qui recèlent des moments de vraie beauté (Le Cherche Midi, 146 p., 88 F [13,42 €]).

● **ADIEU,** de Pierre Pachet
« Soizic et moi nous sommes mariés en 1963. Le 22 janvier 1999, la maladie l'a tuée. Mais le lien du mariage, l'anneau n'est pas détruit. Il brille encore », écrit Pierre Pachet au seuil de ce court récit de deuil. L'auteur d'*Autobiographie de mon père* raconte, note les détails, les images, se souvient. Il sonde ce mystère joyeux qui lie deux êtres ensemble, et cet autre, douloureux, qui les sépare. L'exemplaire pudeur et précision de la prose de Pachet, la conscience qui est la sienne d'écrire à l'intérieur du cercle le plus intime, et donc de n'user des mots qu'avec retenue, donnent à ce livre une tonalité digne et profondément émouvante (éd. Circé, 124 p., 98 F [14,94 €]). **P. K.**

● **T'ES PAS MA MÈRE,** de Prune Berge
Dans un roman par lettres, Prune Berge affronte le thème délicat de l'adoption et de l'accouchement sous X. Devenue adulte, Stéphanie reçoit une lettre de sa mère biologique qui tente de lui expliquer les causes de son geste. Mère d'adoption, mère d'origine, fils, grand-mère, enfant à naître... A travers cet échange de correspondance, Prune Berge tente de nous faire comprendre les motivations et les problèmes suscités par l'acte douloureux de l'abandon, sans éviter les pièges de la disculpation et du happy end (Actes Sud, 82 p., 69 F [10,52 €]). **H. Ma.**

Livres de poche

A l'ombre du Japon en fleurs

BRUME DE PRINTEMPS
de Romain Slocombe
Gallimard, « Série noire », 720 p., 50 F (7,62 €).

Harugasumi signifie, paraît-il, en japonais, « brume de printemps », qu'il convient de ne pas confondre avec Harumi, « beauté de printemps », qui est le prénom d'une ravissante jeune fille. Les deux termes ont en commun d'évoquer des visions agréables, et Harugasumi peut faire penser à la floraison des cerisiers au mois de mars. Mais mars est le mois de la guerre, et l'image – plus ambiguë qu'il n'y paraît de prime abord – peut tout aussi bien désigner la fumée des incendies que provoqua le bombardement de Tokyo dans la nuit du 9 au 10 mars 1945 ou les émanations de gaz sarin répandu par la secte Aum dans le métro en mars 1995. C'est précisément cette ambiguïté qui est au cœur du roman de Romain Slocombe. Son héros, un photographe anglais spécialisé dans les jeunes filles peu vêtues, en uniformes militaires, éprouve pour le Japon des sentiments ambivalents, au point de dresser d'emblée la liste de ce qui suscite sa fascination et sa répulsion.

« Ce que j'aime : le charme incroyable des filles (enfin la plupart), l'absence de préjudices moraux concernant le sexe (y compris dans ses perversions même les plus insolites), la gentillesse naturelle des habitants, leur sens de la nature et du passage des saisons, le raffinement des objets quotidiens, le goût du vêtement (et des uniformes), la propreté du rite des bains brûlants qui évacuent le stress, enfin les délices d'une nourriture traditionnelle saine et préparée esthétiquement, et le saké (chaud) et la bière (glacée). » Et, pour les détestations, la liste est tout aussi longue : *« Le conformisme, l'asservissement systématique à l'autorité, le fanatisme de groupe, le machisme omniprésent, le racisme vis-à-vis des peuples jugés inférieurs (les Chinois et les Coréens, entre autres), l'absence d'alternative démocratique, la tolérance vis-à-vis des groupes mafieux et des organisations fascistes, le système éducatif abrutissant, les modes vestimentaires stupides, l'épidémie des gadgets électroniques, l'envahissement par les fast-foods et les* family restaurants, *l'imitation bête des pires travers occidentaux, et un infantilisme niaiseux... »*

Tous ces ingrédients vont donc se retrouver mêlés dans *Brume de printemps* : non pas que Romain Slocombe ait eu la prétention d'écrire un guide complet et objectif de la civilisation japonaise, mais justement parce que le véritable sujet du roman est l'analyse de ces sentiments contradictoires que l'auteur éprouve pour le pays du Soleil-Levant. Parmi les nombreux ouvrages qu'il a déjà consacrés à cette passion, on peut relever des bandes dessinées, des livres de photos et même, en 2000, un premier roman policier à la « Série noire », *Un été japonais. Brume de printemps* fait figure de polar atypique au sein de cette collection, par sa taille d'abord – plus de sept cents pages – et par sa couverture illustrée d'une photo prise par l'auteur sur laquelle on reconnaît aisément le personnage-clé du livre, ce qui autorise certains rapprochements entre auteur et narrateur.

Celui-ci donc, Gilbert Woodbrooke, à force d'aller au Japon photographier ses fantasmes, s'est acquis une solide réputation de connaisseur de la civilisation nippone, particulièrement de ses fétichismes sexuels et de ses milieux underground. C'est à ce titre qu'il est envoyé comme assistant et interprète par une société de production britannique pour un reportage sur la folie des Japonais pour les animaux domestiques. Une seconde intrigue se déroule parallèlement, l'histoire de Makoto Uyama, jeune étudiant en physique embrigué par la secte Aum en pleine préparation d'un attentat dans le métro de Tokyo. D'un côté les tribulations drolatiques de deux Anglais au Japon, de l'autre la dissection effrayante de l'entreprise de décervelage d'une secte particulièrement redoutable.

Entre les deux, une adorable nymphette qui va mettre le feu aux poudres et aux désirs de Woodbrooke : le choc sera évidemment violent, pimenté par les démêlés du photographe avec le monde des galeries d'art et avec celui des yakuzas. Plus que la trame irréprochable de ce thriller, ce qui est passionnant c'est la manière dont Romain Slocombe joue de tous les registres, du comique au tragique.

Ainsi, on passe constamment d'images sucrées sur le gâtisme des Japonais à l'égard des animaux domestiques à des *« paysages apocalyptiques et décrépits qui semblent émerger d'un roman de J. G. Ballard »*. Du mièvre au sordide, du fantasme à la réalité, le voyage est toujours mouvementé.

Le roman de Slocombe montre une réalité pour la contredire aussitôt, dévoilant dans un même mouvement la surface des choses et leur envers, soulignant une faille au bord de laquelle le lecteur se retrouve saisi d'émerveillement et de vertige. Le Japon de Romain Slocombe, c'est celui des groupes fascistes et des jeunes filles en fleurs, de la politesse exquise et de la brutalité le plus vulgaire. Ni apologue ni pamphlet, *Brume de printemps* est non seulement un roman policier parfaitement maîtrisé, mais surtout l'analyse d'une fascination qu'il fait immanquablement partager au lecteur s'il ne l'éprouvait déjà.

Gérard Meudal

UN LIVRE ÉPUISÉ OU INTROUVABLE ?
Librairie
LE TOUR DU MONDE
Nouvelle adresse :
29, rue de Condé - 75006 PARIS
Tél. : 01.53.10.00.75 - Fax : 01.53.10.00.72
du mardi au samedi de 10h à 18h.
Service recherche : 01.53.56.95.60
E-mail : tdm@sfl.com
ACHAT - VENTE

Je vous écris...

LETTRES de la duchesse de La Rochefoucauld
à William Short.
Edition présentée et annotée par Doina Pasca Harsanyi.
Mercure de France, « Le Temps retrouvé », 288 p., 30 F (4,57 €).

Nous sommes au lendemain de la Révolution française, et nous lisons les lettres, jusqu'ici inédites, qu'Alexandrine Charlotte Sophie (1763-1838) adresse à son amant. C'est dans le salon de son mari, le duc de La Rochefoucauld – noble libéral qui est l'ami de Benjamin Franklin –, que la jeune duchesse a rencontré, en 1789, William Short, ambassadeur des Etats-Unis en France : *« J'étais tranquille et, sinon heureuse, du moins paisible, rien ne m'agitait bien fortement, vous êtes venu troubler la paix de mon cœur pour y répandre l'agitation, le trouble et peut-être le remords »* (30 novembre 1791).

Mais ils sont séparés rapidement, d'abord par les événements, puis par les postes lointains attribués à William Short... Dans l'espérance de temps meilleurs, où leur amour pourrait enfin s'épanouir, elle lui écrit des lettres tendres, rédigées dans cette langue du XVIII[e] siècle qui pare les sentiments des tournures les plus raffinées : *« Je vous envoie* [cette lettre]*-ci à La Haye, je désire que vous la receviez à votre arrivée, j'ai trop de plaisir à vous écrire pour ne pas sentir celui que vous devez avoir à recevoir de mes nouvelles »* (7 juin 1792)... Mêlant le voussoiement et le tutoiement, confiantes ou attristées, les belles lettres de la duchesse déclinent l'art de concilier devoir et bonheur d'être secrètement aimée. Mais elles livrent également sa chronique, avisée et lucide, des événements : le roi et la reine chassés des Tuileries, les Jacobins, Condorcet, Mirabeau, La Fayette, l'Assemblée nationale...

Claire Paulhan

A la conquête de l'autre

Le groupe d'histoire des femmes réuni autour de Cécile Dauphin et d'Arlette Farge explore, du Moyen Age à nos jours, les représentations de la séduction, et ce qu'elles nous disent des relations hommes-femmes

SÉDUCTION ET SOCIÉTÉS
Approches historiques
sous la direction de Cécile Dauphin et Arlette Farge.
Seuil, 352 p., 140 F (21,34 €).

PAULO NOZOLINO/VU

Le nuancier infini de la rencontre entre hommes et femmes. Sarajevo, 1997

Séduire, est-ce tromper ou charmer ? L'étymologie comme les usages anciens – la séduction médiévale est œuvre du diable et figure du mal – donnent au terme une connotation péjorative qui englobe l'ensemble du domaine profane et religieux. Le XVIIIe siècle commence à souligner les attraits de la séduction, qui devient l'une des modalités du rapport entre hommes (séducteurs) et femmes (séduites). Mais il faut attendre la seconde moitié du XXe siècle pour que l'ambivalence s'estompe et que le mot évoque un charme réciproque.

Jeu du corps et de l'esprit fait de gestes et de mots, entre-deux du conflit et de l'union, moment de tension qui intéresse l'ordre de l'intime aussi bien que celui du social, la séduction est *« un acte social ordinaire »* aux modalités et aux temporalités multiples. Le défi relevé par le groupe d'histoire des femmes du Centre de recherches historiques de l'EHESS, réuni autour de Cécile Dauphin et Arlette Farge, est d'en faire un objet d'histoire et une grille de lecture des relations entre hommes et femmes. A partir de sources aux statuts très divers et qu'il importe de confronter : discours normatifs comme les manuels de savoir-vivre, récits intimes, archives judiciaires, romans, tableaux ou émissions de télévision.

Les treize contributions de *Séduction et sociétés* explorent dans leurs variations historiques les représentations de la séduction, ses codes, les formes de sociabilité qu'elle induit, ainsi que ses usages publics, qui deviennent évidents au XXe siècle. Elles proposent un parcours chronologique du Moyen Age à nos jours, qui souligne, par exemple, la moralisation médiévale attachée au refus de l'ornement, les efforts d'une Mlle de Scudéry pour élaborer au XVIIe siècle une civilité mixte, le refus du corps et de la séduction par la bourgeoisie révolutionnaire, puis le refoulement de la sexualité, qui installe la réserve au cœur du savoir-vivre du XIXe siècle et condamne le trop sensuel *Cosi fan tutte*, de Mozart.

Moins homogène peut-être mais plus ouverte sur la dimension politique de la séduction, la dernière partie de l'ouvrage, qui porte sur le XXe siècle, évoque la construction du charisme de Franco et la séduction des femmes phalangistes rassemblées derrière la figure mythique du héros mort José Antonio Primo de Rivera, propose une relecture, autour des rapports de séduction entre les trois personnages, du *Silence de la mer*, de Vercors, et observe le dévoilement de l'intime par les médias dans les dernières décennies.

Outre l'époque, *Séduction et sociétés* souligne d'autres éléments de différenciation dans les manières d'entrer en séduction ou de la subir. Si l'âge est peu pris en compte, la position dans la hiérarchie sociale donne lieu à de beaux développements : la recherche du bonheur au XVIIIe siècle n'appartient pas qu'aux riches libertins, et la servante abusée ne doit pas masquer la fille *« pétulante »* ou d'autres jeux d'attirance dans les classes populaires, aux corps surexposés.

Autre exemple : le rituel préconjugal et l'épistolaire d'Ursin et Ernestine – le jardinier et la dentellière qui s'écrivent dans les années 1860 – diffèrent de ceux d'Auguste et Eugénie, pour qui le mariage est une affaire de famille, même si tous partagent le même cadre de référence (religieux, légal ou littéraire), où la féminité est marquée par la soumission. La première différenciation, en effet, est sexuée, particulièrement quand la séduction est considérée comme un vice féminin ou l'essence même de la femme, d'où les efforts des féministes pour en changer les modalités.

L'ouvrage dessine ainsi un projet historiographique. Après *De la violence et des femmes* (Albin Michel, 1997), qui tentait d'articuler violence subie et violence exercée et d'explorer *« les déplacements possibles »*, *Séduction et sociétés* invite l'histoire des femmes à ne plus travailler seulement sur les formes de domination mais aussi sur les marges de liberté, l'ambiguïté du désir et *« le nuancier infini de la rencontre entre hommes et femmes »*. Le propos est stimulant, mais peut-être un peu trop sévère pour un champ de recherche qui s'est beaucoup diversifié depuis trente ans. Diversité visible au fil des pages, où se lisent des manières différentes d'écrire l'histoire, notamment dans l'usage des textes et du langage, le traitement des singularités, l'étude des ruptures ou celle des *« faibles intensités du réel »*. Ce n'est pas le moindre intérêt de ce travail qui embrasse dans toute sa complexité l'actuel champ historique des sensibilités et des émotions.

Françoise Thébaud

Corps éphémère

La jeune fille, enjeu essentiel dans la construction du monde social : un ouvrage collectif

LE CORPS DES JEUNES FILLES
de l'Antiquité à nos jours
sous la direction de Louise Bruit Zaidman, Gabrielle Houbre, Christiane Klapisch-Zuber et Pauline Schmitt-Pantel.
Perrin, 344 p., 139 F (21,19 €).

C'est l'intérêt de cet ouvrage collectif que de tenter d'historiciser sur une très longue période ce qui paraît aller de soi et s'imposer comme une évidence physique et naturelle : le corps des jeunes filles, si singulier et si éphémère. Or cette approche, qui sollicite une documentation très variée – images, sources littéraires, traités médicaux, ouvrages de droit ou de théologie morale, mais aussi chroniques et journaux –, montre bien en quoi la perception et la définition dominantes de la jeune fille n'ont cessé de varier au gré des catégories d'interprétation à la disposition des contemporains mais aussi des enjeux attachés à cet objet si particulier.

S'agit-il de préparer au plus vite la jeune fille au statut de mère, quitte à n'accorder que peu d'attention à l'adolescence et peu de valeur à la virginité, comme dans la Cité grecque ? Ou au contraire de gérer au mieux cette virginité, au prix d'un contrôle parental et social étouffant et parfois de la réclusion pure et simple, afin d'en maximiser les profits sur le marché matrimonial ? Ou encore d'inventer et d'inculquer, avec l'exaltation de la chasteté et le culte de l'Immaculée Conception, de nouvelles manières du corps, dissimulé, dompté, redressé aussi, avant les timides percées de la Belle Epoque et de l'entre-deux-guerres, qu'illustrent le rejet du corset, l'apparition du sport féminin ou l'essor des colonies de vacances mixtes ? Dans ce passage complexe de l'enfance à la maturité, le corps féminin fait donc l'objet de réflexions, de définitions, d'appropriations multiples qui n'ont longtemps en commun qu'une *« flottante taxinomie des appartenances de sexe et d'âges »* et sur lesquelles s'affrontent clercs, médecins, juristes.

La jeune fille est ici définie par son âge, là par ses caractéristiques physiologiques (pubère mais toujours vierge), là encore par son statut social (en âge d'être mariée mais encore célibataire), devenant ainsi un enjeu essentiel dans la construction du monde social : des réponses apportées à cette question par les uns et les autres dépendent en effet la place de la jeunesse, l'organisation des règles de l'échange, la répartition sexuelle des occupations. L'évolution chaotique de la législation sur le viol à partir de la fin du Moyen Age, par exemple, en apporte la preuve, qui tend, non sans hésitations et sans restrictions, à condamner de plus en plus nettement rapts, *« forcements »* et violences commises sur les jeunes filles.

Dans cette protection, socialement sélective, de l'intégrité physique des vierges se joue avant tout la défense du mariage et la lutte contre l'infanticide. En obligeant les femmes tombées enceintes hors mariage à faire déclaration de leur grossesse, la monarchie d'Ancien Régime tenta ainsi à partir du XVIe siècle de lutter sur deux fronts : empêcher toute tentative d'élimination des enfants illégitimes et contraindre les responsables, soit à épouser leur victime, soir à leur offrir des compensations financières. L'ordre du monde reposait donc en partie sur le contrôle des jeunes corps féminins.

Disparate et inégal, ce recueil résume au fond assez bien la diversité stimulante des recherches conduites aujourd'hui en matière d'histoire des femmes et du genre, où se rencontrent des approches hétérogènes, qui vont de l'histoire sociale des identités sexuelles et des usages sociaux du corps à l'histoire des idées et des représentations littéraires du corps imaginaire.

Olivier Christin

Jean-Luc Nancy sur les chemins de l'art et de la pensée

● *A partir d'une réflexion sur les limites de la pensée, le philosophe tente de jeter les bases d'une éthique et d'une politique pour notre temps*

● *Dialoguant avec l'œuvre du cinéaste iranien Abbas Kiarostami, il élabore une réflexion personnelle sur l'art contemporain*

LA PENSÉE DÉROBÉE
de Jean-Luc Nancy.
Galilée, 200 p., 175 F (26,68 €).

Parce qu'il s'ouvre sur le commentaire d'une formule de Georges Bataille, *« Je pense comme une fille enlève sa robe »*, l'essai de Jean-Luc Nancy apparaît tout d'abord comme une série de variations sur le thème de la nudité. Thème insaisissable s'il en fut : la nudité (comme l'animalité, quoique d'une autre manière) désigne une des limites de l'humain, s'annonce comme l'une des formes de son essentielle finitude. Thème ambigu aussi : la nudité peut être celle du corps glorieux mais également celle du cadavre, nous renvoyer à notre mort autant qu'à notre désir. Il faudrait, pour tenter d'en rendre compte, revenir par exemple sur toute l'histoire de la peinture occidentale, montrer comment le nu y a été pensé, voilé ou déifié, tout en restant presque toujours objet de scandale. Tel est, d'ailleurs, l'un des propos de Jean-Luc Nancy, ou du moins l'une des voies dans lesquelles pourrait s'engager son vaste projet de *« déconstruction du christianisme »*.

Pourtant, *La Pensée dérobée* nous emmène moins dans cette direction que dans celle, d'ailleurs voisine, d'une exploration des limites de la pensée elle-même. Car la pensée n'est nullement cette puissance infinie, déliée de toute contingence, que décrivent avec complaisance les philosophes platoniciens. Exposée à toutes sortes de pièges, elle n'est jamais aussi nue que lorsqu'elle s'efforce de se saisir elle-même dans son pur élan, de même que l'homme n'éprouve jamais autant sa finitude que quand il s'épuise à déchiffrer le sens d'un objet quelconque – celui, par exemple, de sa vie. *« La pensée dérobée pense ceci : nous sommes là pour rien, le monde est là pour rien, nous sommes au monde pour rien – et c'est ce que veut dire "être au monde". Penser ce rien, c'est penser la pensée nue. »*

En même temps, ces limites, si elle les reconnaît et les accepte, peuvent offrir à la pensée des points d'appui pour rebondir, l'aider à avancer, à découvrir des pistes cachées, à construire des réponses inédites à de très vieilles questions. Qu'une pensée « se dérobe » cesse alors d'être un drame, pour devenir l'origine d'une réflexion nouvelle : tel serait même, selon Jean-Luc Nancy, le sens ultime de cette énigmatique activité qu'on nomme philosophie. De cette activité qu'il continue à pratiquer, vaille que vaille, bien qu'il se déclare convaincu (comment lui donner tort ?) que la philosophie, ou du moins la figure classique qui fut la sienne de Platon à Hegel, est aujourd'hui achevée, comme le sont également les figures traditionnelles de la science et de la religion.

DOUBLE POSTÉRITÉ

On l'a compris : le sillon que trace, livre après livre, la méditation de Jean-Luc Nancy s'inscrit dans une double postérité. Celle de la fin de la métaphysique, d'abord, fin annoncée depuis longtemps, mais proclamée avec une telle force par la plupart des philosophes du XXe siècle, à commencer par Heidegger, qu'il devient impossible de ne pas faire, de cette proclamation elle-même, le point de départ de tout effort pour penser « au-delà » – si tant est que la chose soit possible, ajouterait Derrida. Celle de la fin du grand espoir révolutionnaire, ensuite, espoir incarné par les diverses figures prises, depuis cent ans, par l'héritage de Marx – héritage qui, depuis la fin de la guerre froide, n'est plus guère revendiqué, alors même que s'embrasent, un peu partout dans le monde, de pseudo-révolutions nourries des monstrueux fantasmes de l'identité nationale, du repli sur la chaude « communauté » du sang et de la haine de l'Autre.

Le fait (et ce n'est pas un hasard) que Heidegger lui-même ait été, en son temps, un adepte de ce genre de pseudo-révolution ne rend que plus urgente la nécessité de procéder à la déconstruction de tels fantasmes, en même temps qu'à celle de la métaphysique. Du coup, la démarche de Nancy, qu'on aurait pu croire confinée dans le ciel des idées pures, prend, à deuxième lecture, un tout autre relief.

Sa véritable dimension, qui est d'ordre politique, se révèle tout d'abord dans certains des textes qui composent ce recueil – textes explicitement consacrés, par exemple, à l'analyse du concept de liberté, ou bien à celle de l'éthique heideggérienne. Mais c'est dans ce livre tout entier que transparaît le souci politique de Nancy. Et sans doute aussi dans les livres précédents, si on les revisitait à la lumière de celui-ci.

Sans que l'on puisse parler, au sens strict, d'un tournant, il devient donc possible de renvoyer au travail de Nancy la question de ses propres présupposés. Quelle politique se dessine derrière sa lecture distanciée des classiques (Platon, Spinoza, Kant), derrière sa revendication explicite d'un « après-coup » de la métaphysique ? En d'autres termes, que veut-il que nous voulions, ici et maintenant ? Et, d'abord, qui est ce « nous » dont Nancy affirme qu'il demeure à construire, si l'on veut sauver la politique – c'est-à-dire l'arracher, précisément, aux ambiguïtés du « on » (que ce soit le « on » des marchés financiers ou bien celui du prolétariat) ?

Sur tous ces points, on attendra avec impatience des réponses plus précises de la part du philosophe. D'autant plus que certaines de ses déclarations d'hostilité aux principes du libéralisme ou aux postulats de la démocratie éveillent parfois, chez le lecteur, la crainte de voir Nancy en revenir à la variante actuellement la plus en vogue (mais pas la plus originale) d'un vieux gauchisme antiaméricain datant de la guerre froide.

Christian Delacampagne

L'ÉVIDENCE DU FILM. ABBAS KIAROSTAMI
de Jean-Luc Nancy.
Traductions Christine Irizarry, Verena Andermatt Conley, choix des images Térésa Faucon.
Yves Gevaert Editeur
(160, rue du Pinson, 1170 Bruxelles),
170 p., 198 F (29,75 €).

C'est, d'abord, un curieux objet feuilleté. *L'Evidence du film* s'écrit en quatre langages : le français, l'anglais, le persan, et les images. Cette dernière expression – un cahier de photogrammes au milieu de l'ouvrage – fait écho aux trois autres qui, à leur tour, se divisent en trois parties : un texte du philosophe Jean-Luc Nancy sur l'œuvre du cinéaste Abbas Kiarostami, un texte plus ancien du même auteur consacré plus spécialement à un des films, *Et la vie continue*, enfin un entretien entre le penseur français et le cinéaste iranien. L'ensemble, qui fait donc l'objet d'une composition très concertée, et fort savoureuse, est absolument passionnant (1).

Il faut d'abord, même si l'auteur de *La Communauté désœuvrée* est coutumier de telles audaces, saluer le courage qui consiste, pour un philosophe au statut établi, à se lancer sur un objet nouveau, le cinéma en l'occurrence. Et dire le bonheur de voir une pensée agile et ouverte découvrir par elle-même les chemins de sa réflexion, sans recourir aux cartes dressées par les spécialistes en la matière. Jean-Luc Nancy ressemble ainsi aux personnages de Kiarostami qui fraient leur trajet personnel sous l'effet d'un élan éthique et d'un désir impérieux articulés à une totale ouverture au monde. A cette similitude de démarche répond la proximité du rapport au monde entre l'auteur d'*Et la vie continue* et celui de *L'Intrus* – deux œuvres qui, au fond, racontent la même chose.

Les deux textes de Nancy établissent, avec la force d'une évidence (celle de sa propre pensée) qui fait écho à l'évidence invoquée par le titre, la spécificité de la modernité esthétique incarnée par le cinéma de Kiarostami. Ils la définissent comme alternative au maniérisme postmoderne, en montrant la possibilité d'une œuvre issue d'un rapport inédit au réel, un réel qui a été travaillé par l'histoire de l'art – et notamment par un siècle de cinéma. Ce réel peut produire cette œuvre parce qu'il est (re)mis en mouvement par la mise en scène, le geste artistique imposant *« la présence en tant qu'elle est véritablement présente, c'est-à-dire venant au-devant, se présentant, offerte, disponible, lieu d'attente et de pensée, présence qui est elle-même un passage vers ou à l'intérieur de la présence »*.

CONTINU ET DISCONTINU

Au-delà de la place considérable du cinéaste de *Close-up* et de *Où est la maison de mon ami ?* dans l'art contemporain – pas uniquement dans le cinéma –, le texte en désigne la singularité, montrant comment cet art qui pense avec ses propres moyens de pensée agence l'esthétique au didactique et à l'heuristique. Le mouvement moderne du regard (mis en forme par le regard en mouvement des personnages frayant leur chemin dans les récits de Kiarostami) permet une construction du visible et de l'invisible très éloignée des conceptions du monde usuelles en Occident, et qui participent de la richesse de l'œuvre. Nancy met en évidence une relation entre le continu et le discontinu comme constitutif de l'être : *« l'être n'est pas quelque chose, il est que ça continue. Il est que ça continue non pas au-delà ou en deçà des moments, des événements, des singularités et des individus qui sont discontinus, mais de manière plus étrange : dans la discontinuité elle-même, et sans la fondre en un* continuum. *Ça continue à discontinuer, ça discontinue continûment. »* Il note l'affinité de nature entre l'être ainsi conçu et l'objet film, continuité d'images séparées, et de plans distincts, pour attester combien le cinéma était à même de réfléchir cette caractéristique.

L'un des aspects les plus passionnants de cette aventure de la pensée tient à ses faux pas, quand Nancy s'égare aux ras des pâquerettes d'une analyse d'un film particulier ou au contraire lorsqu'il laisse revenir des formules convenues sur l'image. Il est singulier qu'Abbas Kiarostami lui-même, qui, depuis toujours, prend soin de ne pas apparaître comme théoricien, vienne avec les termes les plus concrets aider le philosophe à sortir des ornières où il menaçait de rester coincé. Au cours de l'entretien, voulu par Kiarostami après la lecture des textes d'abord traduits en persan à sa seule intention, il rappelle la nature de l'image comme territoire de l'invisible, et construit en quelques fulgurantes formules l'importance stratégique, politiquement et esthétiquement, de la place du spectateur.

Ce n'est pas le moindre charme de cet ouvrage que d'assister à une maïeutique inversée, où l'artiste entraîne le philosophe sur les chemins de la pensée dont son œuvre lui avait ouvert la voie. Là aussi, surtout si on a quelque idée des réalités en République islamique d'Iran, le courage de la pensée est au rendez-vous, lorsque Kiarostami explicite la structure fondée sur le triple regard qui préside à sa mise en scène, absolu déni du totalitarisme sous toutes ses formes, *a fortiori* théocratiques.

Jean-Michel Frodon

(1) Le philosophe s'est livré à un exercice comparable en composant avec la chorégraphe Mathilde Monnier *Dehors la danse* (disponible uniquement chez l'éditeur : Rroz, 21, chemin du Mont-Pelas, 69009 Lyon, 80 F [12,2 €]).

Dublin à livre ouvert

C'est la ville littéraire par excellence : les lettres y sont célébrées comme nulle part ailleurs, mais, surtout, James Joyce l'a transformée en espace imaginaire, somptueux édifice de brique et de papier mêlés

RITA MERCEDES

Qui a inventé l'autre ? Dublin ou James Joyce ? La ville qui vit naître et grandir l'auteur génial d'*Ulysse*, ou bien l'écrivain, qui souffla sur ce coin d'Irlande la musique nouvelle et si scandaleusement libre de sa prose ? Comme toutes les villes mythiques, Dublin doit autant – si ce n'est plus – à ses propres charmes qu'à la manière dont ils ont été chantés, joués, rêvés. Mais plus encore que d'autres, Dublin est une cité faite de mots, dont l'emblème pourrait être un livre ouvert et dont l'une des devises ordonne, paraît-il, *« tu boiras et tu liras »*.

Une ville littéraire, donc, poussée au milieu d'un pays qui fut la patrie de trois Prix Nobel de littérature (William Butler Yeats, George Bernard Shaw et Samuel Beckett). Littéraire non seulement parce que les lettres y sont célébrées comme nulle part ailleurs, mais aussi parce que Joyce a transformé ce lieu en objet imaginaire – le parcourant et le faisant parcourir à ses personnages, le nommant rue après rue, église après église, boutique après boutique. Se l'appropriant pour le montrer à sa manière, le phagocytant pierre à pierre pour mieux le recréer, somptueux édifice de brique et de papier mêlés. Quitte à déclarer ensuite, dans un fantasme de destruction à peine voilé, que les indications fournies par ses romans permettraient de reconstruire Dublin à l'identique, si la ville venait à disparaître.

La haine et l'amour ont partie liée dans cet attachement qui perdura bien après que James Joyce se fut exilé sous d'autres cieux, moins pluvieux sans doute et assurément plus cosmopolites. Né en 1882, parti d'Irlande à l'âge de vingt-deux ans, Joyce revint à deux reprises (en 1909 et 1912), puis plus jamais. Dublin, tranquillement allongée le long de la clapotante rivière Liffey, n'avait guère de quoi retenir des intellectuels en quête de cours d'eau plus remuants – du moins jusque récemment. *« Si vous vouliez réussir, pas de doute, il fallait s'en aller »*, affirme d'ailleurs Joyce dans *Gens de Dublin*. Yeats a passé la moitié de son existence en Angleterre, Beckett a tôt choisi Paris, Elizabeth Bowen s'est partagée entre l'Irlande, Londres, la France et l'Italie, tandis que William Trevor, membre de l'Académie des lettres irlandaises, a fini par s'établir en Angleterre. Mais ni la distance ni les honneurs ne suffisent à effacer les premières impressions. Et même loin de la ville où il avait passé son enfance, Joyce continua de l'arpenter en esprit. Au point que ses livres, d'*Ulysse* à *Gens de Dublin*, ou au *Portrait de l'artiste par lui-même*, semblent faire partie d'un gigantesque jeu de piste : celui qui mêle, dans une série de boucles et d'entrelacs compliqués, les lieux fréquentés par l'auteur et ceux où déambulent ses personnages.

Première étape de cette malicieuse chasse au trésor : Sandycove Point, dans la proche banlieue de Dublin. Là, sur une avancée rocheuse à peine visible depuis la route, se dresse la tour Martello, autrement appelée tour James-Joyce. Un bâtiment de granit gris clair aux proportions modestes, accroupi en rond comme un animal grognon. Pourquoi ce lieu ? D'abord parce qu'il n'est guère éloigné du paisible quartier « middle class » de Rathgar, où James Joyce naquit, un 2 février – et dont il fit, bien plus tard, l'une des demeures de Molly Bloom, personnage central d'*Ulysse*. Ensuite, parce que cette construction trapue, initialement conçue pour surveiller la côte à l'aube du XIXe siècle, fut le théâtre d'un curieux épisode qui devait marquer la vie de James-Joyce.

Raphaëlle Rérolle

Invité à séjourner dans la tour par Oliver Saint John Gogarty, brillant jeune écrivain dont il s'était imprudemment moqué dans un poème, Joyce y commença – et n'y termina jamais – une nuit fort mouvementée. C'était en 1904 et Gogarty louait les lieux pour l'été. L'intérieur actuel du bâtiment, formé d'un rez-de-chaussée, puis d'une rude chambre transformée en musée James-Joyce, donne une idée de l'extrême inconfort où vivaient les jeunes gens. Est-ce pour se venger de son invité ? Ou tout simplement dans un accès de panique, après que l'un des occupants de la chambre se fut réveillé d'un cauchemar en hurlant ? Toujours est-il qu'au beau milieu de la nuit, Gogarty s'empara d'un fusil et tira dans une batterie de casseroles suspendues au-dessus du lit de Joyce, en clamant d'une voix féroce : *« Laissez-le-moi, je m'en occupe ! »*

Sans perdre de temps à approfondir les raisons de ce geste, Joyce prit le large afin de regagner Dublin sur-le-champ, pedibus et dans l'obscurité. Mais sa revanche à lui, pour être tardive, n'en fut pas moins retentissante et d'une exceptionnelle durabilité. Elle se concrétisa très exactement trente et un ans plus tard, à la publication d'*Ulysse*. Car c'est au sommet de la tour Martello que s'ouvre le roman, par un petit-déjeuner réunissant notamment Stephen Dedalus et Buck Mulligan, en qui l'on peut repérer les traits de Joyce et de Gogarty. Lequel, *« majestueux et dodu »* (ce sont les tout premiers mots du livre), parlant haut et rechignant à payer ses dettes, reconnaît sans barguigner le talent supérieur de Dedalus. S'ensuit une scène au cours de laquelle Dedalus décide de quitter les lieux... en plein jour et la tête haute. Le personnage laisse derrière lui la vue sur une mer couleur d'ardoise, cette *« grise et douce mère »*, sur la baie de Dublin et, presque en face, sur la pointe de Howth Head, où Molly Bloom se livrera au fameux monologue qui clôt l'odyssée d'Ulysse.

Deuxième étape : la rive nord de la Liffey et plus précisément le quartier de Parnell Square, où vécut la famille Joyce – dans des logis de moins en moins reluisants, à mesure que le père vidait cul sec à la fois les bouteilles et son compte en banque. En dehors des automobiles, rien ne semble avoir changé le long de ces rues bordées de maisons victoriennes. Dans la mythique grande poste d'O'Connell street (la République d'Irlande y fut proclamée en 1916), la statue du jeune Cuchulainn, héros de légende, est toujours adossée à l'arbre contre lequel il est censé avoir péri. Ce qui fait sourire les lecteurs de *Murphy*, le livre où Beckett écrit que son personnage décide de se suicider en se tapant la tête contre le postérieur de Cuchulainn. Cela dit, la vie littéraire semble avoir plus ou moins déserté ce quartier, même si le très instructif Musée des écrivains irlandais y a toujours ses souvenirs et si le Centre des écrivains irlandais s'y est implanté. Peter Sirr, son directeur, est aussi l'organisateur du Festival international de littérature qui s'est tenu à Dublin, pour la troisième fois, au printemps. Selon lui, la visibilité de l'art irlandais, et tout particulièrement de la littérature, s'est considérablement accrue ces dix dernières années. *« Il est beaucoup plus facile d'être un écrivain en Irlande aujourd'hui,* explique-t-il. *Les éditeurs du monde entier sont intéressés, il n'y a jamais eu autant de traductions. »*

En témoigne le succès de la génération montante des Roddy Doyle (Booker Prize 1993), Dermot Bolger ou Joseph O'Connor. A les lire, c'est une autre vision de Dublin qui surgit, d'autres quartiers. Les *« hôtels minables de Gardiner street »* chez Dermot Bolger, ou les banlieues tristounettes et les zones portuaires chez Joseph O'Connor. Dublin occupe une place importante chez ces auteurs – au point, parfois, de devenir une sorte de personnage supplémentaire de leurs romans. *« Quand j'étais enfant,* explique Joseph O'Connor, qui reçoit dans un clair appartement du bord de mer, *Dublin était une sorte de gros village, affreusement conservateur. Maintenant, pour la première fois, la ville se met à ressembler à une ville. Du coup, cela devient de plus en plus intéressant, non seulement d'y vivre, mais de s'en inspirer. »*

Les lieux les plus vivants sont ceux de la troisième étape du jeu de piste joycien, ceux de la rive sud. Là, l'écrivain fréquenta l'University College et les ombrages du parc de Saint's Stephen Green, sans doute aussi la merveilleuse bibliothèque du Trinity College (où étudièrent, entre autres célébrités, Jonathan Swift et Oscar Wilde). Tout près, dans la très commerçante Dawson street (au numéro 57), se tient la belle et vaste librairie Hodges & Figgis, située dans Grafton street à l'époque de Joyce. Plus compassée que la très vibrante Winding Stair Bookshop and Coffee de la rive nord, où l'on trouve des livres neufs et d'occasion, mais aussi plus complète.

Et puis il y a les pubs, bien sûr. Fréquentés par toutes les générations d'écrivains, souvent jusqu'à plus soif. Patrick Kavanagh, Brendan Behan ou Flann O'Brien avaient leurs habitudes au MacDaid's, où certains s'étaient même résolus à installer leur machine à écrire. Les jeunes gens qui s'y donnent rendez-vous, le soir, boivent leurs bières sous des murs tapissés de vieux livres et de portraits d'écrivains. Mais l'endroit où se rencontrent encore parfois des auteurs est un petit pub un peu crasseux du nom de Grogan's, dans South William street. Celui-là, Joyce ne l'a pas cité, mais il palpite d'une vie secrète, derrière ses rideaux flapis : le pouls vibrant d'une ville où la littérature n'est en rien lettre morte.

biblio

– *Ulysse*, de James Joyce, traduit par Auguste Morel, texte revu par Valery Larbaud et par l'auteur (Gallimard, « Folio »).
– *Gens de Dublin*, de James Joyce, traduit par Benoît Tadié (Flammarion).
– *La Musique du père*, de Dermot Bolger, traduit par Marie-Lise Marlière (Albin Michel).
– *La Légende de Henry Smart*, de Roddy Doyle, traduit par Johan-Frédérik Hel Guedj (Denoël).
– *L'Archiviste de Dublin*, de Flann O'Brien, traduit par Patrick Reumaux (éd. Granit).
– *A l'irlandaise*, de Joseph O'Connor, traduit par Isabelle D.Philippe (Robert Laffont).
– *Le Guide du touriste en Irlande*, de Liam O'Flaherty, traduit par Béatrice Vierne (Anatolia).
– *En lisant Tourgueniev*, de William Trevor, traduit par Cyril Veken (Phébus).

À NOS LECTEURS

● **Du 16 juillet au 17 août**, le site du « Monde des livres » (www.lemonde.fr) a publié la critique d'un ouvrage non chroniqué dans ses colonnes. Sont parus (et consultables) au cours de ces deux dernièrs semaines : *La Belle Créole,* de Maryse Condé (Mercure de France) ; *Le Gaffeur*, de Jean Malaquais (Phébus) ; *Le Phénomène de la vie,* de Hans Jonas (De Boeck) ; *L'Arbre du prince,* de Torgny Lindgren (Actes Sud)... *La Guerre sainte,* de Jean Flori (Aubier) ; *La Nuit d'amour des autres,* de Guyette Lyr (Actes Sud) ; *Une cause nationale : l'orthographe française*, de Bernard Traimond (PUF) ; *Marche dans les ténèbres,* de Paul Lepin (Phébus) ; *Morphine*, de Friedrich Glauser (Le Promeneur) ; *Hjelmeslev* (Belles Lettres) et *Saussure : la langue et sa représentation* (L'Harmattan), de Semir Badir ; *Les Soleils révolus*, de Gabriel Matzneff (Gallimard).

Un verre de Guinness avec James Joyce

C'est sur le trottoir, leur verre de Guinness à la main, que les lève-tard commenceront la journée du 16 juin. Car ce qui est écrit est écrit : *Ulysse*, le roman de James Joyce, s'ouvre à huit heures du matin par un petit-déjeuner dont les convives attendent le laitier à heure fixe. Or en cette fête de Bloomsday, autrement dit le jour consacré à Leopold Bloom (personnage central dudit roman), les amateurs de Joyce vont fidèlement sur les traces de leur héros – la Guinness en plus. Les voilà donc stationnés dehors, dans l'air piquant d'un matin de juin particulièrement maussade, plutôt qu'à l'intérieur cossu du 35, North George street.
Et pas moyen de faire autrement : devant eux, la maison du XVIIIe siècle qui fait office de centre James-Joyce semble devoir exploser de manière imminente. Des serveurs chargés de tasses et de chopes s'y faufilent entre des messieurs en culottes courtes et des dames en jupes longues, tandis que des mains secourables tâchent de transporter une vieille dame en perruque poudrée qui se cramponne aux accoudoirs de son fauteuil roulant.
Comme chaque année, Dublin fête joyeusement et en costumes le roman qui provoqua le pire des scandales. Tout le jour, des amateurs vont écouter des lectures publiques et se promener, le livre à la main, depuis le 7, Eccles street, demeure putative de Bloom, jusqu'à Belvedere College, fréquenté par Joyce et ses frères, en passant par le réservoir de Blessington street, ancien bassin d'alimentation en eau d'une distillerie de whisky, mentionné dans *Ulysse*. Pourquoi cette date ? Parce que les pérégrinations de Bloom dans Dublin ont lieu un 16 juin, qui est aussi le jour où l'auteur avait rencontré celle qui devait devenir sa femme, Nora Barnacle. De quoi faire sourire Joyce, qui dut, en son temps, endurer l'opprobre à peu près général de ses concitoyens. *« Ma mère nous disait : ne reniez jamais votre parenté,* se souvient Ken Monaghan, directeur du centre et neveu de l'écrivain, *mais pas la peine de s'en vanter non plus. »*

R. R.

Le Monde
DOSSIERS & DOCUMENTS
LITTÉRAIRES
13 F / 1,98 €
En voyageant, en écrivant
« Si vous coupez un écrivain-voyageur en deux, vous n'aurez pas, d'un côté, un écrivain et, de l'autre, un voyageur, mais deux moitiés d'écrivain-voyageur. » (Jacques Meunier) Mais quoi de commun entre Segalen et Twain, Stevenson et Michaux, Melville et Stendhal, Nerval et Cendrars ? Peut-être, simplement, une certaine idée de « l'usage du monde ». Et de la littérature...
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX